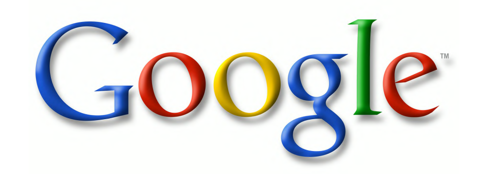
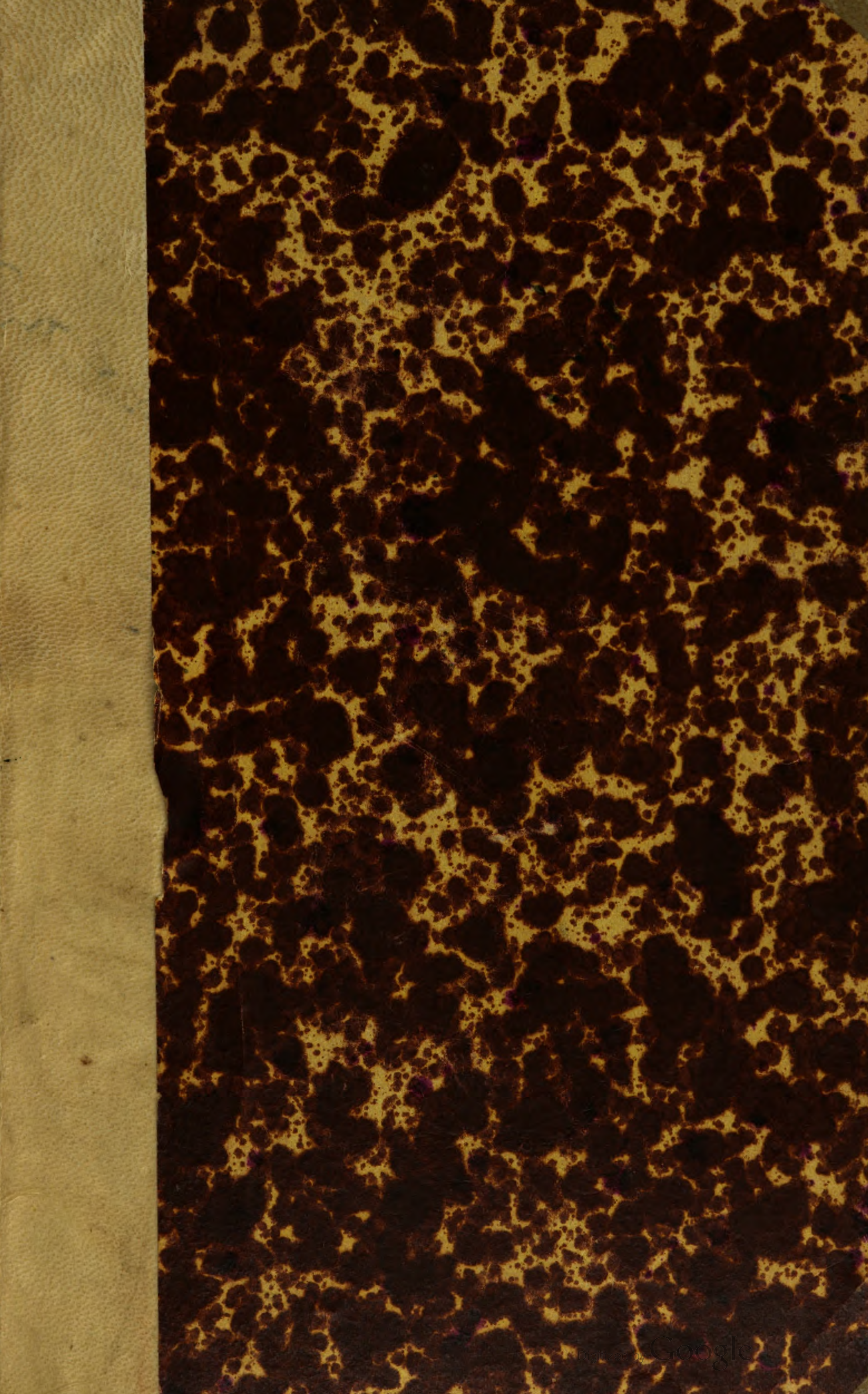
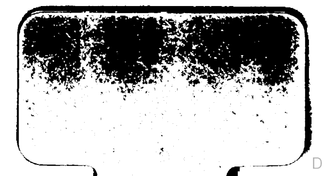

Google









SAINT JÉROME

TOME PREMIER

DU MÊME AUTEUR

RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE AUX IVe ET Ve SIÈCLES

1° Derniers temps de l'empire d'Occident. 1 vol. in-8°.

2° Trois ministres des fils de Théodose. 1 vol. in-8°.

3° Saint Jérôme, Placidie, etc. 2 vol. in-8°.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

SAINT JÉROME

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE A ROME ET L'ÉMIGRATION ROMAINE EN TERRE SAINTE

PAR

M. AMÉDÉE THIERRY

SÉNATEUR ET MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME PREMIER



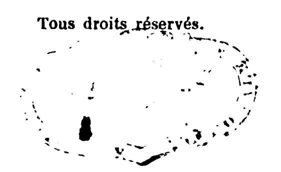
PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1867



PRÉFACE.

Aucun nom dans l'antiquité chrétienne n'est plus illustre que celui de saint Jérôme, et aucun Père de l'Église n'a compté plus d'historiens, de commentateurs, de critiques depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. J'ai glané dans cette moisson abondante, et profité des lumières apportées par mes devanciers. Il en est un surtout devant lequel je me serais arrêté, découragé, si mon but dans la composition de ce livre n'eût été tout différent du sien.

Que si l'on me demande comment, après tant d'ouvrages dont je reconnais la valeur, j'ai

présumé pouvoir dire encore quelque chose sur saint Jérôme, je répondrai que c'est en l'écoutant en le cherchant lui-même dans la volumineuse collection de ses œuvres, non-seulement avec la curiosité patiente de l'érudit, mais avec l'amour de l'historien. L'ouvrage que je publie ici aurait pu s'appeler : *Mémoires de saint Jérôme*, si la prétention attachée à un pareil titre ne m'eût semblé mal répondre au sérieux des recherches et à la gravité du sujet.

Au fond pourtant mon livre n'est que cela : saint Jérôme n'en est pas seulement le héros, il en est le véritable auteur. C'est son portrait tel qu'il nous l'a laissé de sa main; c'est la confidence de ses pensées, de ses études, de ses chagrins, de ses persécutions, de ses triomphes, faite par lui-même, au jour le jour, dans la sincérité des premières émotions; c'est anssi la vie de ses amis et de ses ennemis, parfois même la confession de ses nobles pénitentes; enfin c'est l'histoire du IVe siècle, car Jérôme a touché à tout; il a tout vu, tout raconté; il a participé à toutes les luttes de son temps, dont il a été l'âme et la gloire. Voilà ce que j'ai voulu dégager de ses livres, pour en faire l'objet du mien; et le titre

que j'ai ajouté à son nom indique clairement ma pensée : *Tableau de la Société chrétienne à Rome, et de l'Émigration romaine en terre sainte.*

S'il est difficile de saisir, dans une seule étude, le personnage complet de saint Jérôme, la faute en est à l'universalité même qui fait son principal caractère : aussi ses historiens se le sont pour ainsi dire partagé, suivant les tendances particulières de leur esprit. L'un a choisi l'écrivain, le polémiste ardent, égal souvent à Cicéron ; un autre, le théologien dont les décisions font presque toujours loi pour l'Église ; un troisième, le savant traducteur qui a su faire passer dans la langue latine les beautés des livres hébreux et à qui nous devons l'ordonnance actuelle des Évangiles ; un quatrième, l'ascète et le propagateur passionné du monachisme en Occident. A chacun de ces points de vue d'une même individualité correspondent des travaux nombreux et souvent excellents, mais qui ont un grand malheur, celui de ne la représenter qu'imparfaitement.

Où Jérôme reconquiert toute sa grandeur, c'est dans l'action : c'est par elle surtout qu'il a

été puissant parmi ses contemporains, qu'il est immortel pour l'histoire. Jérôme a plus fait qu'il n'a écrit, et, la plupart du temps, il n'a écrit qu'en vue de l'action immédiate. A Rome, dans les palais dorés du patriciat, ou à Bethléem, au fond de sa grotte d'ermite, il attaque, il provoque, il dirige. Si l'on trouve dans les écrits de ce Père de l'Église un miroir fidèle de son temps, c'est qu'il en est lui-même une partie importante, *pars magna*. Plus qu'aucun de ses contemporains, Jérôme est un homme du IVe siècle; et on ne saurait le comprendre sans une connaissance approfondie des opinions, des besoins, des passions, des préjugés de cette époque. Tracés habituellement au courant de la plume des secrétaires, dictés, improvisés, ses livres, pour la plupart, sont des écrits de circonstance, faits pour un but déterminé et actuel. Il nous montre parfois dans ses lettres le messager qui attend à la porte de son ermitage les pages qu'il trace à la hâte pour ses amis de Rome et d'Aquilée, ou pour les églises des Gaules, dans le but de réfuter une fausse doctrine ou de justifier son orthodoxie attaquée. Ces pages, le loisir lui manque pour les polir, et elles y perdraient peut-être la vivacité du premier jet. Jérôme

verse sur le papier la pensée et les mots tels qu'ils lui arrivent dans le tumulte de l'inspiration, puis le pamphlet court le monde comme un événement que ne font pâlir ni les péripéties d'une société si agitée, ni les dissensions des Empereurs, ni les guerres étrangères ou civiles, ni la ruine suspendue au front de la ville éternelle.

Si donc on veut expliquer saint Jérôme et, qu'on me permette de le dire, lui faire pardonner ses exagérations, ses colères, ses injustices même, il faut devenir avec lui homme de son temps. C'est ce que nous essayerons de faire ici. Nous pénétrerons à sa suite dans les rangs du clergé romain dont il attaque les corruptions ; sous les cloîtres mondains où il appelle à la pauvreté et à l'humilité les orgueilleuses filles des Marcellus, des Fabius, des Scipions; au désert de Palestine et d'Égypte, où son ascendant les entraîne; à Bethléem enfin, où elles accourent, du fond de l'Occident, entendre sa parole et mourir au siècle.

On ne peut se rendre compte de tout le mouvement qui se fait autour de lui qu'en étudiant

ce monde étrange, intermédiaire entre le paganisme et le christianisme, entre l'antiquité et le moyen âge, ce monde élégant de Rome, perdu dans l'opulence et la mollesse, et qui veut goûter les austérités de la terre sainte par caprice, par vraie dévotion, par mode. Il se déroule dans cette étude une série de caractères individuels précieuse pour l'histoire. Les documents chrétiens jusqu'au milieu du IVe siècle ne nous avaient guère révélé que la marche lente et souterraine du christianisme au sein des classes populaires, parmi les affranchis, les esclaves, les soldats, foule obscure, parsemée de quelques grands noms, mais vaillante et produisant dans sa foi, plus ardente qu'éclairée, la floraison sanglante des martyrs; nous ignorions les procédés d'initiation que la religion devait prendre plus tard dans le haut patriciat romain, dans le monde du savoir, de la richesse et de l'orgueil. C'est à ce spectacle nouveau que les écrits de saint Jérôme nous convient.

Quelle variété de caractères nous offre sa correspondance, à laquelle il faut ajouter ses traités polémiques, ses préfaces, et jusqu'à ses commentaires, car Jérôme, écrivain personnel, s'il

en fut, met à toutes les pages de ses livres lui, ses amis et ses ennemis! De ces caractères, les uns, burinés entièrement de sa main, peuvent se comparer aux morceaux les plus parfaits de Théophraste; les autres ne sont qu'esquissés, mais l'esquisse en est si hardie et si vraie, qu'on voit les personnages respirer et se mouvoir. Quand Jérôme attaque les vices de son temps, il a la verdeur de Juvénal, de Lucile surtout, auquel il aimait à être comparé : ses portraits sont alors sombres et terribles. Rien n'est plus effrayant que ce personnage de Rufin-Grunnius, hypocrite avare et voluptueux, qui s'enrichit des aumônes que la charité lui confie, et « festoie de la faim des pauvres. » Quand Jérôme peint ses amis, ses amies surtout, et le charme des campagnes de Bethléem, il a toutes les grâces de Théocrite. Nous chercherions en vain dans l'antiquité autant d'observations sur les femmes du grand monde païen ou chrétien; sur leurs sentiments, leurs habitudes, leur vie domestique, leur toilette même. Paula, Eustochium, Marcella, Fabiola, sont des types qu'on ne saurait oublier quand on les a connus, et Jérôme nous fait habiter familièrement avec elles. Combien est touchante cette fidèle et sainte affection qui, née

sous le marbre et l'or d'un palais de Rome, entre un prêtre dalmate et l'héritière des Scipions, ne finit qu'au bout de vingt-deux ans dans un monastère de Judée! Inséparables dans la vie, ils veulent l'être aussi dans la mort, et préparent le lit de leur *dormition* dans les grottes bénies qui entourent la crèche du Sauveur.

A côté de la galerie de portraits, nous placerons les tableaux de voyage. Ce Père de l'Église fut un grand voyageur. Il parcourut presque tout l'univers connu de son temps. C'est de lui que nous vient ce mot qui distingue si bien le voyageur intelligent du simple curieux, *Discendi studio peregrinationes institutæ sunt :* « l'amour de l'étude a créé les voyages. » Jérôme rapportait ses observations de *pérégrin* non-seulement à la foi (c'était son objet principal), mais à la philosophie, à l'histoire, à la poésie même. Il disait à propos de l'utilité qu'en pouvait retirer la religion : « De même que l'on comprend mieux les historiens grecs quand on a vu Athènes, et le troisième livre de l'*Énéide* quand on est venu, par Leucate et les monts Acrocérauniens, de la Troade en Sicile, pour se rendre ensuite à l'embouchure du Tibre : de même on voit plus clair dans les

saintes Écritures quand on a parcouru la Judée, interrogé les souvenirs de ses antiques cités, étudié sa géographie. »

L'historien de Jérôme doit donc se faire le compagnon de ses voyages en Grèce, en Syrie, à Rome, à Constantinople, en Égypte, en Palestine, pour y placer les remarques ou les simples impressions d'un observateur qui peint souvent d'un seul trait, souvent d'une simple allusion classique dont il faut chercher le sens dans l'histoire ou dans la fable. Quant à la Palestine, qu'il a habitée trente-cinq ans et qu'il parcourut fréquemment avec les plus savants rabbins de Tibériade et de Lydda dans un but scientifique, on peut dire qu'elle lui appartient. Ses œuvres nous sont aussi nécessaires aujourd'hui pour comprendre la Judée ancienne qu'à lui-même autrefois les deux Testaments et les Actes des Apôtres pour comprendre la Judée des Hébreux ou celle des chrétiens. Saint Jérôme est le *vade mecum* de tout voyageur qui veut visiter fructueusement la terre sainte.

Je ne parle point des scènes de la vie humaine dans lesquelles il aime à encadrer la peinture des

lieux : Jérôme est un écrivain incomparable quand il s'agit d'analyser et de rendre par le langage ce qu'il y a de plus délicat ou de plus exalté dans les troubles de l'âme. C'est dans ses lettres mêmes qu'il faut aller chercher les ravissements de sa pieuse amie au sépulcre du Christ, à la grotte de la Nativité, aux bords du Jourdain par un lever de soleil, ou la sainte frayeur qui la saisissait à l'aspect de la mer Morte, ce tombeau des villes maudites; ou enfin son exaltation au milieu des sables torrides qui entourent la *ville du Seigneur*.

Les œuvres de saint Jérôme sont encore et surtout, pour l'histoire des dogmes et des faits ecclésiastiques, une source inépuisable d'informations. Sans cesser d'être un fils respectueux et dévoué de l'église romaine, il apprécie et admire les églises orientales, d'où la lumière chrétienne s'est levée sur le monde. Il connaît leurs traditions et remonte par elles au berceau de la foi, dans Jérusalem, dans Antioche, dans Césarée. Leurs doctrines, leurs controverses lui sont familières : il a entendu Apollinaris à Laodicée, Didyme à Alexandrie, Grégoire de Nazianze à Constantinople; et veut faire profiter ses compa-

triotes occidentaux des fruits de sa précieuse moisson, en asseyant sur la science l'orthodoxie de l'église romaine. Sa controverse avec saint Augustin au sujet de la dispute des apôtres Pierre et Paul montre à quel point l'interprétation des Écritures, livrée à la seule logique des idées, en dehors de la tradition des faits, peut égarer le génie lui-même. Jérôme se fit chez les siens l'initiateur de la grande exégèse biblique, telle que la pratiquaient les Orientaux.

Il eut d'ailleurs la gloire de compter parmi ses adversaires deux hérésiarques fameux : Apollinaris, son ancien maître, qu'il alla faire juger à Rome, en 382, par un concile, et le Breton Pélage, qui vint le défier à Bethléem, et n'eut pas à se louer de cette audace. Dans son ardeur pour la vérité du dogme, Jérôme ne se contenta pas de guerroyer contre les vivants, il provoqua au fond de leurs sépulcres les hérésiarques des siècles passés. Comme le berger Jacob, sur cette même terre de Judée, avait lutté jadis contre les puissances du ciel, il prit corps à corps le grand fantôme d'Origène, instruisit son procès et le fit condamner par l'Eglise.

Tel m'a paru saint Jérôme d'après le témoi-

gnage même de ses livres, et tel j'ai essayé de le rendre sous les différentes faces que revêt son individualité dans l'histoire. J'ai tenté de peindre sous leurs vraies couleurs l'homme du monde, l'écrivain, le savant, l'athlète infatigable de la foi catholique. Travaillant la plupart du temps sur des correspondances, j'ai pu mêler à mes récits des esquisses de la vie intime et jusqu'à ces détails familiers devant lesquels l'histoire doctrinale s'arrête, mais que recherchent avidement les lecteurs de nos jours, si curieux de Mémoires.

C'est là le côté de mon livre où j'essaie de représenter Jérôme dans ses rapports avec la société du IV[e] siècle : puissé-je avoir réussi pareillement en le suivant dans la sphère plus éthérée des questions religieuses, où il a reçu, par la glorification de l'Église, la palme du génie uni à la foi! Mon but principal a été d'être vrai. Heureux si j'ai pu en outre intéresser; heureux surtout si j'ai contribué à faire aimer et admirer mon héros, comme je l'aime et l'admire moi-même!

SAINT JÉROME

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE A ROME ET L'ÉMIGRATION ROMAINE EN TERRE SAINTE

LIVRE PREMIER

La société romaine au IVe siècle. — Peuple. — Patriciens. — Vie d'un sénateur de Rome. — Vie d'une riche matrone. — Mœurs du clergé romain. — Femmes attachées aux églises. — Nécessité d'une réforme ecclésiastique. — Arrivée à Rome d'Athanase et de deux moines de Nitrie. — Histoire de Marcella. — Communauté monastique de l'Aventin; Asella, Furia, Fabiola, Paula. — Mode des pèlerinages en Terre Sainte.

341-381

La seconde moitié du IVe siècle fut sans contredit l'époque du plus grand luxe à Rome et en Italie, non de ce luxe public qui s'allie aux arts et se plaît à couvrir de marbre et d'or les monuments de la patrie pour la rendre plus belle et plus vénérée, mais du luxe privé, compagnon inséparable du caprice et du mauvais goût, et produit d'une décadence morale qu'il précipite lui-même par le ravalement des arts. Sous

les inspirations de ce luxe énervant, la profusion des ornements succède à la beauté des formes, la richesse à la majesté. Il avait essayé de se glisser à Rome avec la corruption asiatique sous les princes de la maison de Sévère ; mais les mœurs occidentales, encore vigoureuses alors, le combattirent dans ses progrès : Constantin assura son triomphe en Occident par la fondation de Constantinople. Peuplée de Grecs d'Asie, la nouvelle capitale, qui devint par le séjour des principaux empereurs la vraie métropole de l'empire, eut bientôt conquis l'ancienne à des usages que celle-ci repoussait naguère avec horreur. La fille imposa à sa mère des fantaisies qu'elle recevait elle-même de l'extrême Orient. Par une de ces contradictions qui se retrouvent au fond des choses humaines et déroutent la logique des idées, le christianisme, religion d'abnégation et de pauvreté, née dans une étable et propagée par des pêcheurs, concourut à donner aux habitudes occidentales une mollesse inconnue des temps païens. Si Rome au IV[e] siècle restait encore en beaucoup de points la régulatrice de la vie politique, elle ne fut plus celle des mœurs : elle pouvait donner encore la loi, Constantinople donna la mode.

Les documents contemporains ne manquent pas à qui veut étudier et peindre la société de cette époque, sans recourir aux données des temps antérieurs, ressource toujours incertaine et souvent dangereuse historiquement. Des poëtes, des orateurs qu'on appelait *panégyristes*, des historiens estimables, et quelques écrivains épistolaires tels que Symmaque, nous en dé-

voilent le côté païen; son côté chrétien se montre à nous avec plus d'ampleur encore et de certitude chez les grands écrivains chrétiens qui faisaient alors l'honneur de l'Occident : Jérôme, Ambroise, Augustin, Paulin de Noles. Leurs livres, écrits au jour le jour, suivant les besoins de la polémique religieuse ou de l'enseignement moral, reflètent l'image du temps comme dans le plus pur miroir; leurs lettres surtout nous offrent ce caractère de vérité irrécusable, de témoignage en quelque sorte involontaire et spontané. C'est là que je puiserai autant que possible les matériaux de mon travail, et entre ces correspondances volumineuses je m'adresserai principalement à celle de Jérôme, source charmante et féconde, où ce grand homme, le plus grand de tous assurément par l'esprit et le talent, littérateur et théologien consommé, homme du monde et moine, presque pape et chassé de Rome comme un malfaiteur, nous parle de lui, de ses amis, de ses ennemis, et du fond de son ermitage de Bethléem tient encore les fils de la société patricienne dans la capitale de l'empire. On peut dire sans exagération que toute la vie romaine est là, depuis les intrigues de la chancellerie épiscopale jusqu'aux guerres scandaleuses des conciles, et depuis les pratiques austères des moines jusqu'aux plus intimes secrets des gynécées. Au flambeau de ces révélations, je ne cours pas risque de m'égarer, et pour rester encore plus ferme sur le terrain de la certitude, je choisirai des événements où Jérôme est tout à la fois historien et acteur.

I.

On ne comprendrait guère l'état de la société chrétienne sans une connaissance au moins générale de la société païenne, au milieu de laquelle celle-là commençait à se dessiner : il n'est d'ailleurs ici question que des hauts rangs de ce monde païen, de sa partie noble, riche, élégante, dont le patriciat formait le couronnement. Celui qui veut l'étudier au IVe siècle doit tout d'abord abjurer ses souvenirs classiques de Rome républicaine, car c'étaient les plus vieilles familles qui présentaient le spectacle des plus étonnantes nouveautés. Quant au peuple, il restait à peu près le même. Il continuait à passer ses journées aux courses de chevaux ou aux représentations des mimes, ses nuits sur les bancs des mêmes amphithéâtres ou sous les portiques dallés des nobles maisons. Il allait toujours tendre la main aux distributions publiques, mais le pain ne lui suffisait plus comme au temps de Juvénal ; il lui fallait en outre des rations de lard, de vin, d'huile, que les empereurs lui avaient concédées par crainte ou par flatterie. A la maigre sportule du patron il savait joindre un revenu plus productif, la rançon des comédiens et des cochers, qui ne se souciaient d'être ni assommés ni sifflés. C'était toujours, en un mot, la plus basse des populaces, lâche, turbulente, paresseuse, avide, incapable d'exercer un métier honnête, et jouant aux dés le soir tout son gain de la jour-

née[1]. Cette plèbe avait même cessé de porter des noms latins; elle ne distinguait plus ses membres que par des sobriquets empruntés à on ne sait quel argot presque inintelligible pour nous. Ainsi les étrangers venus à Rome entendaient avec surprise parler de *Cimesseurs*, de *Semicupes*, de *Sérapins*, de *Cicimbriques*, de *Gluturins*, sans compter les *Trulla*, les *Pordaca*, les *Lucanicus*, les *Salsula*[2]. Un autre étonnement pour eux était de voir dans la masse populaire le grand nombre de gens à face blême, ridée et imberbe, que les affranchissements versaient chaque année, et qui portaient sur leurs fronts le double stigmate de la servitude et de l'impuissance. Scipion Émilien, interrompu par des murmures, criait un jour à la plèbe de son temps : « Silence aux bâtards de l'Italie[3]! » Au IVe siècle, il eût pu dire : « Silence à vous, Romains, qui n'êtes pas même des hommes! »

Un sénateur, sous le règne de Constance, n'était point assurément un Cincinnatus ou un Caton; ce n'était pas non plus un de ces énergiques scélérats qui, vers la fin de la république, précipitaient sa ruine

1. Hi omne quod vivunt vino et tesseris impendunt, et lustris, et voluptatibus, et spectaculis : eisque templum et habitaculum, et concio, et cupitorum spes omnis Circus est Maximus. Amm. Marc., XXVIII, 4.

2. Otiosam plebem et desidem, in qua nitent ut nominibus cultis, et quidam calceorum expertes, *Cimessores, Statarii, Semicupæ* et *Serapini*, et *Cicimbricus* cum *Gluturino*, et cum *Trulla*, et *Lucanicus* cum *Pordaca* et *Salsula*, similesque innumeri. Amm. Marc., XXVIII, 4.— La signification de plusieurs de ces noms fera deviner les autres. *Cimessor* veut dire mangeur de trognons de choux; *Trulla*, cuiller à pot, *Gluturinus* vient de *gluto*, glouton; *Lucanicus*, mangeur de saucisson, à cause de la Lucanie, qui fournissait les meilleurs; *Salsula*, mangeur de porc salé; *Semi-cupa*, demi-broc; *Cicimbricus* ou *Cicumbricus*, de *cicuma*, chouette.

3. Taceant, illi quibus Italia noverca est. Val. Max., VI, 2.

pour l'opprimer ou la vendre, comme Catilina ou Clodius; ce n'était pas davantage un de ces nobles dégradés qui descendaient dans l'arène, comme Gracchus le Gladiateur, pour goûter le plaisir aristocratique de prostituer un grand nom : ce n'était rien de romain, ni en bon, ni en mauvais sens. Il fallait chercher son modèle dans les annales de la Babylonie et de la Perse. Une robe de soie flottante, car la toge du tissu le plus léger lui semblait bien trop lourde; des voiles de lin transparents[1], des éventails de femme, des ombrelles, étaient son attirail de toilette; une troupe d'eunuques, son entourage. Quand il n'était pas au bain ou au cirque, à soutenir quelque cocher, à voir lancer quelques chevaux nouveaux, il restait assoupi sur un lit de repos, dans d'immenses salles aux pavés de marbre, aux parois ornées de mosaïque. Si quelque rayon de soleil, traversant les épaisses courtines, arrivait jusqu'à ses yeux, si une mouche se glissait sous son vêtement, on l'entendait pousser des cris plaintifs. « Suis-je donc né chez les Cimmériens, disait-il en gémissant, pour qu'on m'inflige de pareilles tortures[2]? » S'agissait-il d'assister à une chasse, que ses esclaves faisaient pour lui, ou de se transporter, pour quelque affaire indispensable, du lac Averne à Pouzzoles, ou à Gaëte, dans une gondole élégamment peinte, il se montrait tout étonné de lui-même, et ne tarissait pas sur le récit de ses fatigues : à l'entendre, il avait égalé les campagnes d'Alexandre

1. Nimia subteminum tenuitate perflabiles. Amm. Marc., XIV, 6.

2. Ubi si inter aurata flabella laciniis sericis insederint muscæ, vel per foramen umbraculi pensilis radiolus irruperit solis, queruntur quod non sunt apud Cimmerios nati. Amm, Marc., XXVIII, 4.

et laissé loin derrière lui les expéditions de César[1]. En revanche, il pouvait passer le jour et la nuit à jouer aux dés. Quant à l'étude, elle lui inspirait autant d'horreur que le poison, car, suivant le mot de l'historien à qui nous empruntons ces portraits contemporains, la bibliothèque d'un patricien était aussi hermétiquement fermée et aussi respectée qu'une tombe[2]. Quelques tirades de Juvénal sur les mœurs, quelques anecdotes de Suétone ou de Marius Maximus sur la vie privée des empereurs, composaient toute la littérature de ces anciens maîtres du monde, appelés encore à prononcer sur sa destinée.

Si le sénateur quitte son palais pour quelques visites d'apparat, pour se rendre à la curie, à l'amphithéâtre, aux boutiques du Forum, il faut que Rome en soit informée. On le hisse dans un char[3] d'une hauteur démesurée, afin que tout le monde le contemple à loisir, et là, renversé en arrière, dans une attitude nonchalante, il agite de sa main gauche un pan de sa robe pour en faire remarquer la finesse et l'éclat[4]. Les chevaux cependant frémissent sous des caparaçons d'or, les cochers sont armés de baguettes d'or en

1. Pars eorum si agros visuri processerunt longius, aut alienis laboribus venaturi, Alexandri Magni itinera se putant æquiparasse vel Cæsaris : aut si a lacu Averni lembis invecti sunt pictis Puteolos, vel Cajetam... Amm. Marc., XXVIII, 4.

2. Bibliothecis, sepulchrorum ritu, in perpetuum clausis. Amm. Marc., XIV, 6.

3. In carrucis solito altioribus. Amm. Marc., XIV, 6.

4. Sudant sub ponderibus lacernarum quas collis, insertas cingulis ipsis adnectunt... exspectantes crebris agitationibus, maximeque sinistra, ut longiores fimbriæ tunicæque perspicuæ luceant, varietate liciorum effigiatæ. Amm. Marc., XIV, 6.

guise de fouet. La valetaille, accourue de tous côtés, est réunie au grand complet : esclaves, serviteurs libres, affranchis, aucun ne manque à l'appel, « pas même Sannio le bouffon, » comme disait la comédie antique[1]. Le majordome, une verge dorée en main, les compte, les ordonne, les aligne avec la dignité d'un centurion alignant ses manipules[2]. En tête est la grosse infanterie, qui doit recevoir le choc et le donner, puis l'infanterie légère[3], composée d'esclaves jeunes, élégants, richement habillés. Vient après le troupeau des eunuques aux faces blafardes : ils environnent le char, l'œil perpétuellement fixé sur le maître, dont ils épient le moindre mouvement. Les suppôts de la cuisine succèdent en bon ordre : cuisiniers, marmitons, rôtisseurs, etc., tous reconnaissables à leur teint enfumé; enfin arrivent les porteurs d'eau, les balayeurs, toute la séquelle des gens gagés qui forment l'arrière-garde. On emprunterait au besoin les esclaves des maisons voisines, on enrégimenterait volontiers les passants pour grossir l'escorte, tant un patricien met d'orgueil à étaler autour de lui une nation de domestiques[4]. Lorsque tout est prêt, la troupe s'ébranle : hommes et chevaux se précipitent de la

1. Familiarum agmina... ne Sannione quidem, ut aït comicus, domi relicto. Amm. Marc., XIV, 6.

2. Quos insignes faciunt virgæ dextris aptatæ... Velut tessera data castrensi, juxta vehiculi frontem omne textrinum incedit. Amm. Marc., XIV, 6.

3. Utque præliorum periti rectores, primo catervas densas opponunt et fortes, deinde leves armaturas, post jaculatores, ultimasque subsidiales acies, si fors adegerit invasuras. Amm. Marc., XIV, 6.

4. Huic atratum coquinæ adjungitur ministerium, deinde totum pro-

même vitesse ; l'avant-garde repousse et bouscule les citadins qui ne se rangent pas à temps, et les dalles noires des rues résonnent au loin sous le sabot des chevaux. « On dirait une irruption de barbares dans une ville prise d'assaut, » ajoute le contemporain qui nous fournit ces détails, et n'est autre que l'historien Ammien Marcellin[1]. Tout le monde regarde, s'inquiète, s'informe, et le riche sénateur se demande à lui-même s'il ne soutient pas bien le nom de ses ancêtres.

Avec le soir commencent d'interminables festins où siége un peuple de flatteurs et de parasites, et dont les mers, les fleuves, les montagnes du monde entier semblent avoir été les pourvoyeurs. A chaque monstre qui paraît sur la table, des cris de surprise se font entendre ; les convives s'exaltent, ils veulent savoir le nom, le poids, l'origine de chaque chose. Ce poisson vient-il du Pont-Euxin ou de l'extrême Océan? Est-ce l'oasis d'Égypte ou la montagne du Phase qui nous envoie ces oiseaux? Des serviteurs accourent avec des balances, on pèse les poissons, on pèse les oiseaux et les loirs; trente notaires sont là, tablettes en main, pour en dresser l'inventaire[2] : ce sont les archives de la famille. Cependant l'heure des divertissements est

miscuè servitium cum otiosis plebeiis de vicinitate conjunctis. Amm. Marc., XIV, 6.

1. Subversasque silices, sine periculi metu properantes, equos velut publicos signatis, quod dicitur, calceis agitant. Amm. Marc., XIV, 6. — .... Tanquam prædatorios globos. Id., *ibid.*

Quique terit silicem variis discursibus atram.
Prudent., *in Symm.*, I, v. 583.

2. Poscuntur etiam trutinæ, ut appositi pisces et volucres ponderentur et glires ; quorum magnitudo sæpius replicata, non sine tædio præsentium,



venue; des esclaves voiturent à travers la salle un orgue hydraulique aussi grand qu'une maison; d'énormes lyres le flanquent avec des flûtes et d'autres instruments variés, et la musique retentit, une redoutable musique, s'écrie Ammien Marcellin, habitué en Orient à de moins bruyantes symphonies[1]. Suivent la danse et la pantomime, exécutées par des danseuses et des histrions en renom. Les pantomimes étaient toujours la fureur des patriciens de Rome; aussi, « de quelque côté qu'on porte ses pas, nous dit le même témoin oculaire, on voit des femmes à longs cheveux bouclés, qui, en se mariant, auraient pu donner des sujets à l'État, danser sans fin et exécuter par leurs mouvements des attitudes théâtrales[2]. » Quelques années avant son voyage, une famine s'étant fait sentir dans la ville, les magistrats, pour diminuer la consommation, résolurent de renvoyer les étrangers : la noblesse demanda grâce pour les comédiens et l'obtint. Trois mille danseurs et danseuses restèrent donc dans la ville, ainsi que les chœurs et leurs choréges[3], mais les professeurs d'arts libéraux furent impitoyablement chassés jusqu'au dernier.

Chez le personnage dont j'esquisse ici le portrait,

ut antehac inusitata, laudatur assidue.... Notarii triginta prope adsistunt cum thecis et pugillaribus tabulis. Amm. Marc., XXVIII, 4.

1. Organa hydraulica, et lyræ ad speciem carpentorum ingentes, tibiæque et histrionici gestus, instrumenta non levia. Amm. Marc., XIV, 6.

2. Et licet quocumque oculos flexeris, feminas adfatim multas spectare cirratas, quibus si nupsissent, per ætatem ter jam nixus poterat suppetere liberorum. Amm. Marc., XIV, 6.

3. Ut tria millia saltatricum, cum choris, totidemque remanerent magistris. Amm. Marc., XIV, 6.

les hautaines prétentions égalaient l'ignorance et la futilité. Il étalait à tout venant la vanité aristocratique à son degré le plus inintelligent, n'ayant à la bouche que les Reburrus, les Pagonius, les Géryon, les Tarracius, les Parrhasius, et autres noms étranges, plus connus de la fable que de l'histoire [1]. A l'exemple du maître, les valets n'en voulaient pas prononcer d'autres : c'eût été souiller l'illustre toit où ils servaient. Pour beaucoup de nobles romains de ce siècle, l'histoire était trop moderne et trop plébéienne : remonter aux héros mythologiques semblait plus digne, et était surtout plus aisé. Un sénateur italien ne manquait guère d'être issu de Cacus, de Géryon, ou de quelque brigand des époques antéhistoriques, seigneur de l'Italie avant l'arrivée d'Hercule; un Grec voulait remonter à Clytemnestre et aux Atrides, un Asiatique de la Troade à Vénus et à Anchise, pourvu que ce fût par une branche aînée qui primât la famille des Jules; enfin tout sénateur provincial se croyait tenu de descendre des anciens rois de son pays. Quant aux grands noms de l'histoire, on sait qu'ils ne meurent jamais, alors même que s'éteignent les races qui les ont possédés; il en restait donc à Rome un bon nombre que l'on ne contestait point, quand ceux qui les portaient avaient du crédit et de l'opulence. En résumé, le corps aristocratique romain présentait une curieuse collection de tous les mensonges vaniteux de l'univers.

1. Prænominum claritudine conspicui quidam ut putant, in immensum semet extollunt, cum Reburri et Fabunii, et Pagonii Geryonesque appellentur, ac Dalii cum Tarraciis et Parrhasiis, aliisque ita decens sonantibus originum insignibus multis. Amm. Marc., xxviii, 4.

On eût pris le sénat de cette ville superbe, qui avait absorbé le monde, pour un théâtre où les nations vaincues venaient jouer, au grand divertissement de leurs maîtres, la comédie de leurs splendeurs passées.

A côté d'hommes pareils, que pouvaient être les femmes? Elles participaient aux mêmes vices dans la condition de leur nature, passant leur temps en intrigues d'amour, en caquetages médisants [1], en travaux de toilette, car leur toilette était un rude labeur. D'élégants eunuques, mêlés aux femmes de service [2], garnissaient les appartements d'une noble matrone, non pas qu'on la gardât à vue comme la chose se pratiquait dans l'Orient barbare, rien n'était plus libre qu'une Romaine, mais parce que la mode avait fait de ces esclaves mutilés l'ameublement nécessaire d'un gynécée. A l'heure de la toilette, la maîtresse appartenait à ses suivantes, qui se précipitaient sur elle comme sur une proie. C'était à qui lui infligerait quelque torture, agréablement acceptée, dit un auteur du temps. L'une, armée du fer rouge et des peignes, construisait sur sa tête un échafaudage de cheveux tressés avec des fils d'or, l'autre répandait autour de ses tempes une pluie de paillettes dorées [3]; quelquefois des tresses brunes et blondes se mariaient ensemble sur la même tête, ou la plus belle chevelure noire se recouvrait d'une toison rouge chèrement achetée en

1. In maledica civitate.... Hieron., *Ep*. 96, p. 779; *Ep*. 19 et passim.
2. Hieron., *Ep*. 19, 82 et passim. — Amm. Marc., XIV, 6.
3. Capilli deaurati, fucati, auri scobe aspersi. Script. rer. August. in Vero; not. Casaub., p. 85, ed. Paris, 1629; et Trebell. Poll. in Gallien., p. 182, ead. edit.

Germanie : l'art d'être belle au IV[e] siècle consistait principalement à rendre la nature méconnaissable. L'application des fards était, après la coiffure, l'objet important de la toilette : ils étaient nombreux, et les moralistes ecclésiastiques nous en ont en quelque sorte dressé l'inventaire. Au premier rang figuraient le blanc de céruse, le minium, et le noir d'antimoine, destiné à relever l'éclat des yeux [1]. Quand une matrone romaine était ainsi peinte et coiffée, on posait délicatement au sommet de sa tête une mitelle [2] persane, et le *grand roi*, s'il l'eût vue, eût pu la revendiquer sans trop d'erreur pour une de ses favorites. La robe d'une élégante de haut rang n'était ni de laine, ni de toile, même très-fine; on laissait ces étoffes vulgaires aux toilettes plébéiennes; la matrone ne portait que de la soie, souvent mêlée d'or, et des tissus de lin si légers, qu'au dire d'un père de l'Église ils couvraient le corps sans le cacher [3]. Des bijoux, des perles, des pierreries de toute sorte, une ceinture d'or et des souliers dorés et craquant sous le pied [4], complétaient la parure d'une patricienne des riches quartiers de Rome au IV[e] siècle.

1. Orbes stibio fuliginati... Purpurissus et cerussa; quorum alterum ruborem genarum labiorumque mentitur; alterum candorem oris et colli. Hieron., *Ep.* 47, p. 457. — Purpurisso et quibusdam fucis ora oculosque depingunt : quarum facies gypseæ et nimio candore deformes idola mentiuntur. *Ep.* 19, p. 50.

2. Tunc crines ancillulæ disponebant, et mitellis crispantibus vertex arctabatur innoxius. Hieron., *ibid.*

Copa Syriscà, caput... redimita mitella.
Virg., *Cop.*

3. Ut aliquid intus appareat... et aperiat quod formosum est. Hieron., *Ep.* 89, p. 732.

4. Calcei deaurati. Hieron., *Ep.* 19, p. 50.—Caliga... nitens stridore ad

La fureur de la mode était alors pour les étoffes de soie brochée représentant des figures par l'ingénieuse combinaison de leurs trames, invention nouvelle, suivant les contemporains, mais plus vraisemblablement imitation des tissus en usage depuis des siècles dans la Chine et dans l'Inde. On étalait donc sur ses vêtements des images d'oiseaux et de bêtes sauvages ou domestiques que les enfants se montraient du doigt en passant : des lions, des ours, dés chiens, et même des chasses entières, ainsi que des scènes à personnages mythologiques ou historiques [1]. Chacun choisissait suivant son goût et sa fortune; mais cette mode, que les païens exaltaient comme une preuve du génie merveilleux du siècle, attirait la réprobation des prédicateurs chrétiens, qui n'y voyaient que l'œuvre de Satan, un piége tendu par l'idolâtrie aux âmes imprudentes. Il nous reste encore plus d'un sermon prononcé sur ce grave sujet [2]. Les sermons eurent tort,

se juvenes vocat. Id., *Ep.* 89, p. 732. — Stridentes calceoli. Id., *Ep.* 47, p. 556.

1. Tunicæ varietate liciorum effigiatæ in species animalium multiformes. Amm. Marc., XIV, 6. — Asterius Amasiæ episcopus, in homilia de Divite et Lazaro, ait novam quamdam texendi rationem sua ætate inventam fuisse, qua in connexione staminis cum subtemine picturæ virtus exprimeretur, omnisque generis animalium formæ vestibus intexerentur. Addit etiam a pueris mirantibus digito monstrari solitas hujusmodi animantium figuras, leonum puta, pardorum, ursorum, sylvas quoque et canes et rupes, et venatores tunicis et palliis intextos. Vales., ad Amm. Marc., not., p. 26. Ed. in-4°. Gronov. Lugdun. Batav., 1693.

Additur ars, ut fila herbis saturata recoctis
Illudant varias distincto stamine formas.
Prudent., *Hamartig*, v. 291, 292.

2. Aster., *Homil. de Divite et Lazaro.* — Theodoret., *Sermo de Providentia*, p. 361. — Joan. Chrysostom., *Hom.* 50, *in Mattheum.*

et les femmes chrétiennes ne recherchèrent pas les étoffes nouvelles avec moins d'empressement que les femmes païennes; seulement, tandis que celles-ci marchaient toutes bariolées des amours de Jupiter et d'Europe ou de ceux d'Adonis et de Vénus, les autres arboraient sur leur corsage, comme une confession de leur foi, quelque scène de l'Évangile ou quelque pieuse peinture de l'Ancien Testament[1].

Telle était la société laïque. Pouvait-on raisonnablement exiger que le clergé romain, vivant dans ce milieu, recruté dans ce milieu, pratiquât les vertus évangéliques de continence, de renoncement à soi-même et de pauvreté? L'infirmité humaine ne le permettait guère. Aussi l'amour du bien-être, du plaisir, du luxe, et la soif de l'or qui les procure, infectaient le clergé non moins que les gens du monde, et il y joignait un vice particulier à sa profession, l'ambition jalouse avec tous les désordres qu'elle entraîne. Je ne fais ici que résumer les auteurs ecclésiastiques eux-mêmes. Dans les bas rangs de l'Église, les clercs détournaient des filles plébéiennes et les enlevaient à leur famille pour en faire des concubines sous les noms de sœurs *agapètes*, ou de femmes *sous-introduites*, et cette plaie hideuse, commune aux Églises d'Orient et d'Occident, restait vivace malgré les anathèmes des conciles et les prohibitions des lois séculières[2]. Les

1. Qui autem religiosi præ cœteris videri vellent, historias ex Evangelio sumptas, simili arte, vestibus inclusisse. Vales. in Amm. Marc., not., ub. sup.

2. Voir, sur les *Sœurs agapètes*, le récit des réformes de saint Jean Chrysostome à l'Église de Constantinople, dans mes *Nouveaux récits de*

dignitaires ecclésiastiques abusaient de leur entrée dans les nobles maisons chrétiennes pour y séduire les femmes [1], et l'accusation d'adultère est une de celles qui sont portées le plus fréquemment contre des prêtres ou des évêques, soit devant les conciles, soit devant le public. Les veuves attachées aux églises ne cherchaient trop souvent dans cette position semi-cléricale qu'un manteau pour couvrir leurs galanteries : elles affichaient une hardiesse virile, se faisaient couper les cheveux à la manière des hommes, et portaient des vêtements qui faisaient douter de leur sexe [2], tandis que de jeunes diacres parfumés, frisés comme des histrions, des anneaux étincelants aux doigts, allaient de palais en palais étaler leurs grâces efféminées, et n'en sortaient que les mains pleines d'or [3].

L'avidité de tous ces hommes pour l'argent était proverbiale, ainsi que les richesses accumulées par le clergé. Les captations exercées sur les femmes et sur les vieillards allèrent si loin que deux lois successives, rendues par l'empereur catholique Valentinien Ier, déclarèrent radicalement nuls toute donation entre vifs ou tout legs testamentaire faits à des ecclésiastiques [4].

l'Histoire romaine au ve *siècle.* — Trois ministres de l'Empire romain, p. 193 et suiv.

1. Sunt alii qui ideo Presbyteratum et Diaconatum ambiunt, ut mulieres licentius videant. Hieron., *Ep.* 18, p. 40.

2. Aliæ virili habitu, veste mutata, erubescunt esse feminæ, quod natæ sunt, crinem amputant et impudenter erigunt facies eunuchinas. Hieron., *Ep.* 18, *ibid.*

3. Crines calamistri vestigio rotantur, digiti de annulis radiant.... Sponsos magis æstimato quam clericos. Hieron., *Ep.* 18, p. 40; *Ep.* 93, p. 755 et seqq.

4. *Cod. Th.*, l. XVI, t. II, leg. 27-28.

« Les cochers du cirque, les comédiens, les prostituées, dit à ce sujet saint Jérôme, peuvent recevoir des legs; un prêtre païen le peut, un prêtre chrétien ne le peut pas; je suis loin de m'en plaindre pour l'Église, mais je rougis pour ceux qui ont rendu la loi nécessaire[1]. » La loi était formelle, on l'éluda sous couleur de libéralités faites aux pauvres par les mains du clergé[2], et le nouvel abus devint bientôt si criant que saint Chrysostome conseillait à ses ouailles de distribuer leurs aumônes elles-mêmes, sans en charger ni prêtre ni diacre[3]. La recommandation de l'évêque était encore plus infamante que la loi. Il est évident qu'une réforme morale de la société romaine devait commencer par celle du clergé, d'où descendaient de si tristes exemples.

Diverses causes politiques, administratives et religieuses, avaient contribué à donner au siége épiscopal de Rome une position exceptionnelle parmi les autres. Constantin, lors de l'organisation hiérarchique du sacerdoce chrétien, ayant assimilé les évêques aux fonctionnaires civils et proportionné l'importance des évêchés à celle des métropoles administratives, le siége épiscopal romain, suivant le sort de la ville éternelle, se trouva sans égal au monde. Toute privée que Rome

1. Pudet dicere : sacerdotes idolorum, mimi et aurigæ, et scorta hæreditates capiunt; solis clericis et monachis hoc lege prohibetur; et prohibetur non a persecutoribus, sed a principibus christianis. Nec de lege conqueror, sed doleo cur meruerimus hanc legem. Hieron., *Ep.* 34, p. 260.

2. Provida severaque legis cautio, et tamen, nec sic refrenatur avaritia.... Hieron, *Ep.* 34, p. 261.

3. Trois ministres des fils de Théodose, *Nouveaux récits de l'Histoire romaine au ve siècle :* Eutrope.

était de l'action du gouvernement, puisque les Césars ne l'habitaient plus, la vieille métropole de l'empire, « ce domicile des lois, cette reine du monde[1], » comme on continuait à l'appeler, dominait toujours sa jeune rivale, au moins par la dignité. Comme elle gardait hiérarchiquement le premier rang, hiérarchiquement aussi le siége ecclésiastique de Rome eut le pas sur celui de Constantinople. La question, purement honorifique vis-à-vis de l'Orient, changea de nature vis-à-vis de l'Occident; il s'y joignit un droit de juridiction indéterminé d'abord, mais qui tendit à se dessiner chaque jour plus nettement et à s'étendre. En résumé, au point de vue administratif, le siége épiscopal romain eut dès le principe un caractère spécial qui tenait à celui de la ville maîtresse des nations, et de même que le préfet de Rome différait des autres préfets, l'évêque de Rome ne fut pas un évêque comme les autres évêques.

Sous le point de vue religieux, il se passa quelque chose de semblable. Rome chrétienne hérita en fait du culte que le monde païen avait rendu pendant des siècles et rendait encore à la déesse Rome, « mère des hommes et mère des dieux, » comme dit un de ses poëtes [2]; elle en hérita sous une formule chrétienne, celle de son origine apostolique. La tradition, univer-

1. Domicilium legum. Sidon. Apollin. *Ep.* 1, p. 6.
Exaudi, regina, tui pulcherrima mundi,
Inter sidereos, Roma, recepta polos. Rutil, *Itiner.*, I, 47.

2. Exaudi, genitrix hominum, genitrixque Deorum.
Rutil., *Num. Itin.*, I, 49.

sellement reçue, que le siége de Rome avait eu pour fondateur le prince des apôtres, et la présence des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul dans ses murs[1] donnèrent à la métropole chrétienne un éclat religieux qui égalait presque l'ancien, ou plutôt les deux cultes se confondirent. Enfin un détail de gouvernement vint ajouter à ces raisons théoriques un argument pratique et l'exercice d'une autorité qui n'existait nulle part ailleurs. Depuis que les empereurs occidentaux avaient déserté le mont Palatin pour résider tantôt à Cologne et à Trèves, tantôt à Milan[2], le premier fonctionnaire ecclésiastique de Rome, l'évêque, était devenu, vis-à-vis d'un sénat organe du polythéisme, le représentant du christianisme lui-même. L'importance de l'évêque en avait grandi : il ne voyait personne au-dessus de lui, et dans les circonstances difficiles il traitait d'égal à égal, non pas seulement avec le préfet de la ville ou le consul, mais avec le corps du sénat[3]. A Constantinople, au contraire, l'évêque allait se perdre dans la foule des grands dignitaires qui formaient la cour du prince[4], et le prince, qui depuis Constantin se regardait comme une sorte d'évêque supérieur, tranchait directement beaucoup de cas litigieux soit de

1. *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, t. I, passim.

2. Ego vero, inquit, Apostolorum tropæa possum ostendere. Nam sive in Vaticanum, sive ad Ostiensem viam pergere libet, occurrent tibi tropæa orum qui Ecclesiam illam fundaverunt. Caii, Ep. ap. Euseb., *Hist. Eccl.*, II, 25.

3. Zozim., v, 41. — Voir dans mes *Nouveaux récits de l'Histoire romaine au* ve *siècle* les négociations du pape Innocent avec le préfet de la ville et le sénat, touchant les propositions d'Alaric.

4. Trois ministres des fils de Théodose, *Nouveaux récits*, etc., passim.

discipline ecclésiastique, soit de dogme. Le pape de Constantinople était, sous le point de vue politique, un simple évêque ; le pape de Rome fut davantage.

Pour soutenir le rang que la force des choses leur imposait, les évêques de la ville éternelle durent adopter en partie l'appareil des hauts magistrats civils dont ils marchaient les égaux, leur luxe, leur représentation splendide, et ils bronchèrent sans peine sur cette pente naturellement glissante. La mollesse et l'orgueil allant de pair avec le luxe, le siége du pêcheur tendit de plus en plus à devenir un trône presque royal. Plus d'un évêque occidental s'en offusqua, mais l'irritation fut vive surtout dans les grands siéges d'Orient. « Je hais le faste de cette Église, » disait Basile de Césarée, interprète en ceci des sentiments de ses frères [1]. Ce poste envié s'acquérant par l'élection, une ambition fiévreuse envahit le clergé romain dans tous ses rangs : tout prêtre, tout diacre même voulut être pape, comme dans les armées tout soldat voulait être empereur. Rien ne fut plus épargné pour réussir, ni l'intrigue, ni la fraude, ni la calomnie, et la violence alla souvent jusqu'au meurtre. L'honnête et véridique païen Ammien Marcellin, qui fut presque témoin d'une élection papale où le sang avait coulé dans les églises et dans les rues, faisait à ce sujet ces réflexions pleines de sens : « Je ne suis pas surpris d'une telle ambition, dit-il, et je ne m'étonne pas non plus qu'on se batte si rudement pour la satisfaire, car,

1. Odi fastum illius Ecclesiæ. Basil., *Ep.* 10, ap. Baron, ad ann. 372, 32.

une fois évêque, on est assuré de grands avantages pour l'avenir et pour le présent; on ne sort qu'assis dans un char, magnifiquement vêtu, et une table vous attend, dont la délicatesse pourrait défier celle des festins impériaux [1]. Ces hommes seraient plus heureux, ajoute-t-il avec un peu de mélancolie, si, au lieu de se fonder sur la grandeur de la ville, ils suivaient l'exemple de quelques évêques provinciaux que leur sobriété, la vileté de leurs vêtements, l'humilité de leurs regards baissés vers la terre, recommandent aux adorateurs de leur Dieu comme de vrais pontifes dignes d'eux et de lui [2]. » On raconte que Damase essayant un jour de convertir au christianisme le préfet de la ville, Prétextatus, païen spirituel et assez sceptique, quoique pontife de Vesta et du Soleil: « Oh! s'écria celui-ci en riant, faites-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien [3]. »

On le voit, un matérialisme païen enveloppait toute cette société, chrétienne ou non, et le pasteur en était atteint comme le troupeau. On pouvait porter la croix

1. Neque ego abnuo, ostentationem rerum considerans urbanarum, hujus rei cupidos ob impetrandum quod appetunt omni contentione laterum jurgari debere : cum id adepti, futuri sint ita securi, ut ditentur oblationibus matronarum, procedantque vehiculis insidentes, circumspecte vestiti, epulas curantes profusas, adeo ut eorum convivia regales superent mensas. Amm. Marc., XXVII, 3.

2. Qui esse poterant beati revera, si magnitudine urbis despecta quam vitiis opponunt, ad imitationem antistitum quorumdam provincialium viverent, quos tenuitas edendi potandique parcissime, vilitas etiam indumentorum, et supercilia humum spectantia, perpetuo numini, verisque ejus cultoribus ut puros commendant et verecundos. Amm. Marc., XXVII, 3,

3. Miserabilis Prætextatus, homo sacrilegus, et idolorum cultor, solebat ludens beato papæ Damaso dicere : « Facite me Romanæ urbis episcopum, et ero protinus christianus. » Hieron., *Ep.* 38, p. 310.

sur sa poitrine et le nom du Christ sur ses lèvres, on était polythéiste par les mœurs. Le christianisme en effet n'avait accompli que la moitié de sa tâche avec Constantin ; il était devenu le second culte de l'État, il s'était donné une hiérarchie puissante et marchait à grands pas vers la domination religieuse exclusive; mais il n'avait point pénétré dans les mœurs : sa seconde mission, la plus difficile peut-être, était de s'assimiler la société qu'il avait conquise. Il fallait, pour y parvenir, faire descendre une âme chrétienne dans ce corps social façonné par le paganisme, et qu'un christianisme superficiel était impuissant à transformer. Les chrétiens sérieux sentaient la nécessité d'une réforme, et dans le clergé lui-même plus d'un la demandait, tout en s'accommodant des abus. Elle devait venir du dehors. Un souffle parti de l'Orient sembla l'avoir apportée sur les collines du Tibre, ou du moins en avoir semé quelques germes en passant. C'est l'histoire de cette tentative que j'entreprends d'esquisser dans les pages qui vont suivre : si elle ne réussit pas complétement, elle ouvrit du moins un horizon, elle dévoila des misères, elle émut de nobles cœurs, et ceux qui la tentèrent sont dignes à tous égards du souvenir respectueux de l'histoire.

II.

Vingt-cinq ans environ avant le pontificat de Damase, et vers l'an 341, Rome reçut dans ses murs un hôte

bien illustre, le plus illustre dont pût se glorifier une ville chrétienne, car c'était Athanase, évêque d'Alexandrie, le même qui, n'étant encore que diacre, fit prévaloir au concile de Nicée la doctrine catholique de la consubstantialité. Persécuté depuis lors par les ariens, il avait été banni à Trèves du vivant de Constantin, puis rappelé et réintégré par Constance dans son siége, où de nouvelles persécutions ne tardèrent pas à l'assaillir. Obligé de fuir pour sauver sa vie menacée, il trouva un asile près de l'évêque de Rome, à qui il demanda des juges pour sa propre justification et pour la confusion de ses ennemis [1]. L'évêque de Rome l'accueillit bien, et si Athanase n'eut pas la satisfaction de montrer à l'Occident jusqu'où allait en Orient l'imposture arienne, aidée de la connivence des magistrats, il y laissa du moins des aspirations de réforme auxquelles son nom reste attaché.

Il amenait avec lui à Rome deux solitaires égyptiens qui avaient quitté le désert de Nitrie pour partager son exil. L'un se nommait Ammonius, et devint célèbre plus tard comme abbé d'un des grands monastères de la contrée [2]; l'autre, appelé Isidore, était l'homme de confiance d'Athanase, qui, pour le fixer près de lui, l'institua grand hospitalier d'Alexandrie [3]. On avait bien entendu parler en Italie des cénobites d'Égypte

1. Baron, ad ann. 340, 6. — Tillem., *Mém. Ecclés.*, t. VIII, p. 75 et seqq. — Fleury, *Hist. Eccl.*, l. XII, 20.

2. Inter monachos vir admirabilis nomine Ammonius. Socrat., IV, 23.

3. Isidorus qui erat et Presbyter et Xenodochus Alexandrinæ ecclesiæ... Cujus etiam cellam vidi in monte Nitriæ. Pallad., *Hist. ad Laus.*, *Bibl. vet. Patr.*, t. II, p. 901. Paris, 1624.

et de Syrie et de leur existence étrange, environnée de prodiges, mais c'était par de vagues récits, et on n'en avait jamais vu aucun : ceux-ci furent donc l'objet d'une curiosité presque égale à celle qu'excitait leur évêque. Rien n'était plus dissemblable que ces deux hommes sortis de la même vie, animés du même enthousiasme pour la solitude, mais d'âge et de caractère différents. Le plus âgé, Ammonius, semblait porter le désert avec lui ; toujours silencieux et triste, il affectait pour ce qui l'entourait une indifférence pleine de dédain : pendant tout le temps qu'il habita Rome, il ne voulut rien visiter des curiosités de cette métropole de l'univers que les tombeaux des apôtres Pierre et Paul[1]. Tout au contraire Isidore, qui avait à peine vingt ans, se montrait facile à toutes les impressions, s'intéressait à tout, recherchait le monde et la compagnie des femmes, et bientôt le moine égyptien, choyé en tous lieux, se trouva introduit dans la plus haute société de Rome. « Il connaissait tout le sénat, nous dit un contemporain, et même les principales dames de la ville[2]. » Isidore suivait ordinairement Athanase dans ses visites, soit chez Eutropie, tante de l'empereur Constance et sœur du grand Constantin, restée catholique en dépit des hérésies de sa famille, soit chez Abutéra, Spérantia et autres matrones dont l'exilé nous a conservé les noms. Ammonius les accompagnait quelquefois. Une

1. Qui quidem adeo parum curiosus exstitit, ut quum Romam venisset, una cum Athanasio, ex magnificis urbis operibus nullum videre desideraverit, sed solas Petri et Pauli basilicas. Socr., IV, 23.

2. Is erat Romæ notus cuncto senatui et procerum uxoribus. Pallad., *Hist. Laus.*, ub. sup.

des maisons que les Égyptiens fréquentaient le plus volontiers était celle d'Albine, veuve d'un haut rang, aussi distinguée par l'esprit que par l'illustration du nom [1].

Restée libre de bonne heure, Albine avait renoncé aux secondes noces pour se vouer tout entière à l'éducation de sa fille unique, Marcella, encore enfant. Malgré sa ferveur chrétienne, elle aimait le monde et en partageait les idées; elle rêvait pour sa fille un mariage éclatant et l'honnêteté avec beaucoup de richesses [2]. Au rebours de sa mère, Marcella, qui pouvait avoir sept ou huit ans, était d'humeur mélancolique et pensive; son esprit, ouvert, attentif au delà des habitudes de son âge, semblait traversé quelquefois par des éclairs d'exaltation et d'opiniâtreté bizarres. Elle assistait près d'Albine aux conversations des exilés d'Égypte, et n'était pas la dernière à s'intéresser à leurs discours, quand ils abordaient les questions relatives à la vie monastique, ce sujet d'un intérêt si neuf pour les Occidentaux. La peinture du désert, de ses horreurs, de ses combats, de ses prodigieuses austérités, de ses visions étranges, faite par des hommes qui en avaient goûté eux-mêmes les émotions fantastiques, avait quelque chose de poignant, capable de remuer l'imagination la plus calme. On passait en revue les héros de ces luttes mystérieuses, comme celle de Jacob, où l'homme, perdu dans la solitude, se trouvait en contact direct tantôt avec les esprits malins, tantôt

1. Athanas. *Apol.*, 1, p. 677 et 678. — Hieron., *Ep.* 96, p. 778.
2. Hieron., *Ep.* 96, p. 778 et seqq.

avec Dieu lui-même. Isidore et Ammonius avaient connu Pambon, Sérapion, Macaire, dans l'aride désert de Nitrie, imprégné de sel comme le lit d'une mer desséchée; ils avaient vécu sous la discipline de Pacôme, reçue dans toute l'Égypte; Athanase pouvait parler d'Antoine, dont il avait écrit la vie, quoique le saint vécût encore, et le peindre dans sa demeure aérienne, suspendu entre le ciel et la terre, au sommet d'un roc presque inaccessible. On n'oubliait pas les monastères de femmes, dont le nombre se multipliait en Orient, et l'empressement des vierges de ce pays à se courber sous une règle de fer qui perfectionnait l'âme en refoulant tous les instincts du corps [1]. Pendant ces discours, Marcella sentait s'agiter en elle comme un tumulte de pensées confuses. Lorsque Athanase partit, il laissa pour souvenir à ses hôtes un exemplaire de sa vie d'Antoine, le premier qu'on eût encore vu en Occident [2]; l'enfant garda ce livre comme un trésor et un guide qui décida plus tard de sa vie.

Marcella grandit en beauté en même temps qu'en âge; les contemporains nous disent qu'elle devint la plus belle des Romaines [3]. Elle se maria, mais au bout de quelques mois une mort prématurée lui enlevait son mari [4] sans qu'elle eût aucun espoir de postérité.

1. Ab Alexandrinis sacerdotibus, papaque Athanasio vitam beati Antonii adhuc viventis.... monasteriorumque in Thebaide Pachumii et virginum ac viduarum disciplinam didicit. Hieron., *Ep.* 96, p. 780.

2. Hieron., *Ep.* 96, *ibid.*

3. Insignem (quod maxime viris placere consuevit) decorem corporis.... Hieron., *Ep.* 96, p. 778.

4. Viro, post nuptias septimo mense, privata est. Hieron, *ibid.*

Ce fut alors que se révéla la trempe de son caractère. Sa mère voulait qu'elle se remariât pour ne point laisser éteindre un nom illustre, et les prétendants ne manquaient pas autour d'une veuve si jeune et si belle; mais elle les éconduisit l'un après l'autre sous différents prétextes. Il en vint un cependant qui ne paraissait pas de nature à être refusé, car il élevait la maison d'Albine presque au niveau de celle des césars. C'était Cérialis, frère de Galla, belle-sœur du grand Constantin et mère du césar Gallus : il avait traversé tous les honneurs, y compris le consulat; on le respectait, on l'aimait, et il était maître d'une immense fortune[1]. Cérialis était vieux, et, quoique fort vive, l'affection qu'il portait à Marcella avait un caractère tout paternel. Son but, en l'épousant, répétait-il, était de lui assurer ses biens et de la traiter comme sa fille[2]. Albine et toute sa parenté appuyaient ce projet avec ardeur, de sorte que Marcella se vit assiégée de sollicitations sans nombre. Il s'établit à ce sujet entre elle et Cérialis un dialogue assez bizarre, dont les demandes et les réponses avaient lieu probablement par l'intermédiaire d'Albine et que le biographe de Marcella nous a conservé. « Que j'aie le bonheur de rendre celle que j'aime la femme la plus riche de Rome! lui faisait-il dire. — Mes biens sont médiocres, répondait-elle, mais ils suffiront pour les pauvres et pour moi.—

1. Quumque eam Cerialis (cujus clarum inter consules nomen est) ambitiosius peteret, suasque longævus polliceretur divitias... Hieron., *Ep.* 96, p. 778.

2. Non quasi in uxorem, sed quasi in filiam vellet donationem transfundere. Hieron., *Ep.* 96, *ibid.*

Je suis vieux, reprenait Cérialis, je le sais; mais les vieillards peuvent vivre longtemps et les jeunes gens mourir vite : vous en avez la triste expérience. — Assurément, répliquait-elle, les jeunes gens peuvent mourir vite; mais les vieillards ne sauraient vivre longtemps[1], et si je consentais à me remarier, je chercherais un époux et non pas un héritage[2]. » Cérialis se retira, et Marcella fut universellement blâmée. Le monde criait à la folie, la famille à la captation et aux conseils intéressés des prêtres. Albine, irritée outre mesure, cessa presque de la voir, ou ne la vit plus des mêmes yeux. Sentant bien que la cupidité d'un côté, l'orgueil du nom de l'autre, inspiraient cette persécution de ses proches, Marcella tenta de les apaiser en abandonnant une partie de ses biens à des collatéraux qui pouvaient continuer la famille; elle se défit ainsi de ses pierreries et de ses meubles les plus précieux, ne gardant aucun ornement d'or, pas même son cachet[3]. Sans dire adieu au monde, elle se condamna dès lors à ne porter ni fard, ni soie, mais la toilette la plus simple, presque toujours de couleur brune. Elle s'ensevelit, suivant le mot d'un contemporain, sous le linceul d'une viduité perpétuelle. Marcella croyait par cette vie modeste échapper aux soupçons méchants, elle y fut en butte

1. Illoque mandante, posse et senes diu vivere, et juvenes cito mori, eleganter lusit : « Juvenis quidem potest cito mori, sed senex diu vivere non potest. » Hieron., *Ep.* 96, p. 779.

2. Utique maritum quærerem, non hæreditatem. Hieron., *Ep.* 96, *ibid.*

3. Monilia et quidquid supellectilis fuit, divitibus peritura concedens... aurum usque ad annuli signaculum repudians. Hieron., *Ep.* 96, p. 779, 780.

plus qu'une autre; aux calomnies, elle en fut accablée; il n'y eut pas de conte absurde qu'on ne débitât sur ses mœurs, et elle éprouva de toutes ces injustices le plus poignant chagrin[1].

Elle prit enfin le parti d'une retraite absolue. Elle acheta ou loua, dans un des faubourgs de Rome, une petite maison entourée d'un jardin spacieux, elle fit de la maison son ermitage, du jardin son désert[2] : elle y passa ses journées, se livrant en paix, loin des yeux jaloux, à la contemplation, à la prière, aux austérités. Elle ne paraissait plus en public qu'à certaines heures et accompagnée de sa mère, pour se rendre aux tombeaux des apôtres[3]. Cependant cette retraite absolue, loin de la ville, ne remplissait que la moitié de son but, car rentrée dans sa demeure, elle y retrouvait le mouvement du monde. Une autre veuve chrétienne, Sophronie, excitée par son exemple, s'était arrangé une petite cellule dans sa propre maison sans sortir de Rome; Marcella voulut en faire autant[4]. L'habitation qu'elle tenait de sa famille était un vaste palais situé sur le mont Aventin[5]; elle en consacra une partie à des réunions pieuses, et à un oratoire où l'on devait prier

1. Difficile est in maledica civitate, et in urbe, in qua orbis quondam populus fuit, palmaque vitiorum, si honestis detraherent, et pura ac munda macularent, non aliquam sinistri rumoris fabulam contrahere. Hieron., *Ep.* 96, p. 779.

2. Suburbanus ager pro monasterio fuit, et rus electum pro solitudine. Hieron., *Ep.* 96, p. 781.

3. Apostolorum et martyrum basilicas secretis celebrans orationibus, et quæ populorum frequentiam declinarent. Hieron., *Ep.* 96, p. 780. — Matri intantum obediens.... *Id., ibid.*

4. Hieron., *Ep.* 96, p. 780.

5. Marcella quæ manet in Aventino. Hieron, *Ep.* 48, p. 562.

en commun : le premier couvent de Rome naquit ainsi sous des lambris dorés.

Au fond, Marcella, malgré les inimitiés, malgré les clameurs de l'intérêt et les mensonges de l'esprit de parti, était respectée et aimée : elle vit accourir à elle tout ce qu'il y avait de chrétiennes ferventes dans son entourage. La nouveauté, la curiosité, l'entraînement de la mode, en amenèrent d'autres. Il s'organisa de la sorte un conventicule de femmes riches, influentes, appartenant pour la plupart au patriciat, et l'oratoire du mont Aventin devint le siége d'une puissance laïque avec laquelle bientôt le clergé lui-même dut compter. Pour montrer de quel poids les efforts combinés de ces femmes pouvaient, en certaines circonstances, peser sur les affaires de l'Église, il me suffira d'en nommer quelques-unes, que nous retrouverons d'ailleurs comme personnages principaux ou secondaires dans le cours de ces récits. Toutes n'avaient pas la même manière de vivre, le même caractère, la même condition domestique. Il s'en trouvait de veuves et de mariées, de mondaines et de sérieusement dévotes; les unes avaient des maris chrétiens et une famille chrétienne; les autres avaient épousé des païens, et, presque isolées au milieu de leurs proches, cherchaient au dehors un appui pour leurs enfants et pour elles-mêmes. En effet, les mariages mixtes[1] n'étaient pas rares au IVe siècle, et les unions se fondaient beaucoup plus fréquemment sur les convenances de race ou de fortune que sur la

1. Matrimonia imparia. Hieron., *Ep.* 57, p. 590.

sympathie des croyances ou la similitude des cultes

La première en estime et en autorité dans le conventicule du mont Aventin était une veuve déjà avancée en âge, Asella, dont nous ignorons la famille. Elle aussi avait rompu avec sa parenté, vendu ses parures en cachette[1]; elle vivait pauvrement et partageait avec les indigents le peu de biens qui lui restaient; mais ses vertus, sa douceur, son inépuisable charité, en avaient fait un objet de respect pour les polythéistes eux-mêmes[2]. Venait ensuite Furia, qui apportait au sein de l'humilité chrétienne les plus hautes prétentions aristocratiques : veuve comme Asella et comme elle d'une vie austère, elle présentait un des plus frappants exemples de ce bouleversement des idées qui faisait de la petite-fille de Camille une servante du Dieu crucifié[3]. Fabiola, son égale en noblesse, puisqu'elle se recommandait du nom de Q. Maximus, comme l'autre du nom de Camille, ne l'égalait guère en austérité. Ardente dans ses passions (et la dévotion en était une), Fabiola, encore très-jeune, avait incessamment passé de Dieu au monde et du monde à Dieu. Pour le moment elle avait deux maris vivants; mais, dégoûtée du dernier, elle commençait à se demander si la bigamie (c'est ainsi qu'on appelait les secondes noces) n'était

1. Quum primum hoc propositum arripuit, aurum colli sui, quod quidem muræнulam vulgus vocat; quod scilicet, metallo in virgulas lentescente, quædam ordinis flexuosi catena contexitur, absque parentibus vendidit. Hieron., *Ep.* 21, p. 53.

2. Sola vitæ suæ æqualitate promeruit, ut in urbe pompæ, lasciviæ, deliciarum, in qua humilem esse miseria est, et boni eam prædicent, et mali detrahere non audeant. Hieron., *Ep.* 21, *ibid.*

3. Hieron, *Ep.* 47, p. 554.

pas un péché plus grand que la rupture d'un premier mariage, et nous la verrons faire à ce sujet, près d'un des grands docteurs de l'Église, une consultation tant soit peu insidieuse[1]. Je me hâte de dire que Fabiola racheta par le repentir les légèretés de sa jeunesse, et que son immense charité la fit inscrire, non sans hésitation pourtant, sur le catalogue des saintes du IVe siècle[2]. Nous ne savons rien de Marcellina et de Félicité, deux autres sœurs du conventicule[3], sinon qu'elles étaient dignes des meilleures; mais toutes les gloires de la beauté et de la fortune se réunissaient sur Paula et sur ses deux filles, Blésilla et Eustochium, qui pouvaient suspendre avec orgueil dans l'atrium de leur demeure les images de Paul-Émile et d'Agamemnon. On ne contestait pas, en effet, à Paula, la prétention de descendre par sa mère d'une sœur de Paul-Émile[4], entrée par adoption dans la famille des Scipions, et son père Rogatus, Grec et propriétaire de la riche ville de Nicopolis, près d'Actium[5], invoquait comme auteur de sa race Agamemnon, le roi des rois. Paula avait épousé un autre Grec, nommé Julius Toxotius, qui se disait descendant d'Énée[6], et, en fils respec-

1. Voir plus bas le voyage de Fabiola à Bethléem.
2. Cf. Baron, ad. ann. 400, 35. — Tillem., *Mém. Eccl.*, t. XII, 77.
3. Hieron., *Ep.* 28, p. 67.
4. Gracchorum stirps, soboles Scipionum, Pauli hæres, cujus vocabulum trahit, Marciæ Papyriæ matris Africani vera et germana progenies. Hieron., *Ep.*, 86, p. 670.
5. Per omnes fere Græcias usque hodie stemmatibus et divitiis, ac nobilitate Agamemnonis fertur sanguinem trahere, qui decennali Trojam obsidione delevit. Hieron., *Ep.* 86, p. 670. — Nicopolis. *Idem, in Ep. Paul. ad Tit.*, 3.
6. Tali igitur stirpe generata, juncta est viro Toxotio, qui Eneæ et

tueux de Vénus, n'avait point voulu renoncer au paganisme. Elle avait eu de ce mariage quatre filles et un fils encore enfant, nommé aussi Toxotius, et qui semblait avoir puisé dans la ligne paternelle un esprit inné d'aversion ou de dédain pour les chrétiens. Telle était, autant qu'on en peut juger d'après des indications fort incomplètes, la composition du petit cénacle de l'Aventin vers l'année 380, lorsque arrivèrent les événements que je vais raconter.

III.

Aucune règle fixe ne présidait à cette réunion de personnes si diverses et qui ne pratiquaient pas la vie en commun. On se bornait à lire ensemble les Écritures, à chanter des psaumes, à se concerter pour quelques bonnes œuvres, à s'entretenir de la situation de l'Église, des progrès de la vie spirituelle en Italie ou dans les provinces, à lire enfin la correspondance des frères et des sœurs voués au dehors à la recherche des perfections monastiques. Celles des associées qui fréquentaient le monde venaient se retremper quelques heures dans ces saintes assemblées, puis retournaient à leurs familles. Celles qui étaient libres vaquaient, comme bon leur semblait, à des exercices de religion, et Marcella se retirait dans son désert. La science fit

Juliorum altissimum sanguinem trahit. Unde etiam filia ejus, Christi virgo Eustochium, Julia nuncupatur; et ipse Julius « a magno demissum nomen Iulo. » Hieron., *Ep*. 86, p. 671.

bientôt partie de leurs exercices. Toute Romaine de naissance distinguée savait un peu de grec, ne fût-ce que pour dire à ses favoris, suivant le mot de Juvénal, répété par un père de l'Église : Ζωὴ καὶ ψυχή, « ma vie et mon âme[1]; » les matrones chrétiennes l'étudièrent mieux, et pour un meilleur usage. Il circulait en Italie plusieurs versions latines de l'Ancien et du Nouveau Testament, assez différentes les unes des autres, et cette diversité même engageait les esprits sérieux à remonter, pour les Évangiles, à l'original grec, pour les livres des Juifs, à la traduction grecque des Septante, qu'avaient suivie de préférence les traducteurs occidentaux. Les dames chrétiennes se mirent donc à apprendre le grec à fond ; plusieurs y joignirent l'hébreu, afin de pouvoir chanter les psaumes dans la langue du roi prophète. Marcella et Paula furent du nombre : la première devint même, par la comparaison intelligente des textes, si forte dans l'exégèse des Écritures qu'elle était fréquemment consultée par des prêtres[2]. Ainsi le christianisme relevait la femme par la science comme par les sentiments du cœur. Tout en fulminant contre les études profanes à ses yeux entachées de paganisme, mais maîtresses des seuls modèles du beau, il y ramenait involontairement les esprits ; la Bible conduisait à Homère.

1. . . . . Quoties lascivum intervenit illud
Ζωὴ καὶ ψυχή.
Juven., *Sat.* VI.

2. Etiam sua non sua dicebat... ne virili sexui, et interdum sacerdotibus de obscuris et ambiguis sciscitantibus, facere videretur injuriam... Sic ad interrogata respondebat, ut... Hieron., *Ep.* 96, p. 781.

Cependant les aspirations vers la vie monastique se répandaient hors de Rome, surtout dans le nord de l'Italie. L'exemple de Marcella était suivi en plusieurs lieux avec moins d'apparat, mais d'une façon plus complète. Les biographies des solitaires orientaux circulaient maintenant par milliers en Occident, et enflammaient les jeunes imaginations. Les îlots de l'Adriatique et de la mer de Toscane, les vallées sauvages de l'Apennin et des Alpes, eurent leurs apparitions d'anachorètes vêtus comme les solitaires d'Égypte, apparitions passagères pour la plupart. La Gaule aussi vit se produire quelques vocations, en petit nombre : saint Martin n'était pas encore venu. A Rome même, et à côté de cet essai de couvents féminins sous le marbre et l'or, quelques hommes étalèrent sur eux des vêtements de moine et se dirent cénobites; mais c'étaient des gens grossiers, fainéants, avides d'argent, livrés à l'intempérance, et qui inspirèrent plus de dégoût que de tentation pour l'habit qu'ils usurpaient[1]. Malgré ces échecs partiels, la propagande des idées de réforme marchait, et on s'habituait à voir dans les doctrines de renoncement et d'austérité qui faisaient le fond de l'institution monastique le souffle qui raviverait la société chrétienne, à commencer par le clergé. Cette préoccupation des esprits d'élite les reportait naturellement vers la Palestine et l'Égypte, terres de la vraie inspiration chrétienne, à ce qu'on croyait, et patrie des grands mo-

1. Ignominiosum et vile in populis nomen. Hieron., *Ep.* 96, p. 780.

nastères. Le goût des voyages à Jérusalem se réveilla donc avec force sous l'empire des sentiments nouveaux, qui faisaient de l'Orient le but de tant d'admirations et de désirs.

Ces visites au berceau du christianisme et au siége de ses redoutables mystères n'avaient jamais cessé en Orient depuis la fondation des premières églises : les lois cruelles d'Adrien, après la seconde dispersion des Juifs et la transformation de Jérusalem en une ville païenne, Aelia Capitolina, ne les avaient même pas interrompues; mais en Occident elles avaient toujours été rares, lorsque la conversion de Constantin en fit naître le goût et en facilita les moyens. On alla sur les traces de sainte Hélène [1] par mode, par curiosité, par ferveur de christianisme. On voulut contempler les monuments que la mère d'un empereur romain élevait, sur la terre même de la rédemption, au culte d'un Dieu si longtemps proscrit par l'Empire [2]. Il se forma donc, des contrées d'Occident à Jérusalem, un courant continu de voyageurs étrangers ou pèlerins, *peregrini*, durant la première moitié du IVe siècle. Ceux qui partaient d'Italie prenaient ordinairement la voie de mer pour gagner soit Antioche de Syrie, d'où ils remontaient vers la Palestine, soit directement Joppé, aujourd'hui Jaffa. La voie de terre était préférée par les pèlerins d'Espagne, de Gaule, de Bretagne : ils gagnaient Constantinople par la vallée du Danube et la Thrace, et de Constantinople l'Asie Mineure et la Syrie. Le

1. Euseb., *de Vita Constantini*, III, 42.
2. Euseb., *ub. supr*.

temps nous a conservé, sous le titre d'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, un guide des pèlerins occidentaux, rédigé vers l'an 333. C'est un indicateur pratique qui contient les mansions ou auberges, et les mutations ou relais de la course publique, tout le long de la route, avec les distances en milles romains. Aux frontières de la Palestine, l'itinéraire devient un livre explicatif des curiosités que tout chrétien doit rechercher et vénérer dans un voyage en Terre Sainte, et l'auteur y joint des renseignements traditionnels qui sont aujourd'hui d'une grande importance pour l'histoire. Ce que nous venons de dire démontre qu'un tel voyage n'était pas alors aussi difficile qu'on pourrait se l'imaginer, et que le rendit en effet, à partir du VII[e] siècle, l'occupation des provinces romaines d'Orient par les Arabes, sectateurs de l'islamisme.

A l'époque dont nous nous occupons, les pèlerins ne manquaient pas d'aller visiter, outre Jérusalem et la Palestine, la Syrie et l'Égypte, et dans ces provinces les déserts de Chalcide, de Thèbes, de Nitrie, royaumes fameux de ce monachisme qui faisait tourner tant de têtes. De jeunes enthousiastes se hasardaient même à tenter, sous quelque abbé en renom, la vie redoutable de la solitude, sauf à y renoncer bien vite et à venir raconter aux Occidentaux les merveilles qu'il ne leur avait pas été donné d'accomplir. Tout le temps que leur vocation durait (pour un très-petit nombre, elle ne changea point), ils écrivaient à leurs amis d'Italie ou de Gaule des lettres destinées à la publicité, et qui, d'Église en Église, de province en province, circulaient

avec une rapidité qui nous étonne aujourd'hui. Quand l'enthousiasme du pèlerin ou du solitaire était secondé par le talent, cette correspondance faisait découler dans les monastères naissants de l'Occident la ferveur orientale puisée à sa source.

La petite thébaïde dorée que présidait Marcella au mont Aventin s'occupait avec un intérêt assidu des Occidentaux amenés par la vivacité de leur zèle dans les vraies thébaïdes de l'Orient; on savait leurs noms, on s'enquérait de leurs souffrances, on célébrait leurs victoires sur le démon, ou on pleurait leurs défaites. Si leurs lettres étaient belles et édifiantes, les femmes les apprenaient par cœur, pour en réciter les passages les plus éloquents. C'est l'honneur que recevaient en 377 celles d'un moine dalmate, retiré dans le désert de Chalcide en Syrie, surtout l'Épître exhortatoire par laquelle il appelait un de ses amis à venir partager les horreurs bien-aimées de sa solitude. L'ami résidait à Aquilée, se nommait Héliodore, et fut quelque temps après évêque d'Altinum; le moine n'était autre que Jérôme, pour qui commençait alors cette carrière de gloire, de travaux, de tribulations, qui en a fait un grand homme pour le monde, un grand saint pour l'Église. L'Épître, écrite avec une imagination de feu, et beaucoup d'éclat de style, était une de ces déclamations scolastiques, fort en vogue au IVe siècle, et qui passaient alors pour la véritable éloquence [1]. Tout le monde la lut, tout le monde voulut

1. Hieron., *Ep.* 5, p. 6 et seqq.

en retenir les pages les plus brillantes, et Jérôme un jour ne fut pas médiocrement surpris d'entendre Fabiola les lui réciter de mémoire sous le même ciel où il les avait tracées [1]. L'admiration pour le moine dalmate était donc à son comble dans la société chrétienne de Rome, quand on apprit vers 382 qu'il revenait en Europe, ramené par des événements qui touchaient à la fois aux aventures de sa vie privée et à des divisions religieuses menaçantes pour l'Église occidentale.

1. Librum quo Heliodorum quondam juvenis ad eremum cohortatus sum, memoriter tenebat. Hieron., *Ep.* 84, p. 662.

LIVRE II.

Naissance et éducation de Jérôme. — Son premier séjour à Rome. — Histoire de Mélanie. — Ferveur monastique parmi les jeunes Aquiléens. — Rufin, Bonosus, Héliodore, Innocentius. — Jérôme au désert de Chalcide. — Il est ordonné prêtre par Paulin, à Antioche. — Schisme dans l'Église de Syrie : Paulin, Mélétius. — Jérôme à Constantinople; son amitié avec Grégoire de Nazianze. — Deuxième concile œcuménique. — Scission des Églises d'Orient et d'Occident. — Discordes entre les pères. — Mort et funérailles de Mélétius. — Jérôme part pour Rome.

348-381.

I.

Jérôme, ou plus exactement Eusébius Hiéronymus, pouvait avoir alors trente-six ans. Né vers 346, sur la pente méridionale des Alpes illyriennes, entre Émone et Aquilée, dans la petite ville de Stridon, moitié pannonienne, moitié dalmate[1], parmi des populations agrestes et presque barbares, il y puisa peut-être, comme il s'en confesse, les défauts d'une humeur âpre et violente, mais en revanche aussi une séve ardente et originale que le génie italien ne connaissait plus. Sa famille était chrétienne et assez riche pour que son père l'envoyât terminer ses études à Rome, sous le célèbre

1. Hieronymus patre Eusebio natus, oppido Stridonis, quod a Gothis eversum, Dalmatiæ quondam Pannoniæque confinium fuit. Hieron., *Cat. Script. eccl.*, c. 135.

grammairien Donatus, qu'il appelle son précepteur[1]. Jérôme apprit sous ce maître habile tout ce qu'on apprenait alors dans les écoles, la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la jurisprudence. Il soutint avec éclat des controverses oratoires, suivit le barreau, et s'acquit parmi la jeunesse romaine un grand renom de savoir et d'éloquence[2]. Tout en étudiant, il amassait, à force d'argent et de travail, cette précieuse bibliothèque qui devint la compagne inséparable de sa vie, acquérant les livres qui pouvaient s'acheter, et copiant les autres de sa main, pendant de longs jours et de longues nuits[3]. Des bancs de l'école où il était assis, il vit naître et mourir l'empire de Julien, les temples se rouvrir, le sang des victimes tombées sous le couteau infecter de nouveau les places et les rues, les païens triompher avec insolence, les chrétiens obligés de se cacher; puis, à cette soudaine nouvelle : « l'empereur est mort! » la scène change, c'est à l'Église de se réjouir, aux païens de trembler. Il entendit un d'entre eux s'écrier avec une colère mêlée d'épouvante : « Vous dites, ô chrétiens, que votre Dieu est patient, voyez pourtant comment il frappe[4]! » Ces tableaux, faits pour

1. Præceptoris mei quondam Donati. Hieron., *in Rufin.*, l. IV, p, 367.

2. Aliquoties quum adolescentulus Romæ controversias declamarem; et ad vera certamina, fictis litibus, exercerer, currebam ad tribunalia judicum... Hieron., *Comment. Ep. ad Gal.*, I, 2, p. 243.

3. Bibliotheca, quam mihi Romæ summo studio ac labore confeceram... Hieron., *Ep.* 18, p. 42.

4. Quum subito in ipso persecutionis ardore, Juliani nuntiatus est interitus, eleganter unus de ethnicis : « Quomodo, inquit, christiani dicunt Deum suum esse patientem? Nihil iracundius, nihil hoc furore præsentius, ne modico quidem spatio indignationem suam differre potuit. » Hieron., *Comm. in Habac.*, 3.

émouvoir une jeune imagination, se gravèrent profondément dans la sienne; il se les représentait encore, au bout de cinquante ans, dans toute leur vivacité première. Jérôme ne passa point son adolescence dans une ville aussi licencieuse que Rome sans que ses mœurs en ressentissent quelque atteinte. « Il eut à déplorer, nous dit-il, plus d'une chute et plus d'un naufrage[1]. » Son père l'arracha à ces dangereuses séductions en l'envoyant à Trèves, où résidait l'empereur Valentinien, peut-être pour l'attacher aux offices de ce prince, ou l'enrôler dans la milice cohortale du prétoire; mais les travaux administratifs étaient peu du goût de Jérôme, qui employa le temps de son exil à copier des livres de controverse religieuse. Il saisit enfin une occasion de revenir à Rome pour y recevoir le baptême, et regagner ensuite Aquilée, sa métropole d'origine[2].

Pendant ce second séjour, suivant toute apparence, Jérôme se trouva mêlé à une aventure qui fit grand bruit. Il y avait alors dans la capitale de l'empire d'Occident une jeune femme chrétienne, originaire d'Espagne, dont la famille, émigrée à Rome depuis quelques générations, avec une prodigieuse fortune, était entrée dans le patriciat par de hautes alliances et avait même donné un consul à l'année 341. Cette jeune femme se nommait Mélania, et, sous une forme affectueuse et familière, Mélanis et Mélanium, suivant

1. Lubricum adolescentiæ iter, in quo et ego lapsus sum. Hieron., *Ep.* 7, p. 14. — Id., *Ep.* 30, p. 242.

2. Hieron., *Ep.* 14, p. 19. — Christi vestem, in Romana urbe, suscipiens. Id., *Ep.* 16, p. 22.

un usage grec introduit dans la langue latine. Tout était passion chez cette fille de l'Ibérie, et sa dévotion avait un caractère non moins impérieux, non moins exclusif que son amour ou sa haine. Mariée de bonne heure à un homme d'un grand nom resté inconnu, elle en avait eu trois enfants; mais elle atteignait à peine sa vingt-troisième année quand elle le perdit subitement, et son deuil n'était pas achevé, que les deux aînés de ces enfants, frappés à leur tour, allaient l'un après l'autre rejoindre leur père dans la tombe[1]. Ces coups terribles ne l'écrasèrent point. On ne la vit pas tomber, comme toutes les mères, dans une douleur furieuse et désespérée, nous dit un de ses biographes : elle ne pleura point, elle ne s'arracha point les cheveux; se relevant de toute sa hauteur, elle s'avança, les bras étendus, vers le crucifix, l'œil sec et le sourire sur les lèvres. « Seigneur, s'écria-t-elle, je vous remercie d'avoir brisé tant de liens qui me retenaient loin de vous : je suis libre maintenant de vous servir[2]! » Cette scène se passait à la campagne, à plusieurs lieues de Rome. Sans perdre un instant, elle envoya tout disposer à la ville pour des obsèques dignes de son rang, fit placer les trois corps dans un même cercueil, et s'achemina avec eux vers le monument de sa maison, tenant son plus jeune fils entre ses bras. Elle fit ainsi son entrée à Rome, et, selon le mot d'un con-

1. Calente adhuc mariti corpusculo et necdum humato, duos simul perdidit filios. Hieron., *Ep.* 22, p. 58.

2. Lacrymæ gutta non fluxit, stetit immobilis, et ad pedes advoluta Christi, quasi ipsum teneret, arrisit : « Expeditius, inquit, tibi servitura sum, Domine, quia tanto me onere liberasti. » Hieron., l. c.

temporain, « ce fut comme le triomphe de son malheur[1]. »

La cérémonie terminée, elle annonça son départ pour un long voyage, et, malgré les prières, l'opposition même de sa famille, qui tenta de la retenir, elle en fit rapidement les préparatifs aux approches mêmes de l'hiver[2]. Quand on lui demandait où elle voulait aller, elle ne répondait pas. Un jour, elle disparut sans qu'on pût la retrouver, et l'on apprit enfin qu'elle s'était embarquée sur un navire en partance pour l'Égypte, laissant son fils unique à Rome, sans avoir rien réglé pour son éducation ni pour sa nourriture. « Dieu le gardera mieux que moi, » avait-elle dit. Il fallut que le préteur urbain, chargé du soin des orphelins, nommât un tuteur au fils de Mélanie comme à un enfant abandonné[3]. Une grande colère s'empara de la famille, et l'émotion gagna toute la ville. Ce fut l'occasion d'une polémique ardente où les païens et les chrétiens entrèrent en lutte, du moins les chrétiens exaltés, qui professaient les idées de monachisme poussées à l'excès. Les païens se plaignaient que, par de telles doctrines prêchées aux femmes, on sapât la société par ses bases et on violât les lois sacrées de la nature. Les plus sages chrétiens pensaient comme eux, mais se taisaient; les exaltés se répandaient en

1. Luctuoso ambitu, trium funerum comes, vidua pariter et orbata Romam venit. Paulin., *Ep.* 10, p. 124; ed. 8° Antuerp. 1622.

2. Ingruente jam hyeme. Hieron., *Ep.* 22, p. 58.

3. Unico prætori urbano filio derelicto. Hieron., *Chronic.* — Id., *Ep.* 22, p. 58. — Firmius habitura absentem quem Domino commendasset, quam complexura præsentem si sibi credidisset. Paulin., *Ep.* 10, p. 125

apologies pour cette mère dénaturée, qui sacrifiait son enfant à l'égoïsme de sa dévotion. De part et d'autre, comme il arrive dans toutes les luttes passionnées, on dépassa la limite du vrai et du bon. Tandis que les uns voyaient dans Mélanie une sainte qu'il fallait offrir pour modèle à toutes les femmes[1], les autres décriaient ses mœurs, et le nom de Jérôme fut prononcé au milieu des plus graves imputations[2]. Il est possible que le jeune Dalmate, qui avait embrassé avec ardeur les idées de monachisme, eût été un des conseillers de la chrétienne dans sa fuite, il est probable aussi qu'il se montra après son départ un de ses apologistes les moins mesurés; toutefois la suite prouva que leur liaison n'avait rien eu de criminel. Lui-même protesta à plusieurs reprises que ses sentiments pour Mélanie avaient pu être de l'admiration, mais non de l'amour[3].

Aquilée était alors pour les contrées qui enserrent l'Adriatique ce que fut Venise plus tard, une grande métropole maritime et commerciale, où les arts et les lettres savaient noblement se faire une place. Il régnait alors parmi la jeunesse de ces pays, plus illyriens qu'italiens, une ardeur extraordinaire pour l'étude, surtout dans les rangs chrétiens. Jérôme y trouva donc, à son arrivée, une cohorte d'enthousiastes de son âge, la plupart ses compagnons d'enfance, nourris comme lui de la vie des pères du désert, et ne parlant que des

1. Sancta Melania nostri temporis inter Christianos vera nobilitas. Hieron., *Ep*. 22, p. 58.

2. Nullæ aliæ Romanæ urbi fabulam præbuerunt nisi Paula et Melania. Hieron, *Ep*. 28, p. 66.

3. Hieron., l. c.; Id., *Chron*. — Cf. Ruf., *Apol*., II.

ravissements de l'état monastique, de sa perfection idéale, de la nécessité du renoncement et des mérites de la pauvreté pour mettre une digue à la dissolution des mœurs. L'éloquence de Jérôme apporta un nouveau stimulant à ces aspirations qui répondaient si bien aux siennes. A force de s'exalter, les jeunes disciples d'Antoine voulurent passer de l'idée à l'action, de la théorie à la pratique, et goûter sans plus de retard cette existence des âmes privilégiées. Chacun se choisit une solitude à sa guise; les plus sages adoptèrent la vie cénobitique et s'organisèrent de petits couvents dont la durée ne fut pas bien longue; d'autres se jetèrent dans les saintes aventures de la vie d'anachorète; celui-ci se chercha quelque campagne bien inculte, bien isolée, pour y mourir au monde, celui-là une gorge inconnue des montagnes Euganéennes ou des Alpes, de plus hardis quelque îlot abandonné de l'Adriatique. Jérôme alla s'enfouir dans sa sauvage patrie de Stridon, où il essaya de divers états successifs sans pouvoir jamais fixer l'inquiétude dévorante de son âme.

Je ferai ici pour les jeunes moines aquiléens ce que j'ai fait plus haut pour les nonnes patriciennes de l'Aventin : je tracerai le portrait des principaux, afin de montrer dans quels éléments, parmi les hommes comme parmi les femmes, se recrutait l'esprit de réforme chrétienne à son berceau.

Le premier d'entre eux, Jérôme excepté, était incontestablement Rufin, qui fut plus tard prêtre d'Aquilée, et que nous verrons moine à Jérusalem, sur le

mont des Oliviers, et historien ecclésiastique estimé. Négligé par ses parents durant son enfance, il refaisait alors son éducation dans l'âge mûr[1] avec une opiniâtreté que le succès ne trahit point, et on put le vanter d'avoir su réunir, comme on disait alors, les études *scolastiques* aux études *salutaires*[2]. Toutefois les lettres manquèrent à ces études scolastiques, faites dans la solitude et à froid[3]. Érudit, d'un savoir exact et dialecticien plein de ressources, Rufin n'eut d'éloquence, de style et de souffle poétique que tout juste ce qu'il en fallait pour les comprendre et les détester chez les autres[4]. C'était en tout l'opposé de Jérôme. Tandis que celui-ci, pétillant de saillies et puisant à pleines mains les raisons et les sarcasmes dans l'arsenal des auteurs profanes, cachait la logique sous des fleurs, Rufin, nu et compassé, insinuait le poison de ses plus perfides attaques dans une argumentation précise et claire qui ressemblait à la vérité. Pour les choses de cœur, l'opposition n'était pas moindre. Jérôme, plein de feu et d'abandon, se livrait à un ami comme si l'amitié dût être éternelle; Rufin, né dominateur parce qu'il savait se posséder, profitait des défauts de ses amis et ne leur pardonnait jamais leurs torts. Deux hommes aussi dissemblables se rencontrant dans la vie devaient fatalement s'aimer ou se haïr : Jérôme et

1. Hieron., *in Ruf.*, I, p. 367.
2. Studia scholastica, studia salutaria. Paulin, *Ep.* 9, p. 115.
3. Illud miror quod Aristarchus nostri temporis puerilia ista nescieris... Nisi forte se litteras non didicisse jurabit, quod nos illi, et absque juramento, perfacile credimus. Hieron., *in Ruf.*, I, p. 367.
4. Hieron. *in Ruf.*, III, p. 471.

Rufin firent l'un et l'autre. Après avoir rempli le monde du bruit de leur amitié, ils le remplirent davantage du fracas de leur colère; mais la haine servit mieux Rufin que ne l'eût fait une amitié ordinaire, et son nom est resté attaché à celui de Jérôme par l'effet de leur rupture même. Sans doute, le grand homme qui fit pendant cinquante ans l'orgueil de la chrétienté occidentale versa un peu de sa lumière sur les amis fidèles qui suivirent sa trace, mais sa haine donnait l'immortalité.

Bonosus venait le second dans la liste des affections de Jérôme. Fils d'un riche Aquiléen, il s'était fait pour son ami, qui ne songeait guère aux soins terrestres, le plus dévoué et le plus attentif des frères; après l'avoir suivi à Rome et à Trèves, où leur bourse avait été commune, il était allé le rejoindre à Aquilée[1]. C'était un homme bon et sincère, peu capable de grandes choses par lui-même, mais facile à exalter par l'enthousiasme des autres, et sérieux dès qu'il avait pris un parti. Dans la division des tâches monacales, il s'attribua, comme toujours, la plus rude. Tandis que Rufin se confinait prudemment dans un monastère, qu'il quitta l'année suivante, Bonosus affrontait la vie érémitique sur une île de la côte dalmate qui ne renfermait pas même de pêcheurs[2]; il y vivait de quelques provisions apportées du continent, de coquil-

1. Quum post Romana studia ad Rheni semibarbaras ripas eodem cibo, eodem pari frueremur hospitio. Hieron., *Ep.* 1, p. 3.

2. Totam circa insulam fremit insanum mare... Nullo terra gramine viret; abruptæ rupes quasi quemdam horrore carcerem claudunt. Hieron., *Ep.* 1, p. 3.

lages jetés par le flot sur la rive, et surtout du produit de sa pêche, « en vrai fils du poisson, » comme disait Jérôme[1]. On sait que ces mots étaient employés par les chrétiens des premiers siècles de l'Église, à l'époque des persécutions, pour se désigner entre eux, et que le Christ lui-même était représenté sous le symbole du poisson, dont le nom grec réunissait les initiales de cette phrase sacramentelle : « Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur[2]. »

Le troisième en importance était un jeune homme de noble extraction provinciale qui, enrôlé comme officier dans l'armée romaine, avait jeté bas le ceinturon, par dégoût de la vie militaire, à l'instar de beaucoup de chrétiens. Il se nommait Héliodore. Rentré dans sa famille, au sein d'un monde riche et élégant, le nouveau converti eut bien des assauts à soutenir, sa vocation monacale fut mise bien des fois en péril ; car ses parents le sollicitaient de se marier, et lui-même ne se sentait pas une force à toute épreuve contre les tentations. Dans un bel élan de ferveur il prit le même parti qu'Origène, et se mutila malgré les défenses de l'Église[3], qui punissait ce crime volontaire de l'inter-

1. Bonosus quasi filius ἰχθύος, id est *piscis*, aquosa petit. Hieron., *Ep.* 7, p. 13.

2. Le mot grec ΙΧΘΥΣ, en effet, présente dans l'arrangement de ses lettres le sinitiales de la phrase suivante : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς, Σωτήρ : Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur. Au temps des persécutions, les chrétiens déguisèrent sous ce symbole naïf le nom et les qualifications de leur Dieu, dont le culte était proscrit. Les pères des trois premiers siècles se servent fréquemment de cette formule de convention, et l'image du poisson se retrouve à chaque pas dans les peintures et les inscriptions des catacombes.

3. C'est ce qu'on infère de la lettre 5 de saint Jérôme : « Te castrasti

diction du sacerdoce; toutefois les canons ecclésiastiques n'empêchèrent pas Héliodore d'être élu quelques années plus tard évêque d'Altinum, en Vénétie. C'était un homme doux et bienveillant. Après s'être enlevé le droit de posséder en propre une famille, il adopta celle de sa sœur, et se montra pour les pauvres un père affectionné et généreux.

L'association comptait encore d'autres prosélytes en assez grand nombre, sur lesquels les détails nous manquent, mais que leur fortune ultérieure nous signale comme des hommes d'un vrai mérite. Tels étaient Chromatius, devenu évêque de quelque renom[1]; Eusébius, son frère, archidiacre d'Aquilée, puis évêque; Jovinus, évêque aussi[2]. On trouvait en outre dans leurs rangs Nicias, Innocentius et Hylas, qui se recommandent tous trois à l'histoire par une circonstance spéciale dont il sera question plus tard. Nicias remplissait dans l'église d'Aquilée les fonctions de diacre; Innocentius, laïque, avait été entraîné à la vie religieuse par son affection pour Jérôme; quant à Hylas, c'était un ancien esclave de Mélanie[3], affranchi par elle à son départ, et qui, se trouvant sans maître, avait voulu suivre Jérôme. Au milieu de tous ces jeunes gens de savoir, de fortune ou de naissance, le pauvre affranchi était estimé comme un homme simple et bon,

propter regna cœlorum. » Cependant ce mot peut être expliqué métaphoriquement dans le sens du vœu de célibat.

1. Hieron., *Ep.* 8, p. 15; et passim, p. 349, 352, 417, 425, 431, 437.

2. Hieron., *Ep.* 8, p. 15; *Ep.* 36, p. 277; *Ep.* 81, p. 646 et passim.

3. Erat nobiscum et Hylas sanctæ Melaniæ famulus. Hieron., *Ep.* 1, p. 2. Quelques mss. portent : Sanctæ Melanii.

qui effaçait par l'honnêteté de ses mœurs la tache de la servitude[1].

Ces esprits hautains, qui croyaient trouver la perfection idéale sous un habit de moine et en usurpaient d'avance tous les droits, n'étaient pas d'un mince embarras pour le clergé séculier qu'ils dédaignaient, et pour les supérieurs ecclésiastiques dont ils contestaient parfois l'autorité; aussi la profession monastique, en beaucoup de lieux, rencontrait-elle pour premier obstacle les évêques. Il arrivait encore qu'après quelque temps d'épreuves l'ennui saisissait les nouveaux convertis, qui, ne trouvant point dans les pratiques de leur ascétisme l'idéal qu'ils avaient rêvé, s'imaginaient que la vie monastique, avec la plénitude de ses grâces, ne pouvait exister qu'en Orient, loin de tout contact humain, entre un ciel et une terre également inhospitaliers. Alors, chassés par le découragement, ils désertaient des cellules sans poésie ni miracles, partaient pour l'Orient ou rentraient dans le monde. Jérôme, retiré en Dalmatie, comme nous l'avons dit, ne vécut pas longtemps en bonne intelligence avec son évêque, qu'il proclame un homme ignare, brutal, méchant, incapable de sa charge et digne seulement du peuple qu'il gouvernait[2]. Cet homme si rudement peint se nommait Lupicinus. On ne sait de quelles vexations, de quelles calomnies Jérôme fut l'objet, mais il paraît que l'évêque souleva contre lui des populations gros-

1. Puritate morum maculam servitutis abluerat. Hieron., *Ep.* 1, p. 2.
2. Accessit huic patellæ (juxta tritum populi sermone proverbium) dignum operculum, Lupicinus sacerdos. Hieron., *Ep.*, 7, p. 14.

sières et violentes aux yeux de qui une nouveauté était un crime. Pour échapper à ce « pilote inepte d'un navire fracassé [1], » — ce sont les paroles qu'il emploie dans sa colère, — Jérôme s'enfuit avec son frère Paulinien au fond d'une campagne. Faisant allusion à cette première retraite, il écrivait plus tard dans une circonstance semblable : « Nous sommes venus en fugitifs demander aux champs la paix que notre patrie nous refuse. Nous ne voulons rien avoir à démêler avec personne, et nous croyons que, s'il faut déférer aux évêques, quand ils enseignent la véritable foi, les respecter, les honorer comme des pères, nous ne sommes pas tenus de trembler sous eux comme sous des maîtres [2]. »

La paix lui manqua là comme ailleurs. Soit que l'*hydre* [3] (comme il appelait Lupicinus) l'y poursuivît encore, soit qu'il se dégoûtât finalement d'un travail intérieur sans résultat, il dit adieu à son frère, et partit brusquement pour Aquilée dans le dessein de revoir quelques amis et de gagner ensuite la Syrie ou l'Égypte. Il y trouva plusieurs de ses compagnons dans la même inquiétude d'esprit, dans la même disposition d'âme; il n'eut pas de peine à les convaincre par ses discours,

1. Perforatam navem debilis gubernator regit..... Hieron., *Ep.* 7, p. 14.

2. Idcirco enim et nos patrias nostras dimisimus, ut quieti absque ullis simultatibus in agris et in solitudine viveremus : ut pontifices Christi (qui tamen rectam fidem prædicant), non dominorum metu, sed patrum honore veneremur; ut deferamus episcopis ut episcopis... Non sumus tam inflati cordis, ut ignoremus quid debeatur sacerdotibus Christi. Patres se sciant esse non dominos. Hieron., *Ep.* 39, p. 339.

3. Excetra. Hieron., *Ep.* 6, p. 12.

et ils projetèrent de partir ensemble pour l'Orient. Innocentius et Nicias adoptèrent même cette idée avec ardeur, le pacifique Héliodore n'y consentit que par curiosité ou par affection pour son ami, et Hylas ne voulut point se séparer du maître qu'il s'était donné.

Sur ces entrefaites arriva dans Aquilée un prêtre d'Antioche qui était venu en Italie, au nom d'une partie des catholiques syriens, pour expliquer aux évêques occidentaux la situation de son Église, et qui retournait dans sa patrie après avoir rempli cette mission. Évagrius (c'était son nom), homme instruit et de rang distingué, confirma les jeunes Aquiléens dans leur projet[1], s'offrant à leur servir de guide pendant le voyage, et d'introducteur plus tard près de ses compatriotes catholiques. Ils s'embarquèrent tous avec lui, sauf Jérôme, qui préféra suivre la route de terre. Tandis qu'ils cinglaient d'Aquilée vers le cap Ténare et les Cyclades, il se dirigea sur Constantinople par la vallée du Danube et la Thrace, emportant avec lui un trésor qui ne le quitta jamais, cette bibliothèque qu'il s'était formée à Rome, et qui était en grande partie l'œuvre de sa main. Dans ce voyage, il visita au delà du Bosphore le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie, où il nous raconte qu'il faillit mourir de chaud[2]. A Césarée en Cappadoce, il retrouva Évagre, qui avait été chargé par son Église d'une

1. Hieron., *Ep.* 1, p. 2, 3 et passim.

2. Tandem in incerto peregrinationis erranti, quum me Thracia, Pontus, atque Bithynia, totumque Galatiæ et Cappadociæ iter, et fervido Cilicum terra fregisset æstu, Syria mihi, velut fidissimus naufrago portus, occurrit. Hieron., *Ep.* 1, p. 2.

autre mission près de l'évêque de cette ville, Basile[1], que la postérité a justement surnommé le Grand. Ils partirent ensemble, et, franchissant les pentes du mont Amanus, Jérôme rejoignit ses amis dans Antioche, à la fin de l'année 373.

II.

En se faisant l'introducteur des quatre Occidentaux dans la ville d'Antioche, Évagre les jetait au milieu d'un schisme qui ne troublait pas seulement cette ville et les Églises de Syrie, mais menaçait de s'étendre sur tout l'Orient. Voici quelle en était l'origine. L'Église d'Antioche, toujours en guerre intestine, avait subi l'une après l'autre toutes les hiérarchies ecclésiastiques, suivant la force des partis et le caprice des empereurs : arienne ou semi-arienne sous Constance, elle était redevenue catholique par la grâce de Julien, qui, durant son court passage à l'empire, s'empressa de lui rendre ses évêques proscrits, afin de la diviser davantage[2]. Tout était querelle et faction dans cette turbulente cité, dont l'auteur du *Misopogon* nous a tracé une si âcre et si vivante peinture[3]. Or, du temps de Constance, il

1. Basil., *Ep.* 78, p. 51; *Ep.* 341, p. 335.
2. *Cod. Theod.*, leg. XVI, *de Episc. et Cler.* — Baron, ann. 361, 15. — Ut omnium benevolentiam sibi conciliaret (Julianus), episcopos qui a Constantio Ecclesiis suis pulsi fuerant, ad suas sedes redire jussit. Qua lege promulgata, divinus Meletius Antiochiam reversus est. Theodoret., *Hist.*, III, 4.
3. Juliani Imperatoris *Opera*. Ed. Lips. in-f°. 1696.

était arrivé que, dans un rare moment de rapprochement et de calme, ariens et catholiques, ou du moins la majorité des deux communions, s'étaient entendus pour le choix d'un évêque : on était allé chercher à Bérée un homme qui, dans ce siége, et auparavant dans celui de Sébaste en Arménie, avait donné la preuve d'un esprit équitable et conciliant. Il se nommait Mélétius, et les historiens nous disent qu'il prêchait surtout aux fidèles la doctrine morale, qui ne diffère point entre le catholique et l'arien[1], mais que, lorsqu'il fallait se prononcer sur le dogme, il n'hésitait point à se proclamer hautement consubstantialiste. L'empereur Constance, qui ne l'était pas, profita d'un de ses aveux pour l'exiler, et Mélétius joignit à la gloire de la tolérance les honneurs du martyre. Pendant l'exil du pasteur légitime, deux évêques intrus mirent la main sur le troupeau, qu'ils se disputèrent. Un arien, Euzoïus, fut installé officiellement par ordre de Constance, tandis qu'un légat du pape de Rome, Lucifer de Cagliari, assisté de deux autres prélats occidentaux, ordonnait évêque catholique un prêtre nommé Paulin[2], ordination contraire aux canons, puisque l'évêché d'Antioche n'était pas vacant, et que d'ailleurs la règle ecclésiastique ne voulait pas qu'un évêque étranger[3] pût en instituer un autre sans le con-

1. Hic initio quidem, de dogmatibus fidei disserere supersedit, solamque morum doctrinam auditoribus suis tradebat... Deinde vero Nicænam illis fidem exponens, consubstantialem doctrinam asserere cœpit. Socr., II, 44.

2. Socr., *Hist. Eccles.*, II, 44. — Sozom., *Hist. Eccles.*, IV, 28.

3. Socr., *Hist. Eccles.*, III, 6.

cours des évêques comprovinciaux. Son exil fini, Mélétius vint reprendre l'administration de l'Église dont il ne s'était séparé que malgré lui.

En stricte équité, le devoir de Paulin était de se démettre, Mélétius étant catholique comme lui, et de plus ayant souffert pour la foi, ce que Paulin n'avait pas fait; mais il en jugea autrement, et les Occidentaux, dont il était l'œuvre, approuvèrent sa persistance. « Mélétius, disaient-ils, élu par une réunion d'ariens et de catholiques, n'avait jamais pu être qu'un évêque arien[1], l'immixtion des hérétiques viciant radicalement le caractère de l'élection. Paulin, élu par les seuls catholiques, n'avait donc rien entrepris contre personne, et avec juste raison ne reconnaissait d'autre évêque catholique que lui-même[2]. » Des faits nombreux, ratifiés par l'Église, démentaient ce raisonnement; toutefois ceux des catholiques d'Antioche qui prétendaient à la pureté s'y rallièrent, et Paulin conserva un petit troupeau consubstantialiste à côté de Mélétius. L'Église de Paulin se cantonna dans la ville, celle de Mélétius s'étendit de la ville à toute la campagne et aux évêchés de la province qui ne voulurent communiquer qu'avec lui[3]. Privé de l'appui des évêques syriens, Paulin se mit sous la protection de l'Église de Rome, de qui il tenait ses pouvoirs par les mains d'un légat, de sorte que les catholiques d'Antioche eurent deux

1. Quod Meletius Arianorum suffragio ordinatus fuisset... Socr., II, 44.
2. Socr., *Hist. Eccles.*, III, 9 et passim.
3. Theodoret., *Hist. Eccles.*, IV, 21. — Tillem., *Mém. Eccles.*, t. VIII, p. 365.

évêques, l'un reconnu par l'Occident et repoussé par l'Orient, l'autre légitime en Orient et schismatique en Occident. Cependant plus d'un évêque occidental, alarmé d'un tel état de choses, hésitait à suivre l'Église de Rome dans le défilé périlleux où elle s'engageait de plus en plus ; on le savait à Antioche, et c'était afin de donner des explications et de lever ces scrupules inquiétants qu'Évagre avait fait le voyage d'Italie.

Prêtre de l'Église séparée et ami intime de Paulin, il sut, dans ses conversations avec les évêques italiens, exposer les choses sous la couleur la plus favorable et les faire accepter de tout le monde. Ainsi, personnage important du clergé paulinien et le premier après l'évêque, qui était fort vieux, il entrevoyait, à son insu peut-être, le moment prochain où, grâce à la protection de l'Église romaine, la succession épiscopale s'ouvrirait pour lui. Cette ambition de sa part ne présentait rien de trop étrange, car sa famille comptait parmi les plus notables et les plus riches de la province. Son père Pompéianus était fils d'un général frank qui, après avoir servi glorieusement sous Aurélien, avait reçu de cet empereur la concession de domaines considérables sur le territoire d'Antioche : agrégé à la bourgeoisie de la cité, le général barbare y avait pris femme, et son nom germanique s'était transformé en celui de Pompéianus, resté comme appellation patronymique à ses descendants [1].

1. Hieron., *Vit. Malch.*, p. 91. — Senior Evagrius filius Pompeiani Antiochensis. Basil., *Ep.* 8, p. 14.

Jérôme et ses compagnons se trouvèrent donc, à leur arrivée en Orient, enrôlés de fait dans une Église que les Orientaux regardaient comme schismatique. Il fut ébloui tout d'abord par ce foyer de lumières chrétiennes que renfermait alors cette moitié de la chrétienté et près duquel l'autre ne semblait que ténèbres. Les deux Apollinaris de Laodicée dominaient alors en Syrie par l'éclat du mérite uni au courage : le père avait été grammairien et poëte, et le fils, de rhéteur éloquent était devenu évêque. Quand fut rendu le décret de Julien qui interdisait aux professeurs chrétiens l'enseignement des lettres profanes [1], afin que la pureté de leur foi, osait-on bien dire, restât à l'abri de tout péril, Apollinaris le père mit une partie de l'Ancien Testament en centon homérique, et, grâce à ce subterfuge hardi, il offrit à la jeunesse chrétienne la substance du poëte des poëtes, en dépit d'une loi abominable qu'avait pu seule inspirer et dicter la haine clairvoyante d'un apostat [2]. Apollinaris le fils, de son côté, consacra sa vaste science, tour à tour subtile et profonde, à l'exégèse évangélique, et tout l'Orient voulut entendre ses brillants mais hardis commentaires sur l'essence des mystères chrétiens. Jérôme, qui se fit son élève, l'admira sans embrasser des doctrines qui lui parurent

1. Vetuit ne Christiani gentilium disciplinis instruerentur. Sozom., v, 17. Julien avait l'habitude de dire : « Nostri sunt sermones, nostrum que græcari, quippe qui Deos colimus. » Greg. Nazian., *Orat. in Julian.*

2. Ad exemplar poematis Homeri veterem Hebræorum historiam carmine heroïco conscripsit... Comœdias quoque composuit, fabulis Menandri similes, itemque tragœdias Euripidis, et lyricos versus Pindari imitatione adumbravit... argumentis e sanctis litteris depromptis. Sozom, v, 18.

douteuses, et conduisirent en effet le savant maître à l'hérésie; mais il puisa du moins à son enseignement le goût de l'interprétation symbolique, si bien adaptée à sa vive imagination [1].

Dans l'enivrement de ces nouveautés, Jérôme semblait avoir oublié le but de son voyage, lorsqu'un incident l'y ramena. Évagre l'ayant un jour conduit à trente milles d'Antioche, au bourg de Maronie, dont il était propriétaire, ils visitèrent ensemble un vieillard nommé Malchus, qui vivait près de là, absolument seul, dans un endroit tout à fait sauvage [2]. Enlevé autrefois par une bande d'Arabes scénites avec un convoi de marchands de la vallée de l'Oronte, il avait été entraîné au fond d'un désert et condamné par les brigands, ses maîtres, à la garde de leurs troupeaux [3]. Perdu dans des solitudes sans fin, et désespérant de revoir jamais sa patrie, il appelait la mort à grands cris, quand une femme, sa compagne de captivité [4], lui parla de Dieu et fit rentrer le calme dans son âme. Il l'écouta et l'aima : tous deux vécurent l'un près de l'autre quelque temps comme des solitaires chrétiens, et parvinrent à se sauver ensemble. La femme entra dans un couvent de vierges [5], et Malchus, revenu en Syrie, ne voulut

1. Hieron., *Ep.* 41, p. 342 et passim.

2. Maronia, triginta ferme millibus ab Antiochia, haud grandis ad Orientem viculus... ad Papæ Evagri possessionem devolutus,... Hieron., *Vit. Malch.*, p. 91.

3. Erant in comitatu viri feminæ, senes, juvenes, parvuli, numero circiter septuaginta. Hieron., *Vit. Malch.*, p. 92.

4. Conserva mea aliquando captiva. Hieron., *ibid.*

5. Hanc trado virginibus, diligens eam ut sororem, non tamen ei me credens ut sorori. Hieron., *Vit. Malch.*, p. 96.

plus connaître d'autre existence que celle qu'il avait si longtemps menée au milieu des tentes des Scénites : il achevait alors ses derniers jours dans un lieu qui lui en retraçait le souvenir.

Les paroles de cet homme simple avaient quelque chose de persuasif qui allait droit au cœur; on y respirait comme un souffle de ces campagnes embrasées dont il peignait les ravissements; elles laissèrent Jérôme profondément troublé. Rejetant loin de lui les études et les livres comme des amusements qui n'importaient point au salut, il résolut de partir immédiatement pour Chalcide. Évagre connaissait l'abbé d'un des grands monastères qui peuplaient la première zone de ce désert, il offrit de lui recommander les nouveaux hôtes, mais Héliodore ne voulut point être du nombre. Prétextant ses devoirs envers sa famille et les soins que réclamait le fils de sa sœur, il signifia sa résolution de retourner en Italie [1]. Jérôme insistait; il versa bien des larmes, nous dit-il, car cette séparation lui était cruelle : Héliodore fut inflexible. Nicias aussi s'excusa, et la troupe, réduite à Jérôme, Hylas et Innocentius, se mit en route pour Chalcide.

Le désert qui tenait son nom de cette petite et pauvre métropole confinait vers le midi aux terres des Arabes scénites, appelés déjà Sarrasins [2], et s'étendait à l'est, à travers des sables stériles, dans une profondeur inconnue. Voué à d'insupportables chaleurs

1. Hieron., *Ep.*, 35, p. 269.
2. Sarraceni, incertis sedibus vagantes... equorum camelorumque sessores Ismaëlitæ... Hieron., *Vit. Malch.*, p. 92.

pendant presque toute l'année, entre un soleil sans nuages et une terre qui en réverbérait les rayons, ce pays avait cela de particulier, qu'il se refroidissait tout à coup lorsque la neige recouvrait les hautes cimes du Liban et de l'Anti-Liban, de sorte qu'on y éprouvait successivement et sans transition les souffrances extrêmes de l'été et le froid glacial de l'hiver. C'est là que la dévotion chrétienne attirait tout ce qu'il y avait d'âmes fatiguées et d'esprits inquiets dans les provinces de Syrie, d'Arabie, de Mésopotamie et dans une partie de l'Asie Mineure.

Le désert se partageait en trois zones topographiques correspondant à trois conditions différentes dans l'état de moine, comme on le pratiquait en Syrie [1]. La première, située sur la limite de la Syrie habitable, l'était aussi jusqu'à un certain degré : elle avait des arbres, rares pourtant, des eaux, et un sol que la sueur humaine pouvait féconder. Dans cette zone étaient construits de grands monastères disposés pour la vie commune ; là se trouvaient rassemblés par troupes de plusieurs milliers les cénobites proprement dits [2], qui cultivaient la terre pour la nourriture du couvent, tournaient la meule pour écraser le blé, arrosaient le jardin ou fabriquaient des paniers, des nattes, du papier, de la toile, que venaient acheter les marchands de Chalcide ou d'Apamée ; c'est là que se

1. Tria sunt monachorum genera. Hieron., *Ep.* 18, p. 45. — Ephrem, *Parœnes,* 47, p. 434. — Cf. Fleury, *Hist. Eccles.*, IV, 16.

2. *Cœnobitæ* quos *in commune viventes* possumus appellare. Hieron., *Ep.* 18, p. 45.

trouvaient les églises et un service ecclésiastique régulier. La seconde zone était celle des reclus, qui habitaient des cellules isolées, quelquefois à deux ou trois, la plupart du temps seuls, et vivaient libres de toute règle, livrés à l'indépendance absolue de l'inspiration [1]. Plus avancée vers l'est et moins arrosée, cette partie du désert offrait à ses habitants des labeurs plus rudes et une solitude plus austère. En poussant encore vers l'est, on entrait dans la dernière zone, formée de sables nus et de montagnes pelées, demeure torride des bêtes féroces et des serpents, où les cavernes et le bord des sources étaient infestés de scorpions [2]. C'était la région des anachorètes ou ermites dispersés et séquestrés de tout contact humain [3] : c'était aussi celle des austérités prodigieuses et des grandes hallucinations. Malheur à qui s'y hasardait sans une force d'âme et de corps à toute épreuve! Parmi ses habitants, les uns passaient jusqu'à trente années dans une cellule sans en franchir le seuil, sans voir une créature humaine et sans parler; d'autres se faisaient des demeures au fond de citernes desséchées d'où ils ne pouvaient plus sortir, et où on leur jetait de temps en temps quelques

1. Hi bini vel terni, nec multo plures simul habitant, suo arbitratu ac ditione viventes; et de eo quod laboraverint in medium partes conferunt, ut habeant alimenta communia. Hieron., *Ep.* 18, p. 43. — Ipsi partim antris solitariis et ad terram stratis rudibusque cubilibus delectantur, a domibus abhorrent. Gregor. Naz., *ad Hellen.*

2. Scorpionum, tantum socius et ferarum. Hieron., *Ep.* 18, p. 30.

3. Anachoretæ qui soli habitant per deserta; et ab eo quod procul ab hominibus recesserint nuncupantur. Hieron., *Ep.* 18, p. 43. — Alii, ferarum ritu, parvis angustisque domiciliis inclusi, nec mortalis quidem cujusquam vultum inspiciunt... Greg. Naz., *ad Hellen.*

figues et du pain d'orge; d'autres enfin, privés de toute assistance et de tout voisinage, erraient sur les montagnes, sans gîte ni nourriture, à la merci du hasard [1]. On les nommait les *paissants* [2], par assimilation aux animaux sauvages, qui vont chercher l'herbe où elle croît: c'étaient les enfants perdus du désert. Un père de l'église syrienne recommandait aux cénobites d'écarter avec soin toute tentation de ce genre, et de ne se point exposer témérairement « à l'horreur du désert, aux dangers de la faim, aux bêtes, aux démons, à leurs propres inquiétudes enfin, » qui n'étaient pas le moindre péril de l'isolement absolu [3]. Ces sages conseils n'arrêtaient pas toujours des imaginations aventureuses, exaltées par les abstinences, et avides de savourer jusqu'à la lie ce que la solitude offrait de plus émouvant et l'abandon de plus amer.

Et qu'on ne croie pas qu'en dehors de ces étranges défis à la nature, la vie monastique fût réprouvée en Orient par les hommes calmes et sensés. Loin de là : on y voyait un moyen de retremper les forces de l'âme,

1. Hieron., *in Pelag.*, l. I, passim. — In scopulis, et rupibus, in profundis ac reconditis cavernis, mediisque pluviis... Alii hibernis nivibus impetiti, quadraginta dies totidemque noctes, velut arbores quædam, perstant, corde e terra migrantes. Greg. Naz., *de Calam. anim. suæ*. ap. Baron, ann. 363, 111.

2. Βοσκοῦντες, *pascentes*. Ephrem., *Parænes*, 24.

3. Ephrem., *Parænes*, 24. — Saint Grégoire de Nazianze blâme aussi l'imprudence des trop grandes austérités. Il compare ces ascètes excessifs à des chevaux échappés. « At, o Christe, animis illis propitius esto, piis quidem fateor, cæterum non satis consultis ac circumspectis, perindeque affectis, ut equi illi in decursionibus militaribus, qui pernicitate pedum freti, extra curriculum feruntur, nec fræno ullo coerceri possunt. » Greg. Naz., *ad Hellen.*, ap. Baron., ann. 363, 110.

et les plus grands évêques en usèrent à leur profit comme d'un remède salutaire. Il n'y eut pas jusqu'aux païens qui n'approuvassent dans le monachisme le principe de renoncement à soi-même enseigné par leurs sectes philosophiques le plus en crédit : Libanius, l'ami de Julien, a fait l'apologie des moines [1]. Au reste, un des noms appliqués à la profession monastique en Orient était celui de *philosophie*, que l'austérité chrétienne acceptait avec orgueil, et je citerai à ce propos le témoignage d'un contemporain, qui a souvent porté dans l'appréciation des choses religieuses un louable esprit d'indépendance et de justice, l'historien ecclésiastique Sozomène. « Une des choses les plus utiles que Dieu ait transmises aux hommes, nous dit-il, est la philosophie de ceux qu'on appelle moines [2]. Elle méprise comme chose superflue, et consumant un temps qu'on peut mieux employer, les connaissances acquises aux écoles et les arguties de la dialectique. Pour elle, la meilleure étude est celle de bien vivre. Elle enseigne donc par une science simple et naturelle ce qui peut combattre et déraciner le mal moral, ne trouvant pas qu'il y ait un milieu possible entre le vice et la vertu. Forte contre les tumultueuses agitations de la pensée, elle ne sait pas céder à la nécessité et ne succombe point aux infirmités du corps ; par la contemplation continue de l'éternel auteur des choses, elle fortifie l'âme à la source de l'essence divine [3].

1. Liban., *Ep. ap. Basil.*, *Ep.* 123. — Baron., ad ann. 362, 54.

2. Res enim omnium utilissima a Deo ad homines transmissa hujusmodi (monasticæ vitæ) philosophia. Sozom., I, 12.

3. Eadem perturbationibus animi fortiter resistens, nec naturæ cedit

Supérieure aux événements du dehors, elle domine pour ainsi dire le monde extérieur ; l'injure ne l'atteint pas, et elle se glorifie de la souffrance. Patience, mansuétude, frugalité, voilà les degrés par lesquels elle élève l'homme vers Dieu, autant qu'il est permis d'en approcher. Les deux princes de cette suprême philosophie, si l'on en croit la tradition, ont été les prophètes Élie et Jean-Baptiste [1] ; mais le pythagoricien Philon nous rapporte que de son temps une foule d'Hébreux de distinction se livraient à la pratique de cette sorte de sagesse dans un certain lieu situé au-dessus du lac Maréotide [2]. Leurs demeures, leur nourriture, leur discipline, telles qu'il nous les dépeint, ressemblent à celles des moines d'Égypte aujourd'hui même. Il y avait aussi des femmes qui s'abstenaient du mariage et vivaient en communauté [3].» Philon semble attribuer par là l'institution monastique à des sectaires juifs, et c'est l'opinion de Josèphe. D'autres auteurs lui donnent une autre cause : ils la font naître des persécutions païennes, quand les chrétiens, obligés de fuir sur les montagnes, dans les déserts et les bois, s'habituèrent

necessitati, nec corporis infirmitati succumbit; sed divinæ mentis robur possidens..... Sozom., l. c.

1. Hujus excellentis philosophiæ princeps fuit, ut quidam memorant, Helias propheta et Baptista Johannes. Sozom., I, 12.

2. Verum pythagoricus Philo, sua ætate Hebræorum præstantissimos undique collectos in locum quemdam supra Mareotem lacum in colle situm philosophatos esse scribit. Sozom., I, 12. — Tales Philo, Platonici sermonis imitator : tales Josephus, græcus Livius..... Essenos fuisse refert. Hieron., *Ep.* 18, p. 46.

3. Mulieres porro cum illis degere, provectas ætate virgines, quæ amore philosophiæ a nuptiis sua sponte abstinuerint. Sozom., I, 12.

peu à peu à la vie solitaire, qui fut régularisée par la suite [1].

Quelle que fût l'origine de la philosophie monacale, les trois Occidentaux, devenus hôtes de l'un des couvents de Chalcide, n'étaient guère préparés à la vie qu'elle imposait : la reclusion, le jeûne et le travail manuel sous un climat dévorant. Jérôme, déjà malade, s'y affaiblit graduellement. En proie à un abattement de corps et à une langueur d'esprit qui ne le quittaient pas, il était, dit-il, en danger de s'éteindre, et ne se souvenait presque plus de lui-même. Un coup soudain lui enleva Innocentius, emporté par une fièvre violente. Il perdait en lui, suivant ce mot touchant d'une de ses lettres, « un de ses yeux et le frère de son âme [2]. » La plaie de son cœur n'était pas encore fermée quand la mort d'Hylas la rouvrit [3]. Jérôme restait seul, presque aussi mort que les deux amis à qui ses mains venaient de donner la sépulture.

Ces pertes et le sentiment de sa solitude absolue semblèrent imprimer une secousse à son corps comme à son âme; les forces lui revinrent en apparence, mais un mal caché le minait. Pour être plus seul encore et se nourrir à loisir de sa tristesse, il quitta le couvent et courut s'enfoncer dans la partie inhabitée du désert. L'idée de l'enfer le poursuivait; il s'ima-

1. Nam quoniam fugientes christiani in montibus et solitudinibus ac silvis commorabantur, huic vivendi rationi paulatim assueverunt. Sozom., ub. sup.

2. Ex duobus oculis unum perdidi; Innocentium enim partem animæ meæ repentinus febrium ardor abstraxit. Hieron., *Ep.* 1, p. 2.

3. Necdum obductam recidit cicatricem. Hieron., loc. laud.

ginait que Dieu avait frappé ses compagnons pour le punir et le rendre au repentir de ses crimes. Ce fut le prologue d'un drame intérieur dont il nous a raconté les effrayantes péripéties, et qui conduisit presque à la démence ce grand et sublime esprit. Il faut l'entendre exposer lui-même, dans des pages éternellement belles, des émotions qu'une imagination comme la sienne pouvait seule ressentir et qu'un talent comme le sien était seul capable d'exprimer.

« Retiré dans cette vaste solitude, toute brûlée des ardeurs du soleil, je me tenais à part des hommes, nous dit-il, parce que mon âme était remplie d'amertume. Le sac dont j'étais couvert avait rendu mon corps si hideux qu'il faisait horreur aux autres, et ma peau devint si noire qu'on m'eût pris pour un Éthiopien [1]. Je passais des journées entières à verser des larmes, à jeter des soupirs, et quand, malgré moi, j'étais forcé de céder au sommeil qui m'accablait, je laissais tomber sur la terre nue un corps tellement décharné qu'à peine les os se tenaient les uns aux autres [2]. »

Dans son exaltation fébrile, il voyait se dresser devant lui, avec les souvenirs de sa jeunesse, l'image de Rome [3], de ses splendeurs, de ses voluptés eni-

1. Horrebant sacco membra deformia, et squalida cutis situm Æthiopicæ carnis obduxerat. Hieron., *Ep.* 18, p. 30.

2. Nuda humo ossa vix hærentia collidebam. Hieron., *Ibid.*

3. O quoties ego ipse in eremo constitutus et in illa vasta solitudine, quæ exusta solis ardoribus, horridum monachis præstat habitaculum, putabam me romanis interesse deliciis. Hieron., *Ep.* 18, p. 30. — Scorpionum tantum socius et ferarum, sæpe choris intereram puellarum. *Id.*, *ibid.*

vrantes. Vainement redoublait-il de macérations et de jeûnes pour écarter ces dangereuses obsessions : plus il les combattait plus elles le poursuivaient, comme si elles se fussent acharnées à le vaincre.

« Hélas ! s'écrie-t-il dans un morceau justement célèbre, j'avais le visage pâli par les jeûnes, et mon âme se sentait brûlée des ardeurs de la concupiscence au sein d'un corps déjà refroidi. Ma chair n'avait pas attendu la destruction de l'homme entier, elle était déjà morte, et les passions bouillonnaient encore en moi [1]. Ne sachant plus où trouver du secours, j'allais me jeter aux pieds de Jésus, je les baignais de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux, et je tâchais de dompter cette chair rebelle par des semaines entières d'abstinence. Je me souviens d'avoir souvent passé le jour et la nuit à crier en me frappant incessamment la poitrine, jusqu'à ce que le Dieu qui commande à la tempête ordonnât à mon âme de se calmer. Je n'approchais plus de ma cellule qu'avec peine, comme si elle eût connu mes pensées, et, plein de colère contre moi-même, je m'enfonçais dans le désert. Si j'apercevais quelque vallée sombre, quelque montagne abrupte, quelque rocher escarpé, c'était le lieu que je choisissais pour aller prier et en faire la prison de ce misérable corps [2].

1. Pallebant ora jejuniis, et mens desideriis æstuabat in frigido corpore, et ante hominem suum jam in carne præmortua, sola libidinum incendia bulliebant. Hieron., *Ep.* 18, p. 30.

2. Ipsam quoque cellulam meam, quasi cogitationum mearum consciam pertimescebam. Et mihimet iratus et rigidus, solus deserta penetrabam, sicubi concava vallium, aspera montium, rupium prærupta cernebam,

Dieu m'est témoin qu'après avoir ainsi répandu beaucoup de larmes, après avoir longtemps tenu les yeux élevés au ciel, je croyais me voir transporté au milieu du chœur des anges; alors, rempli de confiance et d'allégresse, je chantais au Seigneur: Nous coûrons après vous à l'odeur de vos parfums! »

Contre ces impurs fantômes, reste des égarements de la jeunesse, Jérôme invoqua une passion plus noble et chez lui plus impérieuse, l'étude : il s'imposa la tâche d'apprendre l'hébreu. Un Juif converti, devenu moine dans un des monastères voisins, s'offrit à lui servir de maître, circonstance qui le ramena vers les zones habitées du désert. Le travail qu'il entreprenait le rebuta d'abord; il ne s'y mettait qu'avec dégoût. Si la langue hébraïque le choquait par sa rudesse et l'âpreté de ses aspirations gutturales, le génie hébraïque l'offensait bien davantage encore par ses inégalités, par l'absence de cette beauté harmonieuse dont le génie grec et latin avait créé les types immortels [1]. Ces modèles étaient là, sous ses yeux, roulés dans sa chère bibliothèque [2], dont il ne s'était pas séparé même au milieu des lions et des serpents; il y courait non sans éprouver de remords, comme si la préférence qui l'en-

ibi meæ orationis locus, ibi illud miserrimæ carnis ergastulum. Hieron., *Ep.* 18, p. 30.

1. Ad quam (mentem) edomandam, cuidam fratri qui ex Hebræis crediderat, me in disciplinam dedi, ut post Quintiliani acumina, Ciceronis fluvios, gravitatemque Frontonis, et lenitatem Plinii, alphabetum discerem, et stridentia anhelantiaque verba meditarem. Hieron., *Ep.* 95, p. 774.

2. Bibliotheca, quam mihi Romæ summo studio ac labore confeceram, carere non poteram. Hieron., *Ep.* 18, p. 42.

traînait vers des livres profanes eût été un crime contre Dieu et comme une apostasie de sa foi. Ces combats intérieurs le conduisirent à une nouvelle crise non moins violente que la première, et dont il nous a fait lui-même une émouvante peinture.

« Malheureux que j'étais! nous dit-il, je jeûnais et lisais ensuite Cicéron. Après avoir souvent passé les nuits sans dormir, après avoir répandu des larmes que le souvenir de mes fautes arrachait du fond de mon cœur, je prenais Plaute dans mes mains[1]. Si quelquefois, rentrant en moi-même, je voulais lire les prophètes, leur style simple et négligé me rebutait, et parce que ma cécité m'empêchait d'apercevoir la lumière, j'accusais le soleil et non mes yeux[2]. Il me vint, vers le milieu du carême, une fièvre interne qui, trouvant mon corps tout épuisé par lé manque de repos, acheva de le consumer. Je me refroidissais peu à peu, seulement ma poitrine gardait un peu de chaleur, et on pensait déjà à m'enterrer. En ce moment, je fus tout d'un coup ravi en esprit et amené devant le tribunal du Juge. Il en sortait une si grande lumière, et tous ceux qui l'environnaient jetaient un tel éclat que, m'étant prosterné par terre, je n'osais lever les yeux vers lui. On me demanda quelle était ma profession. Je répondis que

1. Itaque miser ego lecturus Tullium, jejunabam. Post noctium crebras vigilias, post lacrymas, quas mihi præteritorum recordatio peccatorum ex imis visceribus eruebat, Plautus sumebatur in manus. Hier., *Ep.* 18, p. 42.

2. Si quando in memet reversus, Prophetas legere cœpissem, sermo horrebat incultus, et quia lumen cæcis oculis non videbam, non oculorum putabam culpam esse, sed solis. Hieron., ub. sup.

j'étais chrétien. « Tu mens, me dit le Juge, tu es cicéronien et non pas chrétien, car où est ton trésor, là est ton cœur[1]. »

« Ces paroles me fermèrent la bouche. Il ordonna qu'on me fouettât ; mais ce châtiment m'était encore moins sensible qu'un vif remords de ma conscience. Je disais en moi-même ce verset du psaume : « Qui vous rendra gloire dans l'enfer ? » Je m'écriai enfin en pleurant : « Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi ! » On n'entendait que cette parole au milieu du bruit des coups[2]. Enfin ceux qui étaient présents, se jetant aux pieds du Juge, le prièrent de pardonner à ma jeunesse et de me donner le temps de faire pénitence, pour me punir ensuite sévèrement, s'il m'arrivait encore de lire des livres païens. Moi, pour me tirer de l'extrémité où je me trouvais réduit, je lui fis serment, et lui dis en le conjurant par son saint nom : « Seigneur, si je garde dorénavant et si je lis jamais des livres profanes, je veux qu'on me traite comme si je vous avais renoncé. » Sur ce serment, on me laissa partir, et je revins au monde. On fut surpris de me voir rouvrir les yeux ; mais ils étaient baignés d'une si grande abondance de larmes, la douleur dont je paraissais pénétré était si poignante, que les plus incrédules durent ajouter foi à ma vision[3]. »

1. Interrogatus de conditione, christianum me esse respondi : et ille qui præsidebat : « Mentiris, ait, ciceronianus es, non christianus, ub enim thesaurus tuus, ibi et cor tuum. » Hieron., *Ep.* 18, p. 43.

2. Hæc vox inter flagella resonabat. Hieron., l. c.

3. In hæc sacramenti verba dimissus, revertor ad superos, et miranti-

Était-ce vision? était-ce rêve? Jérôme, dont la puissante imagination savait donner un corps aux plus vagues illusions de la pensée, se le demanda plus d'une fois, et heureusement pour sa gloire et pour celle du christianisme occidental il finit par n'y voir qu'un rêve; mais l'envie resta plus crédule que lui. A mesure que sa renommée s'étendit, que son talent, nourri des fortes études profanes et qui en portait le cachet, s'éleva et domina tous les autres, la tourbe des esprits médiocres et jaloux cria plus fort au parjure, et vint lui opposer impudemment à lui-même son rêve comme une vision[1].

III.

L'esprit de Jérôme se rasséréna peu à peu : il s'arrangea une vie d'études entremêlée de pratiques d'ascétisme; il vit plus fréquemment Évagre, qui lui apportait des livres et lui procura des scribes pour en prendre copie sous ses yeux; lui-même enfin se mit à compiler des matériaux pour plusieurs ouvrages qu'il rédigea plus tard. Quelques religieux occidentaux, conduits à Chalcide par une vocation semblable à la sienne, et chez qui le goût des lettres n'était pas éteint, se réunissaient à lui de temps à autre pour lire et pour

bus cunctis oculos aperio, tanto lacrymarum imbre perfusos, ut etiam incredulis fidem facerem ex dolore. Hieron., *Ep.* 18, p. 43.

1. Audistis, quam novum, quam honorificum juramenti sui exposuerit genus, residente in tribunalibus Judice Christo, assistentibus angelis.... Revelatio... perjuria.... Ruf. *in Hieron.*, II, p. 414.

conversser. On aime à se figurer, sur cette limite de la terre habitable, cette petite académie de moines, dont les jardins étaient le désert, agitant en face d'une cellule les plus graves questions de la destinée humaine. Ce fut pour Jérôme une époque de douce quiétude qu'il regretta souvent au milieu des traverses de sa vie. Cependant il lui manquait un ami, un ami vrai, un frère dans lequel il pût verser avec assurance toutes les émotions de son cœur, car Évagre[1], attentif d'ailleurs à tous ses besoins, n'était point cela pour lui. Il songea d'abord à Rufin. Ce compagnon de sa jeunesse, après s'être fait ordonner prêtre dans Aquilée, était parti pour l'Égypte, où il avait rencontré Mélanie, en compagnie de laquelle il avait visité les solitudes de Nitrie et de Thèbes[2], et on attendait incessamment leur arrivée à Jérusalem. Voilà ce que Jérôme apprit d'un de ces prêtres qui circulaient d'église en église et de monastère en monastère, colportant les nouvelles et les lettres. Il écrivit donc à Rufin pour le supplier de venir à Chalcide visiter un ami qui ne l'avait point oublié[3]; ne recevant point de réponse, il écrivit de nouveau par l'intermédiaire du gouverneur de la province, mais sans plus de résultat[4].

1. Hieron., *Ep.* 1, p. 3.

2. Plenum veritatis pondus erupit : Rufinum Nitriæ esse et ad beatum perrexisse Macarium. Hieron., *Ep.* 1, p. 2.

3. Hieron., *Ibid.*

4. Il se nommait Florentius. — Quia frater Rufinus qui cum sancta Melania ab Ægypto Hierosolymam venisse narratur, individua mihi germanitatis caritate connexus est, quæso ut epistolam meam huic epistolæ tuæ copulatam, ei reddere non graveris. Hieron., *Ep.* 2, p. 4.

Sa pensée alors se tourna vers le pacifique et timide Héliodore, qui l'avait si prudemment quitté au moment d'affronter le désert : il espéra le gagner cette fois par une peinture irrésistible des dangers du siècle et des ravissements de cette solitude qu'il avait eu le malheur de fuir. Recueillant toutes ses réminiscences classiques, il composa d'un style très-travaillé une épître exhortatoire dont l'effet trompa et dépassa tout à la fois son attente, car Héliodore ne vint pas, mais tout le monde dans les cercles chrétiens sut l'épître par cœur. Fabiola la récitait devant Jérôme lui-même, quinze ans après, à l'ermitage de Bethléem. On voudrait, dans cette déclamation trop empreinte des procédés de l'école, distinguer aujourd'hui les passages qui excitèrent la dévotion des contemporains et l'enthousiasme des pieuses patriciennes de l'Aventin : on n'y trouve guère qu'une amplification outrée sur le principe fondamental de la théorie monastique, à savoir qu'il faut briser tous les liens naturels ou sociaux pour être à Jésus-Christ. C'est la doctrine que Mélanie avait mise hardiment en pratique, et l'on peut croire qu'elle n'était pas sans succès dans les familles mixtes, comme beaucoup de familles romaines, où le contraste des croyances religieuses entretenait des dissensions et de sourdes révoltes. Une école qui voulait changer de fond en comble les mœurs chrétiennes ne reculait pas non plus devant les sophismes : toutefois elle put s'apercevoir que l'exagération nuisait à son but, et la société fut en droit de reprocher aux nouveaux docteurs qu'ils voulaient remplacer un mal par un autre.

« Soldat efféminé, disait-il à Héliodore par allusion à son premier état, que fais-tu sous le toit paternel? Où est le rempart, où est le fossé et l'hivernage sous la tente de peau? Tu te reposes, et la trompette divine a déjà retenti. Le grand Empereur arrive sur les nuées, il vient combattre le monde ; un glaive à deux tranchants sort de sa bouche : il court, il bouleverse, il détruit [1]. Et toi, tu ne quitterais pas ton lit pour la bataille, l'ombre où tu te tiens pour le soleil! Lève-toi! le courage te rendra la force...

« Rappelle-toi le jour où tu t'enrôlas dans la milice du Christ. Enseveli avec le Sauveur sous le vêtement blanc du baptême, tu juras de le servir, de lui tout sacrifier, jusqu'à ton père et ta mère : tu l'as promis! Verrais-tu ton père étendu à la porte sur le seuil pour t'empêcher de passer, passe sans verser une larme; passe, tu es soldat, ton drapeau est là-bas : c'est la croix [2]. Songe qu'être cruel pour les siens au nom du ciel, c'est être vraiment pieux, c'est sauver avec soi ceux qu'on aime. Lorsqu'un jour, le front couronné de l'immortel laurier, tu entreras, vainqueur des obstacles, dans la Jérusalem céleste, ta vraie patrie, devenu citoyen d'en haut avec Paul, tu obtiendras aussi pour ta famille le droit de cité, oh ! alors, souviens-toi de moi : rappelle-toi la voix qui t'a excité à vaincre!

1. Quid facis in paterna domo, delicate miles? ubi vallum? ubi fossa ubi hiems acta sub pellibus? Ecce de cœlo et tuba canit; ecce cum nubibus debellaturus orbem, Imperator armatus egreditur. Hieron., *Ep.* 5, p. 9.

2. Licet parvulus ex collo pendeat nepos; licet sparso crine et scissis vestibus ubera mater ostendat : licet in limine pater jaceat, per calcatum derge patrem... Hieron., *Ep.* 5, p. 7.

« Ah! je sais bien que des entraves puissantes te retiennent, et que tu les opposes à mes exhortations. Je ne suis pas insensible, crois-le bien : je n'ai point été engendré par les roches du Caucase, et le lait que j'ai sucé n'est pas celui des tigresses d'Hyrcanie. J'ai connu comme toi les épreuves, les séparations, les déchirements de l'âme [1]. Je vois d'ici ta sœur, qui est veuve, se suspendre à ton cou, te retenir par ses embrassements, te défendre de partir. Non loin de là se tiennent les esclaves qui t'ont vu naître et grandir; ils te crient : « A quel maître allez-vous nous laisser? » Puis c'est ta nourrice cassée de vieillesse, ton précepteur qui eut pour toi des soins de père; ils te remontrent que quelques jours à peine leur restent à vivre : « que ne les laisses-tu mourir d'abord? » Ta mère aussi vient opposer à ton départ une sainte barrière, sa face ridée par les ans et cette poitrine aujourd'hui desséchée où tu puisas la vie; elle fredonne peut-être pour t'arrêter ces mêmes chants dont le murmure t'endormait dans ton berceau [2]... Ami, bouche tes oreilles et fuis. Tu me diras sans doute que l'Esprit-Saint nous ordonne d'obéir à nos parents. Oui, mais il nous enseigne aussi que les aimer plus que le Christ, c'est renoncer au Christ. Pierre tira l'épée pour empêcher le Sauveur de mourir, et le Sauveur condamna sa

1. Non est nobis ferreum pectus, nec dura præcordia; non ex silice natos Hyrcanæ nutriere tigrides. Et nos per ista transivimus. Hieron., *Ep*. 5, p. 7.

2. Forsitan et laxis uberum pellibus mater, arata rugis fronte, antiquum referens mammæ lallare, congeminet. Hieron., ub. sup.

lâche précaution comme un sujet de scandale. Paul voulait aller à Jérusalem, où la prison l'attendait; les fidèles de Césarée essayent de l'en dissuader : « Non, non, leur répond-il, vous tenteriez en vain d'affaiblir mon cœur; je suis prêt à tout souffrir pour la gloire de mon Dieu. » Voilà la règle du chrétien. Si nos proches croient véritablement, ils nous soutiendront; s'ils ne croient pas, nous dirons avec l'Esprit-Saint : « Que les morts ensevelissent leurs morts [1] ! »

« Le monde a une parole pour répondre aux miennes : « Ces grands préceptes, dit-on, sont bons pour le martyre; mais ici il n'est pas question de martyre. » Ah ! mon frère, l'état du chrétien n'est-il pas un martyre perpétuel? Les persécutions qu'aperçoivent les yeux ne sont pas les plus redoutables pour l'âme. L'ennemi tourne incessamment autour de nous comme un lion rugissant, et nous nous flatterions d'être en paix! Il guette le riche, il épie le pauvre, et lorsque tu t'étends mollement pour dormir, tu es déjà sa proie... Vois, chrétien timide, comment le ciel jette sur nous ses filets. Un publicain est à son comptoir; le maître fait un signe : le publicain se lève et part. Pour le suivre, un autre abandonne sa barque et sa pêche, et toi, tu veux respirer dans des villes, habiter sous des galeries de marbre! Quand le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête, tu prends le nom de moine, et tu vis dans la foule! Celui qui te parle, ô mon frère, est un échappé du naufrage, qui signale du bord les écueils : là est

1. Si credunt in Christum, faveant mihi pro ejus nomine pugnaturo; si non credunt, mortui sepeliant mortuos suos. Hieron., *Ep.* 5, p. 7.

Charybde, impétueuse, frémissante, c'est la luxure éhontée ; plus loin est Scylla, à la face de vierge, dont les séductions ne sont pas moins mortelles : tout ce rivage est barbare, Satan y veille comme un pirate qui attend sa proie [1]...

« Désert émaillé des fleurs du Christ ! solitude où s'engendrent ces pierres éternelles dont la cité royale se construit, saints ermitages où l'on converse familièrement avec Dieu, pourquoi reste-t-on loin de vous ? Viens m'y trouver, ô mon frère ! Supérieur au monde, que fais-tu dans le monde ? L'ombre des toits doit peser sur ta tête ; tu dois étouffer dans la prison enfumée des villes : accours, l'air et la lumière sont ici [2]... »

Jérôme n'était pas né pour la vie tranquille, et, l'ennemi intérieur apaisé, les assauts lui vinrent du dehors : voici à quelle occasion. Depuis trois ans qu'il demeurait au désert, les affaires ecclésiastiques d'Antioche avaient subi bien des péripéties, les unes bonnes, les autres mauvaises : un instant même on avait pu croire à une pacification dont l'illusion ne dura guère. Mélétius, sentant ses infirmités s'accroître et sa fin approcher, avait proposé à Paulin de réunir leurs deux Églises en une seule et de les gouverner ensemble fraternellement ; la proposition n'était peut-être pas bien conforme aux canons, mais on y dérogeait sans

1. Hic barbarum littus, hic diabolus pirata. Hieron., *Ep.* 5, p. 9.
2. O desertum Christi floribus vernans ! ô solitudo in qua illi nascuntur lapides de quibus in Apocalypsi civitas magni regis exstruitur ! ô eremus familiarius Deo gaudens ! Quid agis, frater, in sæculo, qui major es mundo ? Hieron., *Ep.* 5, p. 11.

grand scrupule alors. Paulin refusa, déclarant qu'il ne voulait se souiller par aucun contact avec l'hérésie, et Rome approuva son refus. Le pacifique Mélétius ne se rebuta point. « Nous sommes vieux, lui fit-il dire encore, et bientôt l'un de nous quittera cette terre où nous vivons divisés : rendons-lui l'union après notre mort. Que celui de nous deux qui survivra prenne en main tout le troupeau catholique et soit reconnu dès maintenant comme le seul évêque légitime [1]. Pour assurer d'avance l'ordre de succession tel que nous l'établirons entre nous, nous le ferons accepter par les clergés de nos deux Églises, sous la garantie du serment [2]. » Paulin consentit cette fois, comptant sans doute avoir pour lui les chances de survie ; Rome non plus ne s'opposa point, et l'on procéda de part et d'autre à la solennité des engagements.

Ce fut une cérémonie grave et imposante. En présence du peuple et des clergés réunis, six clercs de chacune des deux Églises jurèrent successivement sur l'Évangile [3] qu'ils soutiendraient l'engagement de leurs évêques, et ne feraient, ne provoqueraient, ne souffriraient dans la ville d'Antioche aucune ma-

1. Quandoquidem et mihi harum ovium Dominus ipse curam commisit, et tu aliarum curam suscepisti, ovesque inter se in religione consentiunt, jungamus greges, ô amice, et contentionem de primatu deponamus ; gregemque in commune pascentes, communem iis curam ex æquo impendamus. Theodoret., v, 3.

2. Ponamus in cathedra librum Evangelii, et utrinque nos sedeamus. Quod si ipse prius e vita abiero, tu solus, amice, gregem moderaberis ; sin autem tibi illud contigerit, ego rursum curam ovium pro virili geram. Theodoret., *l. l.*

3. Erant autem sex numero. Socr., v, 5. — Sozom., v, 3.

nœuvre qui pût en amener la violation [1]. En tête des clercs de Mélétius, on put remarquer le prêtre Flavien [2], son homme de confiance, qui, s'approchant d'un pas ferme et la tête haute, étendit la main sur le saint livre et jura le premier. Le corps ecclésiastique tout entier se trouvait lié par le serment de ses représentants; le peuple applaudit, et l'on proclama que la paix était faite : elle ne l'était point. Les évêques de Syrie, ardents à la lutte, condamnèrent l'action de Mélétius comme une faiblesse de vieillard, et la convention jurée comme anticanonique. On s'agita, on multiplia les protestations anticipées contre l'intrusion de Paulin, derrière laquelle on voulait voir une prise de possession de l'Église d'Antioche par le chef de l'Église romaine. Les évêques égyptiens, partisans habituels de Paulin, soutinrent de leur côté que le compromis était bon et inviolable. On déploya dans les deux camps une violence jusqu'alors inouïe, les uns accusant leurs adversaires de prêcher le parjure, les autres leur reprochant de dissimuler sous le respect dû au serment un projet d'asservissement de l'Église orientale par l'Église occidentale. La Syrie sortit de cette tentative de concorde plus troublée vingt fois et plus divisée qu'auparavant.

La querelle de discipline, si ardente déjà, s'enve-

1. Cum eos omnes qui ad episcopatum gerendum idonei videbantur, collegissent; erant autem sex numero... eos sacramento adegerunt, ut altero e duobus episcopis mortuo, nemo ipsorum episcopalem sedem ambiret, sed alterum qui superstes esset, demortui locum sinerent retinere. Socr., v, 5. — Sozom., v, 3.

2. Inter quos erat Flavianus. Socr., v, 5. — Sozom., vii, 3.

nima encore d'une querelle de dogme. Le plus brillant des docteurs consubstantialistes après Athanase, Apollinaris de Laodicée, cédant à la pente qui entraîne à leur insu tous les chefs d'école, avait levé le drapeau de l'hérésie. Parti de la foi de Nicée comme d'un principe et voulant en déduire les conséquences spiritualistes, il était arrivé de proche en proche à ce résultat, que le Verbe consubstantiel au Père n'avait pris ni une âme ni un entendement humain dans le sein de la vierge Marie, mais seulement l'enveloppe charnelle dont il avait voulu recouvrir sa divinité[1], qu'ainsi le Dieu fait homme ne s'était trouvé homme que dans les conditions de matière qui permettaient à un Dieu de vivre parmi les hommes. Cette doctrine, émise d'abord timidement, niée, puis reprise par son auteur, s'était démasquée à mesure qu'elle gagnait des prosélytes par sa spiritualité même, et Apollinaris avait enfin poussé l'audace jusqu'à instituer un évêque de sa secte dans la malheureuse ville d'Antioche, ballottée ainsi entre quatre évêques en guerre les uns contre les autres. L'hérésie d'Apollinaris, si bien accueillie par les consubstantialistes d'Orient, signalait un danger nouveau pour la foi orthodoxe dans l'exagération du principe de la consubstantialité, par opposition à l'arianisme, qui n'était que la négation de ce principe.

A force de vouloir expliquer la parfaite égalité de substance existant sous la diversité des personnes di-

1. Greg. Nazianz., *Ep.* 1.—Athanas., *ad Epict.*— Epiphan., *Hæres.*, 77. — Hieron., *Ep.* 13, et passim.—Theodoret., v, 3. — Socr., II, 46.

vines, on arrivait à des formules voisines de celle de Sabellius, hérésiarque du IIIe siècle, qui n'avait vu dans la Trinité qu'une triple manière d'envisager un Dieu unique dans son action vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis du monde, suivant qu'il est l'être en soi, ou l'être créateur par son verbe, ou l'être vivificateur et sanctificateur par son esprit[1]. En haut, le sabellianisme, qui faisait disparaître l'élément religieux de la rédemption, pour aboutir à un déisme philosophique ; en bas, l'arianisme extrême, qui aboutissait à un déisme juif sous une nouvelle prophétie, tels étaient les deux périls, également redoutables, quoique inverses, qui menaçaient la théologie chrétienne, dès qu'elle s'écartait du symbole net et précis arrêté par le concile de Nicée. Pour mettre une digue aux idées sabelliennes, dangereuses surtout en Syrie à cause d'un vieux noyau de Sabelliens restés dans les provinces du Tigre et de l'Euphrate, Mélétius avait imaginé la doctrine des trois hypostases égales et coéternelles, composant par leur réunion la grande hypostase ou substance divine. C'était au fond la même chose qu'un Dieu en trois personnes consubstantielles ; mais la formule grecque avait le tort d'employer le mot hypostase, dont la traduction latine était *substantia*, dans deux acceptions différentes[2], puis on reprochait à ce mot lui-même

1. Nos Patrem et Filium et Spiritum sanctum in sua unumquemque persona ponimus, licet substantia copulemus : Sabellii dogma sectantes, Trinitatem in unius personæ angustias cogunt. Hieron., *Ep.* 27, p. 64.

2. Tota sæcularium litterarum schola nihil aliud *hypostasin*, nisi *usiam* novit. Et quisquam, rogo, ore sacrilego, tres *substantias* prædicabit? Una est Dei et sola natura, quæ vere est. Hieron., *Ep.* 14,

d'être une nouveauté[1]. Quoi qu'il en soit, Mélétius et la plupart des évêques syriens admirent dans leur confession cette variante du symbole de Nicée ; Paulin la rejeta : les évêques d'Égypte en communion avec l'Église de Rome la déclarèrent inutile et pleine de périls, et l'antagonisme des deux moitiés du monde chrétien se trouva aigri par des imputations mutuelles d'hérésie.

S'il y avait un lieu en Orient où ces débats passionnés dussent mourir, c'était certes le désert de Chalcide, oasis du silence et de l'oubli : ils y prirent au contraire un redoublement de force par la grossièreté des esprits et l'ardeur excitante du climat. Dans les monastères, dans les cellules, jusqué dans la caverne de l'anachorète, on ne s'occupa bientôt plus que de Mélétius et de Paulin, on ne parla plus que d'hypostases[2]. Ces hommes, la plupart ignorants, ne comprenaient à toutes ces questions qu'une seule chose, la guerre contre l'Occident, et ils se mirent à persécuter les Occidentaux qui vivaient parmi eux, principalement Jérôme, le plus important de tous[3]. Chaque matin, il voyait sa cellule assiégée par des troupes de moines furieux qui lui demandaient avec menace : « Es-tu pour Mélétius ou

p. 20. — In tribus vocabulis, trinominem credens Deum, in Sabellii hæresim incurrit. Hieron., *in Lucifer.*, p. 296.

1. Novellum nomen, exigitur. Qui, quæso ista Apostoli prodidere? Hieron., *Ep.* 14, p. 20.

2. Pudet dicere : de cavernis cellularum damnamus orbem, in sacco et cinere volutati, de episcopis sentimus. Hieron., *Ep.* 15, p. 21.

3. Quid unum hominem exceptis sociis criminantur? Hieron., *Ep.* 15, l. c.

pour Paulin? — Je ne suis ni pour l'un ni pour l'autre, répondait-il, car leurs affaires ne me regardent pas; mais celui qui communique avec l'Église qui m'a baptisé, je communique moi-même avec lui [1]. » Un instant après, c'était un autre interrogatoire toujours accompagné d'insultes et de gestes menaçants : « Confesse les trois hypostases! lui criaient les moines avec une effervescence croissante. — Je ne saurais me servir de ce mot, qui n'est pas dans les Écritures, répliquait-il tranquillement; mais je reconnais dans la Trinité trois personnes consubstantielles, vraies, complètes, distinctes, ainsi que l'enseigne mon Église [2], conformément à la foi de Nicée. » C'étaient alors des cris, des transports frénétiques. Quand il confessait de vive voix, on lui disait : « Confesse par écrit; » quand il écrivait sa formule de foi, on lui disait « C'est un mensonge; » on l'appelait hérétique et païen [3]. « Ce n'est pas cela qui vous importe, leur fit-il observer un jour; mais vous voulez que je m'en aille [4], » et les moines ne cherchèrent point à le dissuader. Ses communications avec le dehors furent subitement interrompues, on le priva

1. Hæreticum me cum Occidente, hæreticum me cum Ægypto, hoc est, cum Damaso, Petroque condemnent. Hieron., *Ep.* 15, p. 21. — Ego interim clamito : si quis cathedræ Petri jungitur, mèus est. Hieron., *Ep.* 16, p. 22.

2. Sufficiat nobis dicere unam substantiam, tres personas subsistentes, perfectas, æquales, coæternas. Taceantur tres hypostases, si placet, et una teneatur. Hieron., *Ep.* 14, p. 20.

3. Quotidie exposcor fidem, quasi sine fide renatus sim. Confiteor ut volunt, non placet; suscribo, non credunt. Hieron., *Ep.* 15, p. 21.

4. Hæreticus sum. — Quid ad te? — Unum tantum placet ut hinc recedam. Hieron., *Ep.* 15, p. 24.

même de papier pour écrire : il s'en plaint dans une lettre qu'il fut obligé de tracer sur un chiffon abandonné. Moins patients et moins fermes que lui, ses frères occidentaux se décidèrent à partir. « Adieu, lui dirent-ils, nous aimons mieux aller vivre avec les bêtes féroces que de rester avec des chrétiens pareils[1]. »

L'hiver commençait; les chaînes du Liban et de l'Anti-Liban avaient déjà reçu leur couverture de neige, et un vent glacial soufflait dans ces plaines sans fin. Jérôme, encore faible et à peine vêtu, n'osa affronter les rigueurs d'un long voyage à pied sous cette influence redoutable[2]. Il demanda par grâce qu'on le gardât quelques mois encore, et ne l'obtint qu'à grand'-peine [3]. Aux premières haleines du printemps, quand les oiseaux du désert secouèrent leurs ailes pour regagner la vallée, il se mit en route avec eux, emportant le regret de la solitude, mais non celui des moines qui la lui avaient gâtée. Par une réminiscence de Virgile, son poëte favori, il leur appliquait ces vers de l'*Énéide* :

Quod genus hoc hominum? Quæve hunc tam barbara morem
Permittit patria? Hospitio prohibemur arenæ.

« Quelle est donc cette race d'hommes? Quelle patrie barbare admet de telles coutumes? On nous refuse l'hospitalité d'un peu de sable!... »

1. Melius esse inter feras habitare, quam cum talibus Christianis. Hieron., *Ep.* 15, p. 21.

2. Corporis imbecillitas et hyemis asperitas. Hieron., *Ep.* 15, p. 22.

3. Dum vernum tempus adveniat, obsecro ut paucis mihi mensibus eremi concedatur hospitium. Hieron., *ibid.*

V.

De retour dans Antioche, il se remit au travail avec une ardeur et une suite que rien ne vint plus interrompre. Il composa sa chronique, publiée plus tard à Constantinople, le dialogue contre les *lucifériens*, où il traite de matières théologiques, suivant la méthode de Cicéron et de Platon, la vie de Paul, ermite, ce moine si différent de ceux qu'il venait de quitter, et quelques autres de ses premiers ouvrages. Sa réputation d'homme érudit et éloquent s'établissait tellement dans l'Église orientale, que Paulin voulut se l'attacher en le faisant prêtre. Jérôme s'y refusa longtemps, et lorsqu'il y consentit de guerre lasse, il posa nettement ses conditions dans des termes qu'il nous fait connaître lui-même. « Mon père, dit-il à l'évêque au moment de son ordination, je ne t'ai point demandé le sacerdoce, et si en me donnant la qualité de prêtre tu ne m'ôtes pas celle de moine, je n'ai rien à objecter : c'est à toi de répondre du jugement que tu as porté de moi ; mais si, sous le prétexte du sacerdoce, tu prétendais m'ôter la liberté de la solitude, et me ramener dans le siècle auquel j'ai renoncé, tu te trompes, car pour moi cette liberté est le souverain bien. Maintenant agis comme tu voudras, mon nouvel état ne fera rien

perdre comme il ne fera rien gagner à ton Église[1]. »

Le caractère indépendant de Jérôme se révélait là tout entier. Sa répugnance pour toute chaîne et son éloignement des fonctions sacerdotales allèrent si loin que, s'il dit la messe le jour de son ordination, ce qui n'est pas certain, il est certain qu'il ne la dit pas une seconde fois, même dans des cas de nécessité pressante et presque de devoir. Il joignit dans ces temps de complète liberté les voyages à l'étude, et visita Jérusalem, où son séjour ne fut pas long. La Palestine offrait assurément des spectacles bien vénérables, et que Jérôme plus qu'un autre était digne de sentir; mais ce qu'il lui fallait alors avant tout, c'était le travail, la science, le mouvement des idées, quelque chose en un mot de cette activité intellectuelle que l'Orient possédait presque avec excès et qui l'enivrait. Il avait aussi compté trouver à Jérusalem ou Rufin lui-même, ou quelque lettre de lui; son attente fut doublement déçue, et il rentra dans Antioche, le cœur peiné. « Une amitié qui peut se rompre n'a jamais été véritable[2], » avait-il écrit de Chalcide au compagnon de jeunesse qui le délaissait : il ne croyait pas si bien prophétiser.

La présence de Grégoire de Nazianze l'attira et le retint à Constantinople où il passa les années 379,

1. Num rogavi te ut ordinarer? Si sic presbyterium tribuis, ut monachum nobis non auferas, tu videris de judicio tuo. Sin autem sub nomine Presbyteri tollis mihi, propter quod sæculum dereliqui : ego habeo quod semper habui : nullum dispendium in ordinatione passus es. Hieron., *Ep.* 38, p. 333.

2. Amicitia quæ desinere potest vera nunquam fuit. Hieron., *Ep.* 1, 3.

380 et 381. Grégoire fit de lui son ami malgré la différence des âges; il ouvrit à cet esprit curieux les trésors de l'érudition orientale dont Jérôme avait soif, et celui-ci, pendant le reste de sa vie, se glorifia des leçons du grand homme, qu'il appelait son précepteur et son maître[1]. Il put voir dans sa compagnie ce que l'Orient avait de plus célèbres docteurs, entre autres Grégoire de Nysse, frère de Basile, qui lut devant lui sa réfutation d'Eunomius[2]. Tout en réprouvant les vices du clergé romain et les prétentions ambitieuses du siége de Rome, tout en disant avec Basile : « Je hais le faste de cette Église, » Grégoire de Nazianze, presque seul en Orient, avait incliné pour l'arrangement des évêques dans l'affaire d'Antioche : d'abord parce qu'il aimait Mélétius, ensuite parce qu'il n'envisageait pas de sang-froid un schisme entre les deux moitiés de la chrétienté. Cette conformité d'opinion resserra entre Jérôme et lui les liens que le goût de la science avait formés. Rien n'égalait d'ailleurs les succès de Grégoire à Constantinople; il relevait par les séductions d'une éloquence incomparable le parti catholique, presque disparu depuis Constance. Lors donc qu'on vit Théodose enlever les églises aux prêtres ariens, tout ce qu'il y avait de catholiques honnêtes

1. Gregorius præceptor meus a quo Scripturas explanante didici. Hieron., *Catal. Script. eccles.*, 117, p. 126. — Id.. *in Ruf.* II, p. 406. — Gregorium Nazianzenum et Didymum catechistas habui. Hieron., *Ep.* 32, p. 245.

2. Gregorius Nyssenus episcopus, frater Basilii Cæsariensis, ante paucos annos mihi et Gregorio Nazianzeno contra Eunomium legit libros..... Hieron., *Catal. Script. eccles.*, 128, p. 128. — Baron., ad ann. 379, 20.

et éclairés à Constantinople demanda Grégoire pour évêque : il s'y refusait, on lui fit violence. Le peuple l'installa de force sur le trône épiscopal[1], mais Grégoire déclara qu'il ne se regarderait comme évêque que le jour où les évêques, ses frères, l'auraient solennellement reconnu, et qu'il attendait pour cela le prochain concile.

Ce délai permit à ses ennemis d'agir contre lui, et ils provoquèrent un incident dont Jérôme put témoigner bientôt à Rome, et que nous rapportons ici pour l'intelligence de ce qui doit suivre. Grégoire avait à Constantinople des adversaires déclarés, même parmi les prêtres de son église; il avait de nombreux jaloux au dehors, entre autres Pierre, archevêque d'Alexandrie, qui tenait sous sa main tout le clergé d'Égypte. Il suffisait que Grégoire fût l'ami de Mélétius pour que Pierre, engagé plus qu'aucun autre dans le parti de Paulin, et travaillé de plus par l'envie, devînt son implacable opposant. On soupçonnait aussi Damase de voir d'assez mauvais œil l'élévation d'un homme qui pouvait donner un lustre sans égal à l'évêché de Constantinople[2]. Pierre se mit donc en tête d'écarter Grégoire par les moyens avouables ou inavouables. Il ourdit à cette fin une trame tellement infâme qu'on douterait qu'elle ait pu sortir du cerveau d'un prêtre, et encore moins du chef d'une grande

1. Greg. Nazianz., *Carmen de vita sua.* — Baron., ad ann. 380. — Tillem., *Mém. Ecclés.*, t. IX. Grég. de Naz.

2. Damas., *Ep. ad Episc. Ægypt.* — Id., *Ep. Concil. Itali. ad Theod.* — Baron., ad ann. 380, 5. — Pag. not., ap. Baron., 379, 8.

église, si l'histoire n'était unanime pour l'affirmer. On était dans les derniers mois de l'année 380, et la flotte chargée de convoyer les blés de l'annone à Constantinople se disposait à lever l'ancre dans le port d'Alexandrie, lorsque Pierre manda près de lui les principaux conducteurs, qui vinrent le trouver au nombre de sept. C'étaient des enfants de la vieille Égypte, aussi capables pour de l'argent de tuer un évêque que de le faire, et plus païens que chrétiens, à en juger par la physionomie idolâtre de leurs noms, car cinq d'entre eux s'appelaient Ammon, Apammon, Harpocras, Anubis et Hermanubis[1]. Pierre leur remit beaucoup d'or et leur donna pour instruction de faire élire à tout prix par la populace de Constantinople un certain Égyptien nommé Maxime, soit pour prévenir la nomination de Grégoire, soit pour donner ouverture à contestation, si elle était faite. Des évêques égyptiens devaient les suivre de près secrètement et mettre au service de ces misérables leurs conseils, leurs personnes et jusqu'à leur ministère épiscopal.

Maxime était un vagabond qui menait de front le double métier de philosophe cynique et de chrétien[2]. En qualité de cynique ou de chien, comme on disait plus souvent, il portait un bâton, une tunique blanche percée de trous, une besace, et joignait à ce costume ordinaire de sa secte une longue chevelure inculte qu'il rougissait avec des pommades caustiques pour

1. Greg. Nazianz., *Carm. de vita sua.*

2. Alexandrinum quidem genere, professione vero philosophum cynicæ sectæ, cæterum Nicænæ fidei defensorem acerrimum. Sozom., VII, 9.

mieux attirer l'attention[1]. Il s'était fait dans les villes de Grèce prédicateur de carrefour, orthodoxe du reste[2], et expliquant, au milieu de farces sacriléges, les mystères les plus révérés de la religion aux portefaix et aux servantes. C'est sur un pareil homme que Pierre d'Alexandrie avait jeté les yeux pour en faire un évêque de la ville impériale. Guidée par ses instructions, la séquelle malfaisante des conducteurs de l'annone se fut bientôt accointée avec les mariniers du port[3]; un des prêtres de Grégoire, jaloux de lui, se fit leur instrument, et un autre prêtre de Thase, venu pour acheter des marbres destinés à son église, leur livra l'argent dont il était porteur[4]; en peu de jours, ils purent répondre d'une partie du peuple des faubourgs.

Cependant les évêques égyptiens étaient à leur poste, et Maxime redoublait de bouffonneries pour se concilier la multitude. Enfin, par une nuit obscure, les mariniers du port l'enlèvent, le conduisent dans l'église et le placent sur le trône épiscopal, pendant

1. Greg. Nazianz., *Carm.* I, p. 12, 13.

2. . . . Dogmatum hunc, et consilii consortem habebam. . . — Fidei fefellit larva me. Greg. Naz., *Carm.*, 1.

3. Isti velut
Caulam introgressi conciti rabie lupi,
Nautas habentes plurimos pecunia
Partos, ...

Greg. Naz., *Carm.*, 1, ap. Baron., ann. 379, 28.

4. Greg. Nazianz., *ibid.*

qu'on allait querir les évêques[1]. Ce fut un étrange spectacle que de voir ce bateleur, en costume de cynique, le bâton à la main, la tête garnie de son épaisse crinière, entouré d'évêques en habits sacerdotaux, qui procédaient au cérémonial d'une ordination. Le jour les surprit avant qu'elle fût achevée, et des fidèles, entrés par hasard dans l'église, se mirent à pousser de grands cris, demandant quelles saturnales on préparait là[2]. Ces cris et la foule toujours croissante effrayèrent les évêques, qui s'enfuirent, emmenant avec eux Maxime, qu'ils achevèrent de tondre et de sacrer dans une échoppe voisine, habitée par un joueur de flûte[3]. Tel fut l'indigne concurrent suscité contre Grégoire à la veille du concile, et que l'Église d'Occident ne rougit pas d'appuyer.

Le concile se réunit au mois de mai de l'année sui-

1. Episcopi qui ex Ægypto advenerant, furtiva ordinatione.... Sozom., VII, 9.

. . . . . . Locare in sede detonsum canem
Nituntur, antequam gregi ac primoribus
Hoc indicassent.

Greg. Naz., *Carm.* I, ap. Baron.

2. Ut luxit autem, clerus (et enim proxime
Habitabat) ira frendet, atque celerrime
Disseminatur ista res. Tum maxima
Hinc flamma surgit : nam magistratus statim
Multi, exterique confluunt etiam. . . . .

Greg. Naz., *Carm.* I, *ut supr.*

3. Explere pergunt deerat quod fabulæ,
Namque in choraulæ sordidam ingressi domum,
. . . .
Ac quosdam habentes fæce de vulgi infima,
Canem resecta præsulem signant coma.

Greg. Nazianz., *ibid.*

vante, 381, et, quoique aucun évêque occidental n'y figurât, l'assemblée n'en prit pas moins le titre d'œcuménique ou générale, sous lequel elle avait été annoncée, et que lui a conservé l'histoire. Peu de conciles des premiers temps de la chrétienté se sont montrés plus passionnés et plus turbulents. « C'était, dit Grégoire de Nazianze, qui ne ménage pas celui-ci, une armée de grues et d'oisons acharnés les uns contre les autres et s'entre-déchirant à qui mieux mieux, une troupe de geais vaniteux et criards, un essaim de guêpes prêtes à vous sauter au visage au moindre signe d'opposition[1]. » Chacun de ces hommes arrivait de son diocèse avec un parti pris sur les débats d'Antioche, un mot d'ordre arrêté sur les prétendus envahissements de l'Église occidentale. Paulin, qui s'était prudemment abstenu de paraître, était représenté par les évêques d'Égypte, venus pour soutenir la légalité de la convention[2]. Mélétius avait aussi ses amis particuliers qui plaidaient la même cause; mais le bataillon des gens pacifiques était faible en nombre et découragé, et la masse compacte des évêques syriens, phrygiens, cappadociens, bithyniens, etc.,

1. Ut graculorum turba, rem unam moliens
Juvenum caterva, (quam tabernam diceres)
. . . . et velut
Vespæ insilirent concito in frontem impetu.
At hos secutus est tamen cœtus senum
Motus juventæ fervidos, quos par erat
Frænare.

Greg. Naz., *Carm.* I, ap. Baron.

2. Præcipue Ægyptii. Sozom., VII, 9.

gens hardis, querelleurs, prompts à l'injure, âpres à la lutte, étouffa aisément leur voix. Mélétius, qui se trouva présider l'assemblée par le privilége de l'âge ou par celui du siége (l'évêché de Constantinople étant encore vacant), vit sa chaire de président transformée en une sellette d'accusé : on le réprimanda comme ayant agi contrairement aux canons; on cassa le pacte conclu entre lui et Paulin, on déclara ses prêtres relevés de leur serment, et tout cela se fit avec tant d'insultes, de mépris, de menaces, que le malheureux vieillard, qui n'avait point bronché jadis devant les persécutions et l'exil, tomba malade des émotions de cette scène et mourut quelques jours après [1].

Il eut cependant le temps d'introniser Grégoire de Nazianze; mais alors ce fut le tour de ce dernier. Comme il demandait, après la mort de Mélétius, la reconnaissance de Paulin au nom de la paix, il se vit traiter de schismatique, de fauteur d'hérésie, d'homme vendu aux Occidentaux, traître à sa patrie religieuse. « Le Christ est né en Orient, lui criait-on comme un argument sans réplique; donc l'Église orientale doit commander [2]. » Il se tut : que pouvait-on répondre à de pareilles raisons? Tandis que les antipauliniens l'attaquaient ainsi, quelques âcres pauliniens se mirent de la partie, et à propos de son intronisation on entendit les évêques égyptiens lui

1. Greg. Nyss., *Vit. Mel.*, p. 588. — Theodoret., v, 8.
2. Quoniam Christus in Oriente natus est, idcirco potior esse debet auctoritas Orientalis Ecclesiæ. Gregor. Nazianz., apud Bar., ad ann. 381, 46.

opposer l'élection de Maxime; mais pourtant à ce nom la conscience de l'assemblée se révolta : Maxime fut rejeté comme un indigne, son ordination déclarée illégale, et ceux qui l'avaient faite menacés des châtiments ecclésiastiques[1]. Quant à Grégoire, outré de tant d'iniquités et de violences, il résolut de se retirer pour jouir au moins lui-même de cette paix que les passions refusaient à l'Église, et déposa en face du concile sa dignité d'évêque de Constantinople. « Qu'on fasse de moi, dit-il, ce que d'autres firent autrefois de Jonas : qu'on me jette à la mer pour calmer la tempête que je n'ai point suscitée[2]. »

Mélétius avait à peine fermé les yeux, que le prêtre qu'il avait amené avec lui, son confident, le chef de son clergé, Flavien enfin, partit en toute hâte de Constantinople pour Antioche. C'était ce même prêtre qui, à la fameuse cérémonie des serments, s'était signalé par une certaine ostentation à confirmer par son engagement personnel l'engagement de son maître. Il tint à son arrivée dans Antioche une attitude et un langage bien différents, car on vit le peuple et le clergé procéder, toute affaire cessante, à une élection épiscopale dont le résultat ne fut pas un moment douteux : Fla-

1. Decrevimus ac censuimus Maximum neque episcopum fuisse, aut esse, neque eos qui ab eo in quocumque gradu Ecclesiæ ordinati sunt, clericos vel fuisse, vel esse debere. Synod. Constant., 4 can.

2. Ego vero Jonæ facinus excelsum æmulor.
Me pro salute do libens nostræ ratis,
Licet excitati turbinis causa haud siem,
Nos sorte captos mergite insano mari.

Greg. Naz., *Carm.* I, ap. Baron., ann. 381, 55.

vien fut nommé, car il dirigeait tout à son gré[1]. Cependant les obsèques de l'évêque défunt se préparaient à Constantinople avec un apparat extraordinaire : l'accusé, le condamné de la veille, était devenu un saint, un martyr, dont la persécution des pauliniens avait accéléré la fin. Un grand concours de monde remplissait incessamment la maison qui contenait ses restes mortels. Une noble matrone voulut faire les frais de son embaumement, qui fut pratiqué avec les aromates les plus précieux de l'Arabie. Le corps, vêtu de lin et de soie, resta plusieurs jours exposé dans son cercueil, le visage découvert, sous une multitude de lampes et de cierges qui effaçaient l'éclat du soleil.

Mélétius avait voulu reposer au milieu de son troupeau, dans l'église de Saint-Babylas, élevée par ses soins au delà de l'Oronte; le cercueil s'y achemina donc à petites journées, sur un char qu'abritait une tente magnifique. Tout le long de la route, les villes ouvraient leurs portes pour recevoir le convoi, malgré l'usage qui prohibait le passage des morts à travers les lieux habités, et dans les campagnes une haie non interrompue d'hommes, de femmes, d'enfants, accourus de plusieurs milles à la ronde, assiégeaient les flancs du char et le retardaient dans sa marche[2]. C'était à qui contemplerait le saint tout à loisir, à qui

1. Flavianus omnem, ut est in veteri proverbio, lapidem movebat. Socrat., v, 15. — Sozom., vii, 2.

2. Maris in modum condensati, innumerorum hominum populus, unum continuum corpus universi erant, tanquam aquæ quædam circa tabernaculi pompam æstuantes. Greg. Nyss., *Orat. in fun. Melet.*, ap. Baron., ad ann. 381, 41.

toucherait sa face avec des linges que l'on serrait ensuite précieusement comme une relique et un préservatif à tous les maux ; ceux qui manquaient de linges préparés déchiraient leurs vêtements sur place[1]. La nuit, dans le lointain, on eût cru voir un incendie mouvant, tant il y avait de torches et de cierges allumés dans cette foule immense qui précédait et suivait le catafalque[2], et des chœurs de prêtres, relayés par intervalles, faisaient entendre sans interruption le chant des psaumes dans toutes les langues de l'Orient[3]. A mesure qu'on approchait d'Antioche, les démonstrations croissaient encore en intensité, et le cercueil triomphal entra, comme une machine de guerre, dans cette même cité où celui qu'il portait avait voulu fonder la paix. Pendant ce temps-là, le concile achevait sa session, que complétèrent des discussions et des décrets sur des points de discipline et de dogme étrangers à notre sujet. Il pouvait se glorifier de son œuvre, car il avait réussi dans les deux questions qui touchaient le plus vivement aux passions publiques : Paulin était exclu du siége d'Antioche, et Grégoire quittait celui de Constantinople.

Sur ces entrefaites arriva en Orient une épître synodique des évêques occidentaux qui annonçaient un concile œcuménique à Rome pour l'année 382. Elle

1. Sudaria faciei ejus ad præsidium atque custodiam fidelium discerpebantur. Greg. Nyss., *Orat. in fun. Melet.*, ap. Baron., ad. ann. 381, 41.

2. Utrinque quasi ignei amnes continentibus facibus, tractu continuo fluentes, quoad oculi longissime prospicere possent. Greg. Nyss., *Orat. in fun. Melet.*, ub. sup.

3. Alternis psalmorum cantibus. Sozom., VII, 10.

était accompagnée d'un rescrit impérial émané de Gratien, lequel invitait les évêques orientaux à venir y prendre place, pour la pacification de la chrétienté, à côté de leurs frères d'Occident[1]. On devait s'occuper dans cette assemblée générale du règlement des affaires d'Antioche, dont les Occidentaux ignoraient encore l'issue, de l'élection du philosophe Maxime, pour qui l'Italie prenait imprudemment parti, d'une difficulté survenue au siége d'Alexandrie; enfin de l'hérésie d'Apollinaris, qui commençait à inquiéter les évêques d'Occident. Rien ne peut rendre le dédain avec lequel l'épître synodique fut reçue par les Orientaux. « N'est-ce pas se jouer de nous, entendait-on dire de toutes parts, que de nous inviter à passer la mer, à quitter nos diocèses et nos maisons pour aller régler fort chèrement, au bout du monde, des affaires qui ne regardent que nous, et que nous avons su terminer sans personne[2] ? » Ces plaintes, passablement aigres, sont consignées jusque dans les actes publics[3]. Non-seulement les évêques convinrent de ne point se rendre en Italie, mais ils arrachèrent à l'empereur Théodose la convocation d'un second concile à Constantinople, dans le cours de cette même année 382, où devait se réunir le concile œcuménique de Rome.

1. Occidentalium episcoporum synodicam epistolam (Orientales episcopi) acceperunt. Theodoret., *Hist. eccles.*, v, 8. — Piissimi Imperatoris litteræ. Id., v, 9.

2. Profectionem, ut quæ nihil emolumenti esset habitura, suscipere recusarunt. Theodoret., *Hist. ecclés.*, v, 8.

3. Epist. Concil. Constantinop. ad Patr. Concil. roman., ap. Gothofr. *Cod. Theod.*, append., t. VI, p. 21.

Il y avait là quelque chose d'insultant, de méprisant, qui dépassait toutes les bornes, et tendait à opposer non-seulement église à église, mais empereur à empereur. L'hiver se passa en conciliabules parmi les Orientaux, en intimidations, en brigues, pour que la manifestation préparée contre l'Occident fût la plus éclatante possible, et en effet aucun évêque asiatique n'osa se rendre en Italie, à l'exception de Paulin, que les Orientaux ne reconnaissaient pas, et d'Épiphane, de Salamine en Chypre, homme d'un caractère indépendant, lié d'affection personnelle à Paulin, et en double communion avec Alexandrie et Rome. Les évêques d'Égypte, toujours portés pour l'Occident, accueillirent bien la lettre synodique, mais ne partirent qu'en petit nombre. Quant à la Grèce, elle resta orientale, sauf un seul de ses prélats, Ascholius, de Thessalonique[1]. Les circonstances étaient graves, comme on le voit. Quand les vents favorables commencèrent à souffler des côtes de Syrie vers le couchant, Paulin s'embarqua, et ralliant dans les eaux de Chypre Épiphane, son ami, ils firent voile ensemble pour l'Italie.

Jérôme se trouvait encore à Constantinople, que Grégoire de Nazianze venait à peine de quitter. Quoiqu'il n'eût reçu ni convocation synodique, ni invitation particulière de Damase, il jugea que sa place était dans l'Église de son baptême, qu'il pouvait aider de ses conseils et éclairer de l'expérience par lui acquise en Orient. Après s'être concerté par lettres

1. Theodoret., *Hist. eccles.*, v, 9.

avec Épiphane et Paulin, pour leur réunion future, il prit la route de terre et traversa le continent grec d'un bout à l'autre, pour aller chercher à la pointe du Péloponèse un des ports où les navires venant d'Antioche et de Chypre faisaient escale, Modon probablement. Chemin faisant, il observait, étudiait, classait dans sa vaste mémoire les trésors d'érudition qu'il répandit ensuite dans ses livres. A l'Acropolis d'Athènes, il remarqua un globe d'airain d'un fort volume qui gisait aux pieds de la statue de Minerve, dans le Parthénon [1]. Il essaya de le remuer, et y réussit à peine en employant ses deux mains. Ayant demandé ce que cette lourde boule signifiait, il apprit qu'elle servait de mesure à la vigueur des athlètes. Quand il s'en présentait aux magistrats pour combattre dans les jeux publics, on éprouvait leur force en la leur faisant soulever d'une seule main, puis on les classait suivant la hauteur à laquelle ils étaient parvenus [2] : de cette manière, les magistrats pouvaient ordonner les jeux à coup sûr, en appareillant convenablement les combattants. Jérôme trouva l'idée ingénieuse, et, comme son esprit se reportait toujours aux choses morales, il pensa sans doute qu'on pourrait l'appliquer avec quelque avantage à l'éducation des hommes et au gouvernement des sociétés. On ignore s'il rallia ses deux amis

1. In arce Atheniensium, juxta simulacrum Minervæ, vidi sphæram æream gravissimi ponderis, quam ego pro imbecillitate corpusculi movere vix potui. Hieron., *in Zach.*, 12.

2. Cum quærerem quidnam sibi vellet; responsum est ab urbis ejus cultoribus, athletarum in illa massa fortitudinem comparari. Hieron., *in Zach.* l. c.

à Modon ou seulement au port du Tibre; mais lui-même nous dit qu'ils se rejoignirent et firent leur entrée ensemble dans Rome.

C'était pour la ville éternelle un grand sujet d'émoi que la convocation d'un concile qui attirait dans ses murs une multitude de personnages distingués en relation avec les patriciens. Chacun voulait, suivant sa fortune et sa qualité, faire, vis-à-vis de ces étrangers, montre d'hospitalité antique, et ce désir se rencontrait même chez les païens, qui comptaient dans les rangs du christianisme des amis, des alliés, des parents. A cet orgueil de la richesse et du rang, les familles chrétiennes en joignaient un autre qui leur était particulier, celui de posséder sous leur toit des prélats illustres, des orateurs, des savants, dont le nom se trouvait dans toutes les bouches. Paula eût bien voulu loger chez elle ce fameux évêque d'Antioche, légitime à Rome, schismatique au delà des mers; mais il était déjà pourvu d'un logement ailleurs, et elle dut se contenter d'avoir pour hôte Épiphane [1]. Quant à Jérôme, il appartenait en quelque sorte de droit à Marcella, et quelque hésitation qu'il mît d'abord à céder à ses instances, il dut s'installer, près de la petite église monastique, au palais du mont Aventin [2].

1. Epiphanium hospitem habuit; Paulinum in aliena manentem domo, quasi proprium humanitate possedit. Hieron., *Ep.* 86, p. 672.

2. Cum et me Romam..... ecclesiastica traxisset necessitas, et verecunde nobilium feminarum oculos declinarem, ita egit secundum Apostolum « importune, opportune, » ut pudorem meum sua superaret industria. Hieron., *Ep.* 96, p. 781.

LIVRE III.

Histoire du pontificat de Damase. — Sa famille, son éducation, sa vie à Rome. — Il est porté au siége épiscopal en remplacement de Libère. — Compétition d'Ursin. — Scission du clergé. — Guerre dans les églises de Rome. — Massacres. — Prise d'assaut de la basilique Sicinine. — Persécution contre les partisans d'Ursin. — Damase accusé d'adultère. — Concile de Rome. — Jérôme secrétaire du Concile. — Lutte entre le concile de Constantinople et celui de Rome; insolence des Orientaux; lettre de Théodose qui censure les Occidentaux. — Les Apollinaristes accusent Jérôme d'avoir falsifié un texte. — Son indignation contre les calomniateurs. —Travaux de Jérôme à Rome.— Sa révision du Nouveau Testament. — Son amitié avec Damase. — Projet de réforme du clergé.

366-384.

Le pape Damase, monté depuis seize ans au siége épiscopal de Rome, et qui en avait près de soixante-dix-sept à l'époque où nous avons conduit notre récit, offrait un des vivants et plus lamentables exemples de l'esprit de désordre et d'ambition fiévreuse dont cette Église était travaillée : son avénement avait été signalé par des massacres, et lui-même ne menait, à la tête de son clergé, qu'une vie tourmentée, rendue misérable par les calomnies, les persécutions et le schisme.

Il était Espagnol d'origine [1], né à Rome d'un père

1. Anast. Biblioth., Baron., ad ann. 367, 6. — Tillem., *Mém. ecclés.* t. VIII, p. 386.

ecclésiastique attaché à l'église de Saint-Laurent comme scribe ou greffier d'abord, puis comme lecteur, diacre et enfin prêtre. Damase avait grandi sous son aile ; il avait reçu de lui ou près de lui la première connaissance des lettres, en même temps que les premiers degrés du sacerdoce : l'église de Saint-Laurent avait été sa patrie et son berceau [1]. A l'époque où il n'était encore que diacre, Rome se trouva partagée entre deux évêques catholiques, le pape Libère, que l'empereur arien Constance avait relégué en Syrie, et Félix, qu'il fit instituer à sa place. Damase, après avoir accompagné l'évêque exilé pendant une partie de la route, revint à Rome, où il soutint d'abord fidèlement sa cause; mais il finit par se rallier à Félix avec la majeure partie du clergé, quand on désespéra de revoir jamais Libère, qui était vieux et infirme. De telles variations au reste n'étaient pas rares en ces temps de troubles ecclésiastiques, toutes les fois que la hiérarchie seule y était intéressée, et non le dogme.

Élevé à la prêtrise, Damase prit rang parmi les membres les plus importants de l'Église romaine [2]. On vantait son instruction dans les sciences sacrées et même profanes, ce qui s'appelait confisquer les vases de l'Égypte au profit du temple de Dieu; il écrivait

1. Hinc pater Exceptor, Lector, Levita, Sacerdos,
Creverat hinc meritis quoniam melioribus actis;
Hinc mihi provecto Christus, cui summa potestas,
Sedis apostolicæ voluit concedere honorem.

Inscript. Damas., in Basilica S. Laurentii, ap. Baron., anno 384, 22.

2. Vir omni genere virtutis ornatus. Theodoret., II, 22. — Vir egregius et eruditus in Scripturis. Hieron., *Ep.* 30, p. 240.

des lettres estimées dans ce style un peu subtil et prétentieux mis à la mode par Symmaque ; enfin il était poëte [1]. Son caractère affable et bienveillant le faisait rechercher du monde, non moins que la distinction de son esprit, et ses liaisons avec quelques matrones donnèrent lieu à des bruits médisants qu'il démentit avec indignation [2]. Ces bruits semblaient étouffés depuis longtemps, lorsqu'en 366, et quand il était déjà dans sa soixante-deuxième année [3], le siége de Saint-Pierre devint vacant par la disparition de Félix et la mort de Libère : Damase se présenta pour l'occuper.

Il avait pour lui la saine partie du clergé, qui n'était pas précisément, alors comme toujours, la plus active et la plus habile. Une faction de diacres ambitieux, grossie de quelques prêtres jaloux, lui opposa un des leurs nommé Ursicinus ou plutôt Ursinus [4] : c'était en quelque sorte le parti des diacres contre les prêtres ; c'était aussi le parti des *purs*, attendu que beaucoup d'entre eux, ayant refusé de se rallier à Félix pendant l'exil de Libère, faisaient sonner bien haut leur martyre, quoiqu'ils eussent vécu fort paisiblement à Rome [5]. Ursin, candidat de ce parti à la papauté, était un homme entreprenant, alerte, passé maître en fait de brigues et

1. Elegans in versibus componendis ingenium habuit, multaque et brevia opuscula heroico metro edidit. Hieron., *Catal. Script. eccles.*, 103, p. 125.

2. Voir les citations plus bas.

3. Hieron., *Catal. Script. eccles. in Damas.* — Baron., ad ann. 367, 6.

4. Ursicinus quidam ejusdem Ecclesiæ diaconus. Ruf., *Hist. eccles.*, II. — Ursinus. Amm. Marc., XXVII, 3, — Cf. Socr., IV, 29 ; — Sozom., VI, 23.

5. Marcell. et Faust. Lucifer. *Lib. prec. ad Theod.*, passim. — Baron., ad ann. 367. — Tillem., *Mém. ecclés.*, t. VIII, p. 387 et seqq.

de complots, assez mal famé pour ses mœurs. Chef d'une petite armée de diacres qui lui ressemblaient et battaient le pavé de Rome pour lui, soit dans les riches quartiers du patriciat, soit autour des échoppes de la plèbe, il se recruta force électeurs et agents parmi les cochers du cirque, les mimes, et jusque dans cette classe immonde des « mangeurs de saucisses et de trognons de choux » qui avaient, comme nous l'avons dit, leur domicile de jour et de nuit sur les gradins des amphithéâtres [1]. Que cette tourbe fût catholique ou arienne, chrétienne ou polythéiste, c'était le moindre souci des amis d'Ursin : le zèle égalisait les religions, et l'argent provoquait le zèle. Préparée d'abord dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, l'élection fut renvoyée, par les magistrats sans doute, dans celle de Saint-Laurent, changement favorable à Damase, qui devait trouver, dans ce quartier de Rome où il avait passé sa vie, ses partisans les plus nombreux et les plus fidèles. Néanmoins, au moment des votes, les suffrages se trouvèrent divisés presque par égale part, tant la cabale d'Ursin avait été puissante. Damase, qui réunissait bien réellement la majorité des voix, fut proclamé, mais les Ursiniens protestèrent : on en vint aux mains, on se battit dans l'église, on se battit hors de l'église, et le lieu saint, pris et repris, fut inondé de sang [2]. Damase, maître du champ de bataille comme de l'élection, fut ordonné par l'évêque d'Ostie, à qui

1. Collecta turbulentorum et seditiosorum hominum manu.... Ruf., *Hist. eccles.*, II, 10.

2. Damasus et Ursinus supra humanum modum ad rapiendam episco-

appartenait le privilége traditionnel de consacrer les évêques de Rome [1].

Cette déplorable scène se passa dans les premières semaines du mois d'octobre 366. Ursin était battu, mais non vaincu; il en appela aux électeurs, dénonça la nomination de Damase comme nulle et doublement viciée par l'irrégularité des opérations électorales et par l'indignité du personnage, et, de son autorité privée, convoqua le peuple à une seconde élection. Ses amis et lui la préparèrent en toute diligence. Tandis que des agents éhontés parcouraient les quartiers infâmes de Rome, soulevant les passions et achetant les suffrages, d'autres, plus indignes encore, frappaient à la porte des palais pour y semer l'outrage et la calomnie contre le nouvel évêque. Alors fut reprise et amplifiée l'accusation, depuis longtemps démentie, d'un adultère commis par Damase dans sa jeunesse. Les diacres Amantius et Lupus se faisaient les colporteurs de ces diffamations [2]. Ursin leur donna pour acolytes deux personnages dont l'histoire est bien obligée de parler, puisqu'ils s'y sont fait une place par l'infamie, et que d'ailleurs leur immixtion dans un débat d'élection épiscopale est un trait assez curieux des mœurs du

patus sedem ardentes, scissis studiis asperrime conflictabantur, adusque mortis vulnerumque discrimina. Amm. Marc., XXVII, 3. — Diviso igitur populo, alii quidem istum, alii vero Damasum præferebant Episcopum. Hinc ingens contentio ac seditio multitudinis exarsit, adeo ut malum ad vulnera et sedes usque prorumperet. Sozom., VI, 23.—Hinc crebra utrinque jurgia et conflictus vulgi exstitere, adeo ut ex ea concertatione plurimi interierint. Socr., IV, 29.

1. Baron., ad ann. 367, 16. — Ruf., *Hist. eccles.*, II, 10.
2. Baron., ad ann. 367, 18.

temps. L'un était un juif espagnol nommé Isaac, converti au christianisme, puis relaps, qui, suivant le langage d'un concile qui le condamna, avait profané par sa rechute les mystères sacrés [1]. Ce misérable affichait des prétentions à la théologie, et on lui attribua un assez mauvais livre sur le Saint-Esprit, écrit à l'époque de sa conversion. Ennemi personnel de Damase, qui était originaire d'Espagne comme lui, et peut-être avait censuré son ouvrage, Isaac prétendait avoir en sa possession les preuves de cet adultère imputé au prêtre de Saint-Laurent; mais, sommé plus tard de les produire devant les juges, il se reconnut lui-même pour un imposteur. L'autre était un eunuque appelé Paschasius, d'une vie impure, fourbe, avare, perfide comme ses pareils, et qui osa porter jusqu'à l'empereur Gratien, à titre de mémoire explicatif, un libelle plein d'obscénités qui lui valut d'être chassé de la présence du prince et exilé [2]. Ces trames étaient bien ourdies, et il fallut du temps pour les rompre; en attendant, Ursin profitait de l'imposture et créait des ennemis à son rival.

A l'opposite de l'église de Saint-Laurent, dans le quartier du mont Esquilin, le plus oriental de Rome, et non loin du marché de Livie, se trouvait une vieille

1. Sic denique factio profecit Ursini, ut Isaac Judæo subornato, qui, facto ad synagogam recursu, cœlestia mysteria profanavit. Concil. Roman. *Epist. ad Gratian. et Valentin.*, ap. Gothofr. *Cod. Theod.*, append., t. VI, p. 18.

2. Longe alienus ab omni verecundia, per abscissum hominem, Paschasium signiferum furoris sui, missis litteris.... *Epist.* I, *Concil. Aquil. ad Gratian.*, ap. Gothofr., *ub. supr.*

basilique, construite jadis par Sicinius, et appelée de son nom Sicinine [1]. Libère, avec l'autorisation des magistrats, s'en était emparé et l'avait consacrée aux usages du culte chrétien, ce qui fait qu'on l'appelait aussi la basilique de Libère : elle servait fréquemment de lieu de réunion pour les délibérations ecclésiastiques [2]. C'est là qu'Ursin convoqua, le 25 octobre 366, au lever du soleil, l'assemblée de ses partisans pour faire déclarer nulle l'élection de Damase et procéder à la sienne. Cette basilique longeait la grande voie qui conduisait à Tibur. Comme on avait besoin d'un évêque pour la cérémonie projetée, on était allé chercher celui qui résidait dans cette ville, Paulus, homme d'une simplicité agreste et d'une ignorance sans égale [3], car il ne savait ni ce que prescrivaient les canons pour une ordination épiscopale, ni ce que voulait la tradition particulière de l'Église de Rome. Amené vers Ursin pour être son consécrateur, il fut en quelque sorte gardé à vue jusqu'au moment où on ferait appel à son ministère.

Dès l'aube du jour, une masse de peuple dans laquelle on remarquait beaucoup de femmes et d'enfants s'était portée sur la basilique Sicinine, où la délibéra-

1. In basilica Sicinini ubi ritus christiani est conventiculum. Amm. Marc., xxvii, 3. — In Macello Liviæ. Anast. Bibliothec., *in Liber*. — In regione quinta, juxta forum Esquilinum, non longe a Macello Liviano. Panvin., Descriptio Urbis; ap. Baron., ann. 367, 7.

2. Basilica Liberii. Marcell., *Præfat. Lib. prec. ad Valentin.* — Τόπον τῆς Βασιλικῆς Σικινῆς. Socr., iv, 29.

3. Persuaso quodam satis imperito et agresti episcopo. Ruf., *Hist. eccles.*, ii, 10. — Paulo episcopo Tiburtino. Marcell., *Libell. prec.*, p. 56 et seqq.

tion commença au milieu du plus grand tumulte. On cassa comme illégale l'élection précédente, et probablement aussi on prononça l'indignité personnelle de l'élu : l'élection d'Ursin, qui vint ensuite, ne rencontra, comme on le pense bien, aucune difficulté [1]. On en était là quand un bruit formidable retentit hors des portes : c'étaient les partisans de Damase, qui, informés de ce qui se passait, accouraient pour dissoudre l'assemblée. Ils étaient armés de haches, d'épées et de bâtons, et des soldats, envoyés par le préfet de la ville pour dissiper un rassemblement qui menaçait la paix publique, s'étaient joints à eux et leur prêtaient main-forte. A l'approche de cette troupe marchant en bon ordre, les Ursiniens s'étaient repliés sur la basilique [2], où ils se barricadèrent en dedans, les autres entreprirent d'enfoncer les portes à coups de hache et de levier; mais la défense fut si vigoureuse, qu'aucun des partisans de Damase ne parvint à forcer l'entrée. Trompés dans leur attente, les assiégeants grimpèrent sur le toit, qu'ils se mirent à démolir, faisant pleuvoir à l'intérieur une grêle de poutres et de tuiles, à laquelle répondit du fond de la basilique un affreux concert de cris d'angoisse, de vociférations et de blasphèmes. Les soldats pendant ce temps-là, et pour ne pas rester oisifs, déchargeaient sur ces malheureux leurs flèches et leurs javelots par les brèches des murs ou les fissures des

1. Ursicinus... Sicininam cum suis invadit. Hieron., *Chronic.* — Collecta manu... Episcopum se fieri extorsit, legibus et ordine et traditione perversis. Ruf., *Hist. eccles.*, II, 10.

2. Damasianæ partis populo confluente, crudelissimæ interfectiones diversi sexus perpetratæ. Hieron., *Chron.*, ann. 366.

portes [1]. Ce fut un siége en règle, et pour le terminer convenablement on mit le feu à l'édifice [2], d'où la flamme gagna les maisons voisines. Près d'être étouffés ou brûlés, les assiégés ouvrirent enfin leurs portes, culbutèrent la ligne ennemie dans une sortie impétueuse et gagnèrent les rues de la ville. Quand le vainqueur entra, la basilique était remplie de blessés et de morts : le sang y coulait par ruisseaux : on en retira, les uns disent cent trente-sept, les autres cent soixante cadavres [3]. Ursin, pendant la bataille, s'était esquivé par un passage secret, et, retiré dans un coin obscur qui ne dépendait pas de l'église, il reçut furtivement la consécration des mains de l'évêque Paulus, son prisonnier [4].

Cette guerre soudaine en pleine paix, ce feu mis à un quartier de Rome, éveillèrent la ville en sursaut; tout le monde fut debout. La populace s'agitait déjà, excitée par l'appât du pillage. Le préfet de la ville, Juventius, appela les troupes urbaines de leurs cantonnements ; mais, soit qu'il fût obligé de céder à l'émeute, soit plutôt qu'il voulût éviter une trop grand effusion de sang, il fit retraite hors des murs et se tint en obser-

1. Marcell. et Faust., Luciferian. *Lib. prec. ad Valentinian.*, p. 6, 7. — Clypeos, phaleras, ac tela cruenta. *Vetus Inscript.* de Damaso, ap. Bar.
2. Injectis facibus et malleolis... a summis tectorum culminibus, saxis et tegulis... Amm. Marc., XXVII, 3.
3. Uno die centum triginta septem reperta cadavera peremptorum. Amm. Marc., XXVII, 3. — Tanta seditio, imo vero tanta bella, cohorta sunt, alterutrum defendentibus populis, ut replerentur humano sanguine orationum loca. Ruf., *Hist. eccl.*, II, 10.
4. Ordinatus est itaque non in ecclesia, sed in secreto loco basilicæ quæ Sicinini vocatur. Socr., IV, 29.

vation dans un faubourg [1]. Le préfet de l'annone Maximinus, qui s'était attiré la haine du peuple dans l'exercice de ses distributions de vivres, jugea opportun d'en faire autant, et la ville se trouva livrée à elle-même au milieu d'une révolution. La partie honnête et pacifique de la population romaine, et Damase à sa tête probablement, intervinrent pour calmer les esprits ; peu à peu les choses reprirent leur physionomie habituelle, et les préfets rentrèrent dans la ville. Les schismatiques cependant avaient occupé la plupart des basiliques, et Ursin allait de l'une à l'autre, ordonnant en masse des diacres et des prêtres pour se composer un clergé nombreux et redoutable : Juventius les en fit débusquer successivement par ses soldats. Chassés de la ville, les ursiniens se retranchèrent dans les cimetières et les églises de la banlieue, où ils entraînèrent à leur suite une foule égarée : il fallut les en expulser de vive force, et la basilique de Sainte-Agnès-hors-des-Murs subit un sanglant assaut [2]. Quand la banlieue eut été balayée de ces bandes fanatiques, elles se répandirent dans toute l'Italie, où plus d'un évêque se rangea du côté du schisme.

Cependant le préfet de l'annone, chargé de faire une enquête juridique sur les derniers événements, la dirigeait avec la dureté de caractère qui lui avait valu l'animadversion des hautes classes de la population non moins que la haine des dernières. Né en Pan-

1. Quæ nec corrigere sufficiens nec mollire, coactus vi magna, secessit in suburbanum. Amm. Marc., XXVII, 3.

2. Marcell. et Faust., *Lib. prec. ad Valent.*, p. 10. — Sozom., VI, 23.

nonie de souche barbare, et fils d'un simple employé des contributions à l'office présidial [1], Maximinus s'était élevé, du rang d'avocat médiocre et obscur, aux fonctions administratives les plus importantes [2] par un semblant d'impartiale sévérité qui n'était au fond que brutalité et inintelligence. Il ne mettait dans ses arrêts ni pondération ni mesure, et la justice n'était pour lui qu'une guerre de torture, de geôle ou de bannissement, faite à des coupables, vrais ou présumés, et non un moyen de réprimer ou de prévenir le crime. Des prêtres furent mis à la question, d'autres bannis en des lieux éloignés, le plus grand nombre exclu du séjour de Rome [3]. Ursin et les siens crièrent au martyre plus haut que jamais, et l'odieux de ces mesures excessives retomba sur Damase, qui ne les avait point provoquées [4].

Le trouble fut bientôt dans tout l'Occident. Rome conserva un noyau de schismatiques opiniâtres qu'aucune persuasion, aucune menace ne réussit à détruire; en Italie, les évêques de Parme et de Pouzzoles se retirèrent outrageusement de la communion de Damase [5],

— Socrat., IV, 29. — Baron., ad. ann. 368, 2. — Tillem., *Mém. eccl.* t. VIII, p. 393 et suiv.

1. Obscurissime natus, patre tabulario præsidialis officii. Amm. Marc., XXVIII, 1.

2. Post mediocre studium liberalium doctrinarum, defensionemque causarum ignobilem, et administratas Corsicam itidemque Sardiniam. Amm. Marc., XXVIII, 1.

3. Multi tum clerici, tum laici, a Maximino supplicio affecti. Socr., IV, 29.

4. Quæ res, factione Maximini præfecti, sævi hominis, ad invidiam boni et innocentis versa est sacerdotis; ita ut causa clericorum usque ad tormenta duceretur. Ruf., *Hist. eccles.*, II, 10.

5. Parmensis episcopus dejectus judicio nostro ecclesiam tamen retinet

et Ursin, promenant avec lui Isaac et Paschasius, alla demander de diocèse en diocèse un concile pour le juger, et assourdit l'empereur Valentinien de ses plaintes. Cet empereur, incertain de ce qu'il devait croire, ou plutôt fatigué de toutes ces tracasseries, laissa Ursin rentrer dans Rome, où il reprit avec plus d'audace sa guerre de diffamation et de calomnie. Se portant hautement l'accusateur de Damase, il chercha à paralyser entre les mains du chef de l'Église romaine la juridiction très-étendue que des lois récentes lui conféraient : c'était un moyen de lasser l'Église elle-même. « J'ai accusé Damase devant l'empereur, disait-il, je l'ai accusé devant les évêques, je demande qu'il soit jugé par un concile : or un accusé ne peut être juge, ses arrêts sont à l'avance frappés de nullité. Damase ne peut donc connaître d'aucune cause ecclésiastique; la justice du siége de saint Pierre est suspendue. » Ces déclarations n'étaient pas sans influence sur les esprits : les affaires languirent, et Valentinien, révoquant sa première décision, fut obligé de bannir de Rome Ursin et ses diacres une seconde fois; il retint Ursin prisonnier à Cologne [1].

Là situation de Damase au milieu de tout cela était intolérable : il réclamait lui-même des juges; il en demandait aux évêques, il en demandait à l'empereur, qui, espérant voir le schisme s'éteindre faute d'ali-

impudenter... damnatus æque Florentius Puteolanus... *Rescr. Gratian. Aug.* ap. Gothofr. *C. Theod.* Append., t. VI, p. 21.

1. Ursinum Gallia coercet, et ne motus aliquos inquietos exerceat, cohibet Agrippina secessio. *Rescript. Grat. Aug.*, sup.

ments, différait de jour en jour l'examen d'une question qui pouvait le raviver. Le malheureux pape n'avait plus de recours que près d'un concile. Il y en eut un à Rome, en 378, pour des matières de foi, et l'on y vit ce vieillard, humiliant ses cheveux blancs devant ses frères, les supplier avec larmes de scruter sa conduite depuis sa première jeunesse, de le confronter avec ses accusateurs, et de l'absoudre formellement ou de le condamner. Convaincus de son innocence et craignant même d'attenter à sa dignité en admettant l'accusation, les pères lui refusèrent la satisfaction qu'il désirait. En 380, Damase revint à la charge devant le concile d'Aquilée, et en 381 devant une troisième assemblée, qu'on appelait le concile d'Italie. Cédant enfin aux instances d'un prêtre accusé qui voulait, avant de mourir, être justifié à la face de l'Église et du monde, les pères du concile d'Italie nommèrent une commission d'évêques pour entendre les accusateurs et les forcer de produire leurs preuves. Par suite du rapport de cette commission, l'assemblée dégrada solennellement les diacres Concors et Callistus, qui avaient soutenu l'accusation; elle demanda à l'empereur qu'ils fussent punis des peines portées par la loi contre la calomnie, qu'Isaac et Paschasius reçussent le châtiment dû au faux témoignage [1], et qu'Ursinus enfin fût condamné à un exil perpétuel. Gratien (c'était lui qui gouvernait alors) obtempéra

1. Isaac quoque ipse, ubi ea quæ detulit probare non potuit, meritorum suorum sortem tulit. *Epist.* 3. *Concil. roman. ad Gratian. et Valentin.*, ap. Gothofr. *C. Theod.* app., t. VI.

sur tous les points aux demandes du concile, qui déposa en outre ou suspendit les évêques italiens auteurs et propagateurs du schisme [1].

Telle était la lamentable histoire du pontificat de Damase. Jérôme avait assisté aux troubles de son avénement, lorsqu'il étudiait à Rome en 366 : il retrouvait maintenant ce même pape, qui l'avait baptisé, accablé de chagrins plus encore que d'années, et obtenant à peine une tardive justice après seize ans de persécutions. Ce spectacle dut le toucher profondément. Trop de sympathie secrète existait entre la victime des vices du clergé romain, ou du moins d'une partie de ce clergé, et celui qui voulait en être le réformateur, pour qu'il ne résultât pas de leur rapprochement une affection sincère. Jérôme en effet aima Damase de l'amour respectueux d'un fils : il le vénérait, et nous affirme que jamais homme n'avait eu une vie plus pure et plus sainte [2].

Déjà Damase avait tenté pour son compte, et en s'appuyant sur le pouvoir civil, cette même réforme de l'Église qu'il allait entreprendre avec Jérôme, en s'appuyant sur le pouvoir de la persuasion. En 370, il avait provoqué de l'empereur Valentinien Ier une loi célèbre dont j'ai parlé au commencement de ces récits, qui excluait les ecclésiastiques et les moines du droit de

1. Relegatus Ursinus. *Ep.* 3 *Concil. rom.* — Isaacem remotus Hispaniæ angulus titulo damnationis inclusit; non bene capiti consultum, si quid turbarum vesanus agitaverit. *Rescript. Gratian. Aug.*, ub. supr. — Ita ut etiam qui se intelligunt pro meritorum suorum ratione damnandos, vel damnatos esse viderunt. *Concil. roman.*, l. c.

2. Virgo; Ecclesiæ virginis doctor. Hieron., *Ep.* 30, p. 240.

rien recevoir des femmes et des vieillards à titre de donation ou legs, loi que l'empereur lui adresse à lui-même, contre l'usage, en l'invitant à la faire lire dans toutes les églises de Rome [1]. Ce sage rescrit, qu'un second vint compléter en 372, avait pour but de réprimer l'amour effréné de l'argent, vraie source des désordres de cette Église; mais on l'éludait impunément au moyen de fictions devant lesquelles la justice humaine était forcée de s'arrêter [2]. Il fallait donc que la répression des actes eût lieu par la réforme des mœurs, et que celle-ci se fît par le clergé lui-même : l'œuvre était difficile; mais le solitaire de Chalcide avait foi dans les idées monastiques, il avait foi surtout dans son désir du bien, dans son désintéressement et dans son génie. Approuvé par un évêque aussi éminent que Damase, il crut tout facile. Par lui se forma, au sein de l'Église de Rome, ce qu'on pourrait appeler un parti

1. Impp. Valentinianus Valens et Gratianus. A. A. A.

Ecclesiastici aut ex Ecclesiasticis, vel qui Continentium se volunt nomine nuncupari, viduarum ac pupillorum domos non adeant; sed publicis exterminentur judiciis, si posthac eos affines earum vel propinqui putaverint deferendos. Censemus etiam, ut memorati nihil de ejus mulieris, qui se privatim sub prætextu religionis adjunxerint, liberalitate quacumque vel extremo judicio possint adipisci. Et omne in tantum inefficax sit, quod alicui eorum ab his fuerit derelictum, ut nec per subjectam personam valeant aliquid, vel donatione, vel testamento percipere. Quin etiam si forte post admonitionem legis nostræ aliquid hisdem eæ feminæ, vel donatione, vel extremo judicio, putaverint relinquendum, id fiscus usurpet. Cæterum si earum qui voluntate percipiunt, ad quarum successionem, vel bona jure civili, vel edicti beneficii adjuvantur, capiant ut propinqui.

Lecta in Ecclesiis Romæ, 4. kal. Aug. Valentin. et Valente A. A. III. Coss. *C. Theod.*, l. 20, *de Episc. et Cler.*

2. Provida severaque legis cautio, et tamen nec sic refrenatur avaritia. Per fidei commissa legibus illudimus. Hieron., *Ep.* 34, p. 261.

de la réforme morale dans lequel entrèrent plusieurs prêtres et des moines en plus petit nombre; toutefois Jérôme s'aperçut bientôt que pour agir efficacement il devait prendre son point d'appui parmi les fidèles, mais hors de l'Église.

II

Cependant les évêques occidentaux, appelés à Rome pour l'ouverture du concile annoncé comme œcuménique, ne se réunissaient que lentement, et quand la session fut ouverte, ils semblèrent en prolonger les préliminaires avec une lenteur calculée. L'abstention des Orientaux déjouait tous les projets, et les regards se tournaient vers Constantinople, où un concile rival venait de terminer sa session, sans que ses résolutions fussent encore connues autrement que par de vagues rumeurs. Ce premier contre-temps fut suivi d'un second. L'archevêque de Milan, Ambroise, à qui appartenait l'idée du présent synode, et sur qui l'on comptait pour le diriger, tomba malade[1] en arrivant à Rome, et l'assemblée se trouvait dans un véritable embarras, quand Damase lui présenta Jérôme pour remplir les fonctions de secrétaire. Ce fut un grand honneur pour ce moine à peine débarqué d'Orient, et dont beaucoup

1. Ambr., *Ep.* 22. — Tillem., *Mém. eccl.*, t. X, p. 147 et 743.

d'évêques occidentaux savaient à peine le nom; ce n'était pas une moins lourde charge, comme il ne tarda pas à le sentir.

Pour l'intelligence de ce qui va se passer au sein du concile de Rome, nous devons ramener nos lecteurs à celui de Constantinople, en renouant le fil de ces récits au moment où la lettre synodique des évêques d'Italie, qui invitait les Orientaux à se rendre à Rome pour y régler, entre autres affaires, celles de l'Église orientale, avait provoqué de si vives susceptibilités dans cette partie de l'empire. Prévoyant dès lors ce qui allait arriver, les évêques italiens recoururent à Théodose lui-même pour empêcher qu'un second concile se réunît dans sa ville impériale, et obtenir au contraire que par son autorité les évêques orientaux fussent contraints de se rendre à celui de Rome; ils lui écrivirent dans ce sens une lettre dont Ambroise fut, à ce qu'on croit, le rédacteur [1]. Ils exposaient nettement au très-doux, très-fidèle et très-religieux césar, comme on l'appelait, les raisons qui

1. Nos igitur in synodo ea, quæ totius orbis episcopis videbatur esse præscripta, nihil temere statuendum esse censuimus; adeo ipso tempore qui generale concilium declinaverunt, Constantinopoli gessisse dicuntur... Sit in urbe Roma nostrum Orientaliumque concilium. Neque enim indignum videtur, Auguste, ut Romanæ Ecclesiæ antistitis, finitimorumque et Italorum episcoporum debeant subire tractatum... *Ep. 4. Concil. Ital. ad Theod. imp. Cod. Theod.*, t. VI. Append., ed. Ritter. — Fidei tuæ diffusa toto orbe cognitio intimum nostræ mentis demulsit affectum, eoque, ut hæc quoque gloria imperio tuo crearetur, quod unitatem reddidisse, Occidentalium juxta atque Orientalium Ecclesiis videreris, clementiam tuam obsecrandam pariter ac super Ecclesiasticis negotiis instruendam nostris litteris æstimavimus, Imperator tranquillissime ac fidelissime. *Epist. 4. Concil. Ital.*, ut supra.

rendaient indispensable, pour la paix de la chrétienté, la tenue d'une assemblée œcuménique en Occident, et non pas en Orient, indiquant en outre les points de discipline ecclésiastique dont il était convenable que cette assemblée s'occupât.

Le premier regardait Maxime et le prétendu schisme de Constantinople. — Maxime, disaient les Occidentaux, était venu s'expliquer devant les évêques d'Italie, qui avaient examiné sa cause et reconnu son droit au siége de la métropole orientale [1]. Les objections faites contre son élection et son ordination avaient été résolues à la satisfaction de tous [2]. Ainsi il résultait des explications données que Maxime avait eu pour lui l'acclamation unanime du peuple de Byzance, et que, si son ordination s'était accomplie dans un lieu privé, c'est que les ariens, maîtres de toutes les églises de Constantinople, l'avaient chassé violemment de celle où il avait tenté de pénétrer [3]. D'ailleurs Pierre d'Alexandrie, de vénérable mémoire (il venait de mourir à Rome), avait garanti la légitimité de son élection [4]; Nectaire, récemment intronisé, n'était donc qu'un usurpateur. La lettre ajoutait que Grégoire de Nazianze n'avait pu siéger canoniquement à Constantinople [5], étant en ce moment même possesseur d'un

1. Ad hoc partium venisse Maximum ut causam in Synodo ageret suam. *Epist.* 5. *Concil. Ital. ad Theod. imp.*

2. Dilucida testificatione. *Ibid.*

3. Intra privatas ædes, quia Ariani basilicas adhuc tenebant. *Epist.* 5. *Concil. Ital.*, ut sup.

4. Lectis Petri sanctæ memoriæ viri litteris, *ibid.*

5. Gregorium nequaquam, secundum traditionem Patrum Constantinopolitanæ ecclesiæ, sibi sacerdotium vindicare, l. c.

autre siége; que Nectaire, n'étant pas baptisé au jour de son élection, n'avait pu être nommé qu'en violation des règles ecclésiastiques [1]; que pour toutes ces raisons enfin, le seul évêque légitime de Constantinople avait été et était encore Maxime. La conclusion était qu'il fallait l'introniser au plus tôt; et c'est à quoi le concile œcuménique de Rome devait pourvoir.

Les évêques italiens élevaient en second lieu la même réclamation au sujet de Paulin, seul évêque catholique d'Antioche par suite de la mort de Mélétius : Flavien n'était qu'un faux évêque, un intrus, un parjure, qui détenait ce siége contrairement aux engagements de son protecteur et aux siens [2].

La troisième question concernait le siége épiscopal de Jérusalem, ballotté depuis vingt-cinq ans d'un possesseur à l'autre. Cyrille l'avait occupé d'abord, puis, envoyé en exil par Constance, il avait laissé malgré lui son troupeau à l'abandon. Un certain Hilarius s'en était emparé et l'administrait, non sans opposition de la part des fidèles, quand Cyrille revint et le chassa. Hilarius en appela au tribunal de l'Église romaine, ce qui était aux yeux des Occidentaux une forte présomption de son droit. Les évêques italiens demandaient donc dans leur lettre à Théodose le rétablissement d'Hilarius et la déposition de Cyrille.

1. Cujus (Nectarii) ordinatio quem ordinem habuerit non videmus. *Epist.* 5. *Concil. Ital. ad Theod. imp. C. Th*, VI.

2. Contra fas atque ecclesiasticum ordinem, in locum Meletii non tam subrogatus, quam superpositus adseritur. *Epist.* 5. *Concil. Ital. ad Theod.*, ut sup.

On reprochait d'ailleurs à ce dernier un caractère despotique et dominateur, une insubordination scandaleuse vis-à-vis de son ancien métropolitain de Césarée, qui pourtant était arien, et de plus les intrigues au moyen desquelles, à la mort de ce métropolitain, il avait porté son neveu sur le même siége de Césarée, de telle sorte qu'il tenait entre ses mains les deux grands évêchés de la Palestine. On l'accusait encore de faire argent des biens de son Église. Il avait vendu à son profit, disait-on, un voile broché d'or destiné à couvrir les catéchumènes pendant le baptême par immersion, voile qui provenait des libéralités du grand Constantin. D'acheteur en acheteur, le vêtement sacré était devenu la propriété d'une comédienne, qui s'en servait dans des représentations grotesques [1] : tels étaient les dires des ennemis de Cyrille, accueillis trop facilement en Occident.

Enfin le siége d'Alexandrie était le sujet de la quatrième réclamation. Pierre, l'ami des Occidentaux, étant mort à Rome, son frère Timothée s'était présenté au suffrage des Alexandrins pour le remplacer : il avait été élu; mais son concurrent avait également réussi dans une contre-élection. Laquelle des deux serait ratifiée par les évêques orientaux? A qui allait appartenir le premier siége de l'Égypte? Les Occidentaux demandaient que ce fût à Timothée, leur ami et le

1. Aiunt quemdam postea donarium suum agnovisse in muliere scenica, quæ illo amicta erat, inquirentemque curiosius unde illud haberet, deprehendisse mercatorem qui illud mulieri vendiderat; mercatori vero episcopum venum dedisse. Sozom., iv, 25.

frère d'un homme qui avait été en communion constante avec eux, et ils désiraient que pour cette raison les difficultés électorales fussent discutées et jugées à Rome[1].

Ainsi donc la prétention de l'Église romaine n'allait pas à moins qu'à régler le sort des quatre grands siéges métropolitains de l'Orient: Constantinople, Antioche, Jérusalem, Alexandrie, et elle citait ces Églises à son tribunal comme ses justiciables. Comprenant ce qu'une telle prétention pouvait avoir de blessant pour ceux qui en étaient l'objet, les évêques d'Italie cherchaient à l'adoucir dans la forme. « Ce qu'ils réclamaient, disaient-ils avec une feinte modestie, ce n'était pas la prérogative du jugement, mais une simple part à des décisions qui intéressaient la chrétienté tout entière[2]. » Ces questions de discipline n'étaient pas les seules que les évêques indiquaient dans leur lettre comme une sorte de programme du concile; ils en ajoutaient d'autres qui touchaient au dogme, par exemple celle de l'hérésie des apollinaristes; pourtant il n'échappait à personne que ce n'était pas l'examen de ces dernières qui avait motivé la convocation d'un concile œcuménique à Rome.

Cette lettre n'eut point, il s'en fallait bien, l'appro-

1. Timotheus vero Alexandrinæ urbis episcopus, successor Petri... *Theodoret*, v, 8. — Baron., ad ann. 380, 16. — Quare laudabilis auctoritas tua, arbitrio temperato, quicquid negotiorum aliunde incidet terminabit, habituro pontificium sacræ disceptationis Timotheo episcopo, quem sibi omnes etiam suo judicio prætulere. Est enim vir cum omnium sacerdotum suspectione venerandus, tum etiam nostro judicio jam probatus. *Ep.* 5. *Concil. Ital.,* ut sup.

2. Non prærogativam vindicamus examinis, sed consortium tamen debuit esse communis arbitrii. *Epist.* 5. *Concil. Ital. ad Theod.*

bation de Théodose ; mais il n'y répondit que plus tard, et pour le moment, loin d'empêcher la réunion d'un concile à Constantinople, il la hâta de tout son pouvoir. Dès le mois de juin 382, l'assemblée put commencer ses délibérations : presque tout l'Orient s'y trouvait représenté. Cependant Grégoire de Nazianze, retiré en Cappadoce, dans sa terre d'Arianze, dont il avait fait une solitude monastique, manquait à l'appel, et la gloire attachée à son nom, ainsi que la célébrité de ses dernières luttes, rendait plus visible une absence qu'on pouvait mal interpréter en Occident. En répondant à la lettre synodique qui le convoquait, Grégoire s'était excusé ; sur une nouvelle invitation, il s'excusa derechef, prétextant les soins qu'exigeait l'affaiblissement de sa santé. Inquiet de ce refus mal déguisé, le concile réclama l'intervention de l'empereur, et Grégoire eut à se défendre contre deux lettres très-pressantes des préfets de Thrace et de Cappadoce, et contre un rescrit de Théodose lui-même : il fut inébranlable. « Pour dire toute la vérité, écrivait-il confidentiellement à un ami, je ne vais pas à Constantinople parce que je n'aime pas les assemblées d'évêques. Je n'en ai jamais vu aucune avoir bonne et heureuse fin, et le bien qu'elles se proposent de faire est dépassé de beaucoup par le mal qu'elles laissent après elles. On ne voit là que contentions opiniâtres, guerres de vanités, ardeurs de domination. Il est plus facile d'y pécher soi-même en jugeant les autres que de guérir les pervers ou de réprimer les orgueilleux [1]. »

1. Ego si vera scribere oportet, ita animo affectus sum, ut omnia epi-

Le temps pressait, on oublia Grégoire de Nazianze, et le concile passa à l'examen des affaires. Sa tactique, approuvée par l'empereur, fut de couper court aux demandes des Occidentaux en décidant à l'avance, d'une façon solennelle, irrévocable, toutes les questions de discipline dont ceux-ci évoquaient la connaissance. Les pères orientaux y mirent une précipitation manifeste, car au mois de septembre leurs délibérations étaient achevées, toutes les difficultés résolues, et au mois de décembre, lorsque la session du concile de Rome ne faisait que s'ouvrir, trois évêques arrivèrent de Constantinople avec une lettre émanée du concile lui-même, et contenant le résumé de ses décisions [1]. Ils en apportaient une autre de Théodose en réponse au placet des évêques d'Italie. Le ton du rescrit impérial était dur et arrogant, tandis que l'épître synodique, cauteleusement rédigée, ne laissait entrevoir qu'à travers la modération des formes un fond d'ironie et de défi plus outrageant encore que l'injure. Le temps a épargné ce curieux document, un des plus précieux que nous possédions sur l'histoire ecclésiastique aux IVe et Ve siècles.

Les pères orientaux y débutent par de feintes excuses au sujet de leur abstention : l'épître envoyée

scoporum concilia fugiam: quoniam nullius concilii finem lætum faustumque vidi, nec quod depulsionem malorum potius quam accessionem et incrementum habuerit. Pertinaces enim contentiones et dominandi cupiditates... ne ullis quidem verbis explicari queant; citiusque aliquis in culpam vocabitur, dum de aliena judicium fert, quam ut aliorum perversitatem comprimat. Gregor. Nazianz., *Ep.* 55.

1. *Epist. Patrum. Concil. Constantinop.*, ap. Theodoret., v, 9.

d'Italie leur étant parvenue tard, le temps avait manqué aux évêques pour se concerter, à de si grandes distances, sur toute la surface de l'Orient ; puis c'était un bien long voyage pendant lequel il leur aurait fallu laisser leurs églises à l'abandon [1]. Cette idée seule les en eût détournés. Quel sort en effet que celui des églises orientales ! Elles avaient depuis vingt ans subi la lapidation de saint Étienne : Dieu avait daigné faire d'elles, dans sa miséricorde, ce qu'il fait de ses élus, un objet d'épreuve et de pitié. Les édifices sacrés étaient en ruine, les catholiques dispersés [2], la foi ébranlée ; les évêques, presque tous confesseurs ou martyrs dans la persécution arienne, pouvaient montrer sur leurs membres la trace du fer et du fouet, et ceux que le bourreau avait épargnés rapportaient de l'exil des infirmités souvent incurables. Voilà ce que le monde entier savait, et il n'était guère à croire que le bruit de tant de souffrances ne fût pas arrivé aux Occidentaux au milieu de la paix si complète dont ils jouissaient depuis Constantin [3]. Proposer aux évêques d'Orient d'entreprendre en de telles circonstances un pèlerinage si lointain, qu'était-ce donc, sinon leur commander un regret ? Ils ne pouvaient en effet que répéter au fond de leur cœur avec l'Esprit-Saint : « Qui nous donnera les

1. Proinde necesse nobis foret... diutius huic negotio vacare... sed quoniam ea res prorsus nudaret ecclesias, quæ nunc primum incipiunt renovari.... *Epist. Concil. Constantinop.*, ap. Theodoret., v, 9.

2. Proscriptiones, insidias, contumelias et carceres quis possit enumerare ? *Epist. Concil. Const.*, l. c.

3. Nec tempestates quibus vexati sumus ejus modi fuere, ut ob tenuitatem latere possent. *Ibid.*

ailes de la colombe, pour aller reposer à côté de nos frères [1] ? »

Après ce préambule, qui contenait la glorification de la chrétienté orientale comparée à celle d'Occident, restée exempte, ou à peu près, des persécutions ariennes, les pères de Byzance abordaient les questions posées comme programme au futur concile œcuménique de Rome. Et d'abord, pour prouver l'esprit de paix et de charité qui les animait, ils avaient résolu, disaient-ils, d'envoyer à ce concile trois d'entre eux, Cyriacus, Eusèbe et Priscien, chargés de présenter leurs excuses et de faire connaître leurs résolutions [2]. La lettre synodique n'ajoutait pas que ces ambassadeurs avaient été choisis parmi les plus minces prélats d'outre-mer : Cyriacus était évêque d'Idace en Cilicie; Priscien, de Sébaste en Palestine, et on ignore si Eusèbe venait de Chalcide ou de la ville d'Olbia, en Isaurie.

Quant au règlement des quatre siéges métropolitains qui avaient excité si vivement la sollicitude des évêques d'Italie, le concile de Constantinople se bornait à notifier ses décisions au concile de Rome, déclinant toute explication à ce sujet, et se contentant d'affirmer ironiquement que le choix des titulaires méritait le respect de l'Église et la congratulation des évêques d'Occident; or ces titulaires, à l'exception d'un seul,

1. Quis enim det nobis pennas sicut columbæ, ut volemus, et requiescamus apud vos? *Epist. Conc. Const.*, ap. Theodoret, l. c.

2. Reverendissimos et charissimos fratres et comministros nostros Cyriacum, Eusebium et Priscianum deprecati, ut ad vos alacri animo proficiscerentur. *Ibid.*

étaient précisément ceux que la lettre à Théodose avait signalés comme illégitimes et indignes.

« Nous avons, disaient les pères orientaux, institué pour évêque de la très-illustre Église de Constantinople le très-saint et très-révéré Nectaire, d'un accord unanime, en présence du très-religieux empereur Théodose et conformément aux suffrages du clergé et de toute la ville [1].

« Il a été également pourvu par nous aux besoins de l'Église d'Antioche, cette ville antique et vraiment apostolique, où le nom de chrétien a été adopté pour la première fois. Le très-saint et très-révéré Flavien ayant été élu et ordonné évêque par le concours unanime de la ville, de son clergé et des prélats du diocèse d'Orient, nous avons, d'une commune voix aussi, ratifié son ordination [2]. »

En ce qui concernait l'Église de Jérusalem, « cette mère de toutes les Églises, » le concile maintenait à sa tête « le très-vénérable Cyrille, son évêque légitime, confesseur courageux de la foi catholique, exercé dans les combats contre la perfidie arienne, banni et emprisonné en divers lieux [3]. »

1. Reverendissimum ac religiosissimum Nectarium ordinavimus episcopum, in concilio universali, communi omnium consensu, coram religiosissimo imperatore Theodosio, adstipulante omni clero et universa civitate. *Ep. Concil. Const.*, ap. Theodoret., v, 9.

2. Antiquissimæ vero, veræque apostolicæ, Antiochiensium in Syria ecclesiæ, in qua venerandum christianorum nomen primum innotuit, reverendissimum et religiosissimum Flavianum, tum illius provinciæ, tum Orientalis diocæsis episcopi in unum congregati, communi suffragio, episcopum ordinarunt; universa Ecclesia, communi consensu et quasi uno ore eum honorante. *Ibid.*

3. Qui et canonice ab episcopis provinciæ olim fuit ordinatus, et plu-

Timothée avait été confirmé par le concile dans la possession du siége d'Alexandrie; mais l'épître synodique n'en disait rien, de peur que les Occidentaux n'y vissent une conséquence de leurs observations ou même un simple désir de leur plaire. Cette brève et dédaigneuse notification se terminait par un avertissement d'une aigreur blessante, quoique méritée peut-être. Le concile invitait les évêques d'Occident à se défaire de toute partialité pour les personnes dans leur jugement sur le règlement des affaires, et à ne songer qu'au bien de l'Église, la crainte de Dieu aidant ainsi que la charité spirituelle. « Si tout le monde se conformait à cette règle salutaire, ajoutaient les pères orientaux, le corps de l'Église deviendrait comme celui du Christ lui-même, qui est entier pour chacun de nous[1]. »

Telle était en analyse la lettre du concile d'Orient; celle de l'empereur s'expliquait plus rudement et plus nettement sur les prétentions occidentales. Théodose y disait sans détour aux évêques italiens que la demande qu'ils lui avaient faite d'obliger les Orientaux de se rendre à Rome pour y discuter leurs affaires manquait de raison, et que les Orientaux avaient tout droit de s'en offenser. Ce qu'on aurait décidé en l'absence

rima variis in locis contra arianos certamina subiit. *Ep. Conc. Const.*, ap. Theodoret., v, 9.

1. Quibus tanquam canonice ac legitime apud nos constitutis, vestram quoque reverentiam gratulari hortamur, intercedente spiritali caritate, et Domini timore omnem quidem humanum affectum comprimente; ecclesiarum autem ædificationem privatæ erga singulos benevolentiæ et gratiæ præponente. *Epist. Conc. Const.*, ut sup.

des parties laisserait d'ailleurs ouverture à des recours qui rendraient les querelles interminables. Le droit de chaque Église à se réglementer et à choisir ses chefs était écrit dans les canons; le nier ou le contester était créer un danger public. A propos de l'Église de Constantinople, l'empereur reprochait sans ménagement aux Occidentaux « de s'être laissé duper par Maxime, qui ne leur avait débité que des impostures; il les exhortait à montrer à l'avenir moins de crédulité pour les mensonges colportés chez eux, et moins de rancune contre leurs frères d'Orient[1]. »

La lecture de ces deux pièces dut produire dans le concile de Rome l'effet de la foudre. Il n'avait plus de raison d'être : la mission que s'étaient attribuée si orgueilleusement les Occidentaux se trouvait terminée avant d'avoir commencé; les questions à juger étaient tranchées à l'avance, les droits contestés reconnus; enfin les hommes dénoncés comme indignes passaient au contraire à l'état de saints et vénérables personnages, couverts par les suffrages de tout l'Orient. Les Occidentaux étaient joués, et de plus ils avaient irrité l'empereur Théodose en censurant l'élection de Nectaire, sa créature : le très-religieux auguste, personnellement blessé, avait jeté son épée impériale dans la balance du côté de l'Orient. Descendu de ses hautaines

1. Ces choses sont tirées par conjecture de la réponse qu'Ambroise et les évêques occidentaux firent à Théodose.

Silemus jam quorum errore, quorumve delicto, ne serere fabulas et alloquia cassa videamur... Isto enim arguebamur, quod posthabere Orientalium societatem et refutare gratiam videremur. *Epist. 4, Conc. It. C. Theod.*, app., t. VI. — Cf. Tillem., *Mém. eccl.*, t. X, p. 147 et suiv.

prétentions, et d'assemblée œcuménique devenu simple assemblée de prélats latins, sans compétence hors du domaine occidental, le concile se tut et passa outre. Pourtant il n'abandonna point Paulin, qui était venu en personne se soumettre à la juridiction romaine; un décret synodique le confirma dans la possession du siége d'Antioche et excommunia Flavien : c'était le moins qu'on pût faire[1].

III.

Débusqué des questions de discipline, le concile se rejeta avec ardeur sur celles qui concernaient le dogme. Il s'en présentait une assez grave : les disciples d'Apollinaris, exclus en 375 de la communion romaine par le pape Damase[2], avaient appelé de sa sentence au concile, et venaient s'y défendre par la bouche de quelques-uns de leurs docteurs les plus en renom. C'étaient des hommes subtils, exercés aux ruses de la parole, familiers avec les textes de l'Écriture, et habiles à les plier aux besoins de la controverse. Ils espéraient avoir bon marché des Occidentaux, dont la science et le talent de discussion étaient de médiocre estime en Orient; mais ils avaient compté sans Jérôme, et surtout sans l'évêque Épiphane, qui avait fait le voyage de Salamine à Rome tout autant pour les combattre que pour défendre Paulin, son ami.

1. Sozom., VII, 11. — Cf. Tillem., *Mém. eccl.*, t. X, p. 147, 148.
2. Sozom., VI, 25. — Baron., ad ann. 373, 1.

Ce personnage devant occuper dans la suite de nos récits une place importante, nous nous arrêterons un moment ici pour dire ce qu'il était, et comment il avait acquis une autorité prépondérante dans l'exégèse des dogmes chrétiens.

Sorti d'une famille de Juifs convertis, assez riche en patrimoine, Épiphane était né dans la province romaine de Palestine, au village de Besandouc, non loin d'Hébron, l'antique domicile des patriarches[1]. L'aiguillon de la vie solitaire s'était fait sentir à lui dès l'enfance, et il s'y était précipité avec la ferveur innée d'un essénien. Hilarion dans les montagnes de Judée, Pambon dans les plaines salées de Nitrie, furent ses premiers maîtres; il courut avec une sainte curiosité tous les déserts de l'Orient[2]; puis, rentré dans son pays, il vendit son patrimoine pour construire un monastère qu'il dirigea lui-même pendant trente ans[3]. Son dévouement généreux aux idées monastiques dépassait malheureusement l'étendue de sa fortune, et tout son bien se trouvait dissipé quand les habitants de Chypre vinrent l'enlever aux moines d'Hébron pour le faire évêque de Salamine, leur métropole, ville très-opulente à cause de son commerce[4]. Épiphane agit

1. Besanduce pago, in tractu Eleutheropolitano sito, ortus fuerat. Sozom., VI, 32.

2. Epiphan., *Hæres.*, 26 et passim. — A monachis, et præstantissimis, institutus... Sozom., VI, 32. — Hieron., *Vit. S. Hilar.*

3. In eodem vitæ genere colendo se collocavit.... Sozom., VI, 32.

4. Postea quoque apud Cyprios non minore gloria fuit, apud quos electus est totius insulæ episcopus... Salaminæ Cypri episcopus. Sozom., VI, 32. — Constantiæ (Salaminæ) Cypri... Socrat., VI, 10.

avec les revenus de son Église comme il avait fait avec son patrimoine : il les dépensa en fondations pieuses dont l'île fut bientôt couverte[1]. A cette passion de la vie cénobitique le nouvel évêque en joignait une autre, celle de la science : soit dans ses voyages, soit dans sa retraite, il avait appris à fond quatre langues, l'hébreu, le syriaque, l'égyptien et le grec, et il parlait passablement le latin, ce qui l'avait fait surnommer *Pentaglôttos*, c'est-à-dire le docteur *aux cinq langues*[2].

La simple étude des idiomes n'était pourtant pas son objet; il en avait un plus élevé, celui de rechercher dans tous les pays de l'Orient les altérations qu'avait pu subir le christianisme ou même le judaïsme. Par les voyages et par les livres, il avait appris à connaître toutes les hérésies; il savait en discerner l'origine et les dérivations; il les classait, il les suivait dans leurs moindres rameaux comme des *stemmes* généalogiques. Il y avait peu d'hérésiarques contemporains avec lesquels il n'eût disputé, peu de sectes clandestines dont il n'eût sondé le mystère et dévoilé les pratiques; mais à ce métier il avait couru plus d'un danger, lui-même nous l'avoue. Tombé un jour, et lorsqu'il était fort jeune, au milieu d'une secte gnostique qui professait une égale horreur de la continence et du mariage, il eut peine à se sauver des

1. Quoniam facultates suas jam pridem consumpserat, ecclesiæ bonis, ubi opus erat, prolixe abusus est. Sozom., VII, 27.
2. Hieron., *in Ruf.*, II, p. 412. — Papa Epiphanius πεντάγλωττος, quia quinque linguis loquitur. Hieron., *in Ruf.*, III, p. 443.

mains des femmes qui avaient entrepris sa conversion [1]. Les travaux d'Épiphane lui méritèrent dans les Églises orientales les titres de nouvel apôtre et de nouveau Jean, héraut du Seigneur [2], et, pour se rendre digne de ces grands titres, lui-même se constitua la sentinelle vigilante, infatigable, de l'enseignement chrétien, depuis les bornes du Pont-Euxin jusqu'à celles de la Libye.

Avec tant de science, l'évêque de Salamine avait la simplicité d'un enfant [3] : il se laissait aisément tromper, et plus aisément encore il était la dupe de ses propres rêves. Habitué à subtiliser, à distinguer, à chercher une intention sous chaque mot, il avait fini par voir des hérésies partout. Ses contemporains lui reprochèrent d'avoir créé plus d'une fois par ses illusions, comme un chasseur en défaut qui suit un gibier imaginaire, des erreurs qui prenaient corps par sa réfutation même, et qu'il fallait combattre ensuite sérieusement. En dehors de ces excès de zèle théologique, Épiphane était bon, charitable, honnête [4], mais d'une

1. Imperabant enim mihi perniciosæ illæ mulierculæ, et deridebant me, velut indicabant ipsæ sibi ipsis mutuo illudentes, nimirum : « Non potuimus, inquiebant, servare adolescentem, et dimisimus ipsum in manibus principis (diaboli) perire. » Epiph., *Hæres.*, 26.

2. Hieron., *Ep.* 38, p. 308, 309 et seqq. *Id.*, *Ep.* 88, p. 728. — Confitemur enim non solum nos, sed etiam omnes, quod in hoc sæculo novum te apostolum et præconem Dominus excitavit, Joannem novum... *Ep. Acac. et Paul.*, ap. Baron., ad ann. 375, 17.

3. Epiphanius, ob singularem pietatem, summa morum simplicitate præditus, facile... inductus est. Socrat., VI, 10. — Hieron., *Ep.* passim.

4. Pia vita. Sozom., VII, 27. — Singularis pietas. Socrat., VI, 10. — — Patrem pæne omnium episcoporum et antiquæ reliquias sanctitatis... Hier., *Ep.* 38, p. 313.

humeur facile à irriter. On le respectait dans tout l'Orient[1], et on lui pardonnait ses défauts en considération de sa parfaite bonne foi. Il avait publié, quand il vint en Occident, la plupart de ses livres, et le plus important de tous, assez bizarrement intitulé *Panarium*, c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, *le coffret aux médicaments*[2], ouvrage immense, mais d'un savoir indigeste, dans lequel l'auteur n'a pas décrit moins de cent hérésies, dont vingt antérieures à l'avénement du Christ et quatre-vingts postérieures à l'Évangile.

En face d'un pareil athlète, assisté de Jérôme au besoin, les apollinaristes n'eurent pas beau jeu. Poussés de retraite en retraite, ils capitulèrent enfin, et on discuta les conditions sous lesquelles ils pouvaient rentrer au sein de l'Église romaine. L'usage voulait qu'en pareil cas les conditions fussent exprimées dans un symbole de foi ou formulaire que les vaincus signaient et prêtaient serment d'observer. La rédaction en fut confiée au secrétaire du concile, et la discussion de son formulaire donna lieu à un incident resté doublement fameux comme exemple des fraudes théologiques et comme preuve de la haine acharnée dont quelques hommes poursuivirent Jérôme.

Le symbole proposé, conforme en ce point à ceux

1. Clarum in orbe sidus effulsit. Hieron, *Ep.* 88, p. 627.

2. « Une boîte d'apothicaire pleine de contre-poisons contre les morsures des serpents, » parce qu'il y réfute toutes les hérésies, qu'il compare toujours à quelque espèce de serpent. Tillem., *Mém. eccl.*, t. X, p. 507.

qui nous sont venus de l'Église primitive, contenait les principaux articles de la foi catholique développés dans le sens des idées que le concile voulait faire prévaloir. A l'article de l'Incarnation, et parmi les qualifications appliquées au Sauveur du monde, le rédacteur employait celle d'*homme du Seigneur, Dominicus homo*. Les apollinaristes se récrièrent à cette expression, qui ne se trouvait, disaient-ils, dans aucun docteur faisant autorité[1]. Jérôme répondit qu'Athanase, l'oracle du concile de Nicée, s'en était servi dans un de ses livres, et qu'il avait ce livre; les apollinaristes en réclamèrent la production, et quand ils l'eurent entre les mains, ils demandèrent du temps pour le lire et se concerter ensuite. Quelques jours après, ils le rendirent, et, la question ayant été remise en délibération, le livre fut une seconde fois produit. On l'examina, et on reconnut que les mots *homme du Seigneur, anthrôpos Kyriacos*, s'y trouvaient bien, mais en surcharge sur des mots grattés[2]. Il y eut à cette vue un cri général dans le concile. Était-ce une falsification ou une simple correction? Qui avait fait disparaître les premiers mots et tracé les seconds? Étaient-ce les apollinaristes, ou Jérôme, ou le scribe de qui émanait l'exemplaire? Les hérétiques semblaient accuser Jérôme, tandis que la majorité du concile entrevoyait dans cet acte une de

1. Offensi in hoc sermone apollinaristæ, novitatem sermonis incusare cœperunt. Hieron., *Ruf. Apolog.*, II, p. 415.

2. Invenitur sermo de quo erat quæstio ex litura in codice positus. Fides proferenti talem codicem derogatur, eo quod litura illa corruptionis ac falsitatis videretur indicium. Hieron., *Ruf. Apolog.*, II. *Ibid.*

leurs fraudes pour traîner en longueur leur soumission, déprécier un formulaire qu'ils n'acceptaient qu'à regret, et affaiblir l'autorité d'un homme qui avait contribué à les vaincre. Il n'y avait d'ailleurs aucune surprise de doctrine dans cette expression, employée quelquefois en Occident et en Orient, et par Apollinaris lui-même, ainsi qu'il était notoire[1]. Quelle apparence que Jérôme, secrétaire d'un concile, eût osé commettre une falsification que la représentation d'un autre exemplaire du même livre suffisait à dévoiler? Il y aurait eu de sa part plus qu'une imposture, il y aurait eu véritable folie, surtout si l'on songe que les mots incriminés n'avaient rien d'étrange, rien de nouveau, et que, s'ils n'étaient pas précisément canoniques, ils n'étaient pas non plus contraires à la foi de Nicée. L'incident tomba donc, sous la conviction générale qu'il n'y avait pas autre chose au fond de tout cela qu'un mensonge d'hérésiarques aux abois.

Dix ans après, et quand cette scène était complétement oubliée, les ennemis de Jérôme en réveillèrent le souvenir pour l'accuser. Ce fut Rufin qui se chargea de faire connaître au monde dans un libelle que le compagnon de sa jeunesse, celui qui lui avait voué pendant trente ans une affection de frère, n'était qu'un faussaire infâme. Sans toutefois nommer Jérôme, il raconta l'anecdote avec des enjolivements qui en dénaturaient odieusement le caractère[2]. Jérôme, alors

1. Gregor. Nazianz., *Ep.* 1. — Athanas., *Expos. fid.* — Augustin., *Retract.*, I, 19.
2. Hieron., *Ruf. Apolog.*, II, p. 415 et seqq.

retiré à Bethléem, bondit de fureur à cette lecture, puis il se calma et se contenta de verser sur le calomniateur quelques lignes d'un mépris bien mérité. « Ami très-cher, lui disait-il dans sa réponse au libelle, quand tu auras à composer des traités ecclésiastiques où la sainteté de nos dogmes et le salut de nos âmes seront intéressés, abstiens-toi, je t'en supplie, d'y mêler des rêveries fantastiques, ou de ces fables absurdes qui ne semblent des vérités qu'après dîner. Tu cours plus d'un risque à ce métier; d'abord on peut te dire que ce que tu donnes pour vrai est un mensonge fabriqué à plaisir, puis on peut ajouter que ton imagination, rivale de celle des Philistion, des Marcellus, des Lentulus et autres mimographes célèbres, sait inventer des coups de théâtre qui conviennent mieux à un bateleur qu'à un prêtre [1]. »

Au printemps, Épiphane et Paulin se mirent en route pour gagner leurs foyers en prenant par la Macédoine, où ils séjournèrent quelque temps près de l'évêque de Thessalonique. Jérôme ne quitta point Rome, et Damase se l'attacha définitivement comme secrétaire de la chancellerie pontificale, chargé de dresser les confessions de foi, de dicter les épîtres ecclésiastiques et de répondre aux consultations des conciles d'Orient

1. Quæso te, amice carissime, ut in ecclesiasticis tractatibus, ubi de veritate dogmatum quæritur, et de salute animarum nostrarum, majorum flagitatur auctoritas, hujuscemodi deliramenta dimittas et prandiorum cœnarumque fabulas pro argumento non teneas veritatis. Fieri enim potest, ut etiam si a me verum audisti, alius qui hujus rei ignarus est, dicat a te esse compositum : et quasi mimum Philistionis, vel Lentuli, ac Marcelli stropham eleganti sermone confectam... Hieron., *in Ruf.*, II, p. 415.

et d'Occident [1]. Quelques lettres qui nous restent de l'évêque romain témoignent de sa vive affection et de sa grande estime pour Jérôme; il le traitait avec une familiarité paternelle, le consultant sur ses propres lectures, étudiant ses ouvrages, et lui proposant, soit de vive voix, soit par lettre, des questions sur les difficultés des Écritures. Son admiration pour quelques-uns de ses livres allait à ce point qu'il voulut les copier de sa main [2]. Damase l'aiguillonnait sans cesse à écrire, « ne voulant pas, disait-il, le laisser s'endormir sur l'œuvre des autres [3]. » Dans leurs mutuels épanchements, Jérôme étalait aux yeux du vieillard émerveillé ces trésors de l'interprétation symbolique qu'il rapportait d'Orient, et auxquels sa féconde imagination savait ajouter de nouvelles richesses.

Le plus important des ouvrages qu'il entreprit alors sur l'ordre de son protecteur fut la traduction des livres du Nouveau Testament et la révision des Évangiles. Les originaux de ces livres, écrits en grec, avaient donné lieu à plusieurs traductions latines dont on se servait en Occident, traductions souvent fautives et qui présentaient entre elles de telles différences que, suivant le mot de Jérôme, on y pouvait compter presque

1. Quum in chartis ecclesiasticis, juvarem Damasum Romanæ urbis episcopum, et Orientis atque Occidentis synodicis consultationibus responderem... Hieron., *Ep.* 91, p. 744.

2. (Epistolæ) quas tota avidate legi atque descripsi... Damas., *Ep.* ap. Hieron., t. II, p. 561.

3. Dormientem te et longo jam tempore legentem potiusquam scribentem, quæstiunculis ad te missis excitare disposui : non quo et legere non debeas... sed quod lectionis fructus sit iste si scribas. Damas., *ibid.*

autant de versions que d'exemplaires. Les Évangiles y avaient été fréquemment intervertis et confondus, dans l'intention probable de les développer ou de les compléter les uns par les autres, de façon que chaque église, chaque fidèle même avait pour ainsi dire son Évangile à lui [1]. Un tel désordre, si grave en matière de foi, avait inspiré à Damase l'idée d'une nouvelle traduction soigneusement élaborée sur les meilleurs textes grecs et présentée à l'adoption de toutes les Églises de langue latine; mais qui charger en Occident d'un pareil travail? L'arrivée de Jérôme lui offrait cette occasion inespérée. Familier avec les textes usités en Orient, l'ancien disciple de Grégoire de Nazianze révisa les traductions vulgaires sur l'original des quatre évangélistes, remit chaque partie à sa place, corrigea les non-sens ou les fautes, laissant le reste comme il était [2], et adressa le tout au pape Damase, avec l'addition de six canons ou tables de concordance qu'il tira d'Ammonius d'Alexandrie et d'Eusèbe de Césarée [3]. Ce ne fut pas, à proprement parler, une œuvre d'érudition spéculative, mais un travail pratique fait pour l'utilité de l'Église, où la pureté du texte sacré était rétablie, sans que des habitudes séculaires fussent choquées ou

1. Tot sunt exemplaria pæne quot codices. Sin autem veritas est quærenda de pluribus, cur non ad græcam originem revertentes, ea quæ vel a vitiosis interpretibus, male edita, vel a præsumptoribus imperitis emendata perversius, vel a librariis dormitantibus aut addita sunt, aut mutata, corrigimus? Hieron., *Præfat. in quatuor Evang.* ad Damas. pap.

2. Latinorum codicum vitiositatem, quæ ex diversitate librorum omnium comprobatur, ad græcam originem... volui revocare. Hieron, *Ep.* 25, p. 62.

3. Hier., *Præfat. in quatuor Evang.* ad Damas.

trop brusquement rompues dans les choses indifférentes. De cette recension, achevée en 383, est sortie la version actuelle qui porte dans l'Église latine le nom de Vulgate.

Les contemporains ne l'acceptèrent pas sans critique d'un côté, sans une vive défense de l'autre. La critique reprochait à l'auteur (et l'inspirateur partageait avec lui ce blâme) de mépriser l'autorité des anciens, de rejeter ce que tout le monde avait admis, d'oser enfin corriger jusqu'aux paroles de Jésus-Christ telles qu'elles avaient passé traditionnellement dans la vénération des fidèles depuis l'origine du christianisme. Ces objections, que peut soulever toute innovation, n'arrêtèrent pas les gens sensés. Ils applaudirent à l'idée de Damase et acceptèrent le travail de Jérôme. Augustin, dans un bon mouvement d'impartiale justice, en rendait grâce à Dieu. « L'ouvrage est bon, écrivait-il, on reconnaît que le grec y est suivi pas à pas. S'il s'est glissé quelques fautes çà et là, il est vraiment déraisonnable de ne les pas pardonner, vu l'utilité de l'entreprise et le mérite incomparable de l'exécution[1]. »

Après le Nouveau Testament, Damase voulut avoir de la même main le psautier de David, d'un usage si fréquent dans l'Église. La traduction dont on se servait

1. Proinde non parvas Deo gratias agimus de opere tuo, quod Evangelium ex græco interpretatus es : quia pæne in omnibus nulla offensio est, quum scripturam græcam contulerimus. Unde si quisquam veteri falsitati contentiosus faverit, prolatis collatisque codicibus, vel docetur facillime, vel refellitur. Et si quædam rarissima merito movent, quis tam durus est qui labori tam utili non facile ignoscat, cui vicem laudis referre non sufficit? Augustin., *Ep.* 10, ap. Hieron., p. 610.

en Occident avait été faite sur le texte grec des Septante ; mais beaucoup d'éditions des Septante étaient incorrectes, et un grand nombre de fautes s'étaient glissées en outre dans l'interprétation latine [1]. Jérôme, pour son œuvre de révision, adopta l'édition la plus pure, qu'on trouvait dans les hexaples d'Origène, et que les Églises de Palestine avaient conservée [2]. Il prit soin dans ce travail, comme dans le premier, de ne pas changer les choses qui n'altéraient point le sens, quoiqu'elles ne fussent pas tout à fait conformes au grec, afin de ménager des habitudes invétérées. Il ne fit pas difficulté non plus de s'écarter de la reproduction littérale du grec toutes les fois qu'en respectant l'idée il pouvait laisser au latin ses tours propres, et ne pas donner pour une traduction un jargon inintelligible et barbare. Quelquefois aussi il quittait le grec pour suivre le sens de l'hébreu. C'est lui-même qui nous expose ainsi le système et le but de son travail [3]. Néanmoins la recension ne fit point disparaître la version vulgaire,

1. Longum est revolvere quanta Septuaginta de suo addiderint, quanta dimiserint quæ in exemplaribus Ecclesiæ, obelis astericisque distincta sunt... Et tamen jure Septuaginta editio obtinuit in Ecclesiis, vel quia prima est et ante Christi facta adventum, vel quia ab Apostolis (in quibus tamen ab Hebraico non discrepat) usurpata. Hieron., *Ep.* 34, p. 255. — Septuaginta, quod nesciebant dubiis protulere sententiis. Id. *In Ruf.*, l. II, p. 423. — Saint Jérôme croit que les Septante ont caché volontairement les mystères de leur religion pour ne pas les livrer aux païens. « Conjicio noluisse tunc temporis Septuaginta interpretes fidei suæ sacramenta perspicue Ethnicis prodere. » *Ibid.*, p. 431.

2. Hieron., *Ep.* 11, t. II, p. 626. — Quum pro varietate regionum diversa ferantur exemplaria, et germana illa antiquaque translatio corrupta sit atque violata.... Id. *in Ruf.*, II, p. 425.

3. Hieron., *in Ruf.*, II. — Id., *Ep.* 33, *ad Pammach. De optimo genere interpretandi*, p. 248 et seqq.

qui prévalut dans l'usage de l'Église, et qui, malgré sa rudesse et ses fréquents barbarismes, est empreinte d'une grandeur imposante qu'eût amoindrie peut-être une diction plus polie et plus correctement latine.

Ces travaux et les controverses qu'ils suscitèrent mirent le nom de Jérôme dans toutes les bouches. Il continuait d'ailleurs de jouir près de Damase d'une faveur qui lui valut quelques amis et beaucoup d'ennemis. Comme la voix publique le désignait pour le successeur de ce pape et le seul prêtre qui fût digne du siége de Rome[1], il eut une cour, des complaisants, des flatteurs tout prêts à le trahir[2]; mais le clergé romain se trouva instinctivement ligué contre lui. Jérôme ne soutint peut-être pas sa fortune avec assez de modération; il aimait le pouvoir, il avait plaisir à la lutte, et le succès l'enivrait. Celui qu'il obtint bientôt dans la société laïque mit le comble à sa renommée, mais aussi à l'animosité de ses envieux.

1. Totius in me urbis studia consonabant. Hieron., *Ep.* 28, p. 66.

2. Omnium pæne judicio dignus summo sacerdotio decernebar. Beatæ memoriæ Damasus, meus sermo erat. Dicebar sanctus, dicebar humilis et disertus. Osculabantur mihi manus; et ore vipereo detrahebant. Hieron., *Ep.* 28, ut sup.

LIVRE IV.

Portrait de Jérôme. — Couvent de l'Aventin — Matrones, et frères de l'Église domestique. — Mélanie en Égypte et en Palestine. — Rufin au mont des Oliviers. — Portraits de Paula, d'Eustochium et de Blésille. — Veuvage et conversion de Blésille. — Commencement des persécutions contre Jérôme. — Polémique contre Helvidius et Jovinien, au sujet de la virginité. — Jérôme est accusé d'attaquer le mariage. — Sa lettre à Eustochium sur les désordres du clergé romain; vierges, diaconesses, faux prêtres, faux diacres, faux moines. — Clameurs du clergé contre Jérôme. — Mort de Blésille. — Lettre à Paula sur la mort de sa fille. — Calomnies contre Jérôme et Paula. — Jérôme quitte Rome. — Sa lettre à 'Asella. — Son embarquement au port d'Ostie.

384-385

I.

Les contemporains ne nous ont point laissé le portrait de Jérôme; mais il n'est pas impossible de le reconstruire à l'aide de ses ouvrages et surtout de ses lettres, en rapprochant ce qu'il y dit de lui-même de ce qu'il paraît estimer et nous vante dans l'extérieur des autres, comme l'enseigne du vrai chrétien. Ainsi nous pouvons nous le figurer maigre de visage et naturellement pâle, quoique cette pâleur eût dû être grandement altérée par le soleil d'Asie; sa chevelure devait être courte et plate, son corps frêle, sa santé, dont il

se plaint sans cesse [1], affaiblie par les excessives austérités qu'il s'était imposées à Chalcide. Un sayon de drap brun recouvert d'une tunique grecque, pareillement de couleur foncée [2], composait son costume invariable, dont la simplicité décente contrastait d'un côté avec les vêtements de soie et l'élégante recherche des prêtres romains [3], de l'autre avec la saleté habituelle des gens qui traînaient l'habit monastique dans les rues de Rome [4]. En face d'un clergé livré avec passion aux délicatesses de la table, il gardait, non sans quelque affectation pourtant, les observances rigides des monastères de Syrie, ne parlant qu'avec dédain de ces moines occidentaux qui ne savaient pas jeûner [5]; mais sa rigidité n'était inflexible que pour lui-même. Elle se changeait en indulgence pour les autres, quand il le fallait; particulièrement pour les femmes, chez lesquelles il condamnait les pratiques d'abstinence trop dures ou trop prolongées.

Sa parole était animée et abondante, et ses écrits polémiques, dictés pour la plupart au courant de la plume des tachygraphes qui avaient peine à le sui-

1. Invalidum, etiam quum sanum est, corpusculum crebri fregere morbi. Hieron., *Ep.* 1, p. 1; *Ep.* 64, p. 600 et pass. — Me macies delectat et pallor. Id., *Ep.* 28, p. 67.

2. Si tunica non canduerit, statim illud e trivio, « impostor et Græcus est. » Hieron. *Ep.* 19, p. 51. — Vestis nec sordida, nec satis munda, et nulla diversitate notabilis. Id., *Ep.* 18, p. 39. — Vilis tunica, pulla tunica; vestis fuscior; cultus sine cultu. *Ibid.*, et *pass.*

3. Hieron., *Ep.* 18, p. 45 et seqq.

4. Apud hos affectata sunt omnia, laxæ manicæ, caligæ follicantes, vestis crassior..... Hieron., *Ep.* 18, l. c.

5. Si quando dies festus venerit, saturantur ad vomitum. Hieron., *Ep.* 18, ut supr.

vre[1], nous représentent assez fidèlement sa conversation pleine de saillies spirituelles ou mordantes, d'allusions littéraires, de citations de textes sacrés et profanes. La lutte semblait être son élément. Doué d'un merveilleux génie pour saisir le ridicule et en manier l'arme, il était le plus terrible des adversaires : on le comparait au vieux satirique Lucilius, dont il avait l'ironie et l'élan, parfois aussi le cours bourbeux[2], et cette comparaison ne lui déplaisait pas[3]. Son style, suivant le goût de l'époque, était mêlé de tours et de locutions archaïques auxquels il joignait comme chrétien les grécismes de l'Évangile ou les hébraïsmes de l'Ancien Testament, et de ce mélange sortait je ne sais quelle éloquence étrange et rude, mais imposante par sa grandeur, j'allais dire par son immensité, qui étonne l'esprit et fait taire la critique. C'est sous ce point de vue qu'Érasme, cet érudit si délicat, osait mettre Jérôme au-dessus de Cicéron. Nul écrivain d'ailleurs n'a mieux saisi les vices de son temps : il les analyse et les poursuit tour à tour avec l'observation fine de Théophraste, l'ardente indignation de Juvénal et le comique de Plaute. Son caractère, sans doute, et je l'ai déjà remarqué, était ombrageux, irritable, impérieux jusque dans l'affection; mais un mot de tendresse

1. Notariorum manus lingua præcurrebat. Hieron., *Ep.* 89, p. 734.
2. Cum flueret lutulentus..... Hor., *Sat.* 1, 10.
3. Un moine gaulois lui écrivait pour le pousser à reprendre la plume : « Ubi illa quondam constantia, in quâ multo sale orbem defricans, Lucilianum quidpiam detulisti? » Hieron., *Ep.* 89. — Il semble s'appliquer à lui-même cette phrase d'une de ses lettres : « Mordetur et Lucilius quod incomposito currat pede; et tamen sales ejus leposque laudantur. » *Ep.* 41.

l'apaisait au milieu de ses plus vives colères[1]. La légende de sa vie, écrite au moyen âge, raconte qu'un jour, au désert de Chalcide, il vit entrer dans sa cellule, l'œil en feu, la gueule béante, un grand lion blessé traînant une de ses pattes que suivait une trace de sang. Jérôme s'en approche, le caresse, étanche sa plaie, et le terrible animal se dévoue à lui comme un esclave[2] : on croirait que dans ce lion légendaire l'écrivain a voulu nous peindre Jérôme lui-même.

Logé chez Marcella, au mont Aventin, le Dalmate se trouva rapproché de cette société de matrones chrétiennes, qu'il avait vue se former au temps de sa jeunesse, et qui pouvait lui fournir maintenant un point d'appui pour ses projets de réforme. Il en connaissait personnellement quelques-unes, toutes le connaissaient par ses lettres, et il fut bientôt l'âme du petit couvent patricien. Ce monde gracieux et éclairé lui plaisait; on le lui reprocha souvent. « Jérôme, disait-on, s'occupe plus volontiers de l'instruction des femmes que de celle des hommes. — Si les hommes m'interrogeaient sur l'Écriture, je n'aurais pas à parler aux femmes, » répondait-il à ses détracteurs[3]. Marcella fut une de celles qui profitèrent le plus de ces savantes et pieuses relations. « Tout le temps que je restai à Rome, nous dit-il, elle ne me vit jamais sans me faire quelque

1. Si pacem desideras, arma depone : blandienti possum acquiescere, non timeo comminantem. Hieron.. *In Ruf.*, III, p. 473.

2. Vita Hieronymi ab incerto auct. ap. Bened., t. V, p. 515 et seqq.

3. Scio me a plerisque reprehendi quod interdum scribam ad mulieres, et fragiliorem sexum maribus præferam... si viri de Scripturis quærerent, mulieribus non loquerer. Hieron., *Ep. ad Princip.*, 12, t. II, p. 681.

question sur un point d'histoire ou de dogme, ne se contentant pas, comme les pythagoriciens, de la première réponse venue, et ne se laissant pas tellement imposer par l'autorité qu'elle se rendît sans examen. Souvent même mon rôle changeait en face d'elle, et de maître je redevenais disciple[1]. » Le savoir de Marcella était tellement sérieux que les prêtres ne rougissaient pas de la consulter quelquefois sur des questions d'exégèse obscures ou douteuses[2]. Albine, sa mère, la suivait de loin dans ce goût pour les études sacrées; les autres membres du conventicule s'en rapprochaient davantage. C'était en somme une savante congrégation de femmes du monde qui pouvait inspirer de la jalousie et presque de la crainte à plus d'un docteur du clergé romain.

L'Église domestique[3], comme Jérôme aimait à l'appeler, parce qu'elle était celle de ses amis et la sienne, avait subi la destinée des choses de ce monde; elle avait gagné et perdu, mais ses accroissements dépassaient de beaucoup ses pertes. Elle s'était d'ailleurs développée au dehors par la fondation d'établissements subordonnés, recrutés dans les rangs inférieurs de la population urbaine: couvents de

1. Nunquàm tam festina me vidit, ut non de Scripturis aliquid interrogaret.... Examinabat omnia, et sagaci mente universa pensabat, ut me sentirem non tam discipulam habere quam judicem.... Hieron. *præf.*, *Ep. Paul. ad Galat.*, t. IV, p. 222.

2. Interdum sacerdotibus de obscuris et ambiguis sciscitantibus.... sic ad interrogata respondebat, ut etiam sua non sua diceret, sed vel mea, vel cujuslibet alterius. Hieron., *Ep.* 96, p. 781.

3. Saluta reliquum castitatis chorum et domesticam ecclesiam tuam... Hieron., *Ep. ad Paul.*, t. II, p. 710.

vierges ou de veuves, maisons de nouveaux convertis, hommes et femmes, hospices de malades que l'association de l'Aventin protégeait ou dirigeait, sans s'y mêler plus qu'il ne convenait à la condition de ses membres. Tout n'était cependant pas or dans la mine, ni bon grain dans la moisson, et de temps à autre Satan prenait son crible et réclamait pour lui l'ivraie. Plus d'une jeune fille, infidèle à sa vocation, quittait le voile des vierges pour rentrer dans le monde, et même, au sein de l'Église domestique, la fantaisie de se remarier prenait parfois aux veuves, quand elles étaient jeunes et jolies. Il n'y eut pas jusqu'à Furia, la fière descendante de Camille, qui ne méditât une de ces désertions que les amies n'apprenaient qu'avec douleur; mais pour le moment Furia en était encore aux scrupules. En revanche, la congrégation avait conquis la jeune Eustokhie, fille de Paula, dont je parlerai bientôt avec détail, et Principia, enfant adoptive de Marcella, que le sort réservait à fermer les yeux de sa bienfaitrice au milieu du sac de Rome[1]. Elle eut à pleurer l'année suivante la mort d'une de ses veuves les plus respectées, Léa, qui avait fondé de ses deniers, dans l'intérieur de la ville, une maison de refuge pour les catéchumènes. Enfin l'Église domestique voyait toujours avec orgueil la digne matrone Asella partager avec la fondatrice les soins de sa direction. Moins instruite et moins brillante que Marcella, mais

1. Claudens oculos in manibus tuis, reddens spiritum in tuis osculis. Hieron., *ad Princip.*, *Ep.* 96, p. 783.

plus grave de maintien et plus âgée, elle était considérée par toute la communauté comme une véritable mère. Jérôme ne lui parlait qu'avec les formules du respect filial, tandis qu'il appelait Marcella sa sœur[1]. Une anecdote fera juger de l'estime dont on entourait cette âme simple et candide. On racontait qu'un peu avant la naissance d'Asella, et lorsque sa mère ressentait les premiers symptômes de l'accouchement, son père l'avait vue en rêve mettre au monde, au lieu d'un enfant, une fiole du plus pur cristal remplie de lumière : dans ce songe bizarre, les amis d'Asella se plaisaient à trouver une prophétie[2].

Des hommes, en petit nombre, mais distingués tous par la naissance ou le savoir, se groupaient autour du cénacle patricien. C'était d'abord Pammachius, cousin de Marcella, condisciple de Jérôme dans les écoles de Rome, son ancien émule, aujourd'hui son admirateur et son ami[3]. Comme l'amour se mêle toujours un peu à la dévotion, Pammachius s'était épris de la seconde fille de Paula, Pauline, qu'il épousa quelque temps après, et menait alors de front les affaires de la piété et celles de son mariage. Venaient ensuite Océanus, Marcellin et Domnion, tous trois, non moins que lui, attachés de cœur à Jérôme. Océanus et Marcellin joignirent plus tard une seconde amitié à

1. Sororem Marcellam. Hieron., *Ep.* 28, p. 67.

2. Prætermitto quod in matris utero benedicitur ei, antequam nascatur; quod in phiala nitentis vitri, et omni speculo purioris, patri virgo traditur per quietem. Hieron., *Ep.* 21, p. 52.

3. Hieron., *Ep.* 30, p. 242; *Ep.* 31, p. 243; *Ep.* 32, p. 246.

celle-ci, l'amitié d'Augustin, devenu célèbre, et ils furent assez honnêtes et assez habiles pour les conserver toutes deux, sans offusquer ni l'un ni l'autre de ces amis, qui furent bientôt des rivaux[1]. Océanus, homme savant, fort recherché dans le monde, accompagna plus tard Fabiola à Bethléem, quand Jérôme s'y fut retiré, et honora d'un souvenir fidèle cette femme, à qui de grandes qualités faisaient pardonner ses travers.

Flavius Marcellinus, tribun et notaire impérial, était chrétien rigide autant que magistrat conciliant : un trait de sa vie le peint pertinemment sous ces deux aspects. Délégué en 410 par l'empereur Honorius pour présider à Carthage la grande conférence entre les catholiques et les donatistes, il se vit saluer ainsi par ces turbulents adversaires de l'Église : « Quel malheur ! voici l'union qui nous arrive[2] ! » Et en effet l'union se fit. — Domnion était prêtre et d'un âge avancé. Aimable, généreux, instruit, il avait toujours sa maison ouverte aux étrangers, comme sa bourse ouverte aux pauvres : on l'appelait à cause de ses vertus hospitalières le Loth de son temps[3]. Ces quatre hommes, pour ne parler que d'eux, se montrèrent les constants amis, les conseillers et souvent les consolateurs de Jérôme au milieu des tribulations que ne lui ménagea point « Babylone avec son roi Satan » : c'est

1. Hieron., *Ep.* 79, p. 643; *Ep.* 84, p. 657; *Ep.* 78, p. 642. — Tillem., *Mém. ecclés.*, t. XII.

2. August. Collat. Carthag., c. CCCLVII, § 3, p. 1393, t. II. Concil. Labb. — Tillem., *Mém. ecclés.*, t. XIII, p. 504.

3. Loth temporis nostri Domnione, viro sanctissimo. Hieron., *Ep.* 48, p. 562.

ainsi que souvent il désignait Rome. « Il y a bien des vieillards et des juges d'Israël, disait-il, que le roi de Babylone tourne et retourne dans sa poêle ; mais je sais aussi qu'il s'y trouve plus d'une Suzanne qui, par l'éclat de sa pudicité, tresse une couronne à son époux[1]. Quant à moi, je tressaille de joie d'y avoir rencontré, avec Daniel, Ananias, Azarias et Misaël[2]. » C'étaient les quatre amis que je viens de désigner.

Le nom de Mélanie intervenait à chaque instant dans les entretiens de l'Église domestique, et parce que presque tous les fidèles de l'Aventin l'avaient connue, et parce que la plupart de ces familles étaient alliées à la sienne. Le récit de ses lointains pèlerinages, où elle déployait un rare courage avec une libéralité plus rare encore, avait fait oublier sa faute ; d'ailleurs son fils Publicola, grandi sous la tutelle du préteur de la ville, était devenu homme, et, sans rancune contre la religion qui l'avait privé de sa mère, il allait épouser une femme chrétienne. On s'extasiait donc, en pleine sûreté de conscience, sur les aventures de Mélanie, dont plus d'une pieuse matrone enviait le sort. Inspiré par une vieille affection pour la noble Romaine, Jérôme la proclamait une sainte, une autre Thècle, comparant ses mérites à ceux de la fille spirituelle de Saint-Paul[3] :

1. O quam multi sunt senes et judices Israel, quos rex Babylonius frigit in sartagine sua! Quam multæ Suzannæ quæ candore pudicitiæ sponso serta componunt! Hieron., *Ep. ad Princip.*, 12, t. II, p. 682.

2. Quum in Babylone invenitur Daniel, Ananias, Azarias, Misael. Hieron., *Ibid.*

3. Tanto virtutum præcipueque humilitatis fuit miraculo, ut Theclæ nomen acceperit. Hieron., *Chron.*, ann. 375.

c'est en ces termes enthousiastes qu'il avait parlé de cette femme étrange dans sa chronique publiée à Constantinople.

La vie de Mélanie, effectivement, n'avait été, depuis son départ furtif de Rome, qu'une longue suite de fatigues, d'héroïques dévouements, de traits d'audace à peine croyables. Débarquée en Égypte à la veille d'une persécution ordonnée par Valens contre les catholiques, elle y avait pris part en vaillante chrétienne. Rufin, qui était allé la rejoindre après avoir quitté Aquilée, et s'était fait son compagnon de pèlerinage[1], l'avait conduite dans les monastères de Nitrie et de la Thébaïde, que Mélanie avait parcourus, conversant avec les plus fameux solitaires, et laissant dans chaque cellule les marques d'une générosité presque royale[2]. Ses immenses revenus, que son intendant lui faisait passer outre-mer, ne suffirent pas longtemps à ses charités, et de temps à autre elle faisait mettre en vente quelque lambeau de son patrimoine : c'est ainsi qu'on avait de ses nouvelles en Occident. Vers l'année 365, l'empereur Valens, mécontent des solitaires d'Égypte, qui ne voulaient pas adopter ses formulaires ariens, envoya des soldats dans le désert pour en expulser ceux qui s'opiniâtreraient à rester catholiques. La plupart le firent, et, chassés de leurs pauvres demeures à coups d'épée ou de javelines, ils se dispersèrent dans les parties les moins accessibles de ces grandes solitudes, au

1. Vitæ spiritalis comes. Paul., *Ep.* 10.
2. Pallad., *Hist. Laus.*, c. 33. et seqq. — Hieron., *Ep.* 2, p. 4.

risque d'y mourir de faim ; mais l'ingénieuse charité des fidèles parvenait à les y retrouver : on leur faisait porter des vivres en cachette, et Mélanie dépensa pour cette sainte entreprise des sommes énormes. Les auteurs de sa Vie nous disent qu'elle nourrit jusqu'à cinq mille personnes pendant trois jours [1]. L'indignation des catholiques était au comble, de même que le fanatisme du parti arien, et des troubles populaires agitèrent la ville d'Alexandrie. Arrêtée dans une émeute, Mélanie fut conduite devant le préfet, qui la relâcha [2].

Cependant les plus qualifiés parmi les solitaires de Nitrie et les plus fermes aussi dans leur foi avaient été mis aux fers, et, comme leur présence en Égypte encourageait la résistance, l'empereur ordonna qu'ils fussent transférés à Dio-Césarée, en Palestine, où se trouvaient déjà plusieurs évêques exilés. Au nombre des solitaires ou des prêtres qui allaient être ainsi transportés figuraient deux hommes bien connus en Occident, cet Ammonius et cet Isidore qu'on avait vus à Rome, vers le temps où commencent nos récits, accompagnant l'évêque Athanase dans sa fuite, et visitant en hôtes et en amis la maison d'Albine. Mélanie, durant ses courses à travers l'Égypte, avait été l'objet de leur sollicitude ainsi que des prévenances d'Athanase, mort depuis quelques années. Ils étaient vieux maintenant, du moins Ammonius, et décidés l'un et l'autre à mourir

1. Per triduum quinque millia monachorum latentium panibus suis pavit. Paulin., *Ep.* 10. — Cf. Pallad., *Hist. Laus.*, c. 33.

2. Processit impavide, cupida passionis, tracturos antevolans ad judicem qui, confusus veneratione præsentis.... Paulin., *Ep.* 10.

pour la foi consubstantialiste. Isidore, grand-hospitalier d'Alexandrie sous Athanase, venait d'être dépouillé de sa charge; Ammonius, redevenu moine et abbé de Nitrie, montrait en signe de gloire monastique la place d'une oreille qu'il s'était coupée autrefois pour échapper au danger d'être évêque. Menacé de se voir ordonner de force par ses supérieurs ecclésiastiques, tant on faisait cas de ses vertus, il s'était infligé volontairement cette mutilation, qui, d'après les canons, le rendait impropre au suprême sacerdoce [1].

Quand la troupe des captifs partit, Mélanie ne voulut abandonner ni les deux saints personnages ni leurs compagnons de martyre, et courut elle-même les attendre à Dio-Césarée. Installée obscurément dans un coin de l'ancienne ville d'Hérode Antipas, aujourd'hui métropole de la Galilée romaine, elle pourvoyait à la nourriture de ses chers prisonniers, s'introduisant chaque jour dans leur prison, sous le déguisement d'une esclave [2]. Ses fréquentes visites et les sommes considérables qu'elle distribuait éveillèrent l'attention des officiers de la geôle, qui la dénoncèrent au gouverneur comme un agent des ennemis du prince, en état de révolte contre ses ordres. Elle fut jetée à son tour dans un cachot, et on fit main basse sur son argent. La courageuse femme ne faiblit pas. Du fond de sa prison,

1. Inter quos etiam senem Ammonium unam habentem auriculam. Pallad., *Hist. Laus.*, 33. — Cum aliquando capiendus esset ut episcopus ordinaretur.... abscissa sibi auricula : « Abite, inquit.... Integri enim corporis sacerdotem constitui oportet. » Sozom., VI, 3.

2. Benedicta tunc illa, sumpta veste servili, circa vespertinas horas, omnia eis vitæ necessaria afferebat. Pallad., *Hist. Laus.*, c. 33.

elle adressa au magistrat une lettre qui était conçue à peu près en ces termes : « Prends bien garde, clarissime président, de te laisser abuser, et c'est ce qu'on court risque de faire quand on juge de la réalité par l'apparence. Tu me prends pour une pauvre femme, parce que mes habits sont ceux d'une esclave; mais je puis, s'il me plaît, revêtir ceux d'une matrone [1]. Servante du Christ devant l'Église, je reprends mon rang devant les hommes : sache donc que je suis noble et patricienne. » Elle détaillait alors complaisamment sa généalogie et celle de son mari, remplies toutes deux de consuls, de préfets du prétoire, de préfets de Rome, et elle ajoutait : « J'ai voulu, homme très-illustre, te faire passer cet avis charitable, afin que tu apprécies par toi-même si les menaces peuvent m'effrayer, et si tu n'aurais pas plus tard à te repentir d'avoir touché à ma personne ou à mon bien [2]. »

Le gouverneur profita de l'avis : la famille de Mélanie était puissante et connue dans tout le monde romain. Déjà alarmé de ce qu'il avait fait, non-seulement il ordonna qu'elle fût rendue à la liberté, mais il la combla d'honneurs et voulut qu'on fermât l'œil sur ses visites aux prisonniers. La fière Romaine triomphait. « Vous voyez qu'un grand nom sert à quelque chose, disait-elle en riant à ses amis; on le lance comme un épervier ou un chien sur l'animal qui

1. Ne ergo me ob vilitatem præsentis habitus contemnendam putaveris, quia facile extollere, si velim, me possum. Pallad., *Laus.*, c. 33.

2. Atque ideo ne fortasse ignorans, periculum aliquod aut crimen incurras, ista tibi mandavi. Pallad., *Laus.*, l. c.

veut vous nuire, et c'est à celui-là de se défendre [1]. »
Pour le moment, en 383, Mélanie était sous la main de Rufin, qui avait fixé près d'elle son domicile à Jérusalem [2]. Avec la volonté froide et patiente qui distinguait le prêtre d'Aquilée, il avait su enchaîner les élans passionnés et trop souvent irréfléchis qui gâtaient ses grandes qualités. Ils fondèrent ensemble dans la cité sainte deux couvents, l'un d'hommes et l'autre de femmes, où Jérôme plus tard les retrouva. Celui de Rufin était situé sur le mont des Oliviers, du côté de la ville, et fut bientôt peuplé de moines [3]. La communauté de l'Aventin applaudissait à ces succès, et Jérôme tout le premier [4] : il ne se doutait pas que ce couvent des Oliviers serait un jour une citadelle redoutable dressée contre ses plus chers amis et contre lui-même.

Hors de l'Église domestique comme au dedans, l'attention se portait alors particulièrement sur la famille de Paula, à qui la destinée réservait le premier rôle dans les aventures religieuses de Rome. J'ai dit dans ces récits mêmes quels étaient l'immense fortune et le rang de cette maison, qui remontait d'un côté aux Scipions et aux Gracques, de l'autre aux rois demi-

1. Interdum enim necesse est adversus imprudentes hæc agi, et veluti accipitre vel cane, contra eos arrogantia uti, quæ congruo tempore superbos comprehensura, imitatur. Pallad., *Laus.*, c. 33.

2. Frater Rufinus.... cum sancta Melania ab Ægypto Jerosolymam venisse narratur. Hieron., *Ep.* 2, p. 4. — Pallad., *Laus.*, l. c.

3. In cellulis meis, in monte Oliveti. Rufin., *Apolog.* II, ap. Hieron., p. 420. — Pallad., *Laus.*, c. 118.

4. Hieron., *Ep.* 22, p. 58; *Ep.* 28, p. 66.

fabuleux de Sparte et de Mycènes. Veuve à trente-cinq ans du Grec Toxotius, mort récemment, Paula en portait le deuil dans son cœur plus encore que sur ses vêtements; sa douleur fut si violente un instant qu'on put craindre pour sa vie [1]. De ce mariage étaient nés six enfants, dont cinq restaient : trois filles mariées ou en âge de l'être, Blésille, Pauline et Eustokhie; une adolescente, Rufina, et un jeune garçon nommé Toxotius, comme son père. A une grande exaltation de sentiments et d'idées se joignaient chez Paula une délicatesse de corps et une mollesse d'habitudes qu'on pouvait dire excessives. Grecque autant que Romaine et élevée au sein d'une opulence qui n'avait point d'égale en Occident, elle avait mené depuis son enfance une vie tout asiatique, presque toujours étendue, et ne marchant qu'appuyée ou plutôt portée sur les bras de ses eunuques [2]. L'exaltation de ses sentiments l'avait garantie des dangers et aussi des propos du monde, quoiqu'elle y fût fort répandue et qu'elle tînt aux relations de société comme à toutes les convenances de son rang : aucune Romaine de ce temps et de cette condition n'avait une réputation plus intacte [3]. Son esprit, plus juste et gracieux que vif, laissait échapper parfois des saillies assez malicieuses; mais c'était

1. Postquam vir mortuus est, ita eum planxit ut prope ipsa moreretur. Hieron., *Ep.* 86, p. 671.

2. Quæ immunditias platearum ferre non poterat; quæ eunuchorum manibus portabatur, et inæquale solum molestius transcendebat... Hieron., *Ep.* 55, p. 587.

3. Fœcunditate ac pudicitia probata : primum viro, deinde propinquis, et totius urbis testimonio.... Hieron., *Ep.* 86, p. 671.

surtout dans la tendresse et la dignité de l'âme qu'elle puisait sa distinction morale. Toutefois cette femme, qu'on eût jugée faible, et qui pliait volontiers sous le joug de l'amitié, retrouvait une force invincible pour résister à la tyrannie ou aux calculs intéressés de ses proches. Son instruction était étendue et solide ; elle parlait le grec comme un des idiomes de sa famille et savait l'hébreu assez bien pour lire dans l'original et chanter les psaumes de David [1], ce qui était l'occupation favorite des chrétiens de ce temps.

Trois de ses filles, comme je l'ai dit, faisaient partie de l'Église domestique, Blésille, Pauline et Eustokhie. Tout entière aux soins de son prochain mariage avec Pammachius, on peut le croire du moins, Pauline ne jouait qu'un rôle très-secondaire dans les affaires religieuses de sa famille, et pour le moment nous ne nous occuperons que de ses sœurs, en commençant par la seconde.

Eustokhie, à laquelle, pour plus de correction, nous restituerons son nom grec d'*Eustokhion* (*Eustochium* d'après l'orthographe latine), semblait avoir puisé dans ce nom, qui signifiait *raison* et *règle*, la trempe de son caractère et la conduite de sa vie. A peine âgée de seize ans, elle était un modèle de volonté calme et réfléchie, de constance et au besoin d'opiniâtreté dans ses résolutions [2]. Ce que Paula

1. Hebræam linguam discere voluit et consecuta est, ita ut psalmos hebraïce caneret, et sermonem absque ulla latinæ linguæ proprietate personaret. Hieron., *Ep.* 86, p. 686.

2. Quid Eustochio fortius?... Hieron., *Ep.* 54, p. 583. — In parvulo corpusculo ingentes animi.... Hieron., *Ep.* 47, p. 559.

faisait par impétuosité de sentiment ou par instinct était chez Eustochium la conséquence d'un raisonnement ou l'accomplissement d'un devoir; l'éducation avait d'ailleurs développé comme à plaisir les germes de stoïcisme chrétien innés dans le cœur de cette jeune fille. Confiée tout enfant à Marcella, qui l'avait élevée près d'elle, et dans sa chambre même [1], elle y avait respiré une atmosphère sereine et paisible qui ne régnait pas toujours dans l'appartement de Paula. Une aventure qui fit alors grand bruit dans cette société patricienne, mi-chrétienne et mi-polythéiste, nous la peindra tout entière.

Elle avait annoncé de bonne heure l'intention de ne se point marier et de prendre, sous la direction de Marcella, l'habit des vierges : c'était le premier exemple de ce genre qu'eût donné une fille de son rang [2]; aussi refusa-t-on d'y croire jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'adolescence. Sa vocation persistant, le monde poussa de grands cris, la parenté s'émut, on blâma la mère, on réprimanda la fille, on essaya près d'elle les caresses et les menaces; mais l'arrêt était irrévocable : Eustochium le voulait. Elle avait une tante, sœur de son père, nommée Prétextata, païenne zélée et femme d'un homme qui l'était encore plus, Hymétius [3], vicaire de Rome sous Julien,

1. In hujus cubiculo nutrita Eustochium, virginitatis decus. Hieron. *Ep.* 96, p. 780.

2. Prima Romanæ urbis virgo nobilis esse cœpisti. Hieron., *Ep.* 18, p. 33.

3. Prætextata nobilissima quondam femina, jubente viro Hymetio, qui patruus virginis Eustochii fuit.... Hieron., *Ep.* 57, p. 593.

puis relégué dans une île de la côte de Dalmatie pour avoir fait une consultation magique sur la tête de l'empereur chrétien Valentinien Ier, et enfin rentré de l'exil après la mort de ce prince. Ces deux fanatiques voyaient dans le projet de leur nièce une honte pour leur nom, et presque un sacrilége dont ils seraient comptables à leurs dieux, s'ils ne parvenaient à l'empêcher. Ayant échoué dans les avertissements et les prières, ils recoururent à une arme qu'ils supposaient plus efficace sur l'esprit d'une jeune fille qui n'avait point vu le monde, à la coquetterie féminine[1]. Un petit complot est monté, et, d'accord avec d'autres païens, ils invitent Eustochium à venir chez eux. Elle arrive en effet; mais, à son entrée dans l'appartement de Prétextata, des femmes apostées la saisissent, lui enlèvent ses habits de laine, déploient ses longs cheveux, qu'elles tressent et frisent à la mode la plus nouvelle, lui peignent les yeux, la bouche et le cou, la couvrent de bijoux et lui font revêtir des vêtements de soie magnifiques[2]. On ne manqua pas sans doute de la conduire de miroir en miroir pour lui faire admirer sa beauté, et probablement encore il n'y eut qu'un cri d'admiration de la part de Prétextata et de ses amis. Eustochium obéit à tout, écouta tout avec son calme habituel, et quand l'heure fut venue de

1. Vincere cupiens et virginis propositum et matris desiderium. Hieron., *Ep.* 57, p. 593.

2. Habitum ejus cultumque mutavit, et neglectum crinem mundano more texuit.... gemmas et pretiosissima ornamenta... Tu, caput virginis Dei sacrilegis ausa es attrectare manibus!... Hieron., *Ep.* 57, *ibid.*

rentrer chez Marcella, elle reprit sa robe de bure et partit. On comprend quelle inquiétude éprouvait en cet instant l'Église domestique; mais elle eut bientôt lieu de se rassurer : rien ne changea dans les pratiques d'Eustochium; son ardeur pour la vie monastique ne parut nullement altérée : le fard n'avait pas pénétré jusqu'à son cœur.

Moins de dissemblance existait entre Paula et sa fille aînée Blésille, comme elle faible de corps et présentant, comme elle, un mélange de défaillances d'âme et d'exaltation; mais, tandis que chez la première l'activité de la vie se concentrait au dedans par la dévotion et l'amour, chez l'autre elle s'éparpillait au dehors en vaines agitations et en plaisirs. Veuve après sept mois d'un mariage qui n'avait pas été sans soucis et ayant à peine vingt ans [1], Blésille rejetait avec obstination toute idée de se remarier, au moins pour le moment. Ce n'était pas, comme chez sa sœur, désir de retraite et goût des pratiques ascétiques, bien au contraire : elle voulait vivre pour elle-même et oublier son mariage plutôt que pleurer son mari [2]. Le temps qui s'écoulait entre une première et une seconde union était pour les jeunes veuves romaines une époque pleine de dangers qu'elles ne traversaient que sous les traits de la médisance et de l'envie, mais qu'elles ne cherchaient

1. Viginti annorum adolescentula.... septimo mense viduata est. Hieron., *Ep.* 18, p. 32.

2. Magis amissam virginitatem, quam mariti dolebat interitum. Hieron. *Ep.* 22, p. 54.

point à abréger. Elles jouissaient du veuvage, c'est le mot d'un contemporain[1]. Aussi l'état de veuve mondaine était-il un objet d'observations et de critiques de la part des moralistes, surtout des moralistes chrétiens. Ils y distinguaient quatre périodes qui avaient chacune son cachet particulier. La première était celle du deuil. Dès que le défunt était clos et scellé au fond du monument, la veuve, selon eux, courait à son miroir pour étudier quels fards et quelle nature de pierreries convenaient le mieux à la douleur. Peu à peu les teintes foncées disparaissaient; la soie venait, les tresses d'or, les perles : c'était la seconde période; mais le désespoir reparaissait par intervalles sous des formes tellement affectées, qu'on pouvait lire la joie à travers les larmes. La troisième période était celle des plaisirs bruyants, que rien ne déguisait plus; la quatrième, celle des secondes noces. Décidée à prendre un nouveau mari, la veuve ne le prenait pas pour obéir, comme la première fois, mais pour commander : l'indépendance lui était devenue chère; ce qu'elle voulait, ce n'était plus un maître, mais un sujet[2]. Aussi la voyait-on souvent choisir un homme sans fortune pour le dominer plus complétement, lui imposer tous ses caprices, lui mettre un bandeau sur les yeux quand il lui plaisait, sauf à le chasser de chez elle, comme un esclave, s'il osait non se révol-

1. Solent.... maritos ita plangere, ut dominatu eorum caruisse lætentur. Hieron., *Ep.* 96, p. 779.

2. Quærunt alios, non quibus juxta Dei sententiam serviant, sed quibus imperent. Hieron., *ibid.*

ter contre ses déréglements, mais ouvrir seulement la bouche pour se plaindre[1]. Jérôme, à qui nous devons cette peinture, a soin de nous rassurer sur le compte de Blésille : elle était légère, ardente au plaisir, amoureuse de la toilette, elle vivait devant son miroir[2]; mais sa conduite n'avait jamais donné lieu à aucun scandale, c'est le rigide censeur qui l'affirme.

Au plus fort de ces dissipations, on vit sa santé s'altérer, une fièvre qu'aucun remède ne put dompter la consumait sans relâche comme un feu intérieur[3]. Au bout d'un mois, ses forces étaient épuisées, et les médecins pronostiquaient sa fin prochaine. Il se passa alors une chose que son biographe laisse enveloppée d'une incertitude mystérieuse; il paraît néanmoins qu'une nuit, pendant qu'elle veillait, pensant aux erreurs de sa vie, elle crut voir Jésus s'approcher de son lit, lui toucher la main, et lui dire, comme autrefois à Lazare : « Lève-toi et sors[4] ! » Et il lui sembla aussi que, se levant en sursaut et marchant, elle était allée se placer à table auprès du Sauveur[5]. Ce qui est certain, c'est qu'une crise salutaire s'opéra en

1. Unde et pauperes eligunt, ut nomen tantum virorum habere videantur, qui patienter rivales sustineant; si mussitaverint, illico ejiciendi. Hieron., *Ep.* 96, p. 779.

2. Vidua nostra ante morosius ornabatur; die tota quid sibi deesset quærebat ad speculum. Hieron., *Ep.* 19, p. 50.

3. Blæsillam nostram vidimus ardore febrium, per tringinta ferme dies, jugiter æstuasse. Hieron., *ibid.*

4. Venit et ad hanc Dominus Jesus, tetigitque manum ejus. Hieron., *ibid.*

5. Quæ vocata surrexit, et egressa, cum Domino vescitur. Hieron., *ibid.*

elle durant cette nuit, que ses forces revinrent, et que bientôt elle put se lever. Blésille se crut guérie miraculeusement, et ses amis le crurent comme elle. Désireuse de consacrer désormais sa vie au Dieu qui l'avait retirée de la mort, et voulant sortir aussi « du sépulcre du siècle, où elle gisait depuis si longtemps sous le linceul des richesses et des plaisirs [1] » (c'était le langage chrétien du temps), elle renonça au monde pour prendre la vie religieuse : elle changea d'habits, de façon de vivre, d'entourage. Jérôme nous la représente ramassant avec une amère volupté ce qu'elle possédait de robes, de bijoux, de tissus de soie brochés d'or, et en faisant un paquet qu'elle vendit au profit des pauvres [2]. Sa conversion, comme on l'appelait, fut un grand événement, qui mit sa famille en courroux, étonna fort les gens du monde et remplit de joie les fidèles de l'Église domestique. Jérôme entonna le cantique d'allégresse, qu'il mêla peut-être un peu trop d'attaques et de défis à la parenté païenne ou mondaine de la convertie. Il le fit dans une lettre à Marcella qui courut bientôt toutes les maisons de Rome et servit d'édification aux uns, de cause ou de prétexte de récriminations aux autres.

« Il vient de se passer, disait-il, une chose qui offusque étrangement le monde : Blésille a pris un

1. Redolebat aliquid negligentiæ, et divitiarum fasciis colligata, in seculi jacebat sepulcro. Hieron., *Ep.* 19, p. 50.

2. Soccus vilior auratorum pretium calceorum egentibus largitur. Hieron., *ibid.*

vêtement de couleur sombre ! Quel scandale ! Comme si Jean-Baptiste le précurseur, proclamé par Jésus lui-même le plus grand d'entre les enfants des femmes, avait scandalisé l'univers en portant un habit de poil de chameau et une ceinture de peau de mouton [1] ! Blésille rejette de sa table les mets succulents et recherchés : c'est un autre scandale. Comme si le précurseur ne s'était pas nourri de sauterelles [2] !... Ah ! les femmes qui scandalisent les chrétiens, moi je les signalerai : ce sont celles qui se barbouillent de rouge et de noir les joues et les yeux, celles dont les faces de plâtre, trop blanches pour des faces humaines, nous font penser aux idoles, celles qui ne peuvent pas verser une larme sans qu'elle creuse un sillon sur leurs joues [3], celles à qui le nombre des années ne peut enseigner qu'elles vieillissent, qui se construisent une tête avec les cheveux des autres et se fourbissent une tardive jeunesse par-dessus leurs rides [4], celles enfin qui se comportent en petites filles timides devant le troupeau de leurs arrière-neveux [5] : voilà les femmes

1. At scandalizat quempiam vestis fuscior? Scandalizet et Johannes, quo inter natos mulierum nullus major fuit, qui Angelus dictus, ipsum quoque Dominum baptizavit : quia camelorum vestitus tegmine, zona pellicea cingebatur. Hieron., *Ep.* 19, p. 50.

2. Cibi displicent viliores ? Nihil vilius est locustis. Hieron., *ibid.*

3. Illæ christianos oculos scandalizent potius, quæ purpurisso, et quibusdam fucis ora oculosque depingunt : quarum facies gypseæ, et nimio candore deformes, idola mentiuntur; quibus si forte improvidis lacrymarum stilla eruperit, sulco defluit. Hieron., *ibid.*

4. Quæ præteritam juventutem in rugis anilibus poliunt. Hieron., *ibid.*

5. Quæ denique ante nepotum gregem, trementes virgunculæ componuntur. Hieron., *ibid.*.

qui nous scandalisent, nous autres chrétiens, et voici celles que nous vénérons.

« Notre chère veuve autrefois ne quittait pas son miroir, cherchant tout le jour ce qui lui manquait pour plaire ; maintenant elle répète avec confiance ces mots de l'apôtre : « Relevant la face vers le Seigneur pour contempler sa lumière, nous sommes transformés en son image, de gloire en gloire, par l'esprit de Dieu. » Autrefois une armée de servantes n'était occupée qu'à disposer ses cheveux ; sa tête innocente était torturée sous l'étreinte des bandeaux et la boucle des mitres[1] : elle sait maintenant qu'un voile suffit. Autrefois elle accusait de dureté jusqu'à la mollesse des plumes, et à peine pouvait-elle dormir sur des lits hauts comme des maisons : elle couche à présent près de terre, et, la première levée pour prier, donnant aux autres de sa voix argentine le ton de l'*Alleluia*, elle est la première à louer son Dieu[2]. Ses genoux délicats pressent la terre nue, et des larmes abondantes lavent sur ses joues ce qui lui reste des anciens fards [3]. Les vêtements de soie éclatants ont fait place sur elle à une simple tunique de couleur rousse ; des brodequins communs succèdent aux chaussures dorées, dont le prix sert à nourrir les

1. Tunc crines ancillulæ disponebant, et mitellis crispantibus vertex arctabatur innoxius... Hieron., *Ep*. 19, p. 50.

2. Illo tempore plumarum quoque dura mollities videbatur, et in exstructis thoris jacere vix poterat; nunc ad orandum festina consurgit, et tinnula voce cæteris *Alleluia* præripiens, prior incipit laudare Dominum suum. Hieron., *ibid*.

3. Flectuntur genua super nudam humum, et crebris lacrymis, facies psimmithio ante sordidata purgatur. Hieron., *ibid*.

pauvres, et, au lieu d'une ceinture plaquée d'or et de pierres précieuses, un simple cordon de laine pure serre sa robe sans la couper [1]. Que si quelque scorpion, quelque serpent à la voix mielleuse veut lui persuader de retourner au fruit défendu, elle l'écrase d'un anathème comme de son talon, et lui crie, pendant qu'il se débat mourant dans la poussière : « Arrière, Satan [2] ! »

Les parents de Blésille et de Paula ne se méprirent pas sur cette dernière allusion, et n'attendirent que le moment de se venger. Les gens du monde, tièdes chrétiens ou païens, ne virent aussi dans la lettre de Jérôme qu'une critique publique de leur vie. Quant à lui, devenu le père de la convertie, en esprit et en charité, comme il s'exprime lui-même [3], il s'attacha à former son intelligence aussi bien que son âme. Blésille et Eustochium étaient « ses apprenties [4]. » Il lut le livre de l'Ecclésiaste avec la première pour la confirmer dans le mépris des vanités terrestres. Blésille possédait, comme toutes les femmes de sa famille, beaucoup d'instruction et une rare facilité pour les langues. Quand elle parlait grec, on doutait qu'elle fût Romaine,

1. Cingulum, non auro gemmisque distinctum est; sed laneum, et tota simplicitate purissimum : et quod possit magis astringere vestimenta quam scindere. Hieron., *Ep.* 19, p. 50.

2. Si huic proposito invidet scorpius, et sermone blando de vetita rursum arbore comedere persuadet, illidatur ei pro solea anathema, et in suo morienti pulvere dicatur : *Vade retro, Satana.* Hieron., *ibid.*, p. 51.

3. Patrem spiritu, nutricium charitate.... Hieron., *Ep.* 22, p. 55.

4. Tirunculas nostras. Hieron., *Ep. ad Paul.*, t. II, p. 710.

et quand elle prononçait le latin, on eût vainement cherché dans sa parole la trace d'un accent qui ne fût pas le plus pur accent du Latium [1]. A ces deux langues, elle voulut joindre l'hébreu, et en peu de semaines elle parvint à lire et à comprendre passablement les psaumes [2]. Ce fut une grande joie pour tous quand on la vit unir son chant à celui de sa mère et de sa sœur dans les mélodies du roi-prophète, sous les lambris de l'Église domestique. Ainsi la communauté faisait des conquêtes illustres, et l'esprit de réforme, introduit au sein de familles puissantes, commençait à se flatter d'une victoire prochaine : un orage subit vint ébranler toutes ces espérances et troubler la sérénité de Jérôme.

II.

Les idées monastiques, partout où elles s'implantaient, amenaient avec elles le débat de deux questions qui étaient dans leur essence même, savoir : la question de prééminence entre la vie solitaire et la vie pratique du siècle et celle du célibat religieux, ou, suivant la formule chrétienne, de la virginité opposée au mariage. Délicate en tout pays du monde, cette

1. Si græce loquentem audisses, latine eam nescire putares; si in romanum sonum lingua se verterat, nihil omnino preregrini sermo redolebat. Hieron., *Ep.* 22, p. 54.

2. In paucis non dicam mensibus sed diebus, ita hebreæ linguæ vicerat difficultates, ut in discendis canendisque psalmis, cum matre contenderet. Hieron., *l. c.*

dernière question l'était particulièrement à Rome, où les mœurs traditionnelles glorifiaient le mariage, où la fécondité des femmes avait passé jadis à l'état de vertu publique, où les lois enfin punissaient comme un délit social le célibat des hommes[1]. Ces lois, il est vrai, avaient perdu leur force sous les empereurs chrétiens, mais l'esprit qui les avait dictées n'était pas éteint dans la ville aux sept collines : il vivait au foyer des maisons patriciennes, avec ce qui restait des institutions de la famille et du respect des ancêtres. Le monachisme, fondé sur le célibat, devait par conséquent trouver pour son premier et plus ardent adversaire à Rome la classe patricienne; il rencontrait ensuite le clergé, qui, en partie marié, en partie livré au désordre des femmes sous-introduites, était disposé à prêter main-forte aux vieux Quirites, pour repousser des principes qui le gênaient.

On devait donc s'attendre qu'un jour ou l'autre un débat sérieux éclaterait devant le public, car les esprits s'animaient des deux parts, et d'un camp à l'autre on se jetait, suivant l'usage, des accusations et des injures. Au reste, la question du célibat intéressant tout le monde, tout le monde s'en mêla, les femmes comme les hommes, les païens comme les chrétiens, les laïques comme les prêtres et les moines. Ce fut bientôt un sujet habituel de discussion jusque dans les carrefours, où des controversistes en plein vent, le pied et le poing levés[2], traitaient ces difficiles

1. LL. *Jul. caduc.* — L. *Pap. Popp. de Marit. ordin.*
2. Habes in exercitu tuo plures succenturiatos; habes scurras et velites

matières avec une franchise de termes et une hardiesse d'analyse devant lesquelles reculeraient notre langue et nos mœurs. Deux hommes se signalèrent entre tous dans cette guerre aux idées monastiques par la virulence et le caractère de leurs attaques contre la virginité; l'un était laïque [1] et se nommait Helvidius; l'autre, appelé Jovinien, était un moine renégat d'un des couvents de Rome. Helvidius venait de publier un livre que préconisaient avec fracas les ennemis des moines et les adversaires de Jérôme; Jovinien en préparait un autre qui ne parut que plus tard, et en attendant il remplissait la ville de ses prédications et de ses disputes théologiques.

Fort ignorant dans la science sacrée, et ramassant à droite et à gauche chez les hérétiques de fausses traditions ou des interprétations de textes repoussées par l'Église, non moins ignorant dans les lettres profanes [2], et écrivain barbare malgré sa prétention d'imiter Symmaque [3], Helvidius, assez audacieusement, portait la hache à la racine de l'arbre. Pour combattre les mérites de la virginité, il niait celle de Marie, au moins depuis la naissance du Sauveur. Armé de passages bien connus des Évangiles et de l'apôtre Paul, il prétendait que la mère de Jésus, après l'avoir mis au monde, avait eu de Joseph, son mari, quatre fils et un

in præsidiis, crassos, comptos, nitidos clamatores, qui te pugnis calcibusque defendant. Hieron., *adv. Jovian.*, p. 228.

1. Et laïcus et sacerdos. Hieron., *adv. Helvid.*, p. 129.

2. Homo turbulentus... rusticanus et vix imbutus litteris. Hieron., *ibid.*

3. Symmachi imitator, Gennad., *Script. eccl.*, c. 33.

plus grand nombre de filles[1]. Le sens qu'il attachait à ces textes avait été condamné par l'Église dès les premiers temps de la prédication chrétienne. Helvidius le reprenait sans nouvelle démonstration, et, partant de là comme d'un fait incontestable, il raisonnait de la manière suivante : si la virginité était un mérite devant Dieu, Marie l'aurait gardée jusqu'à sa mort, et de ce qu'elle ne l'a pas gardée il résulte que non-seulement le célibat et la viduité perpétuelle ne sont pas un mérite aux yeux de Dieu, mais bien plutôt un démérite; l'observation du célibat, qui viole d'ailleurs la loi de nature, était démontrée par là tout aussi contraire à l'esprit du Nouveau Testament qu'aux préceptes formels de l'Ancien. La conclusion était sans doute qu'on devait dissoudre les congrégations de moines et de moinesses et forcer les filles à se marier. Il y avait dans tout ce livre un ton si insolent; la science en était si misérable, le style si incorrect, que Jérôme d'abord ne le jugea pas dangereux; cependant, comme il faisait rire les païens et réjouissait secrètement les ariens, qui voyaient dans le ravalement de la mère du Christ une atteinte portée à sa divinité, il céda aux prières de ses amis et prit la plume pour répondre[2].

L'ancien moine Jovinien semblait s'être donné systématiquement la tâche de contraster avec lui-

1. Quasi, juxta te, haberet quatuor filios et innumeras filias. Hieron., *adv. Helvid.*, p. 137.

2. Nuper rogatus a fratribus ut adversus libellum cujusdam Helvidii responderem, facere distuli... verum hæ omnes tam justæ silentii mei causæ, ob scandalum fratrum qui ad ejus rabiem movebantur, justiori fine cessarunt... Hieron., *ibid.*, p. 129-130.

même. Longtemps on l'avait vu courir la ville de Rome, pieds nus dans la plus froide saison, la chevelure hérissée et sale, à peine couvert d'un sayon en guenilles, les joues livides et caves, et tellement exténué par les jeûnes qu'il tombait d'inanition au coin des rues[1]. Il était alors l'idéal des austérités monastiques. Tout à coup son teint refleurit; il devint gras et dispos, ne porta plus que des habits élégants, abattit son énorme crinière, se fit peigner, friser, parfumer, et se nourrit avec abondance des mets les plus délicats[2], car il possédait un riche patrimoine[3]; on le vit aussi hanter assidûment les maisons des dames. Ce changement de vie répondait à un changement de doctrine. Jovinien avait découvert que le mérite des actions humaines est dans l'intention vis-à-vis de Dieu, et que le reste est indifférent; qu'ainsi on pouvait manger de la viande de telle espèce et en telle quantité qu'on voulait, pourvu qu'on rendît grâce à Dieu, qui avait créé les animaux pour la nourriture de l'homme[4]. Le même raisonnement s'appliquait à des questions plus délicates, et, par exemple, il met-

1. Nam quum monachum esse se jactitet, et post sordidam tunicam, et nudos pedes, et cibarium panem, et aquæ potum... Hieron., *adv. Jovian.*, p. 183. — Sordidatus et pallidus. Idem., *Ibid.* — Ambros., *Ep.* 7, p. 180.

2. Ad candidas vestes et nitidam cutem, ad mulsum et elaboratas carnes, ad jura Apicii et Paxami, ad balneas quoque et fricticulas et popinas se contulit... formosus monachus, crassus, nitidus, dealbatus, et quasi sponsus incedens. Hieron., *adv. Jovian.*, p. 183. — Lineæ et sericæ vestes. Id., *Ibid.*

3. Opulentus paterfamilias es. Hieron., *adv. Jovian.*, p. 228.

4. Inter abstinentiam ciborum, et cum gratiarum actione perceptionem eorum, nullam esse distantiam. Hieron., *ibid.*, p. 146.

tait le mariage de pair avec la virginité[1] : les mérites, disait-il, étaient égaux en tout, si les intentions étaient bonnes. Il accusait en revanche les partisans de l'abstinence et du célibat d'être des impies, de vrais manichéens, qui condamnaient Dieu dans les biens de ce monde, comme si la création eût été l'œuvre d'un esprit malfaisant. Cette doctrine convenait fort à une grande partie du clergé romain, dont elle approuvait et sanctifiait en quelque sorte les déréglements; par malheur pour Jovinien, il y mêla des propositions qu'aucun catholique, si tiède qu'il fût, ne pouvait accepter. Ainsi le moine apostat soutenait l'égalité des fautes comme terme corrélatif à l'égalité des mérites, principe stoïcien introduit jadis dans le christianisme par Montanus et anathématisé par l'Église. Il professait en outre l'impeccabilité de l'homme régénéré par le baptême[2], prétendant que le chrétien, né à une vie nouvelle et innocente, ne pouvait plus pécher par sa propre volonté, mais seulement par les suggestions du démon, doctrine perverse qui détruisait la responsabilité morale dans les actes humains.

L'énormité de ces dernières propositions effraya le clergé et le retint sur la pente où Jovinien l'entraînait; toutefois le reste de sa doctrine eut un effet immédiat sur les ecclésiastiques des derniers rangs[3] et parmi

1. Dicit virgines, viduas et maritatas... ejusdem esse meriti. Hieron., *adv. Jovian.*, p, 146.

2. Nitatur approbare eos qui plena fide in baptismate renati sunt, nisi a diabolo posse subverti. Hieron., *ibid.*

3. Favent tibi crassi, nitidi, dealbati; adde si vis juxta Socraticam ir-

les femmes affiliées à l'église. Plus d'une diaconesse en prit texte pour se raffermir dans des habitudes contre lesquelles s'élevaient justement tant d'évêques et de conciles. Des vierges, désertant leurs couvents, se jetèrent à corps perdu dans le monde pour s'y marier ou faire pis[1]; la plupart, il est vrai, étaient vieilles et laides, si nous en croyons Jérôme, et elles ne rencontrèrent pas ce qu'elles cherchaient[2]. Il nous signale parmi les ecclésiastiques zélateurs ardents de Jovinien un moine encore jeune, bien frisé, bien parfumé, chaussé à l'étroit, drapé comme un mime, qui venait l'apostropher sur les places et ouvrir avec lui des discussions dans lesquelles il était censé le battre, puis courait raconter dans les maisons patriciennes les triomphes de son éloquence[3]. « A qui en veut ce joli petit moine avec sa troupe de clercs aux cheveux bouclés? écrivait-il à un de ses amis. Pourquoi revient-il toujours à la charge pour se retirer couvert de mes

risionem, omnes sues et canes... Ne gloriaris quod multos discipulos habeas. Hieron., *adv. Jovian.*, p. 227.

1. Virgines tuæ quas prudentissimo consilio, quod nemo unquam legerat nec audierat, de Apostolo docuisti : « Melius est nubere quam uri, » occultos adulteros in apertos verterunt maritos. Hieron., *adv. Jovian.*, p. 227. — Joviniana hæresis tantum valuit ut... nonnullas etiam sanctimoniales de quarum pudicitia suspicio nulla præcesserat, dejecisse in nuptias diceretur. Augustin., *Retract.*, *II*, 22.

2. ... Ipsæ mulierculæ miseræ et non miserabiles, non solum pudicitiam sed etiam verecundiam perdiderunt, majorique procacitate defendunt libidinem quam exercent. Hieron., *adv. Jovian.*, p. 228.

3. Nescio quem de trivio, de compitis, de plateis, circumforaneum monachum rumigerulum, rabulam, vafrum tantum ad detrahendum... concionatur adversum nos... per imperitorum circulos mulierumque symposia... Hieron., *Ep.* 32, p. 244, 246.

crachats[1]? Qu'a-t-il donc pour aller me déchirer entre les fuseaux et les corbeilles des jeunes filles, et dénigrer la chasteté jusque dans la chambre à coucher des femmes[2]? »

La réponse au livre d'Helvidius parut en l'année 383, probablement vers le milieu, et causa un grand émoi par des raisons que j'exposerai tout à l'heure. Quant à l'interprétation des passages empruntés aux évangélistes et à saint Paul, Jérôme, avec sa double connaissance des mœurs juives et des textes hébraïques, démontre victorieusement comment, au sein d'une même famille, les titres de frère et sœur étaient appliqués, dans le langage habituel des Juifs, aux collatéraux les plus proches; et à ce propos il fournit de curieux détails sur les diverses Maries qui figurent dans l'Évangile comme les fidèles compagnes du Christ durant sa passion, et qu'Helvidius se plaisait à confondre. Il tire aussi un merveilleux parti de cette scène sublime du Calvaire, où Jésus, voyant du haut de la croix sa mère « abandonnée et veuve de lui[3], » la confie au disciple bien-aimé par ces touchantes paroles : « Femme, voilà votre fils ! » —

1. Quoties me iste in circulis stomachari fecit; quoties... consputus abscessit. Hieron., *Ep.* 32, p. 246.

2. Intelliget aliam vim fori esse, aliam triclinii : non æque inter fusos et calathos puellarum, et inter eruditos viros disputari. Libere et impudenter jactat in vulgus et perstrepit;... et inter uteros tumentes, infantium vagitus et lectulos maritorum quid Apostolus dixerit tacet, ut me solum in invidiam vocet. Hieron., *Ep.* 33, p. 247.

3. Quando illam de cruce Dominus, jam viduam, ut matrem Johanni commendabat. Hieron., *adv. Helvid.*, p. 137. — Disciplulo ob viduitatem et solitudinem commendatam. Hieron., *Ibid.*

« Puis, ajoute l'évangéliste, il dit au disciple : « Voilà votre mère! » et depuis cette heure-là le disciple la prit chez lui. » — Tout cela se comprendrait-il si Jésus avait eu les frères et les sœurs que lui prête Helvidius? Mais bientôt Jérôme s'anime; il s'étonne, il rougit d'avoir à donner de telles explications à des chrétiens. « Écoute, dit-il à son adversaire de ce ton d'ironie qu'affectionnait sa polémique, écoute, toi qui ne sais rien et qui parles de tout, je veux pourtant t'apprendre quelque chose[1]. Il y eut autrefois à Éphèse un homme amoureux de la gloire; cet homme un jour saisit une torche allumée et incendia le temple de Diane. Comme personne ne l'avait aperçu, il courut sur la place publique, armé de son flambeau encore fumant, et se mit à crier : « C'est moi qui l'ai fait[2]! » Les magistrats surpris l'interrogent; ils lui demandent la raison de ce sacrilége, et cet homme leur répond : « Ne pouvant me distinguer par le bien, j'ai voulu me faire connaître par le mal[3]. » Toi, Helvidius, tu es mille fois plus coupable qu'Érostrate, car tu as approché la flamme du temple où s'est formé le corps de ton Dieu; tu as profané le sanctuaire du Saint-Esprit[4]. » C'est ainsi que Jérôme illuminait par des

1. Imperitissime hominum, ista non legeras... et hoc quidem Græca narrat historia. Hieron., *adv. Helvid.*, p. 140.

2. Nullo prodente sacrilegium, fertur ipse in medium processisse, clamitans sese incendium subjecisse. Hieron., *ibid.*

3. Sciscitantibus Ephesi principibus, quam ob causam hoc facere voluisset, respondisse : ut quia bene non poteram, male omnibus innotescerem. Hieron., *ibid.*

4. Tu vero templum Dominici corporis succendisti, tu contaminasti sanctuarium Spiritus sancti. Hieron., *ibid.*

éclairs d'éloquence les plus obscures discussions de l'exégèse et du dogme.

Cette partie de la réponse ne pouvait soulever aucune critique, mais on attendait à la question du mariage le réformateur rigide, l'importateur passionné des idées cénobitiques. Jérôme l'aborda de front, comme il faisait toujours de tout. Suivant lui, le mariage était de l'ancienne loi, la virginité de la nouvelle. L'ancienne loi, qui avait dit : « Croissez et multipliez ; » qui promettait à Abraham une descendance plus nombreuse que les étoiles du ciel et les sables de la mer, qui enfin lançait cet anathème par la bouche d'un prophète : « Malheur à la femme stérile, parce qu'elle ne laissera pas de postérité dans Israël ! » l'ancienne loi tendait au progrès matériel du peuple de Dieu, la nouvelle tend à son progrès spirituel. C'est la nouvelle qui a dit, par la bouche de l'apôtre, vase d'élection : « Celui qui n'est pas marié pense aux choses de Dieu ; celui qui est marié pense à sa femme et aux choses qui sont du monde. La femme non mariée et la vierge pensent aux choses qui sont de Dieu, afin d'être saintes de corps et saintes d'esprit. » La distinction établie par ces paroles entre la femme et la vierge est nette et bien tranchée : chez la vierge le sexe s'efface, elle en perd jusqu'au nom. Son nom est celui-ci : « sainte de corps et sainte d'esprit, » sainte d'esprit assurément, car, qu'importerait que le corps fût pur, si le cœur était souillé[1] ?

1. Divisa est, Mulier et Virgo. Vide quantæ felicitatis sit, quæ et no-

Il développait ainsi cette doctrine :

« Oui, celle qui est mariée pense aux choses du monde, elle veut plaire à son mari ; celle qui ne l'est pas veut plaire à Dieu. Croit-on en vérité que ce soit la même chose pour une chrétienne de dompter son corps par le jeûne, de s'humilier jour et nuit dans la prière aux pieds de Dieu, ou de se fabriquer un visage en attendant un homme, de s'étudier à une démarche molle, à des attitudes voluptueuses, d'affecter des airs caressants[1] ? La première fait tout pour paraître moins belle et voiler des grâces qu'elle méprise, voilà son fard; la seconde se fait peindre devant un miroir, et, au mépris de son créateur, elle veut être plus belle que Dieu ne l'a voulu. Telles sont les conséquences du mariage. Puis ce sont des enfants qui crient, une famille qui tapage, des marmots qui vous barbouillent de baisers et se pendent à votre cou, au risque de vous étrangler[2].

« Ce sont aussi des dépenses sans fin. On passe son temps à faire des comptes, et il faut avoir la bourse toujours ouverte. Je vois ici la troupe des cuisiniers qui, le vêtement retroussé comme des soldats en cam-

men sexus amiserit : virgo, jam mulier non vocatur. Quæ non est nupta, cogitat quæ sunt Domini, ut sit sancta corpore et spiritu. Virginis definitio, sanctam esse corpore et spiritu, quia nihil prosit carnem habere virginem, si mente quis nupserit... Hieron., *adv. Helvid.*, p. 142.

1. Idem tu putas esse, diebus et noctibus vacare orationi, vacare jejuniis, et ad adventum mariti expolire faciem, gressum frangere, simulare blanditias? Hieron., *ibid.*

2. Inde infantes garriunt, familia perstrepit, liberi ab osculis et ab re dependent, computantur sumptus, impendia præparantur. Hieron., *ibid.*

pagne, hachent et pétrissent les viandes; là-bas c'est le camp des fileuses, où l'on babille à vous assourdir les oreilles [1]. Tout à coup on annonce l'arrivée de l'époux suivi de ses amis. La femme alors parcourt, comme une hirondelle, tous les recoins de la maison; elle examine si le lit est bien fait, si le pavé est proprement balayé, si les coupes du festin sont ornées de fleurs, si le dîner s'apprête [2]. Répondez-moi, je vous prie, qu'y a-t-il dans tout cela qui soit une pensée à Dieu? Et ces maisons-là seraient heureuses! Non, non; la crainte de Dieu est absente là où le tambour bat, où la flûte siffle, où la lyre fredonne, où la cymbale éclate. Le parasite met sa gloire à braver l'honnêteté pour divertir celui qui le convie. Les victimes publiques de la débauche ont aussi leur place dans les festins : elles y apparaissent presque nues, sous des vêtements qui n'en sont pas, et s'étalent honteusement à des regards impudiques [3]. Quel parti prendra la malheureuse épouse au milieu de ces orgies? Elle n'en a que deux à choisir : se complaire dans une pareille vie et y périr, ou bien s'en offenser et mettre la discorde dans son ménage. Après la guerre intestine viendra le divorce [4]. Et s'il existe une maison exempte de ces

1. Hinc cocorum accincta manus carnes terit, hinc textricum turba commurmurat. Hieron., *adv. Helvid.*, p. 142.

2. Illa, ad hirundinis modum, lustrat universa penetralia, si thorus rigeat, si pavimenta verrerint, si ornata sint pocula, si prandium præparatum. Hieron., *ibid.*

3. Ingrediuntur expositæ libidinum victimæ, et tenuitate vestium, nudæ impudicis oculis ingeruntur. Hieron., *adv. Helvid.*, p. 143.

4. Hinc discordia, seminarium repudii. Hieron., *ibid.*

désordres (oiseau bien rare en vérité), restent toujours les soucis d'une administration domestique, l'éducation des enfants, les relations du mari, la correction des esclaves... Oh! quel bon moyen de penser aux choses de Dieu! »

Jérôme ajoutait ces paroles : « Les nécessités de l'ancienne loi ont passé, et d'autres temps sont venus, dont l'Écriture a pu dire : « Malheur à celles qui enfanteront et allaiteront dans ces jours-là! » Ainsi le veut la succession des choses. La forêt croît pour être coupée, le champ est semé pour qu'on le moissonne; le monde est plein, et la terre ne nous contient plus. Chaque jour, la guerre nous décime, les maladies nous enlèvent par milliers, les naufrages nous engloutissent, et nous nous querellerions encore pour des frontières[1]! Les élus, dans ces sombres jours, sont ceux qui suivent l'Agneau et qui paraîtront devant lui sans avoir souillé la blancheur de leur vêtement : ce sont ceux qui sont restés vierges[2]. » Il y avait dans ces paroles une sinistre prophétie qui se lisait d'ailleurs au front de cette société maladive : la fin prochaine des anciennes conditions où le monde avait vécu jusqu'alors; mais quels remèdes proposait-on pour retarder le dénoûment!

Cette satire de la vie conjugale excita contre

1. Quotidie bella nos secant, morbi subtrahunt, naufragia absorbent, et nihilominus de terminis litigamus? Hieron., *adv. Helvid.*, p. 143.

2. De hoc numero sunt illi qui Agnum sequuntur, qui vestimenta sua non coinquinaverunt, virgines enim permanserunt. Hieron., *ibid.*

Jérôme beaucoup de clameurs : il eut beau expliquer qu'il n'attaquait point l'institution en elle-même, mais qu'il était libre de préférer le célibat comme plus conforme à la perfection évangélique; on le tint pour un adversaire déclaré du mariage. Sa réponse à Jovinien, qui n'était sans doute qu'un reflet de ses discussions orales, ne contribua pas à faire tomber l'accusation. « On m'impute à crime d'avoir dénigré le mariage, y disait-il, je ne le dénigre pas, je l'approuve parce que saint Paul l'a approuvé; je l'approuve surtout parce que c'est de lui que viennent les vierges, et que sans mariage il n'y aurait pas de célibat [1]. » Cette défense ironique causa plus d'émotion qu'une attaque directe; ses amis s'alarmèrent de l'orage qui s'amoncelait de plus en plus; ils supplièrent Jérôme de se rétracter, et Pammachius insistait, à son insu peut-être, par la pensée de Pauline : Jérôme crut les satisfaire en protestant de ses bonnes intentions conformes aux Écritures, mais il ne renia point sa doctrine.

S'il pensait ainsi des premières noces, comment traitait-il les secondes? C'est ce qu'on verra dans l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressait un peu plus tard à Furia au sujet du second mariage que projetait cette infidèle amie des pieuses veuves de l'Aventin, et sur lequel elle le consultait en lui déduisant ses raisons :

« Les jeunes veuves que tourmente l'idée d'un

1. Laudo nuptias, laudo conjugium, sed quia mihi virgines generant. Hieron., *Ep.* 18, p. 36.

second mariage et qui, pour avoir essayé du Christ, méditent un timide retour vers Satan, vous tiennent cauteleusement ce langage : « Mon pauvre petit patrimoine périt tous les jours, l'héritage de mes ancêtres se dissipe, mon esclave m'a parlé insolemment, ma servante se rit de mes ordres. Qui comparaîtra pour moi devant les magistrats? Qui s'occupera de payer la contribution de mes terres? J'ai de petits enfants : qui les instruira? Qui élèvera les esclaves nés dans ma maison [1]?

« Voilà ce qu'elles disent, et elles nous donnent précisément pour motifs d'un second mariage ce qui devrait les en détourner. Une mère qui se remarie apporte à ses enfants non pas un nourricier, mais un ennemi ; non pas un père, mais un tyran. Entraînées par le caprice du plaisir, elles oublient le fruit de leur sein : l'épouse d'hier essuie ses larmes, l'épouse d'aujourd'hui se pare et s'attife au milieu de ses petits enfants, ignorants de leur misère. Que me parles-tu de l'insolence de tes valets pour justifier ton mariage? Allons donc, sois franche : on se marie pour prendre un mari, et quand ce n'est pas l'amour qui vous y pousse, on se prostitue pour avoir du bien [2]. Le but

1. Solent adolescentulæ viduæ, quarum nonnullæ abierunt retro post Satanam, cum luxuriatæ fuerint in Christo, subantes dicere : « Patrimoniolum meum quotidie perit, majorum hæreditas dissipatur : servus contumeliose locutus est : imperium ancilla neglexit. Quis procedet ad publicum? Quis respondebit pro agrorum tributis? Parvulos meos quis erudiet, vernulas quis educabit? » Hieron., *Ep.* 47, p. 560.

2. Quid obtendis matrimonium? quid superbiam servulorum? Confitere turpitudinem. Nulla idcirco maritum ducit, ut cum marito non dor-

du mariage est de donner naissance à des enfants : ou tu en as, ou tu n'en as pas de ton premier mari; si tu en as, le but est rempli; si tu n'en as pas, il y a grande raison de croire que tu n'en peux pas avoir : pourquoi donc dans ce cas ne pas préférer la chasteté à un espoir incertain [1]?...

« Fais-toi donc un contrat de mariage pour que bientôt le nouveau mari t'oblige à faire ton testament! Tu n'as pas d'enfants, et il veut ton bien. Le voilà qui simule une maladie grave et te lègue tout ce qu'il possède, à la condition que tu en fasses autant; mais il revit, et tu meurs [2]. Si, ayant des enfants du premier mariage, tu en as aussi du second, voilà la guerre dans ton logis, où se livre un combat domestique sans paix ni trêve. Ceux que tu as mis au monde, tu ne pourras les aimer librement, également. Le second mari enviera les caresses que tu fais aux fils du premier; il détestera le mort, et si tu ne hais pas les enfants, il te reprochera d'aimer toujours le père. Au contraire, si c'est lui qui a des enfants d'une première femme, oh! tu peux être la plus douce des mères, te voilà condamnée à n'être jamais qu'une marâtre. Les

miat. Aut si certe libido non stimulat, quæ tanta insania est, in morem scortorum prostituere castitatem, ut augeantur divitiæ? Hieron., *Ep.* 47, p. 560.

1. Si habes liberos, nuptias quid requiris? si non habes, quare expertam non metuis sterilitatem; et rem incertam, certo præfers pudori? Hieron., *ibid.*

2. Scribuntur tibi nunc sponsales tabulæ, ut post paululum testamentum facere compellaris. Simulabitur mariti infirmitas; et quod te morituram facere volet, ipse victurus faciet. Hieron., *ibid.*

comédies, les pantomimes, tous les lieux communs de la rhétorique et de la satire vont fondre sur toi. Ton beau-fils est languissant? il a mal à la tête? Te voilà perdue, tu l'as empoisonné [1]. Refuse-lui de la nourriture pendant qu'il est malade, on criera que tu veux le faire mourir de faim; si tu lui en donnes, c'est bien pis. Explique-moi, Furia, quelle compensation un second mariage peut apporter à tant de maux. »

L'effet produit par la réponse à Helvidius et la lettre à Marcella sur la conversion de Blésille était encore dans toute sa force, quand Jérôme fit paraître le plus célèbre et le plus agressif de ses ouvrages polémiques, la fameuse lettre à Eustochium sur la garde de la virginité. C'était un traité destiné à confirmer cette pieuse fille dans le choix qu'elle avait fait du célibat religieux, en lui présentant sous des couleurs saisissantes les dangers et les vices du siècle, soit dans le monde ecclésiastique, soit dans le monde laïque; c'était surtout un cadre où il voulait peindre d'après nature les adversaires de sa personne, de ses idées ou de l'église domestique que la haine essayait déjà de confondre avec lui. Tous ont leur place dans cette galerie : faux prêtres, faux moines, fausses vierges, fausses dévotes, hypocrites du monde, hypocrites du clergé, et leurs portraits sont tracés avec une vérité, une verve et souvent un comique qui n'avaient

1. Etiamsi clementissima fueris, omnes comœdi et mimographi et communes rhetorum loci, in novercam sævissimam declamabunt. Si privignus languerit et condoluerit caput, infamaberis ut venefica. Hieron., *Ep.* 47, p. 560.

pas été dépassés avant lui. On pourrait à l'aide de ces tableaux reconstituer toute la haute société romaine au IV[e] siècle, principalement dans les rangs chrétiens. Ce fut un grand acte de courage, mais peut-être aussi d'imprudence, quelque justification qu'il puisse trouver dans la violence même des attaques. Jérôme disait dans son langage plein d'allusions bibliques « que la chaudière mystérieuse vue par Jérémie du côté de l'aquilon (chaudière des persécutions du monde contre les saints) commençait à chauffer contre lui[1] : » c'était vrai; mais la lettre à Eustochium la fit bouillir à gros bouillons et plus qu'il n'aurait voulu peut-être.

« Chère Eustochium, lui dit-il, ma fille, ma dame, ma compagne, ma sœur; ma fille par ton âge, ma dame par ton mérite, ma compagne par notre commune profession de servir Dieu, ma sœur par les liens de la charité[2]....

« Fuis ces vierges qui sous l'enseigne de leur sainte profession attirent à leur suite, par des regards dérobés, un essaim de jeunes gens : elles méritent d'entendre à leurs oreilles ces paroles du prophète : « Vous avez le front d'une femme débauchée, et vous ne savez pas ce que c'est que rougir. » N'avoir sur ses habits que quelque petit filet de pourpre, se coif-

1. Ecce olla illa, quæ in Hieremia, post baculum cernitur, a facie Aquilonis cœpit ardere, et Pharisæorum conclamavit senatus. Hieron., *Præf. Didym. de Spiritu sancto.*, t. IV, p. 1.

2. Mi Eustochium, filia, domina, conserva, germana, aliud enim ætatis, aliud meriti, aliud religionis, hoc caritatis nomen est. Hieron., *Ep.*, 18, p. 39.

fer négligemment afin de laisser pendre ses cheveux, porter des chaussures communes, des manches courtes et serrées, une écharpe couleur d'hyacinthe qui voltige sur les épaules au gré du vent, affecter la nonchalance et la mollesse dans sa démarche, voilà en quoi consiste toute leur virginité. Qu'elles aient leurs admirateurs et s'attirent tant qu'il leur plaira les louanges de certaines gens, afin que sous le nom de vierges elles mettent à plus haut prix leur innocence! Nous ne cherchons pas l'estime de tout ce monde, et nous nous consolons de ne pas l'avoir[1].

« Il y a aussi des vierges qui en ont pris le costume et l'état par répugnance prétendue pour la servitude du mariage : elles ont tort; « mieux vaut se marier que brûler, » l'apôtre l'a dit. Ces vierges et les veuves qui leur ressemblent circulent, oisives et curieuses, dans les maisons des matrones. Sans pudeur au front, sans retenue aux lèvres, elles laissent loin derrière elles les parasites de comédie; chasse-les de ta présence comme des pestiférées, car le poëte comique a raison : « les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs[2]. » Celles-là n'ont souci que de

1. Purpura tantum in veste tenuis, et laxius, ut crines decidant, ligatum caput, soccus vilior, et super humeros maforte volitans; succinctæ manicæ brachiis adhærentes, et solutis genubus fractus incessus. Hæc est apud illas tota virginitas. Habeant istæ hujusmodi laudatores suos, ut sub virginali nomine, lucrosius pereant. Libenter talibus non placemus. Hieron., *Ep.*, 18, p. 32, 33.

2. Eas autem virgines et viduas, quæ otiosæ et curiosæ domos circumeunt matronarum; quæ rubore frontis abstrito, parasitos vincunt mimorum, quasi quasdam pestes abjice. « *Corrumpunt mores bonos confabulationes pessimæ.* » Hieron., *Ep.* 18, p. 41.

leur corps; elles répètent perpétuellement aux femmes : « Ma petite chatte, usez donc de ce qui est à vous, et vivez tant que vous avez encore à vivre. Est-ce pour vos enfants que vous gardez tout cela? » Ces vierges-là sont adonnées au vin, et l'ivrognerie est encore le moindre de leurs vices; elles ne savent que faire, conseiller, insinuer le mal [1].

« Je ne saurais dire sans rougir, tant la chose est criminelle et honteuse, si vraie qu'elle soit pourtant, comment s'est introduite dans l'église la peste des Agapètes [2], d'où est venu cet étrange nom d'épouse sans mariage, ce nouveau genre de concubines, ou, pour parler plus nettement encore, cette classe de prostituées d'un seul homme [3]. Elles cohabitent avec des clercs, et n'ont à deux qu'une seule maison, une seule chambre à coucher, souvent même un seul lit, et si nous y trouvons à redire, on nous accuse d'être soupçonneux [4]. Le frère ecclésiastique se sépare de sa sœur qui fait vœu de virginité; la sœur vierge

1. Mi *catella* (ma petite chienne), rebus tuis utere, et vive dum vivis : et numquid filiis tuis servas?... Hæ sunt vinosæ atque lascivæ. Hieron., *Ep.* 18, p. 42.

2. J'ai déjà parlé de ces vierges ou sœurs agapètes, qu'on appelait en Occident *sous-introduites,* dans un de mes Nouveaux récits du v[e] siècle, à propos des réformes de saint Jean Chrysostome. Jérôme les qualifie ici de *peste*, et en effet elles n'étaient pas un moindre fléau en Occident qu'en Orient, où elles bravaient également les lois civiles et les décrets de l'église.

3. Unde sine nuptiis aliud nomen uxorum? imo unde novum concubinarum genus? Plus inferam : unde meretrices univiræ? Hieron., *Ep.* 18, p. 33.

4. Eadem domo, uno cubiculo, sæpe uno tenentur et lectulo, et suspiciosos nos vocant, si aliquid existimamus. Hieron., *ibid.*

dédaigne son frère, qui vit dans le célibat, et cherche ailleurs un autre frère. Ils jouent ce jeu sciemment, et, feignant de suivre la même vocation, ils vont demander à des étrangers ce qu'ils appellent « les consolations spirituelles[1]. » C'est de ces gens-là que Salomon a dit avec mépris : « Un homme attachera-t-il sur son sein un tison enflammé sans consumer ses vêtements? Marchera-t-il sur des charbons ardents sans que la plante de ses pieds en soit brûlée ?... »

. . . .

« Je ne veux pas non plus pour toi, chère Eustochium, trop de fréquentations avec les matrones ; je ne veux pas que tu visites trop assidûment les maisons des nobles ; je ne veux pas enfin que tu voies trop souvent ce que tu as méprisé, quand tu as choisi d'être vierge. Laisse là ces femmes de hauts fonctionnaires, qui ne cherchent que des courtisans de leur dignité. L'épouse de l'empereur voit s'humilier à ses pieds toutes les ambitions de ce monde : toi, sache garder aussi la dignité de ton époux, qui n'est pas un homme, mais un Dieu. Cet orgueil honorable, conserve-le, toi qui as renoncé à l'autre. — Laisse donc de côté ces matrones qu'enfle l'autorité de leurs maris, qu'entourent des troupes d'eunuques, et qui ne se montrent que sous des vêtements tissus d'or; mais fuis avec plus de soin encore celles qui restent veuves

1. Frater sororem virginem deserit, cælibem spernit virgo germanum, fratrem quærit extraneum, et quum in eodem proposito esse se simulent, quærunt alienorum spiritale solatium, ut domi habeant carnale commercium. Hieron., *Ep.* 18, p. 33.

plutôt par goût du monde que par inclination pieuse. L'habit chez elles est changé, non la vanité et le luxe. A les voir étendues dans une riche litière, escortées d'eunuques et de valets, le teint rosé, la joue lisse et rebondie, on ne soupçonnerait pas qu'elles ont perdu, on dirait qu'elles cherchent un mari[1]. Leurs maisons regorgent de flatteurs, leur table est un gala perpétuel. Les clercs eux-mêmes, qui devraient les instruire et leur imposer par la dignité du caractère, sont les premiers à leur faire la cour; ils les baisent au visage, et quand ils étendent la main vers elles, ce n'est pas pour leur donner la bénédiction, mais pour recevoir le salaire de leur honteuse complaisance[2]. Fières de voir des prêtres s'abaisser ainsi devant elles, ces femmes se gonflent d'orgueil, et parce que la liberté du veuvage leur convient mieux que l'obéissance sous un mari, on les appelle chastes et nonnes; puis après des dîners, qui ne leur laissent pas toujours leur raison, elles s'imaginent voir apparaître en songe les apôtres[3].

. . . .

« Évite, chère Eustochium, l'orgueil de l'humilité.

1. Præcedit caveas basternarum ordo semivirorum : et rubentibus buccis, cutis farta distenditur, ut eas putes maritos non amisisse, sed quærere. Hieron., *Ep.* 18, p. 33.

2. Clerici ipsi quos in magisterio esse oportuerat doctrinæ pariter et timoris, osculantur capita matronarum et extenta manu, ut benedicere eos putes velle, si nescias, pretia accipiunt salutandi. Hieron., *ibid.*

3. « Castæ vocantur et nonnæ : post cænam dubiam, Apostolos somniant. » Hieron., *Ep.* 18, p. 34. Le mot *Nonna*, qui signifie *mère*, était dès lors employé comme terme de respect pour les femmes; il était le corrélatif de *Papa*, titre donné aux prêtres d'un rang supérieur et qui est devenu en Occident le titre exclusif de l'évêque de Rome.

Ayant renoncé à plaire en vêtements dorés, ne cherche pas à le faire en haillons; n'imite pas certaines femmes qui, dans l'assemblée des frères et des sœurs, choisissent avec affectation l'escabeau le plus bas comme le plus convenable à leur indignité. Ne parle pas d'un ton de voix faible et languissant pour donner à entendre que les jeûnes t'on exténuée, et ne t'appuie pas sur les épaules de tes voisines, comme si tu allais défaillir[1]. Oui, j'en connais bon nombre qui se composent un visage pour faire croire aux hommes qu'elles jeûnent. Aperçoivent-elles quelqu'un, elles gémissent, elles baissent la vue, elles se cachent la face, découvrant à peine un œil pour se conduire. Une robe d'un brun sale, une ceinture de cuir, des mains et des pieds malpropres, voilà leur affiche; mais l'estomac, qu'on ne voit pas, est gorgé de viande[2]. A ces femmes hypocrites nous chanterons avec le prophète : « Dieu dispersera les ossements de ceux qui mettent « leur profit dans le mensonge. » Il y en a au contraire qui renient leur sexe, et, rougissant de ce qu'elles sont nées femmes, s'habillent comme des hommes, se coupent les cheveux comme des hommes, et, marchant effrontément, étalent à tout venant leurs faces d'eunuques[3]. D'autres enfin se revêtent, en petites

1. Quando in conventum fratrum veneris vel sororum, ne humilis sedeas, nec scabello te causeris indignam. Vocem ex ndustria, quasi confecta jejuniis, non tenues; et deficientis imitata gressum, humeris innitaris alterius. Hieron., *Ep.* 18, p. 40.

2. Vestis pulla, cingulum sacceum, et sordidis manibus pedibusque... venter solus, quia videri non potest, æstuat cibo. Hieron., *ibid.*

3. Aliæ, virili habitu, veste mutata, erubescunt esse feminæ quod

filles, d'étoffes de poil de chèvre et de grossiers cuculles : innocentes personnes qui, désirant peut-être revenir à l'enfance, ne font que rivaliser de grâce avec les hibous et les chouettes[1]. »

A ces esquisses prises sur des femmes attachées aux églises comme diaconesses, veuves ou vierges, il en ajoute qu'il prend parmi les femmes du monde. Il nous peint la femme savante qui récite ou chante des vers à tout propos, la prétentieuse qui mange la moitié des syllabes pour se donner un air enfantin, la charitable orgueilleuse et violente, qui distribue elle-même ses aumônes à la porte des églises, en tête d'une armée d'eunuques, et frappe au visage une pauvresse qui lui a tendu deux fois la main[2]. Ces calques sont évidemment saisis sur le vif, et on devait sans peine y pouvoir attacher des noms.

Jérôme passe ensuite à la critique des hommes, « de peur qu'on ne l'accuse de ne s'occuper que des femmes[3]. » Et d'abord il s'adresse aux moines hypocrites et débauchés.

. . . .

natæ sunt, crinem amputant, et impudenter erigunt facies eunuchinas. Hieron., *Ep.* 18, p. 40.

1. Sunt quæ ciliciis vestiuntur, et cucullis fabrefactis; ut ad infantiam redeant, imitantur noctuas et bubones. Hieron., *ibid.*

2. Vidi nuper (nomen taceo, ne satyram putes) nobilissimam mulierum romanarum, in basilica Beati Petri, semiviris antecedentibus, propria manu, quo religiosior putaretur, singulos nummos dispertire pauperibus. Interea (ut usu nosse perfacile est), anus quædam annis pannisque obsita præcurrit, ut alterum nummum acciperet : ad quam quum ordine pervenisset, pugnus porrigitur pro denario, et tanti criminis reus sanguis effunditur. Hieron., *Ep.* 18, p. 44.

3. Sed ne tantum videar disputare de feminis... Hieron., 18, p. 40.

« O Eustochium, s'écrie-t-il, fuis comme un fléau ceux que tu verras porter une chaîne de fer, une longue crinière de femme, malgré la défense de l'apôtre, un mauvais manteau noir, et marcher pieds nus par toute saison. Cet attirail-là est celui du diable[1]. C'est sous cette livrée que naguère Antimus et Sophronius ont fait gémir Rome par leurs scandales. Les hommes de cette espèce se glissent dans les maisons des nobles, abusent les femmes chargées de péchés, et n'ont nul souci du bien et de la vérité, qui ne sont pour eux que de vains mots. Ces faux moines sont tristes et moroses, en apparence du moins ; mais si leurs jeûnes sont rigoureux pendant le jour, ils s'en dédommagent pendant la nuit, et mangent à s'étouffer du soir jusqu'au matin, afin de mieux jeûner ensuite.

« Je dois le dire, quelque rougeur qui me monte au front, il y a des gens qui n'aspirent au diaconat et à la prêtrise que pour être admis plus librement près des femmes[2]. Chez ces prêtres et ces diacres-là, la grande sollicitude est d'avoir des vêtements bien parfumés, un pied bien contenu qui ne danse pas dans le soulier, une chevelure bouclée avec le fer, des doigts étincelants de pierreries. Ils marchent sur la pointe

1. Viros quoque fuge, quos videris catenatos; quibus feminei contra Apostolum crines, hircorum barba, nigrum pallium, et nudi in patientia frigoris pedes. Hæc omnia argumenta sunt diaboli. Hieron., *Ép.* 18, p. 40.

2. Sunt alii (de mei ordinis hominibus loquor) qui ideo presbyteratum et diaconatum ambiunt, ut mulieres licentius videant. Hieron., *ibid.*

du pied, de peur que l'humidité ne les salisse, et on aperçoit à peine la trace de leurs pas. Sont-ce de nouveaux mariés qui passent? sont-ce des prêtres? Voilà ce qu'on se demande quand on les rencontre[1]. Ces hommes savent le nom, le domicile, les habitudes, l'humeur de toutes les matrones : c'est pour eux l'étude la plus importante, et je veux, chère Eustochium, t'esquisser ici à grands traits la journée de l'un d'entre eux, prince dans l'art dont je te parle, afin que par le maître tu reconnaisses plus aisément les disciples.

« Notre homme se lève avec le soleil; il règle l'ordre de ses visites, étudie les chemins les plus courts, et ce vieillard importun arrive souvent au lit des personnes qu'il visite quand elles dorment encore. Aperçoit-il quelque coussin élégant, quelque nappe délicatement ouvrée, quelque joli meuble d'usage domestique, il le loue, il le contemple, il le tourne et retourne dans ses doigts, et se plaint de n'en point posséder un pareil, qui lui ferait grand bien. Il l'arrache alors plutôt qu'il ne l'obtient, car quelle femme ne craindrait pas d'offenser le porteur de nouvelles, la trompette de tous les bruits de la ville[2]? Cet ecclésiastique n'a pas de plus grand ennemi que la continence, d'adversaire plus déclaré que le jeûne. Il dépiste un repas au fumet des viandes, et comme il a une passion

1. Tales quum videris, sponsos magis æstimato quam clericos. Hieron. *Ep.* 18, p. 40.

2. Si pulvillum viderit, si mantile elegans, si aliquid domesticæ supellectilis, laudat, miratur, attrectat et se his indigere conquerens, non tam impetrat, quam extorquet, quia singulæ metuunt veredarium urbis offendere. Hieron., *Ep.* 18, p. 41.

pour les salmis de petites grues, on lui en a donné le surnom[1]. Sa barbe est longue et épaisse, son regard effronté, sa bouche toujours ouverte à l'injure. Quelque part qu'on aille, on est sûr de l'y rencontrer; il est toujours le premier en face de vous. S'agit-il de nouvelles, il les sait toutes, les débite avec une assurance imperturbable, et renchérit sur ce que vous apportez, vous et les autres. Les chevaux qui le voiturent aux quatre coins de Rome pour l'exercice de cet honnête métier sont beaux et d'une vigueur à toute épreuve; il lui en faut de tels, et encore les change-t-il souvent : on jurerait qu'il est le frère germain de ce roi de Thrace si connu dans la fable par la férocité de ses coursiers[2]. »

Nous terminerons nos citations par le passage suivant d'une lettre que Jérôme écrivait vers le même temps à un moine de Marseille nommé Rusticus, passage qui complète ceux que nous venons de transcrire sur les mœurs d'une partie du clergé romain :

« Les prêtres des idoles, les mimes, les cochers du cirque, les prostituées peuvent recevoir librement des héritages et des donations, et il a fallu qu'une loi exclût de ce droit les ecclésiastiques et les moines. Qui a fait cette loi? Les empereurs persécuteurs du Christ? Non, les empereurs chrétiens. Ah! je ne m'en plains

1. Huic inimica castitas; inimica jejunia : prandium nidoribus probat; et altilis geronepopan, quæ vulgo *pappezo* nominatur. Hieron., *Ep.* 18, p. 41.

2. Equi per horarum momenta mutantur, tam nitidi, tamque feroces ut Thracii regis illum putes esse germanum. Hieron., *ibid.*

pas; je ne me plains pas de la loi, je gémis de ce que nous l'avons méritée. Un fer chaud est bon dans une plaie, le mal est d'en avoir besoin[1]. Certes la sévérité prévoyante de la loi devait être une garantie, et pourtant notre avarice n'en est point refrénée. Nous nous rions d'elle en recourant aux fidéi-commis, et si, dans un certain degré, nous montrons du respect pour les rescrits du prince, puisque nous nous bornons à les éluder, nous n'en montrons aucun pour la loi de Jésus-Christ, puisque nous foulons aux pieds l'Évangile. L'évêque doit pourvoir aux nécessités des pauvres, c'est là sa gloire; mais quand le prêtre s'approprie la richesse des autres pour l'appliquer à son profit, il commet une infamie. En voici un qui est né dans la dernière indigence, qui a été élevé sous le chaume d'un paysan, qui pouvait à peine avec du millet et du pain noir apaiser les rugissements de son ventre, et ce même homme aujourd'hui fait le dégoûté[2]; il dédaigne la fleur de farine et le miel. Devenu expert en gourmandise, il connaît les espèces, les noms de tous les poissons; il vous dira sur quel rivage ces huîtres ont été pêchées; il distingue, à la saveur de la chair, de quelle contrée provient un oiseau; il ne fait cas que des mets rares et souvent pernicieux[3]. L'esclavage de

1. Cauterium bonum est; sed quo mihi vulnus, ut indigeam cauterio? Hieron., *Ep.* 34, p. 261.

2. Natus in paupere domo, et in tugurio rusticano; qui vix milio et cibario pane rugientem saturare ventrem poteram, nunc similam et mella fastidio. Hieron., *loc. cit.*

3. Novi et genera et nomina piscium, in quo littore concha lecta sit

cet autre n'est pas dans la gueule, sans être pour cela moins honteux ; sa manie est de pourchasser les vieillards et les femmes sans enfants. Il assiége leur lit quand ils sont malades ; il touche sans dégoût leurs plaies purulentes, il leur donne à boire, et l'infirmière n'est pas plus humble et plus servile que lui, dans l'assistance qu'il leur rend. Quand le médecin entre, il tremble ; il demande d'une voix mal assurée comment va le malade, si on espère le sauver, s'il se rétablira bientôt. Quelque espoir reste-t-il, la fin de la maladie est-elle annoncée, le prêtre s'esquive avec un amer regret : il maudit entre ses dents cet éternel vieillard qui dépassera les jours de Mathusalem[1]. »

C'étaient là de vivants tableaux dans lesquels chacun pouvait se voir ou reconnaître son voisin ; aussi les colères ne cherchèrent plus à dissimuler, et leur explosion fut terrible. La lettre à Eustochium fut mise en pièces ; le sens, les moindres mots, perfidement torturés, donnèrent lieu à des imputations de toute sorte. Tandis que les polythéistes traitaient Jérôme de fourbe et de séducteur qui jetait la discorde dans les familles, des prêtres l'accusèrent d'intelligence avec les païens pour rendre le christianisme odieux par le

calleo : saporibus avium discerno provincias, et ciborum pretiosorum me raritas, ac novissime damna ipsa delectant. Hieron., *Ep.* 34, p. 261.

1. Ipsi apponunt matulam, obsident lectum, purulentiam stomachi et phlegmata pulmonis, manu propria suscipiunt. Pavent ad introitum medici, trementibusque labiis an commodius habeat sciscitantur ; et si paululum senex vegetior fuerit, periclitantur ; simulataque lætitia mens intrinsecus avara torquetur. Timent enim ne perdant ministerium et vivacem senem Mathusalæ annis comparant. Hieron., *Ibid.*

dénigrement de ses ministres. Il lui était échappé de dire, en exaltant la virginité, qu'une vierge, épouse de Jésus, était la belle-fille de Dieu : on cria au blasphème. Il s'était servi dans ces matières délicates de certaines expressions énergiques qu'admettait d'ailleurs la langue latine : on cria à l'indécence et presque à l'obscénité, et Rufin se fit plus tard l'écho de ces calomnies misérables [1].

Jérôme, transporté d'indignation, voulait répondre et prendre ses ennemis corps à corps, et qu'eût-il donc fait alors? Ses amis l'arrêtèrent. « Marcella, dit-il, eût voulu mettre sa main sur ma bouche pour m'empêcher de parler. — Quoi! lui reprochait-il doucement, il ne me sera pas permis de dire ce que les autres ne rougissent pas de faire [2]! » Ce qui l'irritait par-dessus tout, c'était de voir des gens obscurs auxquels il n'avait jamais pensé, tempêter plus fort que tout le monde, et se prétendre diffamés dans ses portraits, et cela pour se mettre eux-mêmes en scène comme des martyrs. De ce nombre était un certain Onasus de Ségeste, avocat riche, mais ignare et d'une laideur repoussante. « Que me veut donc cet homme? écrivait Jérôme à Marcella. Je ne puis parler d'aucun vice, d'aucune sottise, d'aucune

1. Primo illas ipsas virgines de quarum virtute scribere videbatur, infamat... Dicit et mille alia de his probra graviora.... Alia quoque ingerit obscœna quamplurima. Ruf., *Apol.* II, ap. Hieron., p. 414.

2. Scio te, quum ista legeris, rugare frontem, et libertatem meam rursum seminarium timere rixarum ; ac meum, si fieri potest, os digito velle comprimere : ne audeam dicere, quæ alii facere non erubescunt. Hieron., *Ep.* 25, p. 62.

difformité, qu'il ne les prenne pour lui. Il est éloquent comme on sait : je parle d'un sot, et il se plaint ! Je parle d'un prêtre débauché : il est laïque, et il se plaint ! Je parle d'un moine qui mendie et dérobe : il est riche, et il se plaint ! Je parle enfin d'un homme ridicule par la forme hideuse de son nez : il se croit beau, et il se plaint ! Je ne pourrai plus rire de rien au monde, ni des larves, ni des hiboux, ni des monstres du Nil : j'offenserais Onasus de Ségeste ! [1] »

L'approbation de Damase dans cette lutte lui donnait du courage, et il aimait à couvrir ses doctrines d'une si haute garantie près des vrais chrétiens ; mais il éprouvait parfois une appréhension involontaire en songeant à son cher troupeau de l'Aventin, qui pouvait ressentir quelque jour le contre-coup de ses propres misères. On retrouve dans une de ses lettres la trace de cette douce et fraternelle préoccupation. « Adieu, dit-il à une de ses pieuses correspondantes, je salue avec toi Blésille, Eustochium, la vierge Félicienne, tout le chœur des autres vierges, et votre église domestique, pour qui je tremble, alors même que je n'aperçois pour elle aucun danger [2]. »

1. Placet mihi de larvis, de noctua, de bubone, de Niliacis ridere portentis : quidquid dictum fuerit, in te dictum putas. Hieron., *Ep.* 26, p. 63.

2. Saluta Blesillam et Eustochium, tirunculas nostras ; saluta Felicianam vere carnis et spiritus virginitate felicem ; saluta reliquum castitatis chorum et domesticam tuam ecclesiam, cui omnia etiam quæ tuta sunt timeo. Hieron., *Ep. ad Paul.*, t. II, p. 710.

III.

Les cris de triomphe sur la guérison de Blésille étaient prématurés : Blésille n'était point guérie, et l'effort suprême qui avait suspendu pour quelque temps le cours de la maladie acheva d'épuiser ses forces. Quatre mois après, on la vit retomber dans sa première langueur, et la fièvre la saisit de nouveau. Sa marche redevint chancelante : sa tête affaissée, déjà couverte de la pâleur de la mort, avait peine à se soulever, et ses mains cherchaient encore l'Évangile ou quelque livre des prophètes, quand déjà ses yeux ne pouvaient plus lire[1]. Elle rentra dans son lit pour n'en plus sortir ; l'arrêt cette fois était irrévocable. Blésille vit apparaître la mort sans regret ni frayeur; son éclair de foi extatique avait illuminé pour elle les sombres abords du tombeau. Près de rendre l'âme, elle dit à ses proches rangés en cercle autour de son lit : « Priez le Seigneur Jésus qu'il me pardonne, parce que je n'ai pu accomplir ce que j'avais résolu[2]. »

Quand on lui eut fermé les yeux, ses parents

1. Vacillabant ægrotatione gressus, et pallentem ac trementem faciem, vix collum tenue sustinebat, et tamen aut Prophetam, aut Evangelium semper in manibus tenebat. Hieron., *Ep.* 22, p. 54.

2. Quum sanctum corpusculum febrium ardor excoqueret et semianimis lectulum vallaret circulus propinquorum; hæc extrema verba mandabat : « Orate Dominum Jesum, ut mihi ignoscat, quia implere non potui quod volebam. » Hieron., *ibid.*

s'emparèrent de son corps qu'ils firent ensevelir, comme il convenait à une personne de sa qualité, et un voile broché d'or fut étendu sur son cercueil : contraste frappant entre ces funèbres splendeurs et l'humilité à laquelle elle avait voulu consacrer sa vie. On lui célébra des obsèques magnifiques, où toute la ville de Rome se porta, par intérêt pour un sort si malheureux, non moins que par curiosité. Ce qu'il y avait de plus illustre dans le patriciat précédait le cercueil ; une foule immense l'escortait ou l'attendait au passage. Un incident douloureux vint interrompre tout à coup l'ordre de la cérémonie. Paula, qui, d'après l'usage romain, accompagnait les restes de sa fille vers le monument de ses ancêtres, donnait les signes d'un véritable égarement. Tantôt elle poussait des cris plaintifs, tantôt elle s'arrêtait étouffée par les sanglots et hors d'état de se soutenir ; elle s'évanouit enfin, et on fut obligé de la remporter chez elle comme morte. Cette vue émut profondément le peuple qui commençait à s'agiter. « Voyez-vous cette mère? dirent les uns : elle se lamente de ce que sa fille, qu'on a tuée à force de jeûnes, ne lui a pas donné de petits-fils par un second mariage. Ne chassera-t-on pas de la ville la race exécrable des moines? Ne les lapidera-t-on pas? Ne les jettera-t-on pas dans le Tibre[1]? » — « Ils

1. Quum de media pompa funeris te exanimem referrent, hoc inter se populus mussitabat : « Nonne illud est quod sæpius dicebamus? dolet filiam jejuniis interfectam, quod non vel de secundo ejus matrimonio tenuerit nepotes. Quousque genus detestabile monachorum non urbe pellitur? non lapidibus obruitur? non præcipitatur in fluctus? » Hieron., *Ep.* 22, p. 59.

ont séduit cette matrone misérable, disaient les autres; ils l'ont forcée à se faire moinesse, et une preuve qu'elle ne le voulait pas, c'est qu'elle pleure ses enfants, comme jamais païenne n'a pleuré les siens[1]. » Jérôme était là, et l'on peut croire que ses amis le firent prudemment esquiver : sa vie était en péril, si la populace l'eût reconnu.

Les jours qui suivirent ne furent pas meilleurs pour Paula; elle poussait sans interruption des cris prolongés qu'on eût pris pour des hurlements[2]. En vain promenait-elle alternativement le signe de la croix sur sa bouche et sur sa poitrine comme pour éteindre un foyer caché qui la dévorait[3], le désespoir restait le maître, et son calme, quand elle en éprouvait, n'était qu'une faiblesse voisine de la mort. Elle refusa absolument toute nourriture pendant plusieurs jours. Ses proches insistaient pour la voir, elle les écartait : Jérôme seul avait accès près d'elle, parce qu'il avait apprécié et aimé sa fille. Cependant à peine l'écoutait-elle ; sa vue renouvelait les douleurs de la mère plutôt qu'elle ne les adoucissait. Dans cette situation désespérante, il imagina de lui écrire une lettre où serait résumé tout ce qu'un chrétien peut offrir de consolations à une mère chrétienne, tâche douloureuse pour

1. Matronam miserabilem seduxerunt, quæ quam *Monacha* esse noluerit, hinc probatur, quod... Hieron., *Ep.* 22, p. 59.

2. Ululas et exclamitas, quasi quibusdam facibus accensa. Hieron., *Ep.* 22, l. c.

3. Digitum ad os tenens, crucis signum pingebat in labiis. Hieron., *ibid.*

lui-même : en effet n'avait-il pas été le père spirituel de cette infortunée dont il tentait de combattre le souvenir?

Ce n'était pas la première fois qu'en semblables malheurs, des hommes d'un grand génie avaient essayé d'opposer aux instincts emportés de la nature les armes de la philosophie et de l'expérience. Cicéron l'avait fait pour lui-même, après la mort de sa fille Tullia; mais dans son livre, qui ne nous est point resté, l'orateur illustre, éprouvé par les calamités de la vie publique, convaincu par son propre exemple de la mutabilité des choses de la terre, pouvait trouver des arguments à son usage, qui n'auraient point touché un cœur maternel. Sénèque fit davantage en composant pour Marcia, fille de Crémutius Cordus, cette héroïque victime des tyrans, et mère d'un fils enlevé par une mort naturelle, une épître *consolatoire* que l'on compte parmi ses chefs-d'œuvre. Stoïcien comme Marcia et comme son père, il a presque une religion à la disposition de son âme, pour y puiser des paroles de soulagement et des forces. Sans se borner à d'impuissantes considérations sur l'ordre fatal de la nature et à des similitudes qui ne convainquent personne, il représente à la fille de Cremutius Cordus, en un magnifique tableau, ce grand Romain accueillant son petit-fils dans la patrie des âmes justes, et lui faisant contempler, à ses côtés, le spectacle merveilleux de l'univers, jusqu'à ce que l'ensemble des êtres rentré au sein de Dieu en ressorte de nouveau, pour vivre et mourir encore, à travers des transformations infi-

nies[1]. Mais comme cette religion, imposante devant la pensée, est peu accessible aux tendresses de l'âme! Comme ce Dieu des Stoïciens, impersonnel, impassible, insaisissable à l'imagination, est un consolateur timide et froid! On est tenté de plaindre les mères païennes, à qui la plus sublime des philosophies ne fournissait pas de remèdes plus énergiques contre les suggestions du désespoir. Bien autres étaient ceux que le christianisme offrait à Jérôme, et dont il se servit avec une habileté de cœur égale à son éloquence.

Il commence par rappeler à Paula tout ce qu'il y avait de distinctions dans sa fille, cette jeune femme de vingt ans « qui avait levé avec une foi si fervente l'étendard du crucifié; » il énumère avec complaisance et la finesse gracieuse de son esprit, et l'étendue de son intelligence, et la sûreté de sa mémoire, sa piété enfin et les touchants détails de sa mort; puis, s'arrêtant tout à coup :

« ..... Que fais-je ici? s'écrie-t-il; je veux arrêter les larmes d'une mère, et voilà que je pleure! Oui, je confesse ma douleur, ce livre sera écrit avec mes larmes. Eh quoi donc! Jésus n'a-t-il pas pleuré Lazare, parce qu'il l'aimait[2]? Celui-là n'est pas un bon consolateur qui étouffe ses propres gémissements, qui ne sait pas pleurer et parler à la fois, et dont les entrailles ne ressentent pas les douleurs qu'il veut soulager. Oui,

1. Senec. *Consol. ad Marciam*. c. 25, 26.
2. Sed quid agimus? Matris prohibituri lacrymas, ipsi plangimus. Confiteor affectus meos, totus hic liber fletibus scribitur. Flevit et Jesus Lazarum, quia amabat illum. Hieron., *Ep*. 22, p. 54.

Paula, j'en atteste Jésus, dont ta Blésille suit la trace, mêlée au chœur des saintes veuves; j'en prends à témoin les anges dont elle est maintenant la compagne; oui, père de cette fille par l'esprit et son nourricier par la charité, je souffre tous les tourments que tu souffres, et je me prends parfois à dire : « Périsse le jour où je suis né[1] ! » Crois-tu que je ne sente pas moi-même bouillonner parfois dans mon âme les flots de la révolte; que je ne me demande pas pourquoi des vieillards impies jouissent des biens du siècle, tandis que la jeunesse innocente, l'enfance sans péché, sont moissonnées dans leur fleur, pourquoi des enfants à la mamelle sont voués au démon, pourquoi la lèpre, pourquoi les convulsions fatales de l'épilepsie, tandis que des impies, des adultères, des homicides, des sacriléges, vivent sous nos yeux, brillants de santé, et blasphèment Dieu[2]? Ces pensées m'assaillent, mais je les repousse avec terreur, car les jugements du Seigneur sont un abîme sans fond, et je m'écrie en frémissant : « Trésor de la sagesse et de la science de Dieu, que celui-là est insensé qui veut connaître tes voies et scruter tes jugements!... » Je m'incline donc devant des volontés que j'adore, et si je verse des larmes, ce n'est pas que je pleure celle qui nous a quittés, je pleure sur nous, qui l'avons perdue...

« Prends garde, Paula, que le Sauveur ne te dise :

1. Testor, mi Paula, Jesum quem Blesilla nunc sequitur; testor sanctos angelos, quorum consortio fruitur: eadem me dolorum perpeti tormenta quæ pateris : patrem esse spiritu, nutricium caritate, et interdum dicere : *Pereat dies illa, in qua natus sum*. Hieron., *Ep.* 22, p. 55.

2. Numquid et in meam mentem, non hic sæpius fluctus illiditur, quare

« De quoi t'irrites-tu? De ce que ta fille est devenue mienne? Tu t'indignes de mon jugement; tes larmes rebelles protestent contre moi et font injure à ton Dieu d'avoir voulu la posséder[1]! Tu sais ce que je pense de toi et de ceux qui te restent. Tu te refuses de la nourriture non par amour du jeûne, mais de la douleur. Cette abstinence-là, je la désavoue; ces jeûnes-là, je les renie, ils sont mes ennemis. Je ne reçois pas dans mon sein une âme qui, malgré moi, s'est séparée de son corps. Laisse ces martyres insensés à une orgueilleuse philosophie, laisse-les aux Zénon, aux Cléombrote, aux Caton[2] : mon esprit ne descend que sur l'humble et le pacifique, et non sur celui qui se révolte. Tu m'as promis obéissance; lorsque, revêtant l'habit religieux, tu t'es séparée des autres matrones, tu as laissé là avec les vêtements du monde ses sentiments et ses idées. Pleurer comme tu fais, te désoler ainsi n'appartient qu'aux robes de soie[3]. Mon apôtre l'a dit en mon nom : « Ne vous attristez pas comme des gentils sur ceux d'entre vous qui dorment du dernier sommeil; » si tu croyais ta fille vivante, tu ne regretterais pas qu'elle eût rejoint une meilleure patrie... »

senes impii sæculi divitiis perfruuntur? quare adolescentia rudis, et sine peccato pueritia, immaturo flore metitur?... Hieron., *Ep.* 22, p. 55.

1. Irasceris, Paula, quia tua filia, mea facta est filia? Indignaris de judicio meo, et rebellibus lacrymis facis injuriam possidenti? Hieron., *ibid.*

2. Tales stulta philosophia habeat martyres, habeat Zenonem, Cleombrotum, et Catonem... Hieron., *ibid.*

3. Mens ista quæ plangit sericarum vestium est. Hieron., *ibid.*

Il essaye ensuite par d'assez douces paroles de persuader la résignation à cette mère éplorée; mais peu à peu sa voix devient plus sévère, et l'autorité du prêtre éclate dans tout ce qu'elle a d'impérieux et d'inflexible. Il faut que Paula cesse de pleurer : son affliction excessive met son salut en péril, scandalise les infidèles, déshonore l'Église et la profession monastique, qu'elle a voulu embrasser. Cette affliction sans mesure est un artifice du démon, qui, ne pouvant plus rien contre la fille victorieuse et triomphante, tourne sa rage contre la mère : il tâche d'arracher son âme à Jésus-Christ par une faute qui semble se justifier dans sa cause même; il cherche à rendre orpheline et délaissée, cette douce vierge Eustochium, dont l'âge et la naissante piété ont besoin de l'appui maternel[1]. « T'imagines-tu, Paula, que ces cris de haine des païens n'aient pas causé autant de tristesse au Christ que de joie à Satan? Oui, c'est Satan qui, dans son ardent désir d'avoir ton âme, te présente l'appât d'une pieuse douleur. Il fait perpétuellement passer sous tes yeux l'image de ta fille, pour tuer la mère de celle qui l'a vaincu, et envahir la solitude de la sœur orpheline[2]. Je ne dis pas cela pour t'effrayer, et Dieu m'est témoin que je parle comme si j'étais debout devant son tribunal : écoute-moi donc. Ces larmes qui n'ont point

1. Parce, quæso, tibi; parce filiæ cum Christo jam regnanti; parce saltem Eustochio tuæ, cujus parva adhuc ætas, et rudis pæne infantia, te magistra, dirigitur. Hieron., *Ep.* 22, p. 58.

2. Sævit nunc diabolus, et quia unam cernit de tuis liberis triumphantem, obtritum se esse condolens, quærit in remanente victoriam, quam in præeunte jam perdidit. Hieron., *ibid.*

de mesure, qui te conduisent au seuil de la mort, eh bien! elles sont détestables, elles sont pleines de sacrilége, plus pleines encore d'incrédulité[1]. Tu pousses des cris perçants, comme si des flambeaux te brûlaient vivante. Tu es homicide de toi-même autant qu'il est en toi[2]; mais à ces cris le clément Jésus accourt et te dit : « Pourquoi pleures-tu? la jeune fille n'est pas morte, elle dort! » Tu te roules désespérée sur le sépulcre de ta fille, mais l'ange est là qui te gourmande et dit : « Ne cherche pas un vivant parmi les morts[3]. »

Revenue à la vie par les soins de Jérôme, Paula s'attacha à lui d'une affection de sœur. Ainsi commença près d'un cercueil cette sainte et inaltérable amitié qui brava la méchanceté des hommes et le temps, que l'Église a pour ainsi dire consacrée dans la plus haute glorification qu'elle accorde à ses enfants, et qui témoigne encore de sa durée, après quinze siècles, par l'union de leurs sépulcres.

Un second malheur suivit de près celui-ci. Blésille était morte au mois de novembre de l'année 384; le 11 décembre, ce fut le tour de Damase[4]. Jérôme perdait en lui un protecteur et un père, la réforme un partisan réservé, mais sûr. Siricius, qui le remplaça,

1. Detestandæ sunt istæ lacrymæ, plenæ sacrilegio, incredulitate plenissimæ, quæ non habent modum, quæ usque ad viciniam mortis accedunt... Hieron., *Ep.* 22, p. 58.

2. Quantum in te est, tui semper homicida es. Hieron., *Ep.* 22. p. 58.

3. Sed ad talem clemens ingreditur Jesus et dicit : *Quid ploras? non est mortua puella, sed dormit...* Te quoque, si ad sepulchrum filiæ volueris volutari, angelus increpabit : *Quid quæris viventem cum mortuis?...* Hieron., *Ep.* 22, p. 59.

4. Baron. ad ann. 385, 7. — Tillem., *Mém. ecclés.*, t. XII, p. 99.

après un intervalle de près d'un mois, sortait du clergé de Rome, qu'il voulut se concilier, quoiqu'il n'en partageât pas les défauts : il lui sacrifia Jérôme, à qui il retira la charge de secrétaire de la chancellerie pontificale[1]. A ce prix sans doute il obtint du corps ecclésiastique un concours zélé pour repousser Ursin, qui tentait une nouvelle compétition par les moyens à son usage. Quand on vit Jérôme frappé, les lâches mêmes relevèrent la tête : ce fut à qui l'insulterait, et ceux qui, au temps de sa faveur, avaient plié le plus bas sous son caractère parfois hautain, se vengèrent du passé par l'exagération de leurs outrages. On était parvenu à mettre contre lui la populace; il ne pouvait plus paraître dans les rues sans entendre crier : « Au Grec ! à l'imposteur ! au moine[2] ! » Paula, indignée de ces persécutions et prenant Rome en dégoût, parla d'aller à Jérusalem ; mais aussitôt sa parenté redoubla de colère et de plaintes : on la déclara folle, et quelques-uns, attribuant cette résolution aux conseils de son ami, répandirent dans le public des bruits odieux sur leur liaison.

Une fois le signal donné par les parents mêmes de Paula, il n'y eut pas de crime qu'on ne leur imputât à tous deux. Le sénat des pharisiens, pour employer le langage de Jérôme, tendit la main au sénat

1. Baron. ad ann. 385, 7. — Tillem., *Mém. ecclés.*, t. XII, p. 99.

2. Nos, quia serica veste non utimur, monachi judicamur : quia ebrii non sumus, nec cachinno ora dissolvimus, continentes vocamur et tristes. Si tunica non canduerit, statim illud e trivio : « Impostor et Græcus est ! » Hieron., *Ep.* 19, p. 51.

des idolâtres, afin de les mieux écraser[1]. Révoltée de tant d'injustice et sûre de sa conscience, Paula brava ces indignes clameurs, et son projet de départ, jusqu'alors incertain, fut irrévocablement arrêté. Un de leurs ennemis poussa même l'audace jusqu'à affirmer publiquement, de vive voix ou dans un libelle (on ne sait pas bien lequel des deux), les diffamations qui se chuchotaient à voix basse. Jérôme le traîna devant les juges, pour qu'il produisît ses preuves ou subît la peine portée par la loi contre les calomniateurs. Mis à la question, le misérable renia ce qu'il avait dit ou écrit, et rendit pleine justice à ses victimes[2]. Toutefois le désaveu public de l'imposteur ne fit pas tomber l'imposture, qui continua de circuler, et que beaucoup de gens, indifférents ou jaloux, persistèrent à considérer comme un fait avéré. Jérôme sentit qu'il n'y avait plus là une simple question de vérité ou de mensonge, mais un parti pris, une conjuration formée pour le perdre, lui et ses amis, ou le forcer de quitter Rome. Seul, il aurait lutté sans hésitation, car son caractère n'était pas de ceux qui reculent devant l'attaque; mais il avait à ménager des femmes et l'Église domestique, qui pouvait crouler sous sa chute : il résolut de partir.

Sept mois environ s'étaient écoulés depuis la mort de Damase, quand, résolu de secouer la poussière de

1. Pharisæorum senatus... quasi indicto sibi prælio doctrinarum, adversum me conjuravit. Hieron., *Præfat. Didym.*, *de Spirit. sanct.*

2. Idem ipse homo fatetur insontem, qui dudum noxium loquebatur.... tormenta... Hieron., *Ep.* 28, p. 7.

ses pieds contre la « Babylone romaine, la courtisane empourprée de l'Apocalypse, » il dit adieu au troupeau fidèle du mont Aventin. On était alors au mois d'août, saison des vents étésiens, dont la direction favorise les navigateurs qui vont d'Occident en Orient[1]. Arrivé à Rome dans l'automne de 382, il y avait passé un peu moins de trois ans. Un prêtre romain nommé Vincentius, plusieurs moines ses partisans et son frère Paulinien, qu'il avait appelé près de lui du vivant du pape Damase, voulurent le suivre en Syrie, où il retournait, et lorsqu'il sortit de la ville, une troupe d'amis et de réformateurs sincères, qui pleuraient la tentative abandonnée, l'accompagna jusqu'au port du Tibre, où il devait s'embarquer[2]. Au moment de monter sur le navire, et pendant les derniers préparatifs, il se retira à l'écart pour se recueillir, et se mit à fondre en larmes[3]. Prenant enfin une plume, il traça, pour sa chère Église domestique, une lettre d'adieux qu'il adressa à la grave matrone Asella, qui par son âge et son caractère imposait le respect à la haine elle-même.

« Chère dame Asella[4], lui écrit-il, si j'avais à te remercier ici, mon embarras serait grand, car Dieu seul peut récompenser dignement ta sainte âme de

1. Mense Augusto, flantibus etesiis. Hieron., *in Ruf.* III, p. 459.
2. Cum sancto Vincentio presbytero, et adolescente fratre, et aliis monachis... navim in Romano Portu securus ascendi... maxima sanctorum frequentia prosequente. Hieron., *ibid.*
3. Quum jam navem conscenderem, raptim flens dolensque... Hieron., *Ep.* 28, p. 67.
4. Mi Domina Asella. Hieron., *Ep.* 28, p. 65.

tout le bien qu'elle m'a fait. Quant à moi, j'en suis indigne, et je n'ai jamais eu le droit d'espérer ou même de souhaiter que tu m'accordasses en Jésus-Christ une si large part d'affection. Quoique certaines gens me croient un scélérat noyé dans tous les vices, et que ce soit encore peu pour mes péchés, tu as voulu juger d'après ton cœur quels étaient les bons et les méchants : je t'en remercie. Il est toujours dangereux, comme dit l'Écriture, « de condamner le serviteur d'autrui, » et celui qui par malice transforme le bien en mal ne mérite guère d'être pardonné. Nous le verrons un jour devant le juge suprême, quand la flamme vengeresse en châtiera plus d'un, et nous serons là tous deux pour les plaindre.

« Quoi! je suis un homme infâme, un fourbe qui prend toutes les formes, un imposteur qui séduit les âmes avec l'art de Satan[1]! Ce qu'on croirait à peine d'un coupable convaincu, est-il meilleur, est-il plus sûr de le croire d'un innocent, ou plutôt de feindre de le croire? Ces gens-là me baisaient les mains en public, et me mordaient en secret d'une dent de vipère; ils s'apitoyaient sur moi du bout des lèvres, et ils avaient la joie au cœur; mais le Seigneur les voyait et se riait d'eux, les réservant à comparaître avec moi, son misérable serviteur, au dernier jugement[2]. L'un calom-

1. Ego probrosus, ego versipellis et lubricus, ego mendax et Satanæ arte decipiens. Hieron., *Ep.* 28, p. 66.

2. Osculabantur mihi manus quidem, et ore vipereo detrahebant : et dolebant labiis, corde gaudebant. Videbat Dominus et subsannabat illos : et miserum me servum suum, futuro cum eis judicio reservabat. Hieron., *ibid.*

niait ma démarche et mon rire[1]; l'autre cherchait dans les traits de mon visage un motif d'accusation; à tel autre la simplicité de mes manières était suspecte: et j'ai vécu trois ans en compagnie de pareils hommes!

« Oui, tu le sais, je me suis trouvé bien des fois au milieu des vierges, environné de leur troupe nombreuse; j'ai expliqué à plusieurs les livres divins du mieux que j'ai pu. L'étude crée l'assiduité, l'assiduité la familiarité, la familiarité une mutuelle confiance[2]: qu'elles disent si elles ont jamais eu de moi d'autre idée que celle qu'on doit avoir d'un chrétien. N'ai-je pas repoussé tous les cadeaux, grands ou petits? Jamais l'or de qui que ce soit a-t-il sonné dans ma main? Est-il sorti de ma bouche un mot douteux, de mon œil un regard qui pût paraître hardi[3]? Jamais, et nul n'ose l'avancer. Ce qu'on m'objecte, c'est mon sexe, et l'objection apparaît subitement lorsque Paula veut partir pour Jérusalem[4]. Soit; on a cru un mensonge: que ne croit-on aussi le désaveu du mensonge? Le même homme a affirmé et nié. Il m'imputait de faux crimes, et c'était bien; maintenant il me proclame innocent, et ce qu'un homme confesse au milieu des tourments est bien plus la vérité que ce qui lui

1. Alius incessum meum calumniabatur et risum; et ille vultui detrahebat: hic in simplicitate aliud suspicabatur. Hieron., *Ep.* 28, p. 66.

2. Lectio assiduitatem, assiduitas familiaritatem, familiaritas fiduciam fecerat. Hieron., *ibid.*

3. Pecuniam cujusquam accepi? munera vel parva, vel magna non sprevi? In manu mea æs alicujus insonuit? Obliquus sermo, oculus petulans fuit? Hieron., *ibid.*

4. Nihil mihi aliud objicitur nisi sexus meus; et hoc nunquam objicitur, nisi quum Jerosolymam Paula proficiscitur. Hieron., *ibid.*

échappe au milieu des rires du monde; mais on aime croire à l'imposture, et l'on trouve tant de plaisir à l'entendre qu'on la fabriquerait soi-même au besoin[1].

« Avant que je connusse la maison de Paula, cette sainte veuve, il n'y avait qu'un cri pour moi dans toute la ville. Tout le monde, presque sans exception, me proclamait digne du sacerdoce suprême[2]. Damase, d'heureuse mémoire, était pour ainsi dire ma propre parole[3]; j'étais saint, j'étais humble, j'étais éloquent: je ne suis plus rien de tout cela. Eh quoi donc! m'a-t-on jamais vu pénétrer sous le toit d'une femme dont la conduite fût reprochable? Est-ce le goût des robes de soie, des parures éclatantes, des figures fardées; est-ce l'ambition de l'or, qui me guidaient dans mes visites aux maisons des femmes? Ah! les seules matrones romaines capables d'émouvoir mon âme étaient celles que je voyais s'humilier et pleurer, dont les chansons étaient des psaumes, les conversations l'Évangile, les délices la continence, la vie un long jeûne[4]. Oui, celle-

1. Esto, crediderunt mentienti : cur non credunt neganti? Idem est homo ipse qui fuerat : fatetur insontem, qui dudum noxium loquebatur, et certe veritatem magis exprimunt tormenta quam risus : nisi quod facilius creditur quod aut fictum libenter auditur, aut non fictum, ut fingatur, impellitur. Hieron., *Ep.* 28, p. 66.

2. Omnium pæne judicio, dignus summo sacerdotio decernebar. Hieron., *ibid.*

3. Beatæ memoriæ meæ Damasus, meus sermo erat. Hieron., *ibid.*

4. Nulla fuit alia Romæ matronarum, quæ meam posset edomare mentem, nisi lugens atque jejunans, squalens sordibus, fletibus pæne cæcata; quam continuis noctibus misericordiam Domini deprecantem sol sæpe deprehendit; cujus canticum, Psalmi; sermo, Evangelium; deliciæ, continentia; vita, jejunium. Hieron., *ibid.*

là seule a su me plaire que je n'ai jamais vue manger, et du moment que, pour le mérite de sa pureté, je me suis mis à la vénérer, à la rechercher, à l'adopter comme mienne, de ce moment toutes mes vertus se sont évanouies !

« O envie, qui te mords toi-même la première ! Habileté de Satan, qui s'attaque toujours aux choses saintes! Nulles Romaines n'ont fourni plus de fables à la ville que Paula et Mélanie, qui, foulant aux pieds leur fortune et abandonnant leur famille, ont levé la croix du Seigneur comme un étendard pour les âmes pieuses[1]. Si elles couraient à Baïa avec la foule des gens élégants, si elles se couvraient de parfums, si elles confondaient dans le même culte la Divinité et la richesse, la liberté et le plaisir, oh! ce seraient de grandes et saintes dames; mais, dit-on, elles veulent plaire sous le sac et la cendre, elles veulent descendre en enfer comblées de mortifications et de jeûnes, comme si elles ne pouvaient pas se damner avec les autres, en s'attirant par une vie mondaine l'estime et les applaudissements des hommes[2]! Si c'étaient des païens ou des Juifs qui condamnassent la vie qu'elles mènent, elles auraient du moins la consolation de ne pas plaire à ceux à qui le Christ déplaît; mais, ô honte! ce sont des chrétiens, ou des gens qu'on nomme

1. Nullæ aliæ Romanæ urbi fabulam præbuerunt, nisi Paula et Melania; quæ, contemptis facultatibus, pignoribusque desertis, crucem Domini, quasi quoddam pietatis levavere vexillum. Hieron., *Ep.* 28, p. 66.

2. Nunc in sacco et cinere formosæ volunt videri, et in gehennam ignis cum jejuniis et pudore descendere : videlicet non eis licet, applaudente populo, perire cum turbis! Hieron., *ibid.*

ainsi, qui, négligeant le soin de leur maison et oubliant la poutre qu'ils ont dans l'œil, cherchent une paille dans l'œil d'autrui ! Ils déchirent cruellement chez les autres les saints propos de la conscience, comme si c'était un remède à la leur, comme s'il fallait pour leur justification que rien ne fût bon sur cette terre, et qu'il n'y eût au monde que des gens diffamés, des pécheurs dignes de damnation [1].

« J'écris ces lignes à la hâte, Asella, chère dame, tandis que le vaisseau déploie ses voiles. Je les écris entre les sanglots et les larmes, rendant grâce à mon Dieu d'avoir été trouvé digne de l'aversion du monde [2]. Prie pour que je retourne de Babylone à Jérusalem, que j'échappe à la domination de Nabuchodonosor pour tomber sous celle de Jésus, fils de Josedec, qu'Esdras vienne enfin et me ramène dans ma patrie. Insensé, qui voulais chanter le cantique du Seigneur sur la terre étrangère; qui désertais la montagne de Sinaï pour implorer les secours de l'Égypte ; qui avais oublié à ce point les avertissements de l'Évangile, que je ne savais plus que le voyageur sorti de Jérusalem tombe sous la main des voleurs, qui le dépouillent et le tuent! On peut m'appeler malfaiteur : esclave de la foi, j'accepte cette injure comme un titre [3]. On

1. Lacerant sanctum propositum ; et remedium pœnæ suæ arbitrantur si nemo sit sanctus, si omnibus detrahatur, si turba sit pereuntium, si multitudo peccantium. Hieron., *Ep.* 28, p. 67.

2. Hæc, mi Domina Asella, quum jam navem conscenderem, raptim flens dolensque conscripsi : et gratias ago Deo meo, quod dignus sim, quem mundus oderit. Hieron., *ibid.*

3. Maleficum quidam me garriunt : titulum, fidei servus, agnosco. Hieron., *ibid.*

peut m'appeler magicien, c'est ainsi que les Juifs appelèrent mon Dieu; séducteur, c'est le nom que reçut l'Apôtre[1]. Puissé-je n'être jamais exposé qu'aux tentations qui viennent des hommes! Et qu'ai-je donc souffert, après tout, pour un soldat de la croix? L'infamie d'un faux crime m'a été imputée; mais je sais que ce ne sont point les jugements d'ici-bas qui ouvrent ou ferment la porte des cieux.

« Salue Paula et Eustochium, miennes en Christ, que le monde le veuille ou non[2]. Salue Albine ma mère, Marcella ma sœur, Marcelline, Félicité, et dis-leur que nous nous trouverons un jour réunis devant le tribunal de Dieu, et que là chacun dévoilera à tous les yeux les replis les plus secrets de son cœur. Souviens-toi de moi, exemple illustre de pureté; et que tes prières apaisent, à mon approche, les flots tumultueux de la mer[3]! »

Le navire cingla vers Rhégium et prit terre aux rochers de Scylla[4]. Doublant ensuite le cap Malée et côtoyant les Cyclades, il déposa Jérôme dans l'île de Chypre, au port de Salamine, où l'évêque Épiphane le reçut. Quelques semaines après il était à Antioche.

1. Magum vocant, et Judæi Dominum meum. Seductor, et Apostolus dictus est. Hieron., *Ep.* 28, p. 67.

2. Saluta Paulam et Eustochium, velit nolit mundus, in Christo meas, Hieron., *ibid.*

3. Memento mei, exemplum pudiciæ et virginitatis insigne : fluctusque maris tuis precibus mitiga! Hieron., *ub. sup.*

4. Veni Rhegium, in Scyllæo littore paululum steti. Hieron., *in Ruf.*, III, p. 459.

LIVRE V.

Paula et Eustochium quittent Rome. — Leur séjour en Chypre chez l'évêque Épiphane. — Elles rejoignent Jérôme et ses compagnons à Antioche. — Préparatifs de leur voyage en Palestine. — Départ par la Syrie maritime et la Phénicie. — Sarepta, Ptolémaïs, Césarée. — Joppé, ses antiquités : Andromède, Jonas. — La caravane se dirige sur Jérusalem par Arimathie et Lydda. — Savants rabbins de cette ville. — Emmaüs, Béthoron, Gabaon. — Tombeau d'Hélène, reine des Adiabéniens. — Jérusalem juive : sa description, ses transformations. — Jérusalem chrétienne : le sépulcre, le Golgotha, l'église de la Croix. — Visite de Paula à la basilique, son extase au Saint-Sépulcre. — Mont Sion; ruines de la cité de David. — Mont Moria; ruines du temple de Salomon. — Départ pour le midi de la Palestine. — Bethléem; visite à la grotte du Sauveur. — Ader, Bethsur, fontaine de Philippe : vallée d'Escol. — Arrivée à Membré. — Chêne d'Abraham; tombeau des Patriarches; bassins d'Othoniel. — Vue de la mer Morte et vestiges des villes maudites. — La caravane rentre à Jérusalem par la vallée du Cédron. — Visite au mont des Oliviers.

385-386

I

Le départ de Jérôme, accompagné de circonstances si douloureuses, confirma plus que jamais les résolutions de Paula ; elle fit avec calme les préparatifs du sien, distribua entre ses enfants une partie

de ses biens[1], fréta un navire au port de Rome et quitta cette ville avant les gros temps de l'hiver. Eustochium, qui n'avait point voulu se séparer d'elle, la suivait en appareil de voyage[2]. Ses enfants, son frère, ses parents, ses amis, l'escortèrent jusqu'au port, essayant de la retenir par des caresses, des conseils ou de tendres reproches[3]. Paula les écoutait sans répondre ; l'œil sec et attaché sur la voûte du ciel, elle semblait y chercher la force de remplir jusqu'au bout ce qu'elle croyait la volonté de Dieu[4]. La fermeté qu'elle avait montrée tout le long de la route ne l'abandonna point d'abord sur le navire ; mais lorsque le vent commença à gonfler les voiles, et que, les rameurs frappant la mer avec effort, le vaisseau s'ébranla pour gagner le large[5], Paula se sentit défaillir. Elle ne put soutenir ni la vue du petit Toxotius, qui lui tendait les bras du rivage, ni celle de Rufina, qui, silencieuse et immobile, semblait lui adresser ce reproche à travers les flots : « O ma mère, pourquoi n'attends-tu pas que je sois mariée[6] ! »

1. Antequam proficisceretur, cuncta largita est, exhæredans se in terra....Hieron., *Ep.* 86, p. 672.

2. In sola Eustochio, quæ et propositi et navigationis ejus comes erat... Hieron., *ibid.*

3. Descendit ad portum, fratre, cognatis, affinibus, et (quod his majus est) liberis prosequentibus, et clementissimam matrem pietate vincere cupientibus. Hieron., *ibid.*

4. Illa siccos tendebat ad cœlum oculos, pietatem in filios, pietate in Deum superans. Hieron., *ibid.*

5. Jam carbasa tendebantur, et remorum ductu navis in altum protrahebatur. Hieron., *ibid.*

6. Cunctis qui cum ea vehebantur littora respicientibus, ipsa aversos tenebat oculos... Parvus Toxotius supplices manus tendebat in littore ; Ru-

La douleur qu'elle éprouva fut insupportable. « Son cœur se tordait, dit l'historien de cette scène, et semblait vouloir s'élancer hors d'elle, tant ses battements étaient violents [1]. » Elle détourna les yeux pour ne pas mourir. Eustochium, placée à son côté, la raffermissait du regard et de la voix : c'était le jeune arbre qui servait de support à cette fragile plante.

Eustochium emmenait à sa suite une petite troupe de jeunes filles, recrutées à Rome dans toutes les conditions et vouées comme elle à la virginité. Elle les destinait à former le noyau d'un monastère de femmes qu'elle et sa mère voulaient fonder en Palestine. Leur vue ne parvint point à distraire Paula, qui ne sortit de sa torpeur qu'en entendant, en face des côtes de Campanie, signaler l'archipel des îles Pontia. La principale de ces îles était célèbre dans l'histoire de l'Église : c'est là qu'au premier siècle de notre ère une parente de l'empereur Domitien, Flavia Domitilla, avait été reléguée sous l'accusation de christianisme [2]. De la mer on pouvait voir se dessiner, au milieu d'une campagne fraîche et ombragée [3], les cellules creusées dans le roc, où la chrétienne avait passé de longues années d'exil, avant que la mort vînt couronner son

fina jam nubilis, ut suas expectaret nuptias, tacens, fletibus obsecrabat. Hieron., *Ep.* 86, p. 672.

1. Torquebantur viscera, et quasi a suis membris distraheretur, cum dolore pugnabat. Hieron., *ibid.*

2. Delata ad insulam Pontiam, quam clarissimæ quondam feminarum, sub Domitiano principe, pro confessione nominis christiani, Flaviæ Domitillæ nobilitavit exilium. Hieron., *ibid.*

3. In conspectu autem... duæ insulæ in pelago jacent, Pandantaria et Pontia, parvæ quidem, sed bene cultæ. Plin. *Hist. nat.*, V, III, 6.

martyre[1]. Ce spectacle ranima, comme un puissant cordial, la fille des Scipions, reléguée volontaire aux bornes du monde romain. Les temps avaient bien changé depuis Flavia Domitilla. La religion persécutée siégeait maintenant sur le trône; César et ses préfets ne déportaient plus les chrétiens dans les îles désertes: c'étaient eux qui, sur l'inspiration de leur foi, s'arrachaient à leur famille, à leurs richesses, à leur patrie, à eux-mêmes, pour aller mener bien loin une vie incertaine et misérable. Cependant le vent ne soufflait que faiblement, et le navire dut prendre terre dans le port de la petite ville de Scylla, au-dessous du rocher de ce nom et à l'entrée du détroit de Sicile.

Jérôme avait relâché en ce lieu quelques mois auparavant[2]; et les voyageurs y prenaient habituellement terre, quand ils devaient faire voile ou vers l'Égypte ou vers la Syrie. Le fameux rocher de Scylla, jadis si redouté des navigateurs, n'était plus pour eux maintenant qu'un vain épouvantail, ou plutôt un objet de risée; mais les habitants de la ville savaient mettre à contribution la crédulité des passagers en leur racontant comme des faits réels les fables les plus incroyables des poëtes[3]. Ils affirmaient que le chant des sirènes et l'aboiement des chiens de Scylla se faisaient toujours entendre la nuit dans leurs parages,

1. Videns cellulas, in quibus illa longum martyrium duxerat. Hieron., *Ep.* 86, p. 672.
2. In Scyllæo littore paululum steti. Hieron., *in Ruf.*, III, p. 459.
3. Ubi veteres didici fabulas... et Sirenarum cantica, et insatiabilem Charybdis voraginem... Hieron., *ibid.*

et plus d'un étranger, tenté par ces mensonges, consentait à séjourner parmi eux. Les Scylléens avertissaient encore les voyageurs en route pour l'Orient qu'ils avaient à choisir entre deux directions, suivant le motif de leur voyage: la première tendait vers les colonnes de Protée et l'Égypte: c'était le chemin des exilés, des fugitifs, de ceux en un mot qui avaient quelque chose à démêler avec leur conscience; la seconde allait droit sur la Palestine par Joppé: c'était celle des gens tranquilles avec eux-mêmes et avec les autres[1]. Ces contes dont s'amusaient les passagers n'offrirent aucun intérêt à Paula, dont la route était marquée d'avance et qui voulait gagner Antioche en passant par l'île de Chypre, où l'évêque Épiphane l'attendait. Cependant le calme le plus contrariant semblait s'acharner à la poursuivre. Quand elle entra dans les eaux de l'Adriatique, le vent tomba tout à fait, la mer devint unie comme la surface d'un étang, et le navire était menacé de rester en panne, lorsqu'à force de bras, il atteignit l'escale de Modon[2].

Brisée par cette longue et fastidieuse traversée, Paula prit quelques jours de repos, puis son navire alla reconnaître le cap Malée, longea les rochers de l'île Cythère, et, laissant à sa gauche Rhodes et la côte lointaine de Lycie, entra dans le port de Sala-

1. Quumque mihi accolæ illius loci multa narrarent, darentque consilium, ut non ad Protæi columnas, sed ad Jonæ portum navigarem: hunc enim fugientium et turbatorum, illum securi hominis esse cursum; malui per Malæas et Cycladas Cyprum pergere. Hieron., *in Ruf.*, III, p. 459.

2. Quasi per stagnum venit Methonem. Hieron., *Ep.* 86, p. 672.

mine[1]. Épiphane accourut pour la recevoir, heureux de lui rendre un peu de cette magnifique hospitalité qu'il avait reçue d'elle à Rome. Paula salua le vieil évêque, en se prosternant à ses pieds, suivant un usage oriental qui commençait à prévaloir en Occident[2]. Épiphane, ainsi que nous l'avons dit dans nos précédents récits, était un grand promoteur de la vie cénobitique, et l'île de Chypre s'était couverte de monastères fondés ou protégés par lui. Il fallut qu'Eustochium et Paula, par devoir d'hospitalité, les visitassent l'un après l'autre. Les nobles romaines d'ailleurs étaient curieuses de voir fonctionner en réalité ces établissements monastiques, dont Rome ne leur avait offert que l'ombre et pour ainsi dire la fiction: elles laissèrent partout où Épiphane les conduisit des marques de leur abondante charité[3]. Dix jours se passèrent ainsi en courses pieuses et en conversations sur l'état religieux de l'Orient, dont Épiphane était l'interprète à la fois le plus intéressant et le plus authentique; puis les voyageuses reprirent la mer. Après une courte navigation, elles allèrent toucher à Séleucie, qui était le port maritime d'Antioche[4]. Un service de bateaux partait de cette ville pour l'embouchure de l'Oronte, qui ne portait pas

1. Ibique refocillato paululum corpusculo, et sale tabentes artus in littore ponens, per Malæam et Cytheram... Hieron., *Ep.* 86, p. 672.

2. Ubi sancti et venerabilis Epiphani pedibus provoluta... Hieron., *ibid.*

3. Omnia illius regionis lustrans monasteria, prout potuit, refrigeria sumptuum fratribus dereliquit. Hieron., *ibid.*

4. Brevi cursu transfretavit Seleuciam, de qua ascendens Antiochiam... Hieron., *ibid.*

de gros navires en toute saison. Paula et ses compagnes remontèrent le fleuve en une journée[1], et, sans avoir éprouvé le moindre accident, elles débarquèrent dans la grande métropole de la Syrie.

Elles y étaient attendues avec plus d'impatience encore qu'à Salamine. Tous leurs amis de Rome se trouvèrent là pour les recevoir : Jérôme, le prêtre Vincent, Paulinien, frère de Jérôme, et les moines romains qui avaient consenti à le suivre en Orient. L'évêque Paulin réclama l'honneur de loger la descendante des Scipions à son palais épiscopal. Les nobles romaines eurent bientôt vu tout ce qui pouvait les intéresser dans une ville provinciale, fût-elle magnifique comme Antioche, fût-elle, comme Antioche, le type le plus accompli des villes d'Asie : ce n'était pas pour si peu qu'elles avaient fui Rome. Un seul vœu s'échappait de leur cœur, un seul cri sortait de leur bouche : « Jérusalem ! » Vainement Jérôme et Paulin objectaient qu'on n'était encore qu'au milieu de l'hiver[2], que le froid sévissait dans les montagnes avec une rigueur inaccoutumée, et que les pentes du Liban se trouvaient encombrées de neige[3] ; Paula voulut partir. Il fallut organiser une caravane en toute hâte, car, alors comme aujourd'hui, on ne voyageait guère que par troupe dans les contrées qui avoisinent l'Arabie et le Liban[4].

1. A mari Antiochiam, adverso fluvio, navigatur uno die. Strab., *Geogr.*, XVI, II, 7.

2. Media hyeme... frigore gravissimo. Hieron., *Ep.* 86, p. 672; *in Ruf.* II.

3. Tantos inter ardores (Libanum) fidum nivibus. Tacit., *Hist.*, V, 6.

4. De Beræa Edessam pergentibus vicina est publico itineri solitudo, per quam Sarraceni incertis sedibus huc atque illuc semper vagantur. Quæ

Tous les Occidentaux en devaient faire partie, et probablement aussi quelques amis orientaux de Jérôme, mais non pas Paulin, qui, chargé de soins et d'années, fut contraint de rester dans Antioche.

Deux routes menaient de cette ville aux frontières de la Palestine : l'une, remontant le cours de l'Oronte, suivait dans sa longueur cette grande vallée concave que les Grecs appelaient Cœlé-Syrie, c'est-à-dire « Syrie creuse, » puis, se bifurquant dans deux directions, se portait à gauche sur Damas, à droite sur la Phénicie et Béryte, par les vallées transversales du Liban; l'autre gagnait directement Béryte en côtoyant la Méditerranée. La première était la plus commode assurément, au moins dans une partie de son étendue; mais, malgré les villes importantes et les postes de troupes échelonnés de distance en distance sur l'Oronte[1], elle offrait aux voyageurs moins de sécurité. De temps à autre, surtout dans le voisinage de l'Arabie, les caravanes voyaient apparaître à l'improviste des bandes de Sarrasins montés sur des chevaux ou des dromadaires, la tête enveloppée de linges, le corps nu sous un manteau traînant, un lourd carquois sur l'épaule et une longue lance en main, qui, se jetant sur le convoi, pillaient les bagages et emmenaient les voyageurs prisonniers[2]. Il y avait à peine quelques années qu'une

suspicio frequentiam in illis locis viatorum congregat, ut imminens periculum auxilio mutuo declinetur. Hieron., *Vit. Malch.*, p. 92.

1. *Cœlesyria* (ἡ Κοίλη Συρία) Libano et Antilibano includitur. Strab., XVI, II, 16. — Cf. *Notitia. Imp. Rom. ed Böcking.*, t. I, p. 87 et seqq.

2. Et ecce subito equorum camelorumque secessores Ismaelitæ irruunt,

caravane de soixante-dix personnes, hommes, femmes et enfants, avait été ainsi enlevée et conduite dans le désert pour y être rançonnée ou réduite en captivité[1].

La route du littoral était plus sûre, mais difficile à parcourir : la chaussée étroite et sinueuse, presque toujours taillée dans le roc, était ravinée par les torrents, et, en plus d'un endroit, minée par la mer, très-violente dans ces parages; Paula fit choix de celle-ci, qui était la route ordinaire des pèlerins, tandis que l'autre était celle des marchands. Les voyageurs prirent congé de l'évêque Paulin, qu'ils ne devaient plus revoir, et sortirent d'Antioche du côté de Daphné, ce bourg fameux par ses impurs mystères,[2] et que nos pèlerins ne traversèrent qu'avec horreur. Les hommes s'étaient munis de montures à leur guise, chevaux, ânes ou chameaux; les jeunes filles étaient probablement portées en litière. Quant à Paula, elle avait choisi un âne, malgré la dureté de l'allure. « C'était merveille, dit l'historien de ce voyage, qui n'est autre que Jérôme lui-même recueillant ses souvenirs en face d'Eustochium, c'était merveille de voir assise et trottant sur ce rude animal la matrone délicate qui ne

crinitis vittatisque capitibus, ac seminudo corpore, pallia et latas caligas trahentes; pendebant ex humero pharetræ; laxos arcus vibrantes, hastilia longa portabant. Non enim ad pugnandum, sed ad prædam venerant. Hieron., *Vit. Malch.*, p. 92. — Cf. Strab. *Geogr.*, XVI, II.

1. Erant in comitatu... viri, feminæ, senes, juvenes, parvuli, numero circiter septuaginta. Hieron., *Vit. Malch.*, p. 92.

2. Supra Antiochiam, quadraginta stadiorum intervallo, Daphne est, mediocris vicus, magnus vero et opacus lucus; fontanis aquis irriguus, in cujus medio est asylum et fanum Apollinis et Dianæ. Strab., XVI, II, 6.

marchait naguère que soutenue sur les bras de ses eunuques[1]. »

Ils traversèrent rapidement la Syrie maritime. En Phénicie, Béryte ne les arrêta pas : quelle chose pouvait leur plaire dans cette colonie romaine, école trop fameuse de jurisconsultes persécuteurs du Christ? La première étape de leur pèlerinage chrétien fut au delà de Sidon, à la tour de Sarepta, plantée, comme un observatoire, au-dessus de la mer. Cette tour avait été jadis la retraite du prophète Élie pendant une longue famine[2], et c'est là que la pauvre veuve, louée par l'Écriture, avait nourri l'homme de Dieu d'un gâteau de farine et d'huile qui se renouvelait chaque jour. A leur arrivée à Tyr, les voyageurs coururent d'abord sur la plage où l'apôtre Paul s'était agenouillé avec ses frères, quand il débarqua de Tarse pour se rendre à Jérusalem[3] : ils s'y prosternèrent aussi, pressant de leurs lèvres ce sable sanctifié[4]. Ptolémaïs, que les Syriens appelaient Acco[5], et qui porte encore aujourd'hui le nom d'Akka ou Acre, leur présenta d'autres souvenirs de l'apôtre Paul, parti de cette ville pour les prisons de Jérusalem[6] : ils ne la purent laisser qu'à regret. Ils côtoyèrent ensuite la mer autour du pro-

1. Femina nobilis quæ prius eunuchorum manibus portabatur, asello sedens, profecta est. Hieron., *Ep.* 86, p. 672.

2. Antiqua urbe Sidone derelicta, in Sareptæ littore, Eliæ est ingressa turriculam. Hieron., *ibid.*

3. *Act. apost.* XXI, 5.

4. Adorato Domino Salvatore, per arenas Tyri, in quibus genua Paulus fixit. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

5. Pervenit Acco, quæ nunc Ptolemaïs dicitur. Hieron., *ibid.*

6. *Act. apost.* XVI, 5.

montoire boisé que projette, dans la Méditerranée, la grande montagne du Carmel. Ce mont fameux était, chez les poëtes israélites, le symbole de la fécondité, en opposition à la stérilité, qui avait pour image le désert. « Un jour viendra, disait Isaïe dans un de ses chants prophétiques, où Saron deviendra le désert; où le Carmel perdra sa verdure et ses fruits[1]. » Du pied de la montagne qu'ils longeaient, ils purent distinguer, au milieu des pâturages entourés de forêts, les grottes blanches qui avaient servi de retraite au prophète Élie, et les saluèrent sans doute avec respect. L'antique ville de Dor, au midi de cette chaîne, leur présenta des ruines devant lesquelles Paula s'arrêta muette d'étonnement[2] : l'ancienne cité chananéenne, l'ancienne forteresse des Juifs contre les rois de Syrie, ne se rappelait plus à la mémoire que par l'énormité de ses débris.

Césarée, jadis la Tour de Straton[3], les reçut enfin dans ses murs. La ville syrienne grécisée avait fait place à une ville toute romaine, construite par Hérode en l'honneur d'Auguste et devenue, par ses palais de marbre et par son port, une des plus belles cités de l'Asie. Siége du gouvernement de la province après la destruction de Jérusalem par Titus, Césarée était, au

1. Carmelus... mari imminens, in quo Elias propheta, flexis genibus, pluviam impetravit. Hieron., *Amos.*, t. II, p. 494. — Isaï., XXXIII, 9.

2. Mirata ruinas Dor, urbis quondam potentissimæ. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

3. Stratonis Turrim ab Herode, rege Judææ, in honorem Cæsaris Augusti Cæsaream nuncupatam. Hieron., *ibid.*

IVe siècle, la résidence du Clarissime Consulaire qui avait sous sa main les trois subdivisions appelées première et seconde Palestines, et Palestine salutaire[1]. La hiérarchie ecclésiastique étant calquée presque toujours sur la hiérarchie civile, l'Église de Césarée tenait aussi le premier rang parmi les Églises de la Palestine. Plusieurs évêques célèbres l'avaient illustrée, entre autres le confident de Constantin, Eusèbe, qui, originaire de la province, en avait éclairé l'histoire par ses ouvrages. Jérôme, sans faire grand cas du caractère d'Eusèbe, estimait du moins ses livres, car il traduisit, en l'annotant, le traité de l'évêque grec sur les Lieux renommés de la Judée, et il le suivait presque toujours comme un guide certain[2]. Césarée, par suite de circonstances diverses, était alors le centre des études chrétiennes en Terre Sainte, comme Tibériade, dont nous parlerons plus loin, y était le centre des études hébraïques. Origène avait habité Césarée au IIIe siècle, et la bibliothèque de cette ville conservait comme un trésor un manuscrit de ses *Hexaples* qui passait pour la meilleure édition de ce grand livre. Jérôme profita de l'occasion pour le consulter et en recueillir les variantes principales[3].

1. *Notit. Imp. Rom. — Part. Orient.*, t. I, p. 110.
2. Unde et nos, admirabilis viri sequentes studium, secundum ordinem litterarum, ut sunt in græco posita, transtulimus : relinquentes ea quæ digna memoria non videntur et pleraque mutantes. Hieron., *Præfat. in libr. de Loc. Hebraïc.*
3. Nobis curæ fuit omnes veteris Legis libros quos vir doctus Adamantius (Origenes) in Hexapla digesserat, de Cæsariensi bibliotheca descriptos, ex ipsis authenticis emendare. Hieron., *Comment. in Ep. ad Tit.* c. III, t. IV, P. 1re, p. 437.

Nous verrons que c'était le procédé ordinaire du savant voyageur, qui faisait servir ses pèlerinages à la science autant qu'à la piété : « Voyager, disait-il souvent, c'est vouloir apprendre [1]. »

Le nom d'Hérode, qui se lisait en pompeuses inscriptions sur les plus beaux monuments de la Palestine, était attaché aussi à bien des ruines. Ce grand constructeur de villes et de palais, qui tuait ses enfants par haine et ses femmes par amour, avait la prétention d'être aussi bon fils que mauvais père. Il avait dédié à la mémoire de son père, Antipater, à quelques milles de Césarée, la ville d'Antipatris, que Jérôme et ses amis visitèrent, sans y remarquer autre chose que des signes de destruction [2]. Au reste, c'était l'accompagnement douloureux d'un voyage en Judée; on n'y marchait qu'à travers des débris : débris des guerres juives contre la Syrie et l'Égypte, débris des guerres romaines contre les Juifs, ravages non effacés des rigueurs de Titus, ravages vivants de celles d'Adrien. Aucune terre n'avait été plus remuée par le fer, ni plus trempée de sang. La nature elle-même semblait avoir pris sur ce sol aride un aspect de tristesse que Jérôme signale, et que les pèlerins trouvaient en harmonie avec l'idée qu'ils apportaient d'une terre maudite. Toutefois il jaillissait de ce sol tant de grands souvenirs, sacrés pour toute âme chrétienne, qu'ils communiquaient une vie et une beauté sans

1. Discendi studio peregrinationes institutæ sunt...
2. Antipatrida semirutum oppidulum, quod de patris nomine Herodes vocaverat. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

pareilles aux ruines des hommes et à la nature inanimée.

Après avoir visité la maison du centurion Corneille, changée en église[1], et les chambres des trois filles de Philippe, « prophétesses pour prix de leur virginité[2], » Paula et sa caravane quittèrent Césarée. Ils cheminaient maintenant en pleine terre promise : c'était les deux Testaments à la main qu'il leur fallait voyager, mais ils connaissaient si bien l'un et l'autre que toute réminiscence d'un fait biblique leur était aussitôt présente. Les champs de Mageddo leur rappelèrent d'abord le trépas de Josias, ce dernier bon roi de la race de David[3]. Ils se le figurèrent au milieu de cette plaine et sur son char de combat, essayant d'arrêter le roi d'Égypte Néco dans sa marche vers la Syrie, mais tombant transpercé par un trait que le dieu de Néco avait lui-même dirigé. Les suites désastreuses de cette mort pour le royaume de Juda, la pompe des funérailles royales, la douleur du peuple, les lamentations des filles d'Israël, tout ce récit touchant de la Bible[4] les occupait peut-être encore lorsqu'ils arrivèrent à Joppé.

Joppé, aujourd'hui Jaffa ou Iaffo, était la cité la plus hébraïque qu'ils eussent encore rencontrée, et tout à la fois le port le plus fréquenté de la Palestine et une des plus anciennes villes du monde. La tradi-

1. Cornelii domum, Christi vidit ecclesiam. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.
2. Philippi ædiculas et cubicula quatuor virginum prophetarum. Hieron., *ibid.* — Cf. *Act. apost.*, xxi, 9.
3. Per campos Mageddo Josiæ necis conscios. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.
4. Reg. IV. xxvi, 29; — Paralip., xxxv, 22, 24.

tion juive en plaçait la fondation avant le déluge, et la mythologie orientale lui accordait une part dans ses fables. C'est là que Jonas s'était embarqué « pour fuir de devant la face du Seigneur; » c'est là aussi qu'Andromède, exposée nue sur un rocher, en pâture aux monstres de la mer, avait été délivrée par Persée[1]. On montrait aux curieux, d'un côté du port, la plage où les marchands ciliciens avaient pris à leur bord le malencontreux prophète, et de l'autre un grand écueil à pic où le flot se brisait avec violence : c'était le rocher d'Andromède. On y pouvait voir encore la trace des chaînes où la captive avait été attachée, et la carcasse du monstre envoyé par Neptune pour la dévorer[2]. Le squelette pourtant n'était pas entier, car un général romain, Marcus Scaurus, en avait enlevé jadis et apporté à Rome une partie qui figura parmi les merveilles de son édilité. Ce poisson en effet était miraculeux; au dire de Pline, il ne mesurait pas en longueur moins de quarante pieds romains; ses côtes étaient plus hautes qu'un éléphant indien, et son épine dorsale avait un pied et demi d'épaisseur[3]. Ce qui en restait, après le vol de Scaurus, paraissait encore monstrueux.

1. Joppem quoque, fugientis portum Jonæ, et (ut aliquid perstringam de fabulis poetarum) religatæ ad saxum Andromedes spectatricem. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

2. Hic locus est in quo usque hodie saxa monstrantur in littore, in quibus Andromeda religata, Persei quondam sit liberata præsidio., Hieron., *Comment. in Johan.* I, 3. — Strab., I, 2. XVI, 2. — On y voyait la marque des anneaux de fer. Joseph. *Bell. Judaïc.*, III, 29.

3. Belluæ, cui dicebatur exposita fuisse Andromeda, ossa Romæ, apportata ex oppido Judææ Joppe, ostendit inter reliqua miracula in ædili-

Si la première pensée de nos pieuses Romaines avait été pour Jonas, on n'en saurait guère douter, la seconde fut certainement pour Andromède. L'aventure d'une jeune beauté persécutée, et sauvée par un jeune guerrier, qu'elle soit de la fable ou de l'histoire, aura toujours le don d'intéresser les femmes. Il y avait aussi « tout proche de la mer, » suivant le mot des Actes des Apôtres, un lieu qui attirait nos voyageurs, la maison du corroyeur Simon, où saint Pierre, dans une vision symbolique, avait reçu de Dieu l'ordre de catéchiser les gentils [1]. L'échoppe s'était changée en une élégante chapelle que visitaient toujours les pèlerins : les nôtres n'y pouvaient manquer. Du haut du coteau dont la ville couvrait les pentes, ils purent assister à un spectacle magnifique. L'œil embrassait de là le grand massif des monts de la Judée, s'élevant par assises superposées, comme les gradins d'un amphithéâtre, jusqu'aux montagnes de Jérusalem, qui en formaient le point culminant [2]. Le voyageur y prenait, pour ainsi dire, une possession anticipée de la ville sainte; cette vue dut communiquer à Paula et à ses compagnons un désir violent de repartir.

Quittant Joppé, ils traversèrent la plaine de Sa-

tate sua, M. Scaurus, longitudine pedum XL, altitudine costarum Indicos elephantos excedente, spinæ crassitudine sesquipedali. Plin., *Hist. nat.*, l. IX., IV, 5.

1. Et nunc mitte viros in Joppen, et accersi Simonem quemdam, qui cognominatur Petrus :

Hic hospitatur apud Simonem quemdam coriarium, cujus est domus juxta mare : hic dicet tibi quid te oporteat facere. *Act. Apost.*, X, 5, 6.

2. Locus satis editus, ut inde tradant Hierosolyma conspici. Strab., XVI, 2.

ron, dont les roses sont célèbres dans l'Écriture ; mais l'hiver ne faisait que finir, et Saron n'avait point encore ses parfums. Deux endroits renommés se présentèrent d'abord sur leurs pas : à droite Arimathie, patrie de l'homme juste qui mérita l'honneur de donner son tombeau au Christ[1]; à gauche, Nobé, plus sépulcre que ville, suivant le mot de Jérôme[2]; ancienne bourgade lévitique dont le roi Saül, dans une de ses fureurs, avait fait passer au fil de l'épée tous les habitants, parce qu'ils se déclaraient pour David. La petite caravane ne s'y arrêta pas : Diospolis au contraire la retint. Diospolis, ou plutôt Lydda, pour lui rendre son nom hébraïque, possédait dans ses murs un de ces trésors que Jérôme cherchait avec passion, et qu'il ne quittait qu'à regret quand il l'avait trouvé : c'était un Juif instruit qui pût le guider dans la connaissance des lieux qu'il parcourait et répondre à toutes ses questions. Le rabbin qui habitait Lydda était estimé de ses compatriotes non moins pour son caractère que pour son savoir[3]. Jérôme se lia avec lui et le fit venir plus tard à Bethléem pour lire ensemble le livre de Job; mais le Juif ne donnait pas gratuitement ses leçons, et Jérôme se plaint d'avoir payé un peu cher le profit qu'il en tira[4]. Ce qu'il fit à

1. Arimathiam, viculum, Joseph qui Dominum sepelivit. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

2. Nobe urbem quondam sacerdotum, nunc tumulum occisorum... Hieron., *ibid.*

3. Hebræus meus, cujus sæpe facio mentionem, et quem omnes vel maxime admirantur. Hieron., *Eccles.*, t. II, p. 740.

4. Quo labore, quo pretio. Hieron., *Ep.* 41, p. 342. — Magno impenso. Hieron., *in Ruf.* II, *ad fin.*

Lydda, il le répéta tout le long de la route. Quand il ne trouvait pas de savants, il s'adressait aux habitants et aux guides[1]. Lui-même nous raconte avec une joie naïve que, sur les indications d'un « certain Hébreu, » il découvrit la vraie position d'un village sur lequel les commentateurs de la Bible avaient longtemps disputé[2]. Chemin faisant, il prenait des notes qui lui servirent plus tard et lui valurent, dans la discussion des textes sacrés, ce caractère de certitude qui fonda l'autorité de ses écrits; mais aussi quel voyageur que Jérôme, et quel charme que ce voyage pour ses savantes amies!

La caravane, ayant repris sa marche, atteignit le bourg d'Emmaüs, où Jésus ressuscité s'était manifesté à ses disciples dans la fraction du pain[3]. Un peu plus loin, l'étroit vallon de Gaas leur montra Béthoron, échelonnée en ville haute et basse, sur le versant d'un coteau : c'était une fondation de Salomon, « renversée, dit Jérôme, par la tempête des guerres[4]. » Ils entrèrent de là sur le théâtre des exploits de Josué contre les Chananéens, lorsque, pour exterminer cinq rois et leurs peuples, le chef des Hébreux arrêta le

1. Nobis curæ fuit cum eruditissimis Hebræorum hunc laborem subire, ut circumiremus provinciam, quam omnes Christi ecclesiæ sonant. Hieron., *Paralip.*, I, *Præfat.*

2. Le village d'Helkesaï en Galilée, dont le prophète Nahum était originaire, et dont il restait à peine quelques vestiges. « Helkesi, usque hodie in Galilæa viculus est parvus quidem, et vix ruinis veterum ædificiorum indicans vestigia, sed tamen notus Judæis et mihi quoque a circumducente monstratus. » Hieron., *in Nahum. Præfat.*

3. Nicopolis quæ prius Emmaüs vocabatur, apud quam in fractione panis cognitus Dominus. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

4. Bethoron inferiorem et superiorem, urbes a Salomone conditas, sed varia postea bellorum tempestate deletas. Hieron., *ibid.*

soleil et la lune. Nos voyageurs cherchèrent à se représenter le miracle en contemplant Aïalon et Gabaon, qui se dessinaient sur leur droite[1]. Ils se remémorèrent aussi le sort des perfides Gabaonites, devenus les porteurs d'eau et les bûcherons du peuple d'Israël, en punition de leur alliance violée[2]. La route les conduisait à Gabaa. Ils ne foulèrent pas sans horreur le sol où avait commencé l'affreuse tragédie du lévite d'Éphraïm par le viol et le meurtre de sa concubine[3]; mais ils devaient en parcourir plus tard toutes les scènes pied à pied, et traversèrent celle-ci rapidement; le temps d'ailleurs leur manquait. Ils laissèrent à gauche, sans songer à le voir, le mausolée d'Hélène, reine des Adiabéniens[4], qui, après avoir fourni du blé aux Juifs pendant une famine, n'avait demandé pour sa récompense qu'une sépulture en Judée. Enfin parut devant eux la ville tant désirée, qui s'appelait, dans la nomenclature officielle de l'empire et dans l'histoire profane, Ælia Capitolina, mais qui, pour tout cœur chrétien ou juif, n'avait pas d'autre nom que Jérusalem.

Une troupe d'appariteurs les attendait à la porte. Le proconsul, gouverneur d'Ælia, informé de l'ar-

1. Ad dexteram aspiciens Aïalon et Gabaon, ubi Jesus filius Nave contra quinque reges dimicans, soli imperavit et lunæ. Hieron., *Ep.* 86. p. 673.

2. Gabaonitas, ob dolos, et insidias fœderis impetrati, in aquarios lignariosque damnatos. Hieron., *ibid.*

3. Concubinæ in frusta divisæ. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

4. Ad lævam mausoleo Helenæ derelicto, quæ Adiabenorum regina... Hieron., *ibid.*

rivée de Paula, dont il connaissait la famille, envoyait au-devant d'elle une escorte d'honneur, avec invitation de se rendre au prétoire où son logement était préparé. Paula refusa l'avance gracieuse du proconsul; il lui sembla plus conforme aux sentiments d'humilité, qui avaient dicté son voyage, de fuir les dignités et le luxe; et elle choisit, pour elle et ses amis, une maison modeste, située probablement dans le voisinage du saint-sépulcre[1].

II

Jérusalem, primitivement Jébus-Salem[2], avait subi bien des transformations depuis le jour où le grand roi David, après l'avoir conquise sur les Jébuséens, y avait fixé le siége d'une fédération des tribus hébraïques, et le centre religieux de tout Israël, en y transportant l'arche d'alliance. Cette Jérusalem juive, glorieuse et prospère sous ses premiers rois, déclina bientôt, par une longue et lamentable suite de malheurs et de crimes, de discordes politiques et d'apostasies religieuses, de défaites au dehors et d'esclavage sous

1. Quumque proconsul Palestinæ, qui familiam ejus optime noverat, præmissis apparatoribus jussisset, parari prætorium; elegit humilem cellulam. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

2. Urbem trinominem Jebus, Salem, Jerusalem....In tribus nominibus Trinitatis demonstrat fidem : Jebus, Salem et Jerusalem appellatur. Primum nomen, *calcata;* secundum, *pax;* tertium, *visio pacis.* Paulæ et Eustochii. *Ep. ad Marcel.*, ap. Hieron., *Ep.* 44, p. 547.

tous les rois de l'Orient, jusqu'au jour où les flammes allumées par Titus la dévorèrent avec son temple. Elle se releva, mais pour retomber plus bas, après une nouvelle révolte sous Adrien[1], Ce fut sa fin. Des colonies d'étrangers remplacèrent la population juive, chassée et dispersée, et le sol même fut bouleversé.

Disciple des sophistes grecs et sophiste lui-même, Adrien avait compris que la vitalité de cette ville, tant de fois détruite et toujours renaissante, tenait à la religion, et il l'attaqua dans les deux cultes dont elle était le double sanctuaire, et qu'il détestait lui-même également, le culte juif et le culte chrétien. Pour le premier, il profana jusqu'aux ruines du temple de Salomon, en faisant dresser sur l'emplacement du saint des saints deux de ses statues divinisées[2], Pour le second, il souilla le Calvaire et les autres lieux témoins de la passion du Christ. Le Golgotha, situé hors de l'ancienne enceinte, comme lieu de supplice, fut réuni à la nouvelle et nivelé; la caverne sépulcrale où le corps du Sauveur avait reposé avant sa résurrection, et la citerne où les Juifs avaient jeté précipitamment sa croix, à l'approche du jour du sabbat, furent enfouies sous un amas de décombres, et sur le terreplein formé par ces ruines s'élevèrent deux temples et

1. Euseb., *Hist. eccl.*, IV, 6. — Dio., LXIX, p. 793 et suiv., éd. Wecchel, 1606. — Appian. Syr., p. 83. — Hieron., *in Daniel*, 9; *in Zach.*, 8 et passim. — Cf. Tillem., *Hist. des Emp.*, II, 282 et suiv.

2. Templum destructum... aratum templum. Hieron., *in Zach.*, 8. — In æde ipsa ubi templum fuit quod Salomon ædificavit... sunt et statuæ duæ Hadriani. *Itin. Burdigal. Hierosol.*

deux autels, l'un au Jupiter du Capitole, l'autre à Vénus, patronne des Césars[1]. Tandis que la ville s'étendait ainsi vers le nord et l'ouest par l'adjonction du Golgotha, elle recula vers le midi, laissant en dehors le mont Sion, cité de David, et le mont Moria, cité de Salomon et emplacement du temple[2]. La ville sortie de cette transformation s'appela du nom de l'empereur et du nom du dieu auquel l'empereur la dédiait, Ælia-Capitolina-Adriana; les Juifs en furent exclus sous peine de mort[3] : ce fut la Jérusalem païenne.

Cette profanation du culte chrétien dans son plus révéré sanctuaire dura près de deux siècles : Constantin la fit cesser, et s'empressa de rendre aux fidèles les saintes reliques, dont ils n'approchaient plus qu'avec horreur. Les dieux païens furent balayés du Cal-

1. Hanc igitur salutarem speluncam, impii quidam ac profani homines funditus abolere in animum induxerant..... Itaque non sine summo labore, plurima humo aliunde advecta aggestaque totum locum opplevere. Quem cum mediocri altitudine extulissent et lapide constravissent, sub hac tanta congerie sacram speluncam obtexerunt. Dehinc perinde ac si nihil amplius ipsis superesset, supra illud solum, infaustum prorsus animarum sepulcrum exstruxerunt, obscuram mortuorum simulacrorum cavernam, in honorem lascivi dæmonis quam Venerem vocant, ædificantes; ubi execranda sacrificia super profanis et impuris altaribus offerebant. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 26.

2. Consulter la dissertation de Danville sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem et de son temple.

3. Ex eo tempore universa Judæorum gens, circum Hierosolyma sitam, pedem inferre prohibita est, lege et constitutione imperatoris Hadriani : adeo ut ne prospicere quidem e longinquo patrium solum ipsis liceret. Euseb., *Hist. eccl.*, IV, 6. — Alienigenis eo confluentibus, urbs et colonia civium romanorum effecta est, in honorem Ælii Hadriani imperatoris, Ælia nuncupata. Euseb., *ibid.* — Colonia Ælia-Capitolina-Hadriana.

vaire avec leurs temples[1]. Le terre-plein, fouillé et déblayé, laissa à nu la caverne du sépulcre, le jardin dans lequel elle était primitivement située, et l'emplacement de la croix[2] : la masse de pierre tirée de ces fouilles fut si considérable, dit-on, qu'elle suffit pour la construction d'un avant-mur, au côté nord de la cité[3]. La croix elle-même fut retrouvée : l'impératrice Hélène s'était chargée de la recherche ; et guidée soit par l'évêque de Jérusalem, soit par de savants juifs, familiers avec les antiquités de leur patrie[4], elle découvrit la citerne où les trois croix gisaient pêle-mêle. Après avoir ainsi restauré les saints lieux, Constantin éleva une immense basilique qui les renferma tous dans l'enceinte d'une même muraille[5]. Cette basilique devint le centre d'un quartier chrétien qui envahit peu à peu les quartiers environnants, et le signe du Dieu crucifié par les Juifs brilla sur cette troisième Jérusalem, d'où le mont Sion et le temple étaient exclus.

Au moment où Jérôme et Paula la visitèrent, la

1. Locum omnibus sordibus... purgari præcepit. Continuo opera illa ad fraudem comparata, e sublimi ad solum dejecta sunt; et ædificia ad decipiendos homines constructa, cum ipsis statuis ac dæmonibus diruta sunt ac dissipata. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 26.

2. Loco altissime effosso... aliud solum, locus scilicet qui in imo erat apparuit; tunc vero ipsum augustum sanctissimumque Dominicæ resurrectionis monumentum refulsit, spelunca illa quæ Sancta Sanctorum vere dici potest. Euseb., *De vit. Constant.*, 28.

3. Cyril., *Catech.*, 14.

4. Ambros., *Div.*, p. 123, ed. Paris, 1603. — Rufin., *Hist. eccles.*, x. 7. — Paulin., *Ep.* 11.

5. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 25, 29, 30, 31 et seqq. — Jussu Constantini Imperatoris basilica facta est, id est, Dominicum miræ pulchritudinis. *Itin. Hierosol.*

Jérusalem chrétienne avait atteint son plus haut degré de prospérité et de développement. La libéralité des princes successeurs de Constantin, le concours des pèlerins venus de toutes les parties de la terre, l'affluence des dons envoyés, même des contrées non romaines (car c'était la ville de la chrétienté), y avaient créé une richesse énorme[1] ; mais la licence y marchait de pair avec la richesse. La présence de ce peuple d'étrangers sans cesse renaissant entretenait dans Ælia-Capitolina, moitié chrétienne, moitié païenne, une agitation inexprimable. Au sein de cette société mêlée de toutes les classes, de tous les rangs, de toutes les nations, où le barbare coudoyait le Romain, le plébéien le consulaire; où l'homme libre était confondu avec l'esclave, la courtisane avec la matrone, le prêtre orthodoxe avec l'hérétique, il n'y avait ni ordre, ni règle, et sous un semblant de liberté évangélique, chacun pouvait impunément braver la loi civile[2]. On eût cru que la ville sainte s'était faite le repaire des voleurs, des meurtriers, des prostituées de tout l'Orient. Les contemporains sont d'accord pour nous en tracer le plus lamentable tableau, et voici en quels termes s'exprimait un grand évêque qui y séjourna quelque temps, Grégoire de Nysse : « Bien loin

1. Hieron., *Ep.*84, p. 661.
2. Si Crucis et Resurrectionis loca non essent in urbe celeberrima, in qua curia, in qua aula militum, in qua scorta, mimi, scurræ, et omnia sunt quæ solent in cæteris urbibus... De toto orbe huc concurritur. Plena est civitas universi generis hominum : et tanta utriusque sexus constipatio, ut quod alibi ex parte fugiebas, hic totum sustinere cogaris. Hieron., *Ep.* 49, p. 565.

de trouver purgée des mauvaises épines cette terre qui a reçu l'empreinte de la vraie vie, écrivait-il, je la trouve infectée de toutes les impuretés imaginables. Là règnent la malice, l'adultère, le larcin, l'idolâtrie, les empoisonnements, l'envie et surtout le meurtre. Les hommes s'y entr'égorgent comme des bêtes féroces pour un peu d'argent, et grâce au relâchement de tous les liens sociaux, l'homicide s'y commet plus facilement qu'en aucun lieu du monde[1]. »

Ce que Grégoire disait de la morale pouvait s'appliquer à la foi, qui n'était pas moins corrompue que les mœurs. L'arianisme y avait implanté ses poisons : la persécution, l'exil, la révolte contre les autorités légitimement constituées; et le schisme y faisait la loi. Un de ses grands évêques, Cyrille, que l'Église romaine dénonçait injustement comme un évêque intrus et tyrannique, avait passé sa vie à batailler, dans l'enceinte de Jérusalem et au dehors, contre des concurrents appuyés et suscités par l'hérésie[2], et n'avait rendu la paix à son malheureux troupeau qu'à force de persévérance et de fermeté. Ce prélat militant venait de mourir ou était près de quitter le monde, quand Jérôme et Paula arrivèrent : on verra plus tard ce que cette perte entraîna

1. Jam vero nullum est immunditiæ genus, quod ibi non perpetretur; ac malitiæ, adulteria, furta, idolloatriæ, veneficia, invidiæ et cædes, hoc tantum in primis malum illis tam frequens et assiduum est, ut nusquam tanta sit ad trucidandum promptitudo, quanta in illis locis inhabitat, ubi, belluino more, in sanguinem contribulium mutuo incurrunt, frigidi lucri causa. Greg. Nyss., *De non eund. Hierosol.*, t. III, p. 653. Ed. Par., 1638.

2. Socr., II, 40. — Sozom., IV, 25. — Theodoret., V, 8, 9.

de malheurs pour l'Église de Jérusalem, et d'ennuis pour nos voyageurs.

Des pèlerins de leur condition, quelque soin qu'ils prissent de s'effacer, ne pouvaient se soustraire à la curiosité publique, et la fille des Scipions s'en aperçut bien, lorsque, dans son pieux enthousiasme, elle courut avec ses compagnes à la basilique de Constantin : toute la ville les y attendait[1].

Il ne faut aller chercher, dans l'église actuelle du Saint-Sépulcre, ni la grande et célèbre basilique dont nous parlons ici, ni même une simple idée de ce que pouvait être au IVe siècle l'œuvre du premier empereur chrétien, construite, sur ses plans, par les plus habiles architectes, et ornée avec une prodigalité vraiment impériale[2]. Rien n'y ressemble de ce qu'on voit aujourd'hui, et qui a traversé deux ou trois destructions successives; mais les contemporains nous ont parlé avec tant de détail de la fondation première, qu'il nous est permis de la recréer par la pensée avec une presque certitude. La basilique où se rendaient Jérôme et Paula était un vaste enclos de murs, tourné d'occident en orient, à l'inverse des autres basiliques chrétiennes, et renfermant dans son enceinte les trois monuments principaux de la passion du Christ : la croix, le Calvaire, témoin de la mort, et le sépulcre,

1. Testis cuncta Jerosolyma. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

2. Imperator, emissis constitutionibus et liberali sumptu suppeditato, circa salutarem speluncam, Deo dignum templum regali magnificentia instrui jubet. Impensis copiose subministratis, ingens amplumque et magnificum opus... fieri præcepit. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 29.

de la résurrection. Elle se divisait en trois parties, consacrées chacune à un de ces grands mystères, et portant son nom, ce qui la faisait appeler tantôt le Saint-Sépulcre, tantôt le Golgotha, et tantôt l'église de la Croix. Elle contenait, outre deux églises et un baptistère destiné à l'immersion des enfants[1], deux préaux ou *atria* et de nombreux portiques.

A l'extrémité occidentale de l'enclos et au chevet de la basilique, on trouvait la chapelle du *Sépulcre*, édicule construit au-dessus de la caverne dépositaire du corps du Christ[2]. Elle était de forme ronde, et le toit posait sur des colonnes monolithes de la plus grande beauté. Constantin avait voulu en outre que les parois intérieures, également en marbre, fussent incrustées d'une multitude de pierres précieuses les plus éclatantes, afin d'offrir aux yeux par leur rayonnement, nous dit un contemporain de cet empereur, comme une image des splendeurs de la résurrection[3]. La caverne occupait le milieu, complétement isolée de l'édifice et couverte dans son contour d'un revêtement de marbre. Le vestibule, appendice ordinaire des

1. Balneum a tergo, ubi infantes lavantur. *Itin. Hierosol.*

2. *Sepulcrum, Anastasis, Resurrectio.* On l'appelait encore *Martyrion*, c'est-à-dire martyre ou témoignage de la passion du Sauveur. — « Qua ratione, non secundum reliquas ecclesias, hic *Golgothæ* et *Resurrectionis* locus, *ecclesia* vocatur, sed et *Martyrion.* » Cyril., *Catech.*, 14. — In ipso Servatoris nostri martyrio, nova fabricata est Jerusalem. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 33.

3. Primum igitur sacram illam speluncam, ut pote totius operis caput exornavit : divinum scilicet monumentum, juxta quod olim cœlesti luce radians Angelus, regenerationem omnibus nuntiaverat... aurum, argentum, gemmæ.... Euseb., *De vit. Constant.*, III, 33, 4.

sépultures juives, en avait été retranché, de sorte qu'on pénétrait directement dans le tombeau. La dalle dont nous parle l'Évangile, que Joseph d'Arimathie avait roulée à l'entrée de la caverne, que l'ange avait enlevée au moment de la résurrection, et sur laquelle les femmes le trouvèrent assis en vêtements blancs « au matin du sabbat, » était déposée à quelques pas plus loin, brisée en deux[1].

Au sortir de la chapelle du sépulcre et à l'orient, on entrait dans un préau quadrangulaire, long et large de vingt pas ou d'un jet de pierre, et pavé d'une riche mosaïque[2]. Un grand portique l'enfermait dans son pourtour, excepté du côté de l'orient, où il attenait au chevet de l'église de la Croix[3]. Cet atrium carré s'appelait le *Calvaire*, et aussi le *Jardin*[4], parce qu'il était un reste des jardins qui séparaient, suivant le récit de saint Jean, le Calvaire du sépulcre du Christ. On y montrait une énorme roche fendue comme avec un coin : c'était, disait-on, la roche dans laquelle la croix avait été implantée[5]. Cette division de la basilique devait au souvenir particulier qu'elle consacrait la

1. In monumento sancto vere situs est ut homo; sed ejus formidine petræ disclssæ. Cyril., *Catech.* 4, *de Cruce.*

2. Quasi ad lapidem missum. *Itin. Hierosol.*

3. Transgressus inde est ad vastissimum locum, libero patentem cœlo, cujus solum splendido lapide constratum est, longissimis undique porticibus ad tria latera additis. Euseb., *De vit. Constant.*, III. 35.

4. *Hortus* erat ubi crucifixus est : quamvis enim nunc talibus donis ornatus sit hic locus, hortus tamen antea fuit, et ejus symbola manent ut reliquiæ. Cyril., *Catech.* 14.

5. In quo etiam rupes apparet quæ quondam, affixo Domini corpore, crucem pertulit. Eucher., ap. H. Vales., *Epist. de Anastasi. Not. in Euseb.*

dénomination de *Golgotha*[1]. Elle était assez spacieuse pour que les fidèles pussent s'y rassembler en nombre, et les évêques y tenir leur catéchèses.

Venait ensuite, à l'orient de l'atrium, une église bien plus vaste que celle du sépulcre et construite au lieu même de l'invention de la croix[2] : aussi en portait-elle le nom. Si les ordres de Constantin et les soins de la pieuse Hélène ne restèrent point sans effet, ce monument dut être le plus beau du monde chrétien. Constantin le voulait ainsi, et n'avait rien négligé pour que son désir fût accompli : choix des marbres et même des simples pierres, couverture, dessin de l'intérieur, il avait tout prévu, tout ordonné avec une libéralité sans réserve. Ce que nous en savons, c'est que l'édifice se terminait à l'abside par une rotonde de douze colonnes de marbre surmontées d'énormes vases en argent ciselé[3], que la nef, également formée de colonnes de marbre, soutenait un plancher peint et doré qui représentait le firmament[4],

1. *Calvaria, Golgotha.* Quæ Christus egit in Golgotha, etiam in eodem *Golgotha* prædicamus. Cyril., *Catech.* 14.

2. Quum de *Anastasi* pergeretis ad *Crucem*... Hieron., *Ep.* 38, p. 311. — Ædem sacram immensæ amplitudinis et sanctuarium in honorem *Sanctæ Crucis,* omni magnificentiæ genere exornavit. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 35.

3. Hemispherium... cingebatur duodecim columnis, pro numero sanctorum apostolorum. Quarum capita maximis crateribus argenteis erant ornata : quas Imperator tanquam pulcherrimum donarium Deo suo dicaverat. Euseb. *De vit. Constant.*, III, 38.

4. Interius autem tectum sculptis lacunaribus consertum, et instar vasti cujusdam maris, compactis inter se tabulis, per totam basilicam dilatatum, totumque auro purissimo coopertum, universam basilicam velut quibusdam radiis splendere faciebat. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 36.

et que la couverture était de plomb[1]. A l'extérieur, la pierre des murs était d'un grain fin et poli, qui rivalisait avec le marbre[2]. Deux lignes de portiques accompagnaient les faces latérales. Les portes d'entrée, au nombre de trois, donnaient sur un second préau entouré de galeries comme le premier, et débouchant sur le principal marché de la ville[3]. Une église souterraine, construite sous le pavé de celle-ci, en reproduisait les divisions, et s'étendait jusque sous les portiques extérieurs[4].

C'est dans le sol de cette crypte qu'avait eu lieu, sous la recherche de l'impératrice Hélène, l'invention de la croix; c'est là aussi qu'on la gardait. Le bois en était bien diminué, depuis le jour où cette mère croyante et aimante en faisait renfermer la moitié dans la statue de son fils, au haut d'une colonne de porphyre dominant Constantinople, afin qu'elle fût un palladium pour la ville et pour l'empereur[5]; depuis le jour aussi où elle faisait jeter un des clous de la

1. Exteriora tecta plumbo, ad hibernos imbres arcendos, obvallata... Interiora versicoloribus marmoris crustis obtecta. Euseb., *Vit. Const.*, III, 36.

2. Exterior vero parietum superficies, politis lapidibus probe inter se vinctis decorata; eximiam quamdam pulchritudinem nihilo inferiorem marmoris specie, præferebat. Euseb., *ibid.*

3. In ipsa media platea, in qua forum est rerum venalium. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 39.

4. Geminæ porticus, tam subterraneæ quam supra terram eminentes, totius basilicæ longitudinem æquabant. Euseb., *De vit. Constant.*, 37.

5. Alteram (Crucis portionem) ad Imperatorem misit, quam ille quum accepisset, pro certo habens civitatem illam perpetuo incolumem fore, in qua hoc pignus servaretur, in statua sua recondidit, quæ Constantinopoli, in foro quod Constantini dicitur, super ingenti columna purpurea posita est. Socr., I, 17. — Sozom., II, 1.

croix dans l'Adriatique[1], pour en calmer à jamais les tempêtes. L'imprudente libéralité des évêques de Jérusalem avait grandement diminué la moité qui leur avait été laissée, quoique, suivant une croyance superstitieuse répandue dans la chrétienté, et admise même par Paulin de Nôle, les parcelles enlevées du saint bois s'y reformassent d'elles-mêmes miraculeusement[2]. Ce qui restait était renfermé dans un étui d'argent dont l'évêque seul eut d'abord la clé, et qui fut placé plus tard sous la garde d'un prêtre de haut rang, responsable du sacré trésor[3]. Une fois par an, à des époques qui varièrent, l'étui était porté avec pompe dans l'église supérieure, et le bois offert à l'adoration des fidèles : c'est ce qu'on appelait la fête de l'*exaltation*[4]; mais il arrivait aussi qu'en dehors des jours officiellement consacrés, la faveur de voir et d'adorer le monument du salut des hommes était accordée exceptionnellement à des personnages de distinction : on pense bien que Jérôme, Paula et leurs amis furent du nombre des privilégiés.

Dans l'église de la Croix, Paula, prosternée en face

1. Provida regina condolens excidia miserorum, unum ex quatuor clavis deponi jubet in pelago (Adriatico)... quod sævas fluctuum commotiones posset opprimere. Greg. Tur., *Glor. Mart.*, I, 6.

2. Ligno Crucis, universus tandem orbis terrarum particulatim completus est. Cyril., *Catech.* 4, *de Cruce.*—Lignum Crucis testatur ad hodiernum diem apud nos apparens, et apud eos qui, secundum fidem ex illo capientes, hinc universum orbem fere jam repleverunt. Cyril., *Catech.* 10. — Paulin., *Ep.* 10.

3. Crucis vero portionem unam, argentea inclusam theca, iis qui visere eam vellent, ad perpetuam memoriam illic reliquit (Helena). Socr., I, 17. — Sozom, II, 1.

4. Boland., 2 apr. S. Mar. Ægypt., p. 17, 22; 11 januar., p. 696, 58.

du bois sauveur, éprouva un de ces ravissements extatiques qui accompagnaient chez elle les violentes émotions de l'âme. La parcelle de bois imprégnée du sang de la rédemption disparut à ses yeux : c'était la croix elle-même qu'elle voyait, c'était le Christ percé de clous, bafoué, meurtri, rendant le dernier soupir, et elle ressentait tous les déchirements de son agonie[1]. « La ville entière de Jérusalem, nous dit Jérôme, fut témoin de ses larmes, de ses gémissements, de l'effusion de sa douleur : le Seigneur, qu'elle priait, en fut aussi témoin[2]. » Dans l'église du Sépulcre, elle se précipita sur la pierre qui avait fermé l'entrée du tombeau, l'enserrant de ses bras, et on ne pouvait plus l'en arracher[3]; mais lorsqu'elle eut pénétré dans la chambre sépulcrale, que ses genoux sentirent le sol qu'avaient touché les membres du Sauveur, que ses mains pressèrent la banquette de pierre où le corps divin avait reposé, elle défaillit. On n'entendait au dehors que le bruit entrecoupé de ses sanglots; puis, reprenant ses forces, elle couvrit de baisers ces reliques inanimées; elle y attachait ardemment ses lèvres, comme sur une source désaltérante et longtemps dési-

— Paulin., *Ep.* 10. — *Chron.* Alex., p. 666. — Boland, 26 febr., p. 647; 3 maii, p. 364.

1. Prostrata ante crucem, quasi pendentem Dominum cerneret, adorabat. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

2. Quid ibi lacrymarum, quantum gemituum, quid doloris effuderit, testis est cuncta Jerosolyma : testis est ipse Dominus, quem rogabat. Hieron., *ibid.*

3. Ingressa sepulcrum, Resurrectionis osculabatur lapidem, quem ab ostio monumenti amoverat angelus... Hieron., *ibid.*

rée[1] : on eût cru qu'elle voulait dissoudre ce rocher à force de baisers et de larmes.

Chaque station dans la ville sainte fut pour Paula le théâtre d'émotions pareilles. « Chaque lieu la retenait tellement, nous dit le narrateur de ces scènes, qu'elle ne consentait à le quitter que pour courir à un autre[2]. » Lorsqu'ils eurent tout vu dans Jérusalem, les voyageurs en sortirent pour gravir au midi la colline de Sion, et passer des douleurs de la nouvelle alliance aux splendeurs de l'ancienne ; mais quelles splendeurs présentait alors cette Sion tant célébrée par le roi-prophète ! Son enceinte de murailles n'existait plus, et on n'y pénétrait qu'à grand'peine, à travers les buissons et les ruines. Arrivés à la principale porte dont quelques pans étaient encore debout, surmontant des monceaux de cendres et de pierres[3], nos pèlerins s'arrêtèrent avec un étonnement douloureux. Ils semblaient se demander si c'étaient bien là ces portes de Sion « que le Seigneur chérissait par-dessus tous les tabernacles de Jacob[4], et contre lesquelles l'enfer ne devait point prévaloir ; » mais ce moment de doute et d'anxiété ne dura pas. L'un d'eux, Jérôme vraisemblablement, répondant à leurs secrètes pensées, se hâta d'expliquer « qu'ils n'avaient sous les yeux que la Sion ter-

1. Ipsum corporis locum in quo Dominus jacuerat, quasi sitiens desideratas aquas, fideli ore lambebat. Hieron., *Ep.* 86, p. 673.

2. Cuncta loca tanto ardore ac studio circumivit, ut nisi ad reliqua festinaret, a primis non posset abduci. Hieron., *ibid.*

3. Portas in favillam et cinerem dissolutas... Hieron., *ibid.*

4. Diligit Dominus portas Sion, super omnia tabernacula Jacob. *Psalm.* 86, v. 2.

restre, passagère et périssable comme les hommes qui l'avaient faite, tandis que l'Écriture parlait de la Sion spirituelle, œuvre de Dieu, inaltérable comme son auteur[1]. » Sur la plate-forme, ils n'aperçurent que la désolation du désert[2]. Plus de palais, plus de forteresse de David; le palais d'Hérode même avait disparu : la charrue avait passé sur leurs fondements. A leur place s'étendaient des terres en friche et quelques jardins, dont les clôtures étaient formées des débris de ces demeures royales. C'était la prophétie d'Isaïe réalisée : « La citrouille fleurira où resplendissait naguère le luxe des rois. » Des sept synagogues qu'avait renfermées Sion, il en restait une encore, mais déserte et délabrée[3]. Seul debout au milieu de cette solitude, un monument de la foi nouvelle semblait braver les destructions du temps et des hommes : cette maison à deux étages où Jésus avait fait la pâque avec ses apôtres, et où, cinquante jours après sa résurrection, cent vingt disciples reçurent le Saint-Esprit; le Cénacle, comme on l'appelait, avait été transformé en église et attirait un grand concours de fidèles[4]. Les voyageurs s'y rendirent, et purent voir au péristyle la colonne à

1. Non eas portas quas hodie cernimus, sed quibus non prævalet infernus, et per quas credentium ad Christum ingreditur multitudo. Hieron., *Epist.* 86, p. 673-674.

2. Nunc desertum. Cyril., *Catech.* 13. — *Itin. Hierosol.*

3. E septem synagogis quæ illic fuerant, una tantum remansit, reliquæ autem arantur et seminantur, sicut Isaias propheta dixit. *Itin. Burdig. ad Hierosol.*

4. Hic Hierosolymis, in superiore Apostolorum ecclesia. Cyril., *Catech.* 14. — Etiam in eodem Golgotha prædicamus; de Sancto Spiritu in superiore illa dicere est ecclesia. Cyril., *ibid.*

laquelle, suivant la tradition, Jésus avait été flagellé : on y montrait même des gouttes de sang[1].

Descendirent-ils de Sion pour remonter à Moria et visiter, après la cité de David, celle de Salomon et les ruines du temple? On peut le supposer, quoique Jérôme n'en parle point, car c'était la tournée habituelle et en quelque sorte obligée des pèlerins. Ils purent alors contempler ces ruines recouvrant des ruines, et les deux statues d'Adrien dominant le saint des saints, comme le génie de la profanation. Les guides faisaient remarquer, à un endroit situé entre l'autel et le parvis, le sang du prêtre Zacharie, resté vermeil, dit l'*Itinéraire de Bordeaux,* comme s'il eût été versé le jour même[2]. On montrait aussi une grande pierre percée que les Juifs venaient oindre chaque année, et sur laquelle ils se lamentaient et déchiraient leurs vêtements, droit qu'ils achetaient fort cher des magistrats de la ville[3]. Entre autres curiosités recherchées des étrangers, on leur faisait visiter, dans les soubassements de l'ancien temple, une prison souterraine où Salomon renfermait les démons, et les torturait pour les rendre plus souples à sa volonté[4]. Cette croyance

1. Ostendebatur illi columna ecclesiæ porticum sustinens, infecta cruore Domini, ad quam vinctus dicitur flagellatus. Hieron., *Ep.* 86, p. 674. — Columna adhuc ibi est, in qua Christum flagellis ceciderunt. *Itin. Hierosol.*

2. In marmore ante aram sanguinem Zachariæ... Ibi dicas hodie fusum. *Ibid.*

3. Est et non longe de statuis (Hadriani) lapis pertusus, ad quem veniunt Judæi singulis annis et unguent eum, et lamentant se cum gemitu, et vestimenta sua scindunt, et sic recedunt. *Ibid.*

4. Est ibi et crypta, ubi Salomon dæmones torquebat. *Ibid.*

superstitieuse, en pleine vigueur au quatrième siècle, existait déjà au premier, d'après le témoignage de l'historien Josèphe. Les contes orientaux, sur la magie du plus sage des rois, avaient commencé de bonne heure.

III.

Bethléem et la crèche les appelaient, — le mystère de la nativité après ceux de la mort et de la résurrection. Ils voulaient aussi, une fois au midi de Jérusalem, dans l'ancien royaume de Juda, en parcourir les lieux les plus renommés. C'était un voyage long et pénible, qui exigeait des préparatifs sérieux; la petite caravane se réorganisa donc, et sortit de la ville, nous pouvons le supposer, dans le même attirail qu'elle y était entrée.

Sa première halte fut à un mille et demi d'Ælia, au tombeau de Rachel, situé un peu à droite du chemin de Bethléem[1]. C'est là que l'épouse infortunée de Jacob avait quitté la vie en la donnant à son dernier-né, cet enfant qu'elle nomma *Bénoni*, « le fils de ma douleur, » mais que le père, dans un élan de sainte confiance en Dieu, voulut appeler *Benjamin*, « l'enfant de ma droite[2]. » Il y eut là sans doute, pour la mère

1. Ab Hierusalem euntibus Bethleem millia quatuor superstrata, in parte dextra, est monumentum ubi Rachel posita est, Jacob uxor. *Itin. Hierosol.* — In dextra parte itineris. Hieron., *Ep.* 86, p. 674.

2. In quo mater Benjamin, non ut vocaverat moriens, *Benoni*, hoc est,

si durement éprouvée, un moment de retour cruel vers le passé : Jérôme nous la peint debout et silencieuse devant cette tombe qui pouvait répondre à tant de souvenirs[1]. Après quelques instants d'arrêt, donnés à cette muette douleur, Paula reprit sa route, et ils arrivèrent à Bethléem.

La patrie de David, autrefois ville florissante, n'était plus alors qu'un gros village[2], placé sur la pente d'une colline dont le sommet et le revers opposé avaient été jadis couverts de bois. Ces bois étaient entremêlés de cavernes qui, suivant un usage général en Orient, servaient d'étables aux habitants pour leur bétail, et de retraite, soit aux bergers des environs, soit aux voyageurs attardés. Ce fut dans la plus spacieuse de ces grottes que, durant la nuit qui ouvrit pour le monde l'ère du salut, Joseph et Marie se réfugièrent, ne trouvant pas d'hôtellerie dans la ville, et que naquit le Rédempteur. La caverne de Bethléem resta pour les chrétiens, dès les premiers temps de la prédication évangélique, un objet de vénération et de pieuses visites, jusqu'à ce que l'empereur savant en profanations, Adrien, consacrât les bois et la caverne aux mystères d'Adonis[3]. La grotte qui avait vu naître le

filius doloris mei : sed ut pater prophetizavit in spiritu, *filium dextræ* procreavit. Hieron., *Ep.* 86, p. 674.

1. Stetit in sepulchrum Rachel. Hieron., *Ibid.*

2. Bethleem viculus... Christi villula. Paulæ et Eustochii. *Epist. ad Marc.*, ap. Hieron., p. 552, et passim.

3. Ab Hadriani temporibus usque ad imperium Constantini, per annos circiter centum octoginta, Bethleem nunc nostram, et augustissimum orbis locum, lucus inumbrabat Thamus, id est, Adonidis : et in specu, ubi

Dieu de pureté devint alors le sanctuaire d'un des cultes les plus impurs du paganisme. Il arriva pour la crèche ce qui s'était passé pour le Calvaire : Constantin purifia ce qu'Adrien avait souillé, et l'impératrice Hélène, rendant au culte chrétien la grotte de la nativité, comme elle lui avait rendu celle de la mort[1], fit construire au-dessus une église, qui rivalisa de magnificence, sinon de grandeur, avec la basilique de Jérusalem[2]. Suivant le procédé déjà employé pour cette dernière, la grotte servit de crypte à l'église de Bethléem, un escalier tournant y conduisit de chaque côté de l'autel, et elle fut mise en communication avec les cavités environnantes, par des corridors pratiqués dans le roc. C'est à cette crypte que couraient d'abord les pèlerins; Jérôme, Paula, Eustochiuum, tous enfin furent bientôt en prière devant la crèche.

Peindre ici, d'après le témoin oculaire qui nous les transmet, les émotions de notre héroïne, comme je l'ai déjà fait à propos du saint-sépulcre, c'est encore écrire une page d'histoire; ces naïves manifestations du cœur

quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur. Hieron., *Ep.* 49, p. 564.

1. Speluncam illam in qua Servator noster divinam præsentiam suam primum exhibuit, et in carne nasci sustinuit, Imperator convenienti honore affecit... hæc loca magnifico cultu exornans, simul nomen matris suæ, cujus opera ac ministerio tantum bonum humano generi procurabatur, ad æternam posterorum memoriam conservavit. Euseb., *De vit Constant.*, III, 41.

2. Dei amantissima Augusta, Deiparæ virginis partum eximiis monumentis ornavit, sacram illam speluncam omni cultus genere illustrans. Nec multo post, Imperator eamdem Domini Nativitatem regalibus donariis honoravit... matris suæ cumulans magnificentiam. Euseb., *De vit. Constant.*, III, 43. — Ibi basilica facta est jussu Constantini. *Itin. Hierosol.*

en disent plus sur l'état moral d'un siècle que les plus ingénieuses dissertations philosophiques. Prosternée sur la pierre de Bethléem, tout entière à la contemplation du grand mystère dont le théâtre parlait à ses yeux, Paula éprouva, comme au saint-sépulcre et à l'église de la Croix, un de ces états d'exaltation violente qui tiennent le milieu entre la vie réelle et la vision. « Je vous jure, disait-elle à Jérôme, agenouillé près d'elle, que je vois l'enfant divin enveloppé de ses langes : le voici; la vierge-mère le prend dans ses bras; de quelle tendre sollicitude l'entoure son père nourricier! J'entends son premier vagissement, là-bas retentissent le pas des bergers et le chant des anges. [1]» Elle voyait aussi les mages, leurs présents, l'étoile miraculeuse rayonnant sur l'étable; puis la scène changeait. Au lieu de la joie, c'était du sang et des larmes : Hérode furieux ordonnait le massacre de tous les enfants, et des soldats, l'épée en main, les arrachaient du sein de leurs mères; Joseph et Marie fuyaient en Égypte [2]. Elle pleurait, elle souriait, elle priait en même temps.

Tout à coup on l'entendit s'écrier : « Salut, Bethléem [3], justement appelée « maison du pain, »

1. Me audiente, jurabat cernere, oculis fidei, infantem pannis involutum, vagientem in præsepi Dominum, matrem virginem, nutricium sedulum, pastores nocte venientes. Hieron., *Ep.* 86, p. 674.

2. Magos adorantes... parvulos interfectos... Joseph et Mariam fugientes in Ægyptum. Hieron., *Ibid.*

3. Mixtisque gaudio lacrymis, loquebatur : « Salve Bethleem domus panis, in qua natus est ille panis qui de cœlo descendit. Salve Ephrata, regio uberrima atque καρποφόρε, cujus fertilitas Deus est.» Hieron., *Ibid.*

car c'est ici qu'est né le vrai pain de la vie[1] ! Salut, Ephrata « la fertile »; fertile en effet, car Dieu lui-même a été ta moisson ![2] » — Tous les passages prophétiques de l'Écriture se présentant alors à sa mémoire, elle les citait en latin, en grec, en hébreu, comme ils lui venaient; et ses pieuses compagnes faisaient assaut de mémoire avec elle. A propos du bœuf et de l'âne, elles se rappelèrent le verset d'Isaïe : « Le bœuf a reconnu son maître, et l'âne la crèche de son Seigneur, » et cet autre aussi : « Heureux celui qui sème sur les eaux, où le bœuf et l'âne enfoncent leurs pieds ! » A ces mots du psalmiste : « Voici que nous avons appris qu'il était dans Ephrata, et nous l'avons trouvé au milieu des bois,[3] » Paula, qui les avait cités, s'arrêta, et s'adressant à Jérôme : « Vous remarquerez, lui dit-elle, que j'ai traduit *il* et non pas *elle*, αὐτόν et non pas αὐτήν (elle citait en grec), c'est-à-dire Jésus et non sa mère, car il y a en hébreu *zo*, qui est bien le signe du masculin, comme vous me l'avez enseigné; vous voyez que je n'ai pas oublié vos leçons.[4] » Ainsi la science chez ces admirables pèlerins

1. Beth-léhem en hébreu signifie effectivement *maison du pain*.

2. Telle est aussi la signification du mot *Ephrata* ou *Efrata*.

3. Ecce audivimus illum in Ephrata; invenimus eum in campis sylvæ. *Psalm.*, 131, 6.

4. « Zo quippe sermo hebraicus, ut te docente didici, non Mariam matrem Domini, hæc est αὐτήν, *sed ipsum*, id est αὐτόν, significat. » Hieron., *Ep.* 86, p. 674. — Ce passage est très-altéré dans les manuscrits de saint Jérôme. J'ai admis le texte suivi par les Bénédictins et l'interprétation qu'ils donnent aux paroles de Paula. La distinction qu'elle établit roule sur le pronom démonstratif *zo*, *zu*, *zoth*; il paraît qu'il y avait déjà controverse parmi les commentateurs des psaumes sur l'explication du verset : Paula suit l'opinion de son maître.

avait droit de se mêler aux élans de la dévotion la plus enthousiaste.

Les amis de Paula eurent peine à l'arracher de ces lieux, où un secret pressentiment semblait l'enchaîner. On eût dit que sa destinée se révélait tout entière à sa vue, quand on l'entendit s'écrier avec un accent prophétique : « Quoi ! misérable pécheresse que je suis, j'ai été jugée digne de baiser la crèche où mon Seigneur a poussé son premier cri! J'ai été jugée digne de prier dans cette caverne où une vierge-mère a enfanté mon Dieu ! J'établirai ici ma demeure, parce que mon Sauveur y a placé la sienne ; et la patrie de mon Dieu sera aussi le lieu de mon repos ! [1] » La noble étrangère, venue des collines du Tibre, ne croyait pas si bien dire : le repos éternel devait commencer pour elle à Bethléem, et y peser longtemps sur ses os.

L'impatience les aiguillonnait cependant ; ils partirent, et, traversant, après un trajet de quinze cents pas, l'endroit appelé la tour d'Ader, où furent les pâturages de Jacob [2], et où les bergers, veillant dans la nuit de la Nativité, entendirent l'hymne de réconciliation entre le ciel et la terre, ils gagnèrent l'ancienne route qui menait à Gaza [3]. Bethsora leur fournit une

1. Et ego misera atque peccatrix, digna sum judicata deosculari præsepe... orare in spelunca... Hæc requies mea, quia Domini mei patria est. Hieron., *Ep*. 86, p. 675.

2. Haud procul inde, descendit ad turrim Ader, id est gregis : juxta quam Jacob pavit greges suos, et pastores nocte vigilantes audire meruerunt : « Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus. » Hieron., *ibid.*

3. Statimque concito gradu, cœpit per veterem viam pergere, quæ ducit Gazam. Hieron, *ibidem*.

station près de la fontaine où l'eunuque de la reine Candace, Juif prosélyte, converti au christianisme par Philippe, avait « changé de peau spirituelle[1], » comme disait Jérôme. Ce lieu était d'une rare beauté. La source sortie d'un roc tombait d'abord dans un bassin large et profond, où Philippe et l'eunuque avaient pu descendre tous deux pour le baptême par immersion; elle s'en échappait ensuite par nappes, pour aller se perdre dans les fissures des rochers voisins. L'ancien pays des Philistins, avec Gaza, sa capitale, leur offrait des monuments des guerres hébraïques et du fort Samson, le héros traditionnel de la contrée : ils visitèrent les plus curieux, puis, se détournant à l'est, ils suivirent le *vallon de la grappe*, Escol, dont ils admirèrent en passant les vignobles[2]. C'est là que les explorateurs, envoyés par Moïse dans la terre promise, cueillirent ce cep et cette grappe fameuse que deux hommes eurent peine à porter sur leurs épaules, en les suspendant à un bâton[3]. Des raisins aussi miraculeux ne se retrouvaient plus, mais les vignobles d'Escol méritaient toujours leur renom de fertilité. D'Escol, ils passèrent dans la grande vallée de Mambré, antique résidence

1. Tacita secum volvere, quomodo eunuchus Æthiops, gentium populos præfigurans, mutaverit pellem suam. Hieron., *Ep.* 86, p. 675. — Inde Betzsora. M.xiv, ubi est fons, in quo Philippus eunuchum baptizavit. *Itin. Hierosol.*

2. Atque inde ad dexteram transit. A Bethsur venit *Escol*, quæ in *Botrum* vertitur. Hieron., *Ep.* 86, p. 675.

3. Unde in testimonium terræ fertilissimæ, et in typum ejus qui dicit : *Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum,* exploratores botrum miræ magnitudinis portaverunt. Hieron., *ibid.*

d'Abraham et à jamais célèbre par les récits de la Genèse.

Un respect, universel en Orient, entourait ce berceau de la plupart des peuples orientaux : on venait le visiter, non-seulement de toute la Judée, mais des contrées païennes au delà du Jourdain, de l'Idumée, de l'Arabie, des déserts habités par les Ismaélites; et le respect avait de bonne heure dégénéré en superstition[1]. L'arbre traditionnel de Mambré, sous lequel Abraham avait reçu ses hôtes divins se rendant à Sodome, devint par la suite des temps l'objet d'un véritable culte; ses rameaux étaient perpétuellement chargés d'offrandes et d'*ex-voto;* on l'adorait comme une idole[2]. L'empereur Constantin crut faire cesser l'idolâtrie en abattant l'arbre et faisant construire à la place une église chrétienne[3]; mais l'idolâtrie ne prit point de change, elle se transporta sur un arbre du voisinage. Au reste, celui de Mambré avait maintes fois changé d'espèce et de lieu depuis les jours du premier patriarche. Au temps d'Abraham, c'était un chêne, au temps de l'historien Josèphe un térébinthe,

1. Illic porro æstatis tempore, celebrem quotannis mercatum agunt ejus loci incolæ, et qui ulterius degunt Palestini, Phœnices et Arabes. Sozom., II, 4.

2. Porro singuli pro cultu ac religione sua hunc locum venerantur. Unusquisque enim quod carissimum habet ac pulcherrimum, id toto anno alens sedulo ac saginans, ex voto ad epulum festi illius sibi ac suis servare solet. Sozom., *ibid.*

3. Ara, quæ prius illic steterat, funditus eversa ac repurgata, statuisque incendio consumptis, ecclesiam ibidem designavit vetustati loci, et sanctitati convenientem. Sozom., *ibidem.* — Ibi basilica facta est, jussu Constantini, miræ pulchritudinis. *Itin. Hierosol.*

et ce fut encore un térébinthe que Constantin sacrifia à ses scrupules religieux[1]; maintenant on montrait aux étrangers un chêne, et Jérôme put raconter sous son ombrage, aux amis qui l'accompagnaient, les détails que je viens de donner et que j'ai tirés en partie de ses livres.

Ils ne quittèrent point Mambré sans aller visiter « la caverne double » achetée par Abraham pour y déposer le corps de Sara[2], et, gravissant une montagne assez escarpée, ils entrèrent dans la ville d'Hébron. Hébron, une des plus anciennes cités des Chananéens, portait en hébreu le surnom de Cariath-Arbé, « la ville des Quatre-Hommes, » parce qu'elle renfermait les tombeaux d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et celui du grand Adam, le père du genre humain[3], quoiqu'une autre tradition place sa sépulture sous la montagne même du Calvaire. Abraham, Isaac et Jacob y avaient à leurs côtés, dans le même monument, Sara, Rébecca et Lia[4], leurs femmes; on ne dit pas qu'Ève y fût près d'Adam. Le monument d'ailleurs, orné de marbres

1. Quercus quæ dicitur Mambre, locus hic est quem hodie Terebinthum vocant. Sozom., II, 4. — Quercum quæ dicitur Mambre. Euseb., *Constant. vit.*, III, 51. — Terebinthum. Joseph., *Ant. Jud.* — Ubi Abraham puteum fodit sub arbore terebintho, et cum angelis locutus est. *Itin. Hierosol.* — Vestigia quercus Abraham, sub qua vidit diem Christi, et lætatus est. Hieron., *Ep.* 86, p. 675. — Hieron., *Loc. Hebr.* V. *Drys.*

2. Nec post longum spatium intravit Saræ cellulas. Hieron., *Ep.* 86, p. 675.

3. Adam magni quem ibi conditum, juxta librum Jesu Nave, Hebræi autumant. Hieron., *ibid.*

4. Ubi est memoria perquadrans ex lapidibus miræ pulchritudinis, in qua positi sunt Abraham, Isaac, Jacob, Sara, Rebecca, Lia. *Itin. Hieros.*

précieux, était une œuvre des Juifs ; les chrétiens y avaient ajouté une église. Nos pèlerins admirèrent, sur les flancs de la vallée, les bassins creusés jadis par Othoniel, pour l'irrigation des arides terrains de la plaine. C'était un indice remarquable de l'art des premiers Hébreux et du soin qu'ils apportaient à l'agriculture : nos voyageurs voulurent y voir aussi, tant l'interprétation mystique excitait leur imagination, un symbole du baptême, dont les eaux ont porté la vie dans les stérilités de l'ancienne loi[1].

Le lendemain de cette course aux bassins d'Othoniel, Paula voulut partir de grand matin pour la *Ville de la Bénédiction* (*Caphar-Barucha*), lieu où le patriarche Abraham, pour dernier acte d'hospitalité, avait conduit les messagers divins, qui pouvaient de là découvrir Sodome. Nos voyageurs arrivèrent au sommet du coteau quand le soleil était déjà levé[2]. Un spectacle à la fois triste et magnifique frappa leurs regards. Ils dominaient de là le bassin de la mer Morte, et l'emplacement ou plutôt le tombeau des villes maudites[3], Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïm. A leurs pieds se dessinait Engaddi entouré de ses champs d'aromates, que Salomon appelait « un vignoble de

1. Aquarum ductu, siccos prioris Instrumenti agros, faciebat irriguos, ut redemptionem veterum peccatorum in aquis baptismi reperiret. Hieron., *Ep*. 86, p. 675.

2. Altera die, orto jam sole, stetit in supercilio *Caphar-Barucha*, id est, *Villæ benedictionis*. Hieron., *ibid*.

3. Unde latam despiciens solitudinem, ac terram quondam Sodomæ, Gomorrhæ, Adamæ, Seboim... Hieron., *ibid*.

baumiers[1]. » Dans le lointain, vers le midi, et au-dessus de la périlleuse descente du Scorpion, ils apercevaient Ségor, que l'Écriture compare à une génisse de trois ans[2], et, plus à l'ouest, les montagnes de Séir et leur désert peuplé par les fils d'Ismaël. Que de pensées assaillirent les pieux voyageurs durant leur longue halte au théâtre des vengeances de Dieu ! Que de salutaires réflexions sur cette justice patiente qui éclate, au moment venu, par des châtiments terribles, et remplit d'horreur jusqu'à la nature elle-même ! Montrant au loin, près de Ségor, la caverne où Loth, enivré par ses filles, avait donné naissance à la race incestueuse de Moab, Paula disait avec émotion à ses jeunes compagnes : « Voyez ce que peut produire l'intempérance : c'est du vin que sortent les crimes les plus affreux, n'en buvez pas[3] ! »

Leur voyage dans l'ancien royaume de Juda était terminé; ils reprirent la direction de Jérusalem par le bord de la mer Morte, Thécua, patrie du prophète Amos, et le torrent de Cédron, qu'ils remontèrent jusqu'à Jérusalem[4]. Chemin faisant, ils se délassaient par des conversations d'où la gravité n'excluait pas toujours l'enjouement, et Paula, d'un caractère habituellement mélancolique, s'échappait parfois en sail-

1. Contemplata est balsami vineas in Engaddi. Hieron., *Ep.* 86, p. 675.
2. Segor vitulam conternantem. Hieron., *ibid.*
3. Virgines socias admonebat, cavendum esse vinum, in quo est luxuria, cujus opus Moabitæ sunt et Ammonitæ. Hieron., *ibid.*
4. Per Thecuam atque Amos, ad... montis Oliveti crucem. Hieron., *ibid.*

lies d'une douce gaieté. On lui proposait de visiter, près d'Hébron, une vieille ville située sur une montagne assez raide, et appelée en hébreu *Cariath-Sépher*, là *Ville des Lettres*, parce qu'elle avait été, du temps des Chananéens, le siége d'une sorte d'académie religieuse, et sous les Israélites une cité lévitique. Paula ne s'en souciait pas, soit qu'elle n'éprouvât aucun désir de curiosité, soit qu'elle craignît la fatigue. « La Ville-des-Lettres! dit-elle en riant, nous n'en avons point besoin. On dédaigne la lettre qui tue, quand on a l'esprit qui vivifie [1]. » Jérôme mêlait plus d'amertume à ses plaisanteries. Lui, qui avait tant souffert des persécutions du clergé romain, et qui s'élevait naguère, avec tant d'énergie, contre l'intempérance des prêtres et la gloutonnerie des moines, ne s'épargnait guère les allusions satiriques, quand l'occasion s'en présentait. Passant un jour, avec sa petite troupe d'amis, dans la ville de Bethphagé, un des grands siéges du sacerdoce lévitique, il fit remarquer malicieusement que ce mot signifiait en hébreu la *Ville des Mâchoires* [2].

Ils venaient de parcourir le midi de la Palestine; ils connaissaient déjà, dans le nord, la zone qui confine à la Grande Mer, il leur restait à voir le centre de la

1. Noluit pergere ad *Cariath-Sepher*, id est, *viculum litterarum* : quia contemnens occidentem litteram, repererat spiritum vivificantem. Hieron., *Ep.* 86, p. 675.

2. *Bethphage, domum sacerdotalium maxillarum.* — Hieron., *ibid.* — *Bethphage, domus oris vallium*, vel *domus buccæ*. Hieron., *De loc. et nom. Hæbr.*, t. II, p. 112.

Samarie et de la Galilée, ainsi que la vallée du Jourdain, jusqu'à la mer Morte. Ce nouveau voyage fut entrepris sans hésitation. Paula était devenue infatigable; non-seulement elle supportait les plus rudes montures, mais elle marchait à pied des heures entières, et gravissait même de hautes montagnes [1]. Les femmes qui la suivaient étaient toutes jeunes, et animées d'ailleurs d'une pieuse curiosité. Il fut résolu qu'on partirait au plus tôt, mais qu'on visiterait d'abord la montagne des Oliviers, dont les sentiers étroits et rocailleux n'effrayèrent personne.

Traversant donc la vallée de Josaphat du côté gauche, dans des terrains plantés de vignes [2] et laissant de côté la roche sur laquelle Judas Iscariote livra son maître [3], ils commencèrent à gravir parmi les oliviers et quelques palmiers [4], jusqu'au monticule d'où Jésus ressuscité s'éleva au ciel. Hélène y avait fait bâtir, sous le vocable de l'Ascension, une basilique dans laquelle ils entrèrent [5]. C'était une rotonde de médiocre grandeur, mais splendidement ornée : Jérôme fit remarquer que la coupole en restait

1. Scandebat montem... Sicut erat invalida, pedibus ascendit montem. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

2. Ab Hierusalem euntibus ad portam quæ est contra Orientem, ut ascendatur in montem Oliveti, vallis quæ dicitur Josaphat, ad partem sinistram, ubi sunt vineæ. *Itin. Hierosol.*

3. Est et petra, ubi Juda Scarioth Christum tradidit. *Ibid.*

4. A parte dextra est arbor palmæ, de qua infantes ramos tulerunt. *Ibid.*

5. Monticulus ubi Dominus ascendit... Ibi facta est basilica jussu Constantini. *Ibid.* — Rutilantem montis Oliveti crucem. Hieron., *Ep.* 86, p. 675.

ouverte, et il raconta la tradition, accréditée depuis Constantin, qu'aucun architecte n'avait jamais pu remplir le vide, dans la portion où avait passé le corps du Christ[1]. Il exposa, avec plus de certitude, l'ancien usage juif de brûler chaque année une vache rousse sur la montagne, et d'en répandre la cendre en expiation des péchés d'Israël[2]. Il rappela aussi que la vision prophétique d'Ézéchiel, qui avait vu les chérubins du temple de Salomon émigrer sur la montagne des Oliviers et y construire un temple nouveau, avait reçu son accomplissement dans la basilique de l'Ascension[3].

Du haut de la montagne, le regard planait sur un des plus beaux paysages de la Judée, et on apercevait le couvent de Rufin occupant le côté opposé à la ville. Paula voulut-elle visiter ce monastère dont on lui avait fait tant d'éloges? Jérôme voulut-il revoir l'ami de son enfance, ou plutôt Rufin et Mélanie ne se trouvèrent-ils pas là pour les recevoir et faire en quelque sorte les honneurs du saint lieu, où ils avaient dressé leur tente? Notre historien ne prononce pas leur nom; mais son récit fut composé plus tard, quand une inimitié implacable divisait ces deux hommes, et que l'inimitié avait rejailli jusque sur Paula elle-même. Croyons que, si Rufin et Mélanie, comme on n'en saurait douter, se

1. Summum cacumen, ut perhibent, propter Dominici corporis meatum, nullo modo contegi nec concamerari potuit. Hieron., *De loc. Hæbr.*

2. In quo, per annos singulos, vacca ruffa in holocaustum Domino cremabatur, cujus cinis expiabat populum Israël. Hieron., *Ep.* 86, p. 675.

3. In quo, juxta Ezechielem, Cherubim de templo transmigrantes, ecclesiam Domini fundaverunt. Hieron., *ibid.*

trouvaient alors à Jérusalem, ils assistèrent à la visite de nos voyageurs et les guidèrent sur le mont des Oliviers. De quels précieux détails historiques ces fatales rancunes nous ont peut-être privés! Avec quel intérêt on lirait aujourd'hui les entretiens des deux savants Dalmates, sur qui se partageait l'attention de l'Occident, non encore portée vers Augustin! Avec quel charme on suivrait, sous la plume d'un des interlocuteurs, leurs observations, tantôt pratiques, tantôt élevées, sur l'état du christianisme en Orient et en Occident, et les progrès du monachisme dans le monde entier! Comme on aimerait à retrouver dans leurs épanchements, après une si longue séparation, ici l'affection calme et protectrice de Rufin, là l'amitié enthousiaste et la parole animée de Jérôme; chez le premier la logique glaciale, mais puissante, chez le second l'éloquence et la passion; et, pour cadre à ce tableau, la terrasse du couvent des Oliviers, la ville de Jérusalem au-dessous, les campagnes de Bethléem au midi, celles d'Éphraïm au nord; et à perte de vue, à l'est et à l'ouest, les chaînes de montagnes s'échelonnant sans interruption entre la Grande Mer et la mer Morte! Si cette entrevue eut lieu, ce fut là sans doute que Paula puisa, dans les confidences de Mélanie, revenue récemment d'Égypte, le projet du grand voyage qu'elle accomplit l'année suivante.

LIVRE VI.

Suite du voyage de Jérôme et de Paula. — Béthanie et le sépulcre de Lazare. — Défilé d'*Adomim*. — Jéricho. — Visite au Jourdain; extase de Paula. — Montagnes d'Éphraïm. — Silo. — Puits de la Samaritaine. — Sichem et le mont Garizim. — Samarie; tombeau de Jean-Baptiste; Paula y assiste à une scène de possédés. — Nazareth. — Ascension du Thabor. — La mer de Tibériade. — Retour à Jérusalem. — La caravane repart pour Gaza et entre en Égypte. — Alexandrie. — Histoire de Didyme. — Description des déserts de Nitrie et de Scété. — Dangers du voyage. — Arrivée de Paula à la *Ville des Saints*. — Aspect de cette ville monastique; discipline des moines. — Visite aux ermites des Cellules. — Sérapion, Pambon, Arsène, etc. — Paula veut rester au désert; opposition de Jérôme. — Ils rentrent en Palestine par Maïuma.

385-388.

I

En quittant la montagne des Oliviers, la petite caravane fit route vers Jéricho, et s'arrêta d'abord à Béthanie, patrie de Lazare et de Marthe et Marie, ses sœurs. Paula voulut entrer dans le sépulcre du mort ressuscité, et visiter la maison des douces et aimantes filles, qui sont comme un gracieux symbole de la vie

contemplative et de la vie réelle[1]. Bethphagé ne les retint pas, et ils gagnèrent, non sans un sentiment de secrète terreur, le défilé dangereux appelé *Adomim* ou le *Pas du Sang*[2]. C'était un lieu redouté de tout temps, et que l'Évangile avait choisi pour y placer la parabole du voyageur percé de coups par des brigands, laissé sur la route par un prêtre et sauvé par un Samaritain. Quoique ce passage mal famé fût alors sous la garde d'un poste militaire romain, on ne cessait point de le regarder comme un repaire de meurtriers et de voleurs[3]. Nos voyageurs le franchirent sans accident, mais non sans deviser longuement sur la dureté du lévite, opposée à la sainte charité de l'infidèle[4]. Le sycomore de Zachée[5] n'obtint d'eux qu'un coup d'œil; puis ils firent leur entrée dans Jéricho. Quel spectacle attristant y frappa leurs regards! Trois villes s'étaient succédé dans ce même lieu et y avaient superposé leurs ruines : une ville chananéenne détruite par Josué, une ville juive élevée avec les restes de la première et détruite par les Romains,

1. Inde ad Orientem passus mille quingentos, est villa quæ appellatur Bethania; est ibi crypta ubi Lazarus positus fuit, quem Dominus suscitavit. *Itin. Hierosol.* — Ingressa sepulcrum Lazari, Mariæ et Marthæ vidit hospitium. Hieron., *Ep.* 86, p. 676.

2. Locum *Adomim*, quod interpretatur *sanguinum*, quia multus in eo sanguis, crebris latronum fundebatur incursibus. Hieron., *ibid.*

3. *Notit. imper. rom.* Palæst. — Ubi et castellum militum situm est, ob auxilia viatorum. Hieron., *De loc. Hæbr.*, p. 399.

4. Recogitans illum de Evangelio vulneratum, ac sacerdotibus et Levitis, mentis feritate prætereuntibus, clementiam *Samaritæ*, id est *custodis*. Hieron., *Ep.* 86, p. 676.

5. Arbor sycomori, in quam Zachæus ascendit, ut Christum videret. *Itin. Hierosol.* — Arborem sycomorum Zachæi. Hieron., *Ep.* 86, p. 676.

une ville romaine enfin détruite par la guerre civile[1].

Rien ne survivait de tout cela que de rares maisons éparses, et à peine un village. On n'apercevait même plus dans la campagne l'arbre qui avait fait donner à Jéricho le surnom de Ville des Palmiers[2]; la nature avait été dans ses destructions aussi implacable que les hommes. Trois curiosités appelaient aux environs la visite des pèlerins : la maison de la courtisane, qui reçut chez elle les espions de Josué et fut seule sauvée du massacre des Chananéens[3]; la fontaine amère qu'Élysée changea en source fécondante et douce en y jetant du sel : on montrait même un pot de terre qui avait, disait-on, appartenu au prophète[4]; enfin les douze pierres enlevées du lit du Jourdain, par les douze tribus, comme un monument de leur passage, et dressées dans un champ où la tradition religieuse les avait en partie préservées : Jérôme et ses compagnons s'y rendirent[5]. Il leur restait à voir le Jourdain, dont ils étaient encore séparés par une plaine de deux lieues, aride et brûlante.

1. Joseph., *Hist. Jud.*, IV, 8; V, 5.

2. Hiericuntem palmitis consitam, fontibus irriguam. Plin., *Hist. natur.*, V, 15. — Ibi est palmetum, mixtam habens sylvam mitiorem et bene frugiferam... Palmis vero abundans (campus), longitudine stadiorum centum, totus irriguus et habitationibus plenus. Strab., XVI, II, 41.

3. Supra fontem est domus Rahab, fornicariæ, ad quam exploratores introierunt, et occultavit eos. *Itin. Hierosol.*

4. A civitate passus mille quingentos, est fons Helisæi prophetæ...... ad latus est vas fictile Helisæi, misit in eo sales... *Itin. Hierosol.*—Fontem quondam Legis amarissimum et sterilem, quem verus Elisæus sua condivit sapientia..... Hieron., *Ep.* 86, p. 676.

5. Duodecim lapides, qui de Jordanis illuc translati alveo... Hieron., *ibid.* — Lapides duodecim quos filii Israel de Jordane levaverunt. *Itin. Hierosol.*— Cf. Josue., VI, 26. — *Reg.*, III, 16.

La chaleur était excessive, et pour échapper à ses ardeurs Paula voulut qu'on partît la nuit[1]. Le soleil commençait à paraître lorsqu'ils atteignirent les bords du fleuve, où un spectacle émouvant les attendait. L'astre s'éleva en face d'eux, derrière les montagnes d'Ammon[2], inondant de ses clartés l'ancien campement de Josué, le désert de Jean-Baptiste et le Jourdain lui-même, qui semblait porter à la mer Morte des nappes de feu. Paula se tenait debout sur la rive[3]; oppressée par l'admiration, et, semblable à une prophétesse du passé, elle se mit à dérouler le tissu des merveilles dont ces grandes scènes avaient été témoins. Ici l'arche d'alliance fendant le courant du Jourdain et les lévites la suivant à pied sec; là le fleuve redressant ses eaux comme deux murailles pour laisser passer Élie et Élisée[4]; puis le Christ lui-même, venant se courber sous cette onde, afin que, par la vertu de son baptême, le Créateur purifiât toutes les eaux terrestres, souillées des impuretés du déluge[5]. Elle peignit alors le vrai soleil de justice[6], s'élevant sur le monde et dissipant les antiques ténèbres par des rayons mille fois plus resplendissants que ce soleil périssable qui éblouissait

1. Vix nox transierat, ferventissimo æstu... Hieron., *Ep.* 86, p. 676.
2. Orto sole... Hieron., *ibid.*
3. Stetit in ripa fluminis... Hieron., *Ep.* 86, p. 676.
4. Quo modo, in medio amnis alveo, sicca sacerdotes posuerint vestigia, et ad Eliæ et Elisæi imperium, stantibus ex utraque parte aquis, iter unda præbuerit. Hieron., *ibid.*
5. Quo modo, pollutasque diluvio aquas, et totius humani generis interfectione maculatas, suo Dominus mundaverit baptismate. Hieron., *ibid.*
6. Solis justitiæ recordata... Hieron., *ibid.*

leurs regards. Arrachés avec peine à ce beau spectacle et devançant la chaleur du jour, ils entrèrent par la vallée d'*Achor*, c'est-à-dire du *Tumulte*[1], dans les domaines de Benjamin et d'Éphraïm. Ils virent à Bethel le lieu où Jacob, pauvre et nu, couché sur la terre nue, n'ayant qu'une pierre pour soutenir sa tête[2], avait aperçu en songe l'échelle symbolique dont Dieu tenait l'extrémité, aidant les zélés à monter, et précipitant en bas les indifférents : ce fut du moins ainsi que Jérôme expliqua le rêve du patriarche. *Beth-el*, la *Maison de Dieu*, profanée par le culte du veau d'or sous le roi Jéroboam, et devenue, comme disaient les prophètes, *Beth-aven*, la *Maison du Crime*, n'était plus au IVe siècle, qu'une bourgade sans importance, oubliée même des itinéraires.

A leur passage par la montagne d'Éphraïm, les voyageurs saluèrent de loin le tombeau de Josué et celui d'Éléazar, fils d'Aaron[3]. Éphraïm, Benjamin, Bethel, Rama, qu'ils traversèrent, Gabaa, qu'ils avaient déjà traversée en venant de Joppé, tous ces lieux rappelaient la sombre tragédie du lévite et son sanglant dénoûment. Chaque pas qu'ils faisaient semblait réveiller quelque incident de ce drame affreux. Là, la femme violée par les Gabaonites était morte sous les outrages ; ici, le lévite avait placé le cadavre sur un

1. De valle *Achor*, id est, *tumultus atque tubarum*. Hieron., *Ep*. 86, p. 676.

2. Et de Bethel, *domo Dei*, in qua super nudam humum nudus et pauper dormivit Jacob, et posito subter caput lapide... Hieron., *ibid*.

3. Sepulcra quoque in monte Ephraïm, Jesu filii Nave, et Eleazari filii Aaron sacerdotis, e regione venerata est. Hieron., *ibid*.

âne, pour l'emporter à sa maison; plus loin, il l'avait dépecé en douze morceaux, envoyés aux douze tribus d'Israël, comme un appel à la vengeance. La vengeance ne s'était pas fait attendre; et, sur le sol qu'ils parcouraient, la tribu de Benjamin avait subi, disaient-ils, la juste extermination due à son crime. « Non, non, interrompait Jérôme, elle ne fut pas exterminée; Dieu ne le voulut pas, parce que, de Benjamin rentré en grâce et régénéré devait sortir Paul, le grand apôtre des nations[1]. » Il exposait alors comment six cents hommes, échappés au massacre, se réfugièrent dans le désert de Remmon, et comment, rappelés dans leur patrie, ils durent employer la violence et le rapt pour avoir des femmes des autres tribus, aucune fille ou femme benjamite n'ayant survécu au désastre de la sienne. On leur montra en effet à Silo les ruines d'un autel près duquel deux cents jeunes filles, attirées par une fête nationale, avaient été enlevées, au milieu des danses, par deux cents Benjamites, et arrachées à leurs familles[2]. La ressemblance de cette histoire avec celle des Sabines, enlevées aussi dans une fête[3], fut de la part des voyageurs un objet de savantes remarques, et peut-être alors quelque aiguillon d'orgueil mondain entra-t-il au cœur des pieuses patriciennes, dont la

1. In Gabaa urbe, usque ad solum diruta, paululum substitit, recordata peccati ejus, et concubinæ in frusta divisæ, et tribus Benjamin trecentos viros, propter Paulum apostolum reservatos. Hieron., *Ep.* 86, p. 676.

2. Quid narrem Silo, in qua altare dirutum hodieque monstratur? Hieron., *ibid.*

3. Raptum Sabinarum a Romulo, tribus Benjamitica præcucurrit. Hieron., *ibid.*

lignée allait se perdre dans les obscurités du berceau de Rome.

Ce grave sujet les occupait probablement encore lorsqu'ils arrivèrent au puits de Jacob, puits fameux où Jésus, assis sur la margelle, fatigué et altéré, échangea avec la Samaritaine, pour un peu de l'eau qu'elle avait puisée, « la source de vie qui désaltère à jamais[1]. » Autour et au-dessus de ce puits, creusé dans le roc à une grande profondeur, avait été construite une église en forme de croix, où les voyageurs entrèrent[2] : l'orifice du puits, bien gardé d'ailleurs, était béant près de la clôture du chœur[3], et on n'en approchait qu'avec un saint frémissement. Au dehors se trouvait une piscine alimentée par la même source, et à quelques pas plus loin des platanes que la tradition faisait remonter jusqu'à Jacob[4]. La route, en un court espace de temps, conduisait du puits à l'antique ville de Sichem, appelée sous la domination romaine Flavia Neapolis, en l'honneur de l'empereur Vespasien. Située dans une étroite vallée entre le mont Hébal et le mont Garizim, Sichem était devenue, lors de la séparation des dix tribus, la Jérusalem du schisme, et le temple bâti par les rois d'Israël sur la seconde de ces montagnes restait encore, pour ce qu'il y avait de Samaritains au IVe siècle, aussi

1. Joann., IV, 5, 6, et seqq.

2. Exstructam circa puteum Jacob intravit ecclesiam. Hieron., *Ep.* 86, p. 676. — Ubi Jacob puteum fodit... et Dominus noster Jesus Christus cum Samaritana locutus est. *Itin. Hierosol.*

3. Ante cancellos altaris. Antonin. Placent. *Itin.*

4. Ubi sunt arbores platani quas plantavit Jacob, et balneus qui de eo puteo lavatur. *Itin. Hierosol.*

sacré que le temple de Salomon pour les Juifs fidèles. La même destinée avait frappé d'ailleurs les deux temples rivaux : celui de Garizim n'était plus aussi qu'une ruine où l'on montait par trois cents degrés taillés dans le roc[1]. Il n'eut point la visite de Jérôme et de ses amis, qui se contentèrent de l'observer de loin, soit scrupule religieux, soit désir d'arriver plus vite à Samarie.

Un spectacle curieux et tout nouveau les attendait dans cette capitale des rois d'Israël, dédiée à l'empereur Auguste sous le nom de Sébaste, et ornée des plus splendides monuments par les rois de la race d'Hérode[2]. Ces magnificences étaient encore debout, au moins en partie; mais ce n'était pas ce qui piquait la curiosité ou excitait l'admiration du pèlerin chrétien. Samarie était, à proprement parler, la ville de saint Jean-Baptiste, dont elle possédait le tombeau. Par un bizarre retour des choses de ce monde, l'homme qu'Hérode Antipas avait tué, comme un censeur incommode de ses cruautés et de ses débauches, régnait maintenant, comme un dieu plutôt que comme un roi, dans sa ville de prédilection, et éternisait le souvenir de ses crimes.

Le tombeau de Jean-Baptiste[3] avait la vertu de chasser les démons et de guérir les possédés : nul n'eût

1. Ibi est mons Agazaren. Ibi dicunt Samaritani Abraham sacrificium obtulisse, et ascenduntur, usque ad summum montem, gradus num. ccc. *Itin. Hierosol.*

2. *Sebasten,* id est, Samariam, quæ in honorem Augusti, ab Herode græco sermone, *Augusta* est nominata. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

3. Sebaste... in qua S. Johannis Baptistæ ossa sunt condita. Hieron., *Comm. Mich.*, I. — Ibi siti sunt Elisæus... et, quo major inter natos mulierum non fuit, Johannes Baptista. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

osé mettre en doute cette vertu surnaturelle sans être traité de blasphémateur et d'incrédule. Aussi voyait-on les possédés, ou ceux qu'on croyait tels, accourir ou être amenés, de toutes les parties de la Judée, à Samarie pour y trouver leur guérison. Lorsqu'arrivèrent nos voyageurs, un grand nombre de ces malheureux se trouvaient réunis autour du sépulcre, attendant le moment de paraître devant le saint et d'invoquer sa puissance. Il se passait là des choses capables de glacer de terreur les plus fortes âmes. On n'entendait que gémissements et soupirs, cris inarticulés et sauvages; on ne voyait que contorsions et grincements de dents, signes auxquels le démon était censé manifester, dans le corps de ses victimes, ses propres tortures et sa fureur. « Quelle ne fut pas la surprise de Paula, nous dit Jérôme, quelle ne fut pas son épouvante, lorsque retentirent les rugissements de l'esprit de ténèbres, et qu'elle entendit des hommes hurler comme des loups, aboyer comme des chiens, frémir comme des lions, siffler comme des serpents, mugir comme des taureaux! Les uns faisaient pirouetter leurs têtes avec la volubilité d'une roue; d'autres la courbaient en arrière jusqu'à ce que leurs cheveux balayassent la poussière du sol. Des femmes restaient suspendues en l'air par un pied, les vêtements rabattus sur le visage[1]. L'aspect

1. Ubi multis intremuit consternata mirabilibus : namque cernebat variis dæmones rugire cruciatibus, et ante sepulcra Sanctorum ululare homines more luporum, vocibus latrare canum, fremere leonum, sibilare serpentum, mugire taurorum; alios rotare caput, et post tergum terram vertice tangere, suspensisque pede feminis, vestes defluere ad faciem. Hieron., *Ep.*, 86, p. 677.

de ces affreuses misères émut à ce point Paula qu'elle se mit à fondre en larmes : elle pleurait et priait en même temps[1]. » Une visite au tombeau d'Élisée l'enleva à ces tristes impressions. Elle voulut aussi gravir à pied la montagne[2] où s'étaient cachés, dans deux grandes cavernes, les cent prophètes fidèles, que Jézabel poursuivait, et qu'Abdias nourrit et sauva.

La caravane avait hâte de quitter cet épouvantable lieu; elle reprit son voyage vers le vallon calme et fleuri de Nazareth, « la nourricière du Christ[3], » comme disait Jérôme. Le savant Dalmate expliqua peut-être à ses compagnons, chemin faisant, ce que nous lisons dans ses livres, à savoir que le nom de Nazaréen avait passé primitivement de Jésus à ses disciples et aux fidèles, qui s'en faisaient gloire, avant d'avoir adopté celui de chrétien; mais que les Juifs et les païens continuaient à le leur appliquer par dérision et par injure. Quelles curiosités eurent-ils à visiter dans cette bourgade célèbre? Le récit ne le dit pas; il ne parle en aucune façon d'un oratoire de la Vierge, qu'on voit figurer plus tard parmi les monuments chrétiens et se transformer en église; l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* n'en fait pas non plus mention. Quoi qu'il en soit, les voyageurs demeurèrent peu de temps à Naza-

1. Miserabatur omnium, et per singulos effusis lacrymis, Christi clementiam deprecabatur. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

2. Sicut erat invalida, ascendit pedibus montem : in cujus duabus speluncis, persecutionis et famis tempore, Abdias propheta centum prophetas aluit pane et aqua. Hieron., *ibid.*

3. Inde cito itinere percucurrit Nazareth, nutriculam Domini. Hieron., *ibid.*

reth, se rendirent à Cana, premier théâtre des miracles du Christ; puis, rétrogradant un peu dans leur marche, se dirigèrent vers le Thabor.

Deux grands souvenirs, l'un religieux, l'autre profane, s'attachaient à cette montagne, non moins fameuse dans la topographie que dans l'histoire de la Palestine, et qui dresse son immense cône tronqué, flanqué de forêts, au milieu de la plaine de Galilée. Jérôme en faisait le lieu de la transfiguration du Christ, quoique, suivant une indication donnée par le pèlerin de Bordeaux, une autre tradition plaçât l'événement divin au-dessus de Jérusalem, sur le monticule de l'Ascension [1]. Paula, qui partageait volontiers les opinions de son ami, voulut aller reconnaître au Thabor l'endroit où Pierre s'écriait dans sa joie : « Seigneur, il est bon de demeurer ici, nous y dresserons trois tentes [2] ! » C'était là le souvenir religieux, bien digne du Dieu de paix; l'autre était un souvenir de la fureur des hommes. Le Thabor avait dû à sa position abrupte et isolée dans ces vastes plaines, le triste honneur d'être un observatoire de guerre et une forteresse. On y rencontrait à chaque pas des traces encore récentes de la guerre. L'historien Josèphe, héroïque défenseur de la Galilée, durant la lutte contre Titus [3], avait lui-même construit

1. Non longe est (a monte Oliveti) monticulus ubi Dominus ascendit orare, et apparuit illic Moyses et Elias, quando Petrum et Johannem secum duxit. *Itin. Hierosol.*

2. Domine, bonum est nos hic esse : si vis, faciamus hic tria tabernacula. Matth., XVII, 4.

3. Joseph., *Bell. Jud.*, IV, 7.

des ouvrages avancés avec une enceinte en partie debout, et les murailles d'un château fort occupaient le sommet du cône.

La fatigue de la marche avait été si grande à travers des sentiers raboteux et escarpés, que la caravane dut faire une halte prolongée sur ces ruines. Favorable pour la guerre, l'observatoire était commode aussi pour les voyageurs qui voulaient d'un coup d'œil embrasser tout le pays de Galilée et le cours du Jourdain supérieur. Paula, que les beautés de la nature saisissaient vivement, comme toutes les âmes tendres, se fit expliquer le tableau imposant qui se déployait sous leurs yeux. Ils apercevaient à leur droite et dans le lointain, nous dit Jérôme, l'Hermon, point culminant de tout le Liban, et où le Jourdain prend sa source au milieu des neiges éternelles. Le fleuve, courant du nord au sud, apparaissait ensuite comme une ligne blanchâtre tracée à l'orient. A l'occident, on pouvait distinguer la Grande-Mer, et suivre le cours du fleuve Cison qui s'y jette, après de longs méandres, à travers la plaine de Galilée, qu'il coupe par le milieu. La campagne était parsemée de villes et de bourgades, nommées dans l'Ancien ou le Nouveau Testament. Ici on remarquait le lieu où la prophétesse Débora rendait la justice sous un palmier, et celui où, par ses conseils, l'armée de Sisara fut anéantie ; là le bourg de Béthulie, patrie de Judith ; plus loin Endor, avec son autre prophétesse et ses évocations magiques ; enfin, au midi et sur la rive même du Cison, Naïm, où Jésus ressuscita le fils de la veuve, et qui était en-

core au IV[e] siècle une ville assez importante[1]. Dans la relation malheureusement trop résumée de ce voyage, Jérôme nous retrace cependant avec complaisance les grandes lignes de ce tableau, comme s'il avait encore vivants dans la pensée sa propre émotion et l'enthousiasme de son amie.

Ils touchaient au bout de leur pèlerinage, et Jérôme en précipite le récit. « Le jour finirait plus tôt que mes paroles, nous dit-il, si je voulais énumérer tous les lieux parcourus par la vénérable Paula[2]. » Il cite Capharnaüm, où nos pèlerins ne virent plus sur le front de la ville superbe et incrédule que le signe de son châtiment[3]. Traversant le lac de Génézareth « sanctifié par la navigation du Seigneur, » ils visitèrent le désert témoin de la multiplication des pains[4]. Tibériade enfin les reçut dans ses murs, où le voyage se termina.

Cette dernière de toutes leurs stations ne fut probablement pour Jérôme ni la moins agréable ni la moins fructueuse. Nous avons fait remarquer avec

1. Aspiciebat procul montes Hermon et Hermoniim, et campos latissimos Galileæ, in quibus Sisara et omnis exercitus ejus, Barach vincente, prostratus est; torrens Cison, qui mediam planitiem dividebat, et oppidum juxta Naïm, in quo viduæ suscitatus est filius, monstrabatur. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

2. Dies me priusquam sermo deficiet, si voluero cuncta percurrere, quæ Paula venerabilis fide incredibili pervagata est. Hieron., *ibid.*

3. Et tu, Capharnaüm, numquid usque in cœlum exultaberis? Usque in infernum descendes. Matth., XI, 23.

4. Lacum Tiberiadis, navigante Domino sanctificatum; et solitudinem, in qua multa populorum millia paucis saturata sunt panibus. Hieron. *Ep.* 86, p. 677.

quel soin cet admirable voyageur, partout où il passait, recherchait les Juifs instruits pour causer avec eux, leur proposer des difficultés et s'éclairer de leurs lumières. La position exacte des endroits cités dans les Écritures, leurs noms, la signification de ces noms lui paraissaient une étude indispensable à qui veut saisir la Bible au vif et surtout la commenter. Il disait à ce sujet que, « de même que l'on comprend mieux les historiens grecs quand on a vu Athènes, et le troisième livre de l'*Énéide* quand on est venu par Leucate et les monts Acrocérauniens, de la Troade en Sicile, pour se rendre ensuite à l'embouchure du Tibre : de même, on voit plus clair dans les saintes Écritures quand on a parcouru la Judée, interrogé les souvenirs de ses antiques cités, étudié sa géographie [1]. » « Ce travail, ajoute-t-il, j'ai pris soin de le faire avec les plus érudits des Hébreux : j'ai parcouru avec eux la contrée que proclament toutes les bouches chrétiennes [2]. » Or il y avait à Tibériade plus que des érudits isolés, il y existait une société de rabbins et une académie hébraïque. Après la ruine du temple et la dispersion des Juifs sous Titus, tout ce qu'il y avait de docteurs à Jérusalem et de Juifs instruits, attachés à l'ancienne

1. Quomodo Græcorum historias magis intelligunt, qui Athenas viderint; et tertium Virgilii librum, qui a Troade per Leucaten et Acroceraunia, ad Siciliam, et inde ad ostia Tiberis navigaverint : ita Sanctam Scripturam lucidius intuebitur, qui Judæam oculis contemplatus sit, et antiquarum urbium memorias, locorumque vel eadem vocabula, vel mutata cognoverit. Hieron., *Præf. in Paralip.*, t. I, p. 1418.

2. Nobis curæ fuit, cum eruditissimis Hæbræorum, hunc laborem subire, ut circumiremus provinciam, quam omnes Christi ecclesiæ sonant. Hieron., *ibid.*

loi, s'étaient retirés à Tibériade, où ils avaient fondé une école célèbre, celle d'où est sortie la Mischna. Ces rabbins s'occupaient beaucoup d'interprétation biblique. Jérôme dut les rechercher avec un empressement qui sans doute aussi fut réciproque, malgré l'opposition des croyances et la différence des points de vue. C'est alors probablement qu'il se lia avec le rabbin Barraban, appelé aussi Baranina, homme admiré pour sa science, estimé pour son caractère, et qui le servit efficacement dans ses travaux [1]. Le grand docteur chrétien rentra donc à Jérusalem avec un trésor de renseignements et de notes qu'il avait conquis sur l'ennemi, comme jadis les vases d'Égypte, emportés par Israël. Mais le plus précieux trésor était dans sa vaste mémoire, qui valait à elle seule toutes les notes et toutes les bibliothèques du monde.

II

Ils avaient vu le passé du christianisme dans son berceau; il leur restait à le voir vivant et agissant dans un de ces grands corps cénobitiques, où l'esprit du siècle trouvait la perfection de la vie chrétienne. Aiguillonnée par l'exemple de Mélanie, Paula voulait visiter Nitrie, cette *Ville du Seigneur* [2] ou *des Saints,*

1. Hieron., *Ep.* 41, p. 345. — *Comm. Isa.*, XXII. — *In Ruf.*, I, pass., II et pass.

2. Oppidum Domini, Nitria. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

comme on l'appelait, qui n'avait pas sa pareille dans la chrétienté, et auprès de laquelle les monastères de l'île de Chypre n'étaient guère plus que le conventicule de Marcella auprès des fondations d'Épiphane. Elle voulait aussi se plonger dans la poésie mystique du désert, en contemplant ces héros du monachisme dont les légendes avaient fait tant de fois battre son cœur, et ses désirs étaient partagés par ses jeunes compagnes. Jérôme déclarait qu'il ne les quitterait point. Il trouvait dans ce voyage l'occasion de continuer en Égypte son travail d'exploration biblique, qu'il n'avait fait que commencer en Judée. Tous se préparèrent donc avec joie, et la caravane, organisée pour un voyage plus long et plus aventureux que celui qu'ils venaient d'accomplir, gagna, de toute la vitesse de ses montures, la ville philistine de Gaza.

Ils ne purent cependant point traverser Socoth sans que Paula eût la fantaisie de visiter la fontaine de Samson, jaillie d'une dent de la fameuse mâchoire d'âne, et de se désaltérer à cette eau[1]. Marasthim lui donna une tentation pareille, elle voulut aller prier sur le tombeau du prophète Michée, changé en église[2]. Gaza, qu'ils connaissaient, ne les arrêta point, et leur passage par le désert des Amalécites ne fut troublé d'aucun incident fâcheux, quoiqu'ils côtoyassent la dangereuse

1. Et in Socoth atque apud fontem Samson, quam de molari maxillæ dente produxit, subsistam parumper : et arentia ora colluam... Hieron., *Ep.* 86, p. 676.

2. Morasthim, sepulcrum quondam Micheæ prophetæ, nunc ecclesiam. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

frontière des Iduméens et des Coréens infestée par les Arabes. Le seul désagrément de leur route fut la fatigue causée par ces sables mobiles, qui se dérobaient sous le pied des montures, et où s'effaçaient en un clin d'œil les vestiges des hommes[1]. Cheminant au plus près possible de la mer, ils tournèrent le cap et les lacs de Casius, et se trouvèrent bientôt en face du fleuve Sior, près de son embouchure pélusiaque. C'est par ce nom de Sior, qui signifiait *le bourbeux, le troublé*[2], que les anciens Hébreux désignaient ou ce bras du Nil ou le Nil tout entier, et nos érudits voyageurs se gardèrent bien de lui en appliquer un autre, par respect pour la science. Péluse, qui n'avait point de souvenirs bibliques, ne les retint pas; ils coururent au contraire à Tanis chercher dans les roseaux du fleuve la trace du berceau de Moïse, et dans la terre de Gessen les pas des Israélites fugitifs[3]. Chemin faisant, Jérôme observa que les cinq villes égyptiennes qu'il traversait parlaient la langue chananéenne[4]. Il remarqua aussi que le Nil, à ses sept embouchures, était si faible qu'on pouvait presque le franchir à pied sec[5]. « Com-

1. Per arenas mollissimas, pergentium vestigia subtrahentes, latamque eremi vastitatem... Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

2. Veniam ad Egypti fluvium *Sior*, qui interpretatur *turbidus*. Hieron., *ibid.*

3. Terram Gessen, et campos Taneos, in quibus fecit Deus mirabilia. Hieron., *ibid.*

4. Quinque Ægypti... civitates, quæ loquuntur lingua Chananitide. Hieron., *ibid.*

5. Nilus aquarum multarum, qui prius uno fluebat alveo, et intransibilis erat, in septem valles humillimas et rivos ita divisus est atque concisus, ut calceatis pedibus transiretur. Hieron., *in Isa.*, IV, t. III, p. 104.

ment, demandait-il aux Égyptiens, de si faibles eaux peuvent-elles être dirigées et utilisées pour la fertilisation d'un si grand pays, et comment les relations des villes et les transports du commerce peuvent-ils avoir lieu sur un pareil fleuve? » Il apprit alors qu'un peu plus haut le Nil coulait à pleins bords, entre deux digues élevées le long de ses rives; que ces digues avaient une hauteur déterminée, de telle façon que, si le niveau des eaux ne dépassait pas les bords supérieurs, l'année restait stérile; et que si, par l'incurie des gardiens ou par la violence du courant, le rempart de digues venait à se rompre, l'inondation dévastait la terre au lieu de la féconder[1].

Il apprit encore que la navigation se pratiquait à la remonte au moyen d'un halage à dos d'homme, dont les manouvriers se relevaient de station en station, et qu'au nombre des stations on calculait la longueur du trajet[2]. Il se fit renseigner sur la défense de l'empire romain du côté de l'Éthiopie, sur l'existence de la tour de Syène et le camp retranché de Philæ, sur les fameuses cataractes, en un mot sur tout ce qui regardait la configuration du pays, ses divisions, ses habitants. Il étudia tout, afin de se servir de ces renseignements, comme il le fit en effet, dans l'inter-

1. Moris Ægyptiorum est, propter inundationem, excelsos aggeres construere ad ripas Nili. Qui si custodum negligentia vel nimia aquarum multitudine rupti fuerint, subjacentes campos nequaquam rigant aquæ, sed opprimunt atque populantur. Hieron., *in Ezech.*, IX, t. III, p. 912.

2. In Nilo flumine sive in ripis ejus, solent naves funibus trahere certa habentes spatia quæ appellant *funiculos;* ut labori defessorum, recentia trahentium colla succedant. Hieron., *in Joël.*, t. III, p. 1367.

prétation de l'Ancien Testament. Coupant ainsi la basse Égypte en travers, d'un bras à l'autre du Nil, nos voyageurs arrivèrent enfin à sa bouche occidentale, et saluèrent de leurs acclamations la ville de Nô.

Sous ce nom d'une antique bourgade pharaonique, Nô n'était pas moins que la grande Alexandrie, métropole de toute l'Égypte et une des capitales du monde romain[1]. Ce ne fut pourtant point l'admirable beauté de son port qui les intéressa le plus, ni le souvenir du conquérant macédonien, ni celui de Pompée, de César, de Cléopâtre, dont les aventures se lisaient en même temps que leurs noms, sur tous les monuments de la ville : sans être indifférent aux choses de l'histoire, Jérôme avait un but plus précis. Alexandrie renfermait alors dans ses murs un docteur chrétien dont il ne connaissait que quelques ouvrages, mais dont il avait entendu parler par ses maîtres d'Antioche, de Laodicée, de Constantinople, comme d'un rival d'Athanase et d'un philosophe digne d'être placé assez près d'Origène. Ce grand docteur se nommait Didyme, nom à présent bien inconnu : il était aveugle. Rien n'est plus digne peut-être des sympathies de l'historien que ces gloires éphémères d'un siècle, ignorées des autres, et mortes avec le sentiment qui les avait produites, mais qui ont, à un certain moment, illustré leur pays et enthousiasmé les contemporains. Didyme, à ce prix, mérite une mention particulière dans nos récits.

1. Urbem Nô, quæ postea versa est in Alexandriam. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

Il était Égyptien, né de parents chrétiens et chrétien lui-même. Un affreux malheur l'avait frappé dans sa première enfance : il n'avait pas encore cinq ans, et commençait à peine à connaître ses lettres, quand un mal soudain lui enleva complétement la vue. Le magnanime enfant ne se rebuta point : il acheva d'apprendre à lire au moyen de caractères mobiles qui lui servaient à composer des mots et des phrases[1]. Il sut bientôt ce que les clairvoyants pouvaient savoir, et bien plus qu'ils ne savaient : l'étude était devenue la seule condition de sa vie. Assidu aux leçons des professeurs les plus célèbres, il étudia tout, grammaire, rhétorique, poésie, philosophie, mathématiques et jusqu'à la musique, qui faisait alors partie de cette dernière science[2]. Nul n'interprétait mieux Platon, nul ne parlait si bien d'Aristote[3]. Ce qu'on citait surtout comme une merveille, c'est qu'étant aveugle, il sût résoudre les problèmes les plus compliqués de la géométrie, sur des figures qu'il n'avait jamais vues. Dans la science sacrée, ses prodiges surpassaient tout cela.

1. Admodum adolescens, quum jam prima litterarum elementa didicisset, in morbum oculorum incidit. Socr., IV, 25.

2. Fertur autem litterarum formas in tabula altius incisas, digitis solum contractando didicisse: syllabas item et nomina, ac reliqua deinceps, sola mentis comprehensione, et assidua auditione, rerumque quas audiverat recordatione, percepisse. Sozom., III, 15.

3. Quippe et grammaticæ præcepta facile addicit, et rhetoricæ multo adhuc celerius. Inde ad philosophiam transgressus, admirabili facilitate dialecticam, arithmeticam et musicam perdidicit, et reliquas philosophorum disciplinas. Socr., IV, 25. — Didymus vero, cum a puero luminibus orbatus fuisset, poeticam nihilominus ac rhetoricam artem didicit; arithmeticam præterea ac geometriam et astronomiam. Theodoret., IV, 29. — Sozom., III, 15.

Didyme savait par cœur les deux Testaments, de manière à en réciter, rapprocher, commenter les textes avec la sûreté de mémoire que les travaux d'interprétation réclament[1]. Il connaissait également à fond les autres livres chrétiens.

Alexandrie était encore le siége de cette haute école d'exégèse, où la philosophie servait d'introduction à la théologie, et Platon d'initiateur à l'Évangile. La chaire fondée au premier siècle par Pantène, transmise par lui à Clément, et par Clément à un disciple qui les éclipsa tous deux, Origène, cette chaire était maintenant occupée par Didyme[2]. Origène y régnait toujours dans l'enseignement de ses successeurs : par la profondeur de sa science et la hardiesse de sa pensée, il était devenu l'âme de l'école alexandrine. Didyme l'admirait, sans le suivre dans les hypothèses aventureuses où s'était égaré son génie, et, tout en repoussant certaines erreurs sur lesquelles l'Église avait prononcé et se gardant des autres, il l'aimait, il le proclamait son maître ou plutôt son oracle. Tel était Didyme, et ce fanatisme d'école ne le fit jamais dévier de la vraie foi; le courage avec lequel il défendit la cause de la consubstantialité dans les disputes de l'arianisme lui valut toute l'affection d'Athanase[3]. Les

1. Sacræ quoque Scripturæ non litteras solum, sed et illarum sensus Theodoret., IV, 29. — Sozom., III, 15. — Socr., IV, 25.

2. Scholæ sacrarum disciplinarum in urbe Alexandrina præfectus est. Sozom., III, 15.

3. Maximus fidei patronus ac propugnator Didymus habebatur, quippe qui adversus Arianos validissime disputaret, eorumque sophisticas cavil-

évêques les plus éminents de la Syrie et de l'Asie Mineure venaient se faire écoliers pour l'entendre, tant sa parole avait d'élévation et de charme, et les moines d'Égypte désertaient leurs solitudes pour se trouver sur son passage et l'apercevoir un moment. On raconte que le grand Antoine (on le qualifiait ainsi) étant venu le visiter du fond de son désert, voisin de la mer Rouge, Didyme l'entretint avec intérêt, car Antoine joignait un esprit droit et un cœur généreux à une foi inébranlable. Et comme il lui arriva pendant leur entretien de gémir sur sa cécité, le moine l'interrompit : « O Didyme, s'écria-t-il dans un élan d'enthousiasme, ne parle pas ainsi ! Ne te plains pas du lot que le ciel t'a fait ! Si Dieu t'a refusé les yeux du corps, qui sont communs à tous les hommes et même aux animaux les plus immondes, aux serpents, aux lézards, aux mouches, il t'a donné les yeux des anges pour le contempler face à face.[1] »

On devine l'empressement de Jérôme à converser avec le savant aveugle. Il courut chez Didyme dès son arrivée et le revit ensuite presque tous les jours, car l'Égyptien et le Dalmate se prirent d'un goût sérieux l'un pour l'autre. Paula accompagnait son ami à ces conférences, où toutes les sciences de ce temps étaient passées en revue, pour venir appuyer la vérité évan-

lationes dissolveret, et falsos ac fraudulentos eorum sermones refelleret. Socr., IV, 25.

1. Non est grave nec dolendum, o Didyme, quod oculis careas, quibus lacertæ, mures et vilissima prædita sunt animalia, sed beatum potius et secundum est, quod perinde atque Angeli oculos habeas, quibus Deum

gélique, et elle ne tarissait pas d'admiration. Ainsi jadis son ancêtre Scipion écoutait Lélius lui révélant les arts de la Grèce. Jérôme nous dit que, si par hasard il oubliait l'heure de la visite, elle était la première à la lui rappeler[1]; n'osant pas, sans doute, se rendre seule chez Didyme de peur d'encourir le blâme de présomption ou d'importunité. Un mois s'écoula dans ces confidences du savoir et de la piété[2]. Jérôme en rapporta plusieurs traités devenus rares même en Orient, et l'érudit docteur voulut bien composer pour lui, et à sa demande, des commentaires sur les prophéties de Michée, d'Osée et de Zacharie. Bien des années après, Jérôme au comble de la gloire proclamait heureux entre tous les jours de sa vie ceux qu'il avait passés dans ces doux entretiens. Le nom de Didyme resta sacré pour lui, lors même qu'il se mit à combattre avec passion l'origénisme, en la personne de Rufin. Il disait avec une grâce charmante de son ami d'Alexandrie, qu'il lui plaisait d'appeler son maître[3] : « Cet aveugle est vraiment un *voyant*, dans toute la force du mot hébreu appliqué aux prophètes. Son regard plane au-dessus de la terre; Didyme a ces yeux que l'Écriture loue dans l'épouse du Cantique des

perspicue comtemplaris, et veram notitiam exacte percipis. Sozom., III, 15. — Nihil te moveat, o Didyme.... Socr., IV, 25.

1. Rogatu sanctæ et venerabilis... Paulæ, quum essem Alexandriæ, vidi Didymum, et eum frequenter audivi. Hieron., *Comm. Ose. præfat.*

2. Triginta dies Alexandriæ, ubi erat Didymus, commoratus est. Ruf., *Apolog.*, II, ap. Hieron., p. 422.

3. Gregorium et Didymum in Scripturis Sanctis catechistas habui. Hieron., *Ep.* 32, p. 245.

Cantiques, et ceux-là aussi que le Christ nous ordonne de lever en haut, pour voir si les campagnes sont blanches et les épis déjà mûrs[1]. »

Cependant le temps paraissait long aux compagnons de Jérôme et de Paula : rien ne les intéressait plus dans Alexandrie, et la vue de nombreux solitaires établis dans les environs (car la vie monastique, sortie du désert, commençait à assiéger les villes[2]) aiguillonnait leurs désirs : Nitrie les appelait. La caravane se remit donc en marche, et nous la suivrons dans cette nouvelle excursion. Mais, pour l'intelligence de notre récit, nous devons exposer d'abord ce que c'était que ce lieu fameux, dans quelle contrée de l'Égypte il était situé, et par quels chemins on s'y rendait.

III.

Quand on descend de la haute dans la moyenne Égypte, en suivant le cours du Nil, on voit les deux chaînes de montagnes parallèles, qui forment son lit jusque-là, se séparer à la hauteur de l'ancienne Memphis. Celle de droite, sous le nom de chaîne arabique,

1. Didymus vero meus, oculum habens sponsæ de Cantico Canticorum; et illa lumina quæ in candentes segetes sublimari Jesus præcipit; procul altius intuetur : et antiquum nobis morem reddidit, ut *Videns* vocetur propheta.... Hieron., *Præfat. Didym. de Spir. sanct.*, t. IV, 1re part., p. 494.

2. Les monastères établis autour d'Alexandrie ne renfermaient pas moins de deux mille moines. « Circiter bis mille. » Pallad. *Lausiac.*, c. 7.

se dirige obliquement vers la mer Rouge et l'isthme de Suez; celle de gauche projette deux grands rameaux, le premier vers le lac Maréotide, au midi d'Alexandrie, le second plus à l'occident, vers la Méditerranée, à travers les sables de la Libye : c'est ce qu'on appelle la chaîne libyque. Entre ces deux rameaux et les collines du Nil d'un côté, les sables libyens de l'autre, s'ouvrent deux larges vallées, dont la plus orientale renferme des terrains nitreux et plusieurs lacs salés[1], et la plus occidentale, remplie de sables et sans végétation, semble avoir été un ancien bras du Nil, et porte encore aujourd'hui parmi les Arabes le nom de Fleuve-sans-Eau[2]. Ces deux vallées, séparées l'une de l'autre par un plateau de quatorze lieues dans sa plus grande largeur, composaient les domaines monastiques de Nitrie et de Scété. Rien de plus stérile, rien de plus attristant que ce royaume de la solitude avec ses sombres spectacles et ses privations pour ceux qui l'habitaient[3], ses périls pour les curieux ou les dévots qui venaient le visiter.

Trois routes y conduisaient en partant d'Alexandrie, routes inégalement longues, et qui présentaient chacune son caractère particulier de fatigues et de dangers. La première franchissait d'abord le lac Ma-

1. Hic locus vulgo *Nitria* vocatur, eo quod vicus quidam est finitimus, in quo nitrum colligunt. Sozom., VI, 31.— Supra Momemphim sunt nitri lacus duo, qui nitrum plurimum habent, indeque dictus Nitriotes nomus. Strab., VII, 1. — Elle porte aujourd'hui le nom de vallée du Natron.

2. *Mémoires de l'expédition française en Égypte :* Vallée du Natron.

3. Est enim locus terribilis, et alienus ab omni consolatione. Pallad., *Lausiac*, c. 86.

réotide et longeait ensuite la vallée, au milieu des cristallisations de nitre et des marécages salins, jusqu'à la montagne qui formait le centre des établissements monastiques; mais le lac, soumis aux vents du large, et parfois agité comme la mer, était redouté pour plus d'un naufrage[1]; souvent aussi les fondrières de la vallée devenaient impraticables. La seconde route se dirigeait à l'ouest, entre la mer et le lac Maréotide, jusqu'à son extrémité, puis, tournant au midi, gravissait, à travers les sables, le contre-fort qui séparait de la vallée de Nitrie celle du Fleuve-sans-Eau. Cette route passait par un pays désolé, qui n'offrait au voyageur ni une goutte d'eau ni un brin de verdure[2]. L'aventureuse Mélanie avait voulu la suivre pendant sa tournée en Égypte : elle faillit d'abord être enlevée avec Rufin par une bande d'Arabes embusqués près de la mer, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval[3]; puis son escorte, mal fournie de vivres et peut-être égarée, fut sur le point de mourir de faim et de soif[4]; il fallut

1. In palude Mareotide, ubi charta nascitur, abjecti sumus in quamdam parvam insulam desertam, et tres noctes et dies sub dio mansimus, magno frigore et imbribus nobis imminentibus. Pallad., *Lausiac*, c. 150.

2. Nec enim cuiquam culturæ aptam esse terram, salsitas soli ac sterilitas patitur arenarum. Sulp. et Cassian. *Vit. Patr.*, IV. ap. Rosweid, p. 550. — Rufin en énumère les périls et les difficultés dans un morceau curieux. Mélanie et lui furent sept fois sur le point d'y perdre la vie. Ruf. *Vit. Patr.*, II, *Epilog.*

3. Incidimus in latrones in littore maris... qui nos etiam eo usque sunt persecuti, volentes comprehendere, donec nobis parvus relinqueretur spiritus, ut qui nos decies mille passus essent persecuti. Pallad., *Lausiac.*, c. 150. — Ruf., *Vit. Patr.*, II, *Epil.*

4. Ambulantes per solitudinem, fame et siti prope fuimus exanimati. Pallad., *ibid.* — Ruf., *Vit. Patr.*, II, *Epil.*

qu'elle lui abandonnât ses provisions au risque d'en manquer elle-même.

La troisième route enfin remontait le Nil jusqu'à Memphis ou Arsinoé, et débouchait de là dans l'une ou l'autre vallée, en les prenant à leur origine; mais on rencontrait du côté de Nitrie des flaques d'eau profondes laissées par les inondations du Nil et remplies d'animaux malfaisants[1]. Mélanie, qui se hasarda aussi sur cette route, en éprouva les rudes inconvénients. Une fois qu'elle traversait un de ces petits lacs mobiles, où se jouaient parmi les fleurs et les plantes aquatiques une multitude d'animaux de toute espèce, et qu'elle se récriait sur la beauté du site, sa voix réveilla des crocodiles monstrueux endormis sous des touffes de joncs, et qui accoururent vers elle la gueule béante[2]. Elle était perdue, sans le dévouement des Égyptiens qui l'accompagnaient et sans un secours inespéré, celui de Macaire, le fameux anachorète, qui habitait sur un rocher voisin et arriva à temps pour la délivrer. Jérôme, qui avait à répondre d'une femme et de tout un troupeau de jeunes filles, n'osa affronter ni les crocodiles ni les Bédouins : il choisit la route par le lac Maréotide, comme la plus directe et la plus sûre.

1. Fuit autem aquæ multitudo quæ affluxit ex Nili incremento, quum quatuor dies per aquas ambularemus.... in ostiis propemodum obruti, Pallad., *Lausiac.*, c. 150.

2. Erat in ea regione quoddam magnum concavum, in quo multi remanserunt crocodili, cum aqua recessisset ex agris. Tribus ergo crocodilis in margine fossæ extensis, accessimus visuri belluas, putantes eas esse mortuas, illæ autem statim in nos irruerunt. Nobis autem magna voce Dominum nominantibus... Pallad., *Lausiac.*, *ibid.* — Ruf., *ibid.*

La traversée fut bonne, mais avec le trajet de terre commencèrent les tribulations. Une brume épaisse et fortement salée, qui remplissait le vallon pendant la nuit, semblait se solidifier au lever du soleil, et retombait en petits cristaux comparables à du grésil. On marchait sur des aiguilles de nitre et des espèces de glaçons à pointes aiguës, qui entraient dans le sabot des chevaux et perçaient la chaussure des guides [1]. Nos voyageurs pénétrèrent bientôt dans des marécages, les uns profonds à s'y perdre, hommes et bêtes, les autres pestilentiels dès que cette boue infecte se trouvait remuée, de sorte qu'on y courait le double risque d'être englouti ou suffoqué [2]. Il leur fallut bien du courage; mais la vue de la montagne de Nitrie, qu'ils avaient en perspective, soutenait leur force et les ranimait. Placée à peu près à mi-chemin entre Alexandrie et Memphis et détachée de la chaîne libyque, elle dominait toute la vallée. On apercevait de loin l'église qui couronnait son sommet, les cinquante monastères qui garnissaient ses flancs et son pied, et l'ancien bourg de Nitrie, habité par une population indigène [3]. Cet ensemble formait la Ville du Seigneur ou des Saints. Les cinquante

1. Aliquando autem in acutas et asperas paludes incidebant, pedes perforantes, ita ut dolores essent intolerabiles. Pallad., *Lausiac.*, c. 150. — Ruf., *Vit. Patr.*, II. *Epil.*

2. Cœno ad lumbum usque inhæsimus, et non erat qui eriperet. Pallad., *Lausiac.*, c. 150. — Ruf., *Vit. Patr.*, II, *Epil.*

3. Circiter quinquaginta erant monasteria, sibi mutuo vicina; quorum alia fratrum congregationes, alia homines separatim degentes habebant. Sozom. VI, 31. — Vicus quidam est finitimus in quo nitrum colligunt. Id., *Ibid.* — Cf. Ruf., *Vit. Patr.*, II, c. 22. — Pallad., *Lausiac.*, c. 7, 14.

monastères étaient tous sous la même règle cénobitique, et sous le gouvernement du même abbé. Ils dépendaient en outre de l'évêque d'Hermopolis la Petite, ville riveraine du Nil, à l'orient des collines libyques. On trouvait, soit dans le bourg de Nitrie, soit dans un endroit de la cité monastique, comme je le dirai plus loin, des boulangers, des bouchers, des pâtissiers, des marchands de vin, des médecins[1], en un mot tout ce qui était nécessaire soit aux étrangers en passage ou à demeure, soit aux cénobites malades.

A douze milles environ de ce chef-lieu, plus au midi, et dans les nombreuses fissures de la chaîne libyque non moins que dans la vallée, s'étendait le quartier des Cellules[2] : c'est ainsi qu'on nommait plus particulièrement les retraites des anachorètes. Là régnait la vie solitaire dans son isolement le plus farouche. Les cavernes naturelles, les cabanes de feuilles, les huttes souterraines qu'habitaient ces ermites étaient disposées de manière qu'ils ne pussent ni s'entendre ni même s'apercevoir les uns les autres[3]; ils ne se recherchaient qu'en certaines circonstances et pour s'assister. Les Cellules dépendaient de la Ville des Saints,

1. In hoc monte degunt medici et placentarii : vinum illic venditur. Pallad., *Lausiac.*, c. 7.

2. Hinc ad interiorem eremum pergentibus, alter locus est distans circiter septuaginta stadiis, qui Cellia vocatur. In eo varia sunt monachorum domicilia, hinc et inde dispersa. Sozom., VI, 31.

3. Habitant locum desertum, et habens cellas magno inter se intervallo disjunctas, ut nullus possit cognosci ab altero, neque cito videri, nec vox audiri. Pallad., *Lausiac.*, c. 42. — In tantum vero domicilia distant a se invicem, ut monachi... nec videre se mutuo, nec audire possunt. Sozom., VI, 31.

et n'avaient pas d'autre église que la sienne, Enfin, à un jour et une nuit de marche, et probablement sur l'aride terrasse qui séparait la vallée de Nitrie de celle du Fleuve-sans-Eau, s'élevait un monastère en comparaison duquel les couvents de Nitrie étaient presque un Éden : c'était le monastère de Scété, dont la seule vue faisait peser sur l'âme une tristesse mortelle[1]. Il n'admettait que des vocations en quelque sorte désespérées. C'est de lui surtout qu'on pouvait dire ce mot d'un religieux de Nitrie à Mélanie, qui dépassait le seuil d'un des couvents : « Arrêtez, madame; on entre ici, on n'en sort pas[2] ! »

L'hospitalité exercée dans la Ville des Saints ne manquait pas d'une certaine grâce à l'égard des visiteurs, et quand on savait que les arrivants étaient des gens de distinction ou des moines appartenant à d'autres pays, l'accueil redoublait d'empressement. Rufin nous dépeint dans les termes suivants celui que reçurent Mélanie et lui, quand ils se présentèrent sur la montagne : « Aussitôt qu'on nous vit approcher, dit-il, et que ces saints reconnurent que nous étions des frères étrangers, ils s'élancèrent soudain au-devant de nous, comme un essaim d'abeilles. » C'étaient des religieux

1. Scithium (Scete) locus in vastissimo eremo positus, diei et noctis iter habens et Nitriæ monasteriis;... nulla semita... Aqua raro invenitur et sic ubi inventa fuerit, odoris quidem dirissimi est et quasi bituminea. Ruf., *Vit. Patr.*, II, c. 29. — Sterilis ac vasta solitudo, ac pæne hominibus inhabitabilis. *Vit. Patr.*, III, Rosw., p. 530.

2. Janitor presbyter, nullum permittebat egredi, nequem alium ingredi, præterquam si quis vellet illic usque ad mortem permanere. Pallad., *Lausiac.*, c. 6.

non reclus chargés du service extérieur, car les autres se tenaient enfermés dans des enceintes murées, gardées aussi soigneusement que des places de guerre. « Ces frères, continue Rufin, laissèrent paraître une vive gaieté et un grand plaisir à nous recevoir. Les uns apportaient des pains, d'autres des peaux de bouc remplies d'eau, car l'eau de la vallée était saumâtre ; mais il y avait vers le pied de la montagne une fontaine excellente. Nous fûmes conduits à l'église, puis on nous lava les pieds, qu'on essuya avec des linges, non pour nous soulager de la lassitude du chemin, mais pour ranimer dans nos âmes la force et la santé spirituelles par cet office de charité[1]. » Telle avait été la réception de Mélanie : celle de Paula présenta plus d'appareil et de solennité. L'évêque d'Hermopolis, Isidore, informé de son départ, soit par le gouverneur d'Alexandrie, soit par Didyme lui-même, avait voulu y présider en personne. Son clergé, rangé autour de lui, était au grand complet. Il avait même convoqué une partie des anachorètes des Cellules et des cénobites des couvents : on eût dit un peuple que son chef commandait, sous les ornements épiscopaux[2]. Dès que

1. Huic ergo cum appropinquavimus loco, ubi peregrinos fratres appropinquare senserunt, continuo velut examen apum, singuli quique ex suis cellulis proruunt, atque in obviam nobis læto cursu et festina alacritate contendunt, portantes secum quam plurimi ipsorum urceos aquæ et panes... Tunc deinde susceptos nos adducunt primo cum psalmis ad ecclesiam, lavant pedes.... Ruf., *Vit. Patr.*, II, c. 21.

2. Quod quum vidisset, occurrente sibi sancto et venerabili episcopo Isidoro confessore, et turbis innumerabilibus monachorum, ex quibus multos sacerdotalis et leviticus sublimabat gradus.... Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

Jérôme, Paula et leurs compagnons, ayant mis pied à terre, commencèrent à gravir la montagne, la procession s'ébranla et descendit à leur rencontre, au chant des hymnes et des psaumes. Ce spectacle inattendu et magnifique les remplit tous d'une émotion que Paula trahissait par des larmes à peine contenues. Aux compliments de bienvenue que lui fit Isidore, elle répondit modestement « qu'elle se réjouissait de cet accueil pour la gloire de Dieu, mais qu'elle se sentait indigne de tant d'honneur[1]. » Prenant place aux côtés de l'évêque, nos voyageurs s'acheminèrent avec lui vers l'église, tandis que la montagne et les vallons environnants retentissaient des sons de la sainte musique.

L'église, d'une architecture très-simple, était assez vaste pour contenir la multitude qui s'y pressait le dimanche, car on comptait alors dans les couvents environ cinq mille cénobites[2], et l'empereur Valens, quelques années auparavant, en avait extrait de force un pareil nombre pour en faire des soldats et les incorporer dans ses légions. Six cents anachorètes répandus dans les Cellules n'avaient pas non plus d'autre lieu pour entendre la messe. Ils s'y réunissaient seulement le samedi et le dimanche[3], et les absences révélaient soit les morts, soit les maladies graves advenues pendant la semaine : on courait, après l'office, vers la cellule

1. Lætabatur quidem ad gloriam Domini, sed se indignam tanto honore fatebatur. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.
2. Pallad., *Lausiac.*, c. 7.
3. Veniunt ad ecclesiam Sabbato solum et Dominico. Id., *ibid.*

de l'absent, pour savoir ce que Dieu avait ordonné de lui[1]. Huit prêtres, assistés de diacres et de sous-diacres, étaient attachés au service de cette église[2]; mais le premier d'entre eux célébrait seul les saints mystères, faisait seul les exhortations, décidait seul en matière spirituelle; les autres se tenaient au-dessous de lui dans une attitude de profonde obéissance. Arrivait-il à quelqu'un des religieux une lettre intéressant la communauté, il la montrait d'abord au prêtre, qui permettait ou non qu'elle fût lue publiquement[3]. Jérôme admira cet ordre parfait, dont n'approchaient pas les monastères de Syrie. Ayant remarqué, près de l'église, trois palmiers, aux branches desquels étaient suspendus trois fouets, les visiteurs en demandèrent la raison, et il leur fut répondu que chacun de ces palmiers, suivant la règle de Macaire, était destiné à servir de pilori pour la fustigation de certains coupables. Le premier était réservé aux moines convaincus d'infraction à la discipline, le second aux voleurs, s'il s'en trouvait dans la contrée, le troisième aux criminels fugitifs ou aux étrangers qui tentaient d'échapper à la justice civile en se couvrant de la sainteté du lieu. On leur faisait embrasser le palmier, et on leur administrait un nombre de coups de fouet proportionné à leurs démérites[4].

1. Quod si quis non intersit, palam est illum abesse non sua sponte, sed languore aut morbo detentum : tunc ad illum visendum curandumque pergunt... Sozom., vi, 31.

2. Sunt autem octo presbyteri, qui præsunt huic ecclesiæ. Pallad., *Lausiac.*, c. 7.

3. Bolland., 14 maii, p. 70.

4. In hoc monte Nitriæ una est maxima Ecclesia, et in ipsa ecclesia

En parcourant le plateau de la montagne, ils aperçurent sept moulins [1] employés à moudre le grain des couvents, et une maison où semblait régner une assez grande agitation. On leur apprit que c'était l'hospice ou hôtellerie des étrangers que la communauté hébergeait. La règle était qu'ils y demeurassent tant qu'il leur plairait, plusieurs semaines, plusieurs mois, et même deux ou trois années; mais, à l'expiration de la première semaine, on leur distribuait des tâches pour les besoins des monastères. Celui-ci était envoyé à la boulangerie, celui-là au jardin, cet autre à la cuisine [2]. Les personnes instruites recevaient un livre avec invitation de ne point parler avant midi [3]. La règle intérieure des monastères, qu'ils ne pouvaient voir fonctionner, leur fut également expliquée. « Ces hommes si étroitement emprisonnés, leur disait-on, mettent leur bonheur dans leur séquestration même.

sunt tres palmæ, ex quibus unaquæque habet flagellum suspensum. Et est unum quidem ad castigandos monachos qui delinquunt, alterum vero ad puniendos latrones, si quando inciderint, tertium vero ad corrigendos eos qui forte veniunt, et in aliqua delicta incidunt, adeo ut quicumque delinquunt, et convincuntur meruisse ut dent pœnas, palmas amplectantur, et tergo plagas præfinitas accipiant, et sic dimittantur. Pallad., *Lausiac.*, c. 7.

1. In hoc monte sunt septem pistrinæ, quæ et illis serviunt et anachoretis qui sunt in vasta solitudine. Id., *ibid.*

2. Prope ecclesiam autem xenodochium, in quo venientem hospitem toto tempore accipiunt, etiam si biennium aut triennium voluerit manere... permittentes ei una hebdomade. manere in otio... Ipsum deinceps attrahunt ad opera, aut in horto, aut in pistrino, aut in coquina. Id., *ub. sup.*

3. Quod si fuerit quispiam, cujus sit habenda ratio, dant ei librum ad legendum, non permittentes ei ut cum ullo colloquatur usque ad horam sextam. Id., *ibid.*

Quand les affaires de la communauté exigent qu'on dépêche quelque frère aux provisions ou en mission, c'est à qui s'excusera, et l'acceptant ne le fait que par obéissance. » Ainsi renseignés sur la Ville des Saints, ils prirent congé de l'évêque, et se rendirent aux Cellules, quartier des anachorètes.

C'est là surtout que se déployait la poésie du désert sous l'originalité des inspirations personnelles; là que s'inventaient les moyens les plus ingénieux de torturer le corps pour améliorer l'âme; là que s'accumulaient les souffrances savantes comme autant de degrés pour escalader le ciel [1]. Chaque cellule avait sa physionomie, chaque ermite son caractère particulier d'austérité. L'un vivait sur la pointe d'un roc, l'autre dans les entrailles de la terre; celui-ci s'exposait presque sans abri au soleil torride de l'Égypte; celui-là n'apercevait jamais le jour. Leur manière de vivre, leurs costumes offraient aussi les bizarreries les plus variées; mais sous une enveloppe sauvage, plus rapprochée souvent de l'animal que de l'homme, se cachaient des âmes simples et charitables, de nobles cœurs, parfois même de grands esprits. Jérôme et Paula se portèrent vers les cellules des plus célèbres, Sérapion, Arsénius, Macaire, etc., héros de ces solitudes, exilés volontaires après lesquels courait le monde [2].

1. Porro in cellulis habitant, quotquot ad summum philosophiæ culmen pervenerunt, seque ipsos regere, et soli manere possunt, quietis gratia a reliquis sejuncti. Sozom., VI, 31.

2. Quid ergo narrem Macarios, Arsenios, Serapionas, et reliqua colum-

Sérapion habitait une caverne située au fond d'un trou, où l'on descendait par un sentier abrupt à travers un fourré de broussailles. La caverne suffisait à peine pour contenir un lit de feuilles sèches, et une planche en forme de table encastrée dans une entaille du roc. Une vieille bible déposée dessus et une croix grossièrement charpentée, appendue au rocher, formaient tout l'ameublement de la demeure. Le maître de ce beau lieu offrit aux yeux des visiteurs un squelette basané plutôt qu'un être vivant. Ses cheveux lui couvraient le visage et une partie des épaules, et son corps velu paraissait être celui d'une bête fauve [1]. Cet étrange personnage avait pourtant connu Rome, parlait bien le latin et aimait à s'entretenir des familles patriciennes qui l'avaient accueilli au delà des mers. Son histoire, non moins extraordinaire que sa personne, ne tenait pas plus qu'elle à l'humanité et semblait, pour ainsi dire, une fable céleste.

Durant sa jeunesse, et pendant qu'il habitait la ville éternelle, Sérapion s'était pris d'une grande compassion pour deux comédiens, l'un homme et l'autre femme, qui vivaient dans toute la licence de leur profession, et il se mit en tête de les ramener au bien par la vraie foi. Pour cela, il se vendit à eux comme esclave, et se plongea à leur suite dans cette

narum Christi nomina? Cujus non intravit cellulam? Quorum pedibus non advoluta est? Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

1. Il avait pour tout vêtement une pièce de toile enroulée autour du corps.— « Serapion *Sindonites* cognominatur, nam præter sindonem nihil usquam inducebat. » *Vit. Patr.*, IV, Pallad., *Lausiac.*, c. 83.

vie de désordres d'où il voulait les retirer, comme on se jette à la mer pour sauver des gens qui se noient. La sainte entreprise fut couronnée de succès : grâce à ses représentations, à ses conseils, à ses prières, ses maîtres devinrent honnêtes; ils devinrent chrétiens, reçurent le baptême et affranchirent l'esclave qui les avait convertis[1]. Mais Sérapion n'accepta point cette faveur. Se présentant à eux, quelques pièces d'argent dans la main : « Mes frères, leur dit-il, au moment de courir à d'autres aventures où Dieu m'appelle, je vous rapporte cet argent : c'est le prix dont vous m'aviez payé, il vous appartient; moi, j'emporte le gain de vos âmes[2]. » Après avoir longtemps songé aux autres, le saint aventurier songea à lui-même, et vint s'ensevelir dans cette affreuse solitude, ne croyant pas que tant de bonnes œuvres fussent suffisantes pour le sauver.

A propos du désintéressement de Sérapion, on leur raconta un trait de Pambon, mort trois ans auparavant, et que Mélanie avait visité. Cet homme, un des législateurs monastiques de l'Égypte, était la simplicité même : pendant les visites qu'il recevait, il tressait des cordes avec des branches de palmier, afin de ne point rester oisif. La seule aumône qu'il acceptât était

1. Tamdiu permansit et serviit mimis qui eum emerant, donec eos fecit Christianos, et eos avulsit a theatro.... Longo autem tempore primus compunctus est mimus, deinde mima, deinde universa eorum familia. Pallad., *Lausiac.*, c. 83.

2. Quoniam autem hoc fecit Deus et per meam humilitatem salva evasit anima vestra, accipite aurum vestrum, ut etiam aliis opus feram. Id., *ibid.*

celle que son travail avait produite. Mélanie, toujours fastueuse jusque dans son humilité, imagina de faire porter un jour dans la cellule de ce bon moine quantité de vases et de vaisselle d'argent enfermés dans des étuis. Elle les fit déposer à ses pieds, mais Pambon ne les regarda seulement pas : « Prenez, dit-il au disciple qui l'assistait, et envoyez cela à nos frères de Libye et des îles, qui sont plus pauvres que nous[1]. » Et comme il continuait à travailler en silence, Mélanie l'interpella par ces mots : « Savez-vous, mon père, que ces aumônes sont de trois cents livres pesant d'argent[2] ? — Dieu, qui pèse dans sa balance les montagnes et les forêts, répondit le moine en attachant sur elle un regard sévère, n'a pas besoin qu'on lui dise le poids de votre argent; quant à moi, je ne me connais point à ces choses-là[3]. N'oubliez pas, ma fille, que Dieu, qui n'a pas dédaigné deux oboles offertes par les mains de la veuve, les a peut-être mises à plus haut prix que tous les présents des riches. »

Les deux Macaire, autres Lycurgues monastiques, n'étaient pas moins célèbres que Pambon. L'un, celui d'Alexandrie, demeurait au-dessus du lac des Croco-

1. Operans et ramos texens... dixit suo œconomo Theodoro : « Accipe, et ea dispensa universæ fraternitati, quæ est in Libya et in insulis... » Pallad., *Lausiac,* c. 10.

2. Ego autem (Melania) stans expectabam ut vel benedictionibus ab eo honorarer, vel verbo saltem laudarer ob tantum donum. Cum vero nihil omnino ab eo audissem, ei dixi : « Domine, ut scias quantum sit, sunt trecentæ libræ argenti. » Id., *ibid.*

3. Non est opus ut a te discam... Qui montes appendit et sylvas statera, multo magis scit quantitatem tui argenti. Id., *ibid.*

diles, et semblait avoir apprivoisé ces hideux animaux, qui ne lui faisaient point de mal ; l'autre, dit l'Ancien ou l'Égyptien, avait hérité du bâton d'Antoine, à qui il avait fermé les yeux au désert de Colzim. Arsénius enfin devait à des austérités extraordinaires la réputation d'un pouvoir surhumain, et on lui avait donné le titre de Grand. Tout, dans cette contrée de l'ascétisme, était un monument de quelque saint décédé, et chaque lieu avait sa légende[1]. On montrait l'arbre planté par tel moine, la caverne creusée par tel autre, ou l'échelle qu'il s'était fabriquée dans le roc vif. Des bêches, des pioches, des instruments de travail ayant appartenu aux plus illustres morts, restaient comme des reliques, entre les mains de leurs disciples. Des visions, des miracles accompagnaient chaque récit, et étaient racontés avec la même foi qui les faisait écouter.

Paula, enivrée de tant de merveilles, voulait rester à Nitrie ; elle parlait d'y fonder un monastère, et ses jeunes compagnes, par un pareil mouvement d'enthousiasme, protestaient avec elle qu'elles désiraient vivre et mourir dans ce lieu béni. Il ne fallut pas moins, pour détourner Paula d'une si singulière idée, que le souvenir des engagements qu'elle avait pris à Bethléem. On peut croire aussi que les sages avis de Jérôme contribuèrent à lui faire abandonner un projet qu'il ne pouvait s'empêcher d'admirer, tout en le blâmant. « Incomparable ardeur, écrivait-il plus tard, et courage à peine croyable dans une femme ! Elle

1. *Vit. Patr.*, ap. Rosw., pass.

oubliait son sexe, elle oubliait la délicatesse de son corps, et désirait habiter, avec ses vierges, au milieu de tant de milliers de solitaires. Peut-être en eût-elle obtenu le pouvoir, tant cette résolution était sublime, si le désir des saints lieux n'eût parlé encore plus haut à son cœur[1]. »

Il faut le dire, ces autorisations n'étaient pas accordées légèrement par les supérieurs ecclésiastiques. Des abbés prudents, des évêques expérimentés, ne voyaient pas toujours sans appréhension l'établissement de monastères de femmes dans le voisinage de monastères d'hommes. Plusieurs blâmaient jusqu'à ces visites mondaines de matrones qui, si respectables qu'elles fussent, pouvaient laisser après elles parmi des reclus quelque ressouvenir du passé, ou quelque souffle de l'esprit tentateur[2]. On voyait même des femmes diaboliques se faire un jeu cruel de troubler la paix des pauvres anachorètes et leur faire perdre, dans un seul moment d'égarement, le fruit de dures et longues victoires sur eux-mêmes. Parfois heureusement les suppôts de Satan se trouvaient pris dans leurs propres lacs, témoin la courtisane Zoé, dont tout l'Orient répétait l'histoire. Elle s'était glissée dans la cellule d'un

1. Mirus ardor, et vix in femina credibilis fortitudo. Oblita sexus et fragilitatis corporeæ, inter tot millia monachorum cum puellis suis habitare cupiebat. Et forsitan cunctis eam suscipientibus impetrasset, ni majus Sanctorum Locorum retraxisset desiderium. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

2. Concurrebant episcopi, presbyteri, clericorum et monachorum greges, matronarum quoque christianarum : grandis tentatio... Hieron., *Vit. Hilarion.*, t. IV, 2[a] *P.*, p. 84.

solitaire appelé Martinien, et, sous prétexte de lui demander ses prières, elle le sollicitait au mal. Martinien allait succomber, quand tout à coup elle le vit allumer un grand feu[1] et plonger ses jambes dans la flamme jusqu'aux genoux. « Que faites-vous là, mon père? s'écria-t-elle avec surprise[2]. — Je veux voir, répondit-il, comment je pourrai supporter les feux de l'enfer, moi qui les brave en ce moment[3]. » Zoé s'enfuit épouvantée jusque dans un îlot de la côte de Syrie, où elle se retira, anachorète à son tour, et elle y finit ses jours repentante et sainte.

D'autres femmes, dans une intention meilleure et restée souvent mystérieuse, se mêlaient aux solitaires sous un vêtement d'homme, et usurpaient sur leurs domaines quelque demeure sauvage. On racontait à ce sujet une aventure touchante, arrivée récemment au désert de Scété. Deux moines étrangers en visitaient les cellules, lorsque entrés dans une caverne, ils virent un frère assis qui tressait une natte avec des cordes de palmier. Ce frère ne les salua pas, ne leur parla pas, ne les aperçut même pas[4]; son regard, comme sa pensée, semblait fixé sur un objet invisible, tan-

1. Collegit quam plurima sarmenta arida, acceptoque igne accendit. Magna autem flamma accensa, in illam insiliit, et stetit in medio igne vehementer combustus. *Vit. Martinian.*, ap. Bolland., 13 februar., t. II, p. 666.

2. Quid est, Martiniane? *Ibid.*

3. Hic ignis, qui videri potest, aqua extinguitur; æternus autem ignis ab aqua non extinguitur. Sustineo in experimentum. *Ibid.*

4. Ingressi ibi, invenerunt fratrem sedentem, et funiculum operantem, qui neque respexit eos, neque salutavit eos, neque aliud locutus est eis. *Vit. Patr.* VII, 34; III, 194; VI, 3.

dis que ses doigts travaillaient machinalement à son ouvrage. Les deux étrangers achevèrent leur tournée; et plusieurs jours après, repassant près de la même caverne, ils eurent la curiosité d'y rentrer. « Sachons, se dirent-ils, si Dieu n'aurait pas inspiré à ce frère quelque désir de nous parler[1]. » Le frère était étendu mort sur son grabat, et en s'approchant pour l'ensevelir, les étrangers reconnurent que c'était une femme[2]. D'autres frères, accourus à leur voix, creusèrent une fosse où le corps fut déposé, et la terre recouvrit le secret de cette infortunée.

Cependant les chaleurs étaient devenues excessives : le solstice d'été approchait, et avec lui les inondations du Nil, qui allaient faire du Delta un lac immense, et couper les chemins de la vallée. La caravane se remit en route pour Péluse, tandis que les passages restaient encore libres. Quant à Paula, ses forces épuisées ne lui permettant plus de retourner en Palestine par le désert, elle loua dans le port de Péluse un navire en partance pour Maïuma. La traversée fut heureuse et prompte : le navire les amena, dit Jérôme, « avec la vélocité d'un oiseau[3]. » De Maïuma, ils prirent tous la direction de Bethléem; mais ni Jérôme ni Paula ne devaient trouver, dans ce lieu si souhaité, la paix qu'ils avaient rêvée.

1. Ingrediamur iterum ad hunc fratrem, si forte vel modo persuadeat illi Deus, ut loquatur nobiscum. *Vit. Patr.* VII, 34.

2. Cum autem sepelirent eum, invenerunt quia mulier esset. *Ibid.*

3. Propter ferventissimos æstus, de Pelusio Maïumam navigatione perveniens, tanta velocitate reversa est ut avem putares. Hieron., *Ep.* 86, p. 677.

LIVRE VII.

Établissement de Jérôme et de Paula dans la ville de Bethléem. — Ils construisent près de la caverne de la Nativité un monastère d'hommes, trois monastères de femmes, et un hospice pour les étrangers. — Retraite particulière de Jérôme; son *Paradis* d'étude. — Il ouvre une école de grammaire à Bethléem; on l'accuse d'enseigner le paganisme. — Il fait copier des classiques grecs et latins par les moines de Rufin. — Ses études hébraïques; ses professeurs juifs de Lydda et de Tibériade. — Il apprend le chaldéen. — Il corrige son Psautier latin et revise la traduction des Septante. — Assistance que lui prêtent Paula et Eustochium dans ses travaux. — L'envie se déchaîne contre Jérôme. — Ouverture des couvents de Paula; leur administration. — Marcella perd sa mère Albine. — Paula et Eustochium veulent l'attirer à Bethléem; leur lettre sur les mérites de Jérusalem et de la terre sainte; lettre de Jérôme sur le même sujet. — Correspondance des solitaires avec leurs amis de Rome. — La discorde se met entre Jérôme et Rufin.

387-392

Rien n'était prêt pour l'établissement de Jérôme et de Paula à Bethléem ; ils durent se loger provisoirement et fort à l'étroit dans la ville, Paula avec les jeunes Romaines qui la suivaient, Jérôme avec son frère et ses amis ; puis on se mit en quête de terrains dans le voisinage de l'église, pour y bâtir des monas-

tères. Ils en trouvèrent un situé à mi-côte, près de la porte occidentale, tirant un peu vers le nord[1] : on le destina au futur couvent de Jérôme; celui des femmes fut placé plus loin[2], et les constructions commencèrent. Paula avait beaucoup d'argent, Jérôme fort peu, et, pour faire face aux dépenses dans lesquelles il s'engageait, il envoya vendre en Dalmatie les débris de son patrimoine de famille, quelques champs en friche, quelques fermes échappées à demi aux ravages des Barbares et à l'incurie des colons : vente difficile, qui ne fut réalisée qu'en 397 par Paulinien[3]. Paula voulut se charger du reste. Le monastère de Jérôme, bâti dans un lieu de facile défense, fut muni d'une tour de refuge[4], précaution qui n'était pas superflue, comme l'événement le démontra plus tard; celui de Paula s'éleva dans la plaine, à quelque distance au-dessous, et il s'accrut successivement de deux autres à peu près contigus[5]. L'établissement monastique fut complété par la construction d'un hospice ou hôtellerie gratuite placée près du grand chemin, et destinée aux visiteurs et aux passants, à l'instar de ce qui se pratiquait à Nitrie. « Si Joseph et Marie revenaient à Bethléem, disait Paula avec une grâce charmante, ils trouveraient

1. Auct. vet., ap. Mabillon. *Analect.*, t. IV. — Cf. Tillem., *Mém. eccl.*, t. XII, p. 125.
2. Hieron., *Ep.* 86, p. 682.
3. Compulsi sumus fratrem Paulinianum ad patriam mittere, ut semirutas villulas, quæ barbarorum effugerant manus, et parentum communium census venderet. Hieron., *Ep.* 54, p. 588.
4. Hieron., *Ep.* 54, p. 588.
5. Hieron., *Ep.* 86, p. 682.

enfin où loger : puis il y avait tant de pèlerins sur la route de Jérusalem![1] » Quant à Jérôme, impatient de se mettre à l'étude, il choisit, sous le coteau, une grotte voisine de celle de la Nativité, et la plus spacieuse après celle-ci, pour en faire son cabinet de travail et sa cellule de méditation. On y arrivait du dehors par un sentier qui se détachait de la grande route, près du tombeau d'Archélaüs, ancien ethnarque de Judée[2]. Ses livres, ses papiers, ses scribes, tous ses instruments d'étude, furent bientôt installés dans ce lieu, qu'il appelait « son paradis[3]. » Il écrivait de là, quelques années plus tard, à Augustin : « Je me tiens bien caché dans ce trou pour y pleurer mes fautes, en attendant le jour du jugement[4]. »

Il fixa dès lors la manière de vivre à laquelle il resta fidèle jusqu'à sa mort, n'usant que de la nourriture la plus commune et des vêtements les plus grossiers. Son repas se composait d'un peu d'herbe et de pain bis; le vin et la viande en étaient exclus, sauf les cas de maladie, et il regardait comme une rupture du jeûne de manger avant le coucher du soleil. Les

1. Diversorium peregrinorum juxta viam.... Ne forte et modo Joseph cum Maria, in Bethleem veniens, non inveniat hospitium, tantis de toto orbe confluentibus turbis monachorum. Hieron., *Ep.* 54, p. 588; *Ep.* 86, p. 678.

2. Propter eamdem Bethleem, regis quondam Judææ Archelai tumulus ostenditur, qui semitæ ad cellulas nostras e via publica divertentis, principium est. Hieron., *Loc. Hebr. Bethleem*, t, II, p. 411.

3. Mihi... paradisus. Hieron., *Ep.* 95, p. 772.

4. Clausus cellula ac procul a turbis remotus, præterita plango vitia... Hieron., *Ep.* 89, p. 729. — Latitantem in cellula, diem tantum expectare judicii. Hieron., *Ep.* 33, p. 256.

heures de la prière étaient réglées; quant à celles du travail, il les prenait aussi bien sur la nuit que sur le jour. Pour payer sa bienvenue aux habitants de Bethléem, il ouvrit dès son arrivée une école gratuite de grammaire, à laquelle accoururent bientôt tous les enfants de la ville[1]. Il y enseignait le grec et le latin. Ramené par devoir aux livres de sa jeunesse, qu'il avait tant chéris et tant maudits, quittés, repris et quittés encore, il les ressaisit de nouveau avec une passion toute juvénile. Virgile, les poëtes lyriques, les poëtes comiques, les orateurs, les historiens, les philosophes, Cicéron, Homère, Platon, devinrent sa lecture journalière; et il ne se lassait pas de les relire pour les expliquer, retrempant son génie à ces sources du beau et du grand, en même temps qu'il les ouvrait à des intelligences actives et neuves, avides de sentir et de savoir.

Jérôme en cela ne croyait pas faire de ses élèves des chrétiens moins bons que lui-même; il était persuadé, au contraire, que la foi n'a qu'à gagner aux lumières, et que cette ignorance tant reprochée aux chrétiens par les polythéistes devait disparaître pour le bien de l'Église : la rusticité dévote et l'envie en jugèrent autrement, et ces innocentes leçons lui furent imputées à crime. Rufin, implacable pour tout ce qu'il ignorait, voulut y voir une corruption de la jeunesse, et dénonça plus tard son ami comme un apostat, un

1. In monasterio positus in Bethleem, partes grammaticas executus est... Ruf., *Apol.*, II, ap. Hieron., p. 420.

païen, un prédicateur du polythéisme[1]. Jérôme commettait, il est vrai, un autre crime du même genre en faisant copier des manuscrits de littérature profane par les moines du mont des Oliviers, que Rufin dirigeait : l'austère envieux ne le trouvait pas mauvais alors, attendu que ses moines en tiraient un bon profit, Jérôme payant fort largement[2]. On pouvait même lui reprocher de se faire parfois l'entremetteur de ces petites pratiques païennes, soit en portant les manuscrits à son couvent, soit en collationnant les copies sorties de la main de ses frères. « Pourrais-tu nier, disait-il à Jérôme, dans une de ces Invectives où il dressa plus tard l'acte d'accusation de son ancien ami, pourrais-tu nier qu'étant venu un jour de Bethléem à Jérusalem tu apportas ton portefeuille, et que dans ce portefeuille se trouvait un dialogue de Platon, traduit par Cicéron, et que tu laissas entre mes mains[3]?» Jérôme se garda bien de le nier : car, s'il y avait eu crime, l'accusateur s'avouait complice.

Cette sirène de l'antiquité classique ne lui fit jamais oublier d'ailleurs qu'il était moine, qu'il était chrétien, et qu'il devait toutes les forces de son génie à la glo-

1. Maronem suum comicosque ac lyricos et historicos auctores, traditis sibi ad discendum Dei timorem puerulis, exponebat : scilicet et ut præceptor fieret auctorum gentilium. Ruf., *Apol.*, II, ap. Hieron., p. 420.

2. Mercedes multo largiores, quam pro aliis scripturis. Ruf., *Apol.*, II, ap. Hieron., p. 420.

3. Mihi quoque ipsi aliquando, cum de Bethleem Jerosolymam venisset, et codicem secum detulisset, in quo erat dialogus Ciceronis; et idem ipse græcus Platonis, quod dederit ipsum codicem, et aliquandiu fuerit apud me, nullo genere negare potest. Id., *ibid.*

rification du Dieu dont il était le ministre. Il le sent, le répète, l'écrit jusqu'à satiété, dans ses défenses, dans ses livres, dans ses lettres intimes; et il a besoin de le dire, car la décadence des lettres était générale, et plus d'un prêtre ignorant, en Occident surtout, aimait à cacher sa honte sous le manteau du devoir chrétien. On l'accusait aussi de mêler des citations profanes à celles des Écritures : il s'en justifie par un badinage plein de grâce, dans sa réponse à un certain avocat de Rome, nommé Magnus. « Les gens qui m'attaquent, lui dit-il, ne lisent pas plus la Bible qu'ils n'ont lu Cicéron. Ils auraient trouvé dans Moïse et dans les prophètes plus d'une chose empruntée aux livres des gentils. Et qui donc peut ignorer que Salomon proposait des questions aux philosophes de Tyr et répondait aux leurs[1]? L'apôtre Paul lui-même n'a-t-il pas cité, dans son épître à Tite, un vers d'Épiménide sur les menteurs[2]? N'a-t-il pas, dans sa première épître aux Corinthiens, inséré un vers de Ménandre, et enfin, dans sa dispute à Athènes, au milieu de la curie de Mars, n'a-t-il pas appelé Aratus en témoignage, par une fin de vers hexamètre[3]? Et que dirais-je des

1. Quis enim nesciat et in Moyse, et in prophetarum voluminibus quædam assumpta de gentilium libris; et Salomonem philosophis Tyri, et nonnulla proposuisse, et aliqua respondisse? Hieron., *Ep.* 83, p. 654.

2. Sed et Paulus Apostolus Epimenidis poetæ abusus versiculo est, scribens ad Titum : *Cretenses semper mendaces, malæ bestiæ, ventres pigri.* Cujus heroïci hemistichium postea Callimachus usurpavit. Id., *ibid.*

3. Et apud Athenienses in Martis curia disputans, Aratum testem vocat. *Ipsius enim et genus sumus,* quod græce dicitur : Τοῦ γὰρ καὶ γένος ἐσμέν. Et est clausula versus heroïci. Hieron., *Ep.* 83, p. 655.

docteurs de l'Église? Ils sont tous nourris des anciens qu'ils réfutaient... Ces grands hommes avaient appris de David, qu'il faut arracher le glaive des mains de l'ennemi, et couper la tête du superbe Goliath avec son propre poignard. Ils avaient lu dans le Deutéronome ce précepte du Seigneur : « Vous raserez la tête de la femme captive, vous lui enlèverez les sourcils, vous lui couperez les ongles, et vous la prendrez pour épouse[1]... » Et que fais-je donc autre chose lorsque, amoureux de la sagesse antique, admirant le charme de sa parole et la beauté exquise de ses traits, je la rends servante et captive, pour en faire une israélite[2]? »

Entre toutes les études sacrées, sa préférence se porta sur l'hébreu : c'était une inspiration de son récent voyage et un moyen d'en appliquer les fruits. Il avait entendu trop souvent les Juifs se moquer de ceux qui voulaient commenter leurs livres sans savoir leur langue, pour ne pas désirer leur fermer la bouche; puis un moine d'Orient, nommé Sophronius, était venu l'aiguillonner. Ce moine, homme de parfaite bonne foi, disputant un jour avec un Israélite, se mit à citer un verset de psaume d'après les Septante. « Ce n'est pas cela, s'écria l'interlocuteur en l'interrompant; l'hébreu porte tout autre chose[3]! » Et en effet on était obligé

1. Legitur in Deuteronomio Domini voce præceptum, mulieris captivæ radendum caput, supercilia, omnes pilos, et ungues corporis amputandos, et sic eam habendam in conjugio. Hieron., *Ep.* 83, p. 655.

2. Quid ergo mirum, si et ego sapientiam sæcularem propter eloquii venustatem, et membrorum pulchritudinem, de ancilla atque captiva Israelitidem facere cupio? Id., *ibid.*

3. Non ita haberi in hebræo. Hieron., *in Ruf.*, II, p. 429.

d'avouer que la version des Septante, admise comme type de l'Ancien Testament dans la chrétienté orientale, exigeait une révision sévère. Sophronius, tout interdit, vint trouver Jérôme et lui raconta sa déconvenue. « Ce serait, ajoutait-il, rendre un grand service au christianisme que de faire d'après l'hébreu une traduction dont les Juifs ne pussent pas nier la fidélité; à Jérôme, qui en avait le pouvoir, en incombait aussi le devoir, et pour lui, Sophronius, il se chargeait de mettre la traduction de Jérôme du latin en grec, ne doutant point qu'elle ne fût adoptée sans hésitation par les Églises d'Orient. » L'entreprise était sainte et glorieuse; elle tenta le solitaire de Bethléem, qui l'accomplit en partie[1]. Sophronius, de son côté, ne manqua point à sa parole, et l'Occident eut le rare et suprême honneur de voir une interprétation grecque de la Bible, puisée chez un auteur latin, remplacer dans beaucoup d'Églises d'Asie le texte consacré des Septante[2].

C'était un rude et difficile labeur pour lequel Jérôme eut besoin de plus d'un maître, car dans l'Ancien Testament, composé de tant de livres divers d'objets et écrits à des époques différentes, les styles, les dialectes, la langue elle-même, changent souvent

1. Unde impulsus a te..., rursum me obtrectatorum latratibus tradidi... Sic ubi ergo editio mea a veteribus discrepat : interroga quemlibet Hebræorum, et liquido pervidebis... Hieron., *ad Sophr. in Ruf.*, II, p. 429.

2. Me putabam bene mereri de Latinis meis, et nostrorum ad discendum animos concitare, quod etiam Græci versum de latino, post tantos interpretes, non fastidiunt. Hieron., *ibid.*, p. 421.

d'un livre à l'autre. Chaque rabbin distingué de Tibériade ou de Lydda s'adonnait particulièrement à tel dialecte ou à tel ouvrage, dont il approfondissait l'étude : c'est à ces assistances spéciales que recourut Jérôme. Ainsi il fit venir près de lui, à grands frais, sa récente connaissance de Lydda, ce Juif qu'il appelle le Lyddien, et qui réunissait, à ce qu'il paraît, à un très-haut degré le goût de l'argent et celui de la science[1]; ils lurent ensemble plusieurs parties de la Bible, le livre de Job par exemple, qui lui coûta beaucoup de peine. Il en étudia d'autres avec un rabbin très-renommé de Tibériade[2]. Quand il voulut lire Tobie et Daniel, il lui fallut changer de maître : ces livres sont écrits en chaldaïque, et il dut se procurer un rabbin qui connût à fond cet idiome. Le rabbin lisait le texte de Daniel en hébreu; Jérôme, qui savait parfaitement l'hébreu, traduisait sur-le-champ en latin, et des secrétaires écrivaient sous sa dictée[3]. Mais ce procédé lui inspira des doutes; pouvait-il répondre consciencieusement de la translation hébraïque qu'il mettait en latin? Il ne le crut pas, et pour plus de sûreté il se mit à apprendre le chaldaïque[3]. Autre labeur, autres doutes, autres ennuis. Cette langue le rebuta bien plus encore que

1. Hieron., *Ep.* 41, p. 342.

2. De Tiberiade, quemdam legis doctorem, qui apud Hebræos admirationi habebatur, assumpsi. Hieron., *Paralip. Præfat.*

3. Quia vicina est Chaldæorum lingua sermoni hebraïco, utriusque linguæ peritissimum loquacem reperiens, unius diei laborem arripui; et quidquid ille mihi hebraïcis verbis expressit, hoc ego accito notario, sermonibus latinis exposui. Hieron., *Tob. Præfat.*

4. Qui mihi videbar sciolus inter Hebræos, cœpi rursus esse discipulus chaldaïcus. Hieron., *Daniel. Præfat.*

n'avait fait l'hébreu dans sa jeunesse. Par instants, il jetait là son livre, jurant de renoncer à une étude si barbare; mais le maître imagina un curieux moyen de l'encourager. Il avait mis en bel et bon hébreu l'adage de Virgile, *labor improbus omnia vincit:* « au travail opiniâtre, rien d'impossible; » et quand il voyait son élève à bout de patience, il le lui récitait avec solennité[1]. C'était comme l'aiguillon enfoncé au flanc d'un coursier généreux : le vieux virgilien se cabrait sous le mot de son poëte préféré, il reprenait le chaldaïque, et le livre de Daniel fut traduit.

Les plus savants rabbins étaient d'ordinaire aussi les plus fanatiques, et leurs visites à Bethléem, si honorables qu'elles fussent pour la littérature hébraïque, n'étaient pas toujours sans danger pour eux. Jérôme raconte qu'un de ses maîtres n'entrait jamais chez lui que la nuit, de peur d'être lapidé par ses compatriotes et peut-être un peu par les chrétiens[2]. Il ne manquait pas de gens, en effet, qui criaient que Jérôme se faisait juif; de même qu'on l'avait accusé de se faire un prédicateur de paganisme quand il enseignait Cicéron, on l'accusa d'être un apostat judaïsant quand il étudia l'hébreu. L'ignorance tire parti de tout pour nuire à qui la méprise. Rufin se fit encore l'écho de ces atta-

1. Verum adhortante me quodam Hebræo, et illud mihi crebrius in sua lingua ingerente : *Labor improbus omnia vincit...* Hieron., *Daniel. Præfat.*

2. Quo labore, quo pretio Baraninam nocturnum habui præceptorem! Timebat enim Judæos, et mihi alterum exhibebat Nicodemum. Hieron., *Ep.* 41, p. 342.

ques jalouses, d'abord clandestinement et avec mesure, plus tard ouvertement et avec violence. Un des maîtres de Jérôme s'appelait de deux noms, Barraban et Baranina; profitant de la ressemblance du premier de ces noms avec celui d'un voleur, fameux dans l'Évangile, Rufin imagina cette plaisanterie spirituelle, mais âcre comme tout ce qui sortait de lui : « Jérôme est un digne membre de la synagogue de Satan; à l'exemple de ses amis les Juifs, il préfère Barrabas à Jésus-Christ[1]. »

Outre la traduction de plusieurs parties de la Bible d'après l'hébreu et la préparation d'un plus grand nombre, Jérôme composa deux ouvrages qui se rattachaient intimement au voyage des années précédentes : l'un était le *Traité des lieux et des noms hébreux*, l'autre celui des *Questions hébraïques*. Il les composa en même temps. Le premier présente une topographie de la Judée d'après les deux Testaments; le second est un recueil de tous les noms propres d'hommes et de lieux mentionnés dans les Écritures, avec leur interprétation selon l'étymologie hébraïque[2]. Il se servit beaucoup d'Eusèbe de Césarée dans la composition de ce travail, où il fit entrer aussi ce que Philon, Origène et d'autres auteurs orientaux avaient dit de mieux sur le sujet; cependant il y ajouta tant de choses d'après ses propres observations, qu'il en fit un travail pres-

1. Tu, ut video, cum illis clamas, qui dicunt : non hunc sed Barraban... De synagoga Satanæ... Barrabas tuus pro Christo tibi electus. Ruf., *Apol.*, II, ap. Hieron., p. 424.

2. Hieron., *Op.*, t. II, p. 386 et seqq., p. 506 et seqq.

que neuf; au moins est-ce ainsi qu'il en parle[1].

A ces travaux spéciaux, qui servaient indirectement à la lecture de la Bible, il en ajouta de plus directs, et on place pendant les trois premières années de son séjour à Bethléem des commentaires sur plusieurs épîtres de saint Paul, qu'il rédigea à la prière d'Eustochium et de Paula, et un autre sur l'Ecclésiaste. Ce dernier avait été demandé par Blésille durant sa maladie ; Jérôme l'avait commencé, la mort était venue l'interrompre; il le reprit en souvenir de cette chère âme, et l'acheva sous les yeux de la mère et de la sœur, auxquelles il le dédia[2]. A leur sollicitation encore, et pour faire connaître aux Occidentaux Origène, dont le nom était si célèbre en Orient, il traduisit les homélies du grand docteur d'Alexandrie sur l'Évangile de saint Luc. Paulinien et Marcella eurent aussi part à ses pieuses dédicaces; il mit en latin, à la prière du premier, le traité de Didyme sur le Saint-Esprit, et l'inscrivit au nom de ce qu'il aimait le plus au monde, son frère et ses deux sœurs de Bethléem[3]. On l'accusait à Rome de vouloir tout changer dans l'Église : Eusto-

1. Semel enim et in Temporum libro præfatus sum, me vel interpretem esse, vel novi operis conditorem... Hieron., *Lib. de Situ et Nom. loc. hebr.*, *Præfat.*, t. II, p. 383.

2. Quoniam (Blesilla) in procinctu nostri operis subita morte subtracta est: et non meruimus, o Paula et Eustochium, talem vitæ nostræ habere consortem, tantoque vulnere tunc perculsus obmutui : nunc in Bethleem positus... et illius memoriæ, et vobis reddo quod debeo. Hieron., *Eccles. Præfat.*, t. II, p. 714.

3. Itaque, mi Pauliniane frater, quia supradictus pontifex Damasus, qui me ad hoc opus primus impulerat, jam dormit in Christo : tam tuo quam venerabilium mihi ancillarum Christi, Paulæ et Eustochii nunc

chium et Paula, gardiennes attentives de sa renommée, lui suggérèrent l'idée de reviser la vieille Vulgate latine de l'Ancien Testament en usage en Italie, mais faite sur un texte fautif des Septante, en la ramenant au texte plus pur donné dans les *Hexaples*. C'était un moyen de concilier la vérité religieuse avec des habitudes séculaires dignes de respect. Jérôme adopta cette idée et prit pour base de sa révision le manuscrit d'Origène conservé à Césarée, et qui faisait loi dans les Églises de Palestine[1]. L'entreprise fut, à ce qu'il paraît, menée à bonne fin; mais le manuscrit périt du vivant même de l'auteur, soit par l'infidélité d'un gardien, soit par un parti pris chez les Occidentaux de ne rien changer à la coutume.

De ces grands et nombreux travaux, les uns étaient publiés en Palestine, les autres envoyés à Rome, et partout recherchés avec ardeur. La critique suivait infailliblement chaque publication : critique la plupart du temps malveillante, et de plus en plus âcre à mesure que la gloire de Jérôme se consolidait. Des Grecs venaient lui reprocher de piller les auteurs grecs; des Latins de ne montrer d'estime que pour les travaux

adjutus oratu : canticum quod cantare non potui in terra aliena, hic a vobis in Judæa provocatus immurmuro. Hieron., *Didym. de Spirit. Sanct. Præfat.*, t. IV, p. 494.

1. Unde et nobis curæ fuit omnes veteris Legis libros, quos vir doctus Adamantius in Hexapla digesserat, de Cæsariensi bibliotheca descriptos, ex ipsis authenticis emendare, in quibus et ipsa hebræa propriis sunt characteribus verba descripta, et græcis litteris tramite expressa vicino. Aquila etiam et Symmachus, Septuaginta quoque et Theodotio suum ordinem tenent. Hieron., *Comment. Epist. Paul. ad Tit.*, III, p. 437.

faits en Orient, comme si son but avoué n'était pas d'éclaircir l'Évangile et la Bible par des observations prises aux lieux mêmes où les événements sacrés s'étaient accomplis, et de faire entrer l'Occident, son pays, dans le mouvement scientifique si brillant de la chrétienté orientale. Ces attaques injustes le faisaient bondir de colère, et alors il prenait la résolution de ne plus rien publier. « Gardez ceci pour vous, écrivait-il à ses amis, en leur envoyant quelque nouveau traité sorti de ses mains, et faites en sorte que les envieux ne l'aperçoivent pas. » — « Lisez-moi en cachette, disait-il à d'autres, et sauvez-moi du public. Ne donnons pas d'indigestion à ceux qui n'ont pas faim ; et quant aux impuissants, qui crient toujours sans rien faire, leur blâme m'est insupportable. »

Il y avait parmi ces derniers un moine palestin, nommé Luscius (le louche), qui accueillit, avec de grossières accusations de plagiat, les *Questions hébraïques*, lorsqu'elles parurent. L'auteur, suivant lui, n'était qu'un compilateur qui s'attribuait impudemment l'œuvre des Juifs et des Grecs. La bile du solitaire s'échauffa, et il cousut à ses *Questions hébraïques* une préface qu'il consacre, dit-il, à la défense de son livre, comme Térence consacrait ses prologues à la vengeance de ses comédies[1]. Il faut se rappeler, pour l'intelligence de ceci, que Térence avait eu pour ennemi un

1. Qui in principiis Librorum debebam secuturi operis argumenta proponere, cogor prius respondere maledictis, Terentii quidpiam sustinens, qui comœdiarum prologos in defensionem sui scenis dabat. Hieron., *Quæst. Hebraic. Præfat.*, t. II, p. 506.

mauvais poëte, nommé Lucius Lavinius, qui lui reprochait d'avoir volé Ménandre et les autres Grecs, pour s'approprier leurs dépouilles. Térence lui répond dans le prologue de *l'Andrienne*, où il se lamente de perdre son temps à réfuter les attaques d'un vieux poëte médisant, au lieu d'exposer tranquillement à ses auditeurs le tissu de sa fable[1]. « Incriminé comme Térence, dit Jérôme, il faut bien que je l'imite un peu, et que je fasse aussi mon prologue. Un certain Lucius Lavinius, proche parent de notre Luscius, accusait le poëte d'avoir volé le trésor public[2]. Hélas! Térence n'a pas été seul poursuivi pour ce crime: le cygne de Mantoue fut aussi traité de spoliateur des anciens, pour avoir glissé dans ses chants quelques vers d'Homère; à quoi il répondait aux envieux : « Oui, mais il faut être fort pour arracher la massue des mains d'Hercule[3]. » Le même cri de plagiat s'éleva contre le grand Cicéron, ce soleil de la langue latine, ce roi des orateurs, qui plane au sommet de l'éloquence romaine; on lui intenta, comme à un concussionnaire, une action en revendication de la part des Grecs[4]. Que suis-je, moi, à côté de tels hommes, dont la gloire devait écraser l'envie, et que

1. Terent., *Prolog. Andr.*, v. 5 et seq.

2. Urgebat enim eum Luscius Lavinius, nostro Luscio similis, et quasi publici ærarii poetam furem criminabatur. Hieron., *Quæst. Hebraic. Præf.*, t. II, p. 506.

3. Quibus ille respondit : « Magnarum esse virium, clavam Herculi extorquere de manu. » Id., *ibid.*

4. Sed et Tullius, qui in arce eloquentiæ romanæ stetit, rex oratorum, et latinæ linguæ illustrator, repetundarum accusatur a Græcis. Id., *ibid.*

l'envie a tourmentés dans leur gloire? Je dois me consoler, obscur et petit comme je suis, d'entendre grogner autour de moi l'immonde troupeau des jaloux qui veulent fouler aux pieds les perles, afin que personne ne les ramasse [1]; ou plutôt je prends mon parti, je travaille, j'interprète les Écritures, et me soucie peu des fantômes et des larves, dont la nature est, dit-on, de murmurer la nuit dans les coins, pour faire peur aux petits enfants [2]. »

Les trois années qui s'écoulèrent pendant la construction des monastères, forment l'époque la plus laborieuse peut-être de la vie de Jérôme, et assurément la plus heureuse. Aucun orage ne grondait encore du côté de Jérusalem, et les nuages qu'on y voyait poindre semblaient pouvoir être dissipés aisément. Exempt des soucis d'une direction monastique et du chagrin des luttes personnelles, sauf les critiques littéraires, dont il commençait à prendre son parti, il se livrait sans réserve à la contemplation solitaire et à l'étude, au sein d'une amitié pieuse et tendre. Les deux bonheurs terrestres qu'il avait rêvés à côté de la perfection religieuse, l'affection et la renommée, étaient venus le chercher en même temps. Paula et Eustochium ne le quittaient

1. Non mirum ergo si contra me, parvum homunculum, immundæ sues grunniant, et pedibus margaritas conculcent, quum adversus doctissimos viros, et qui gloria invidiam superare debuerant, livor exarserit. Hieron., *Quæst. Hebraic. Præfat.*, t. II, p. 506.

2. Hoc unum dico, quod vellem cum invidia nominis ejus habere etiam scientiam Scripturarum, floccipendens imagines umbrasque larvarum, quarum natura esse dicitur, terrere parvulos, et in angulis garrire tenebrosis. Hieron., *ibid.*, p. 507.

guère, l'assistant, l'encourageant dans ses travaux, le soutenant à ses heures de défaillance ou d'irritation. Elles s'étaient fait de l'aimer, de l'admirer et de le servir, comme une seconde religion en ce monde : elles y mirent leur gloire, et furent pour beaucoup dans la sienne. Symptôme étrange de la révolution qui renouvelait par sa base la société romaine ! Un des grands noms du Capitole venait, dans un coin de la Judée conquise, s'attacher au nom vulgaire d'un prêtre dalmate, et en recevait une immortalité qui n'a point pâli à côté des souvenirs de Carthage et de Numance. Jérôme a mêlé à des œuvres aussi durables que l'Église chrétienne, dont elles sont un des joyaux, le nom et la mémoire de deux filles de Scipion. Leur savoir, leur vertu, leur douceur, leur dévouement filial pour le grand docteur d'Occident, inscrits au frontispice de nos livres saints, sont connus et célébrés jusque dans des pays où l'histoire de Rome est ignorée, et ne pénétrera peut-être jamais. Jérôme l'espérait[1], et elles le croyaient, abritant sous cette noble amitié leur bonheur au ciel et leur renommée ici-bas.

Les préfaces de Jérôme et ses lettres intimes nous initient aux mystères de cette communauté de trois âmes pieuses et savantes. Quand il fut installé dans son paradis (il appelait ainsi, comme on l'a vu, son cabinet de travail établi dans une grotte voisine de la

1. Exegi monumentum ære perennius, quod nulla possit destruere vetustas... ut quocumque sermo noster pervenerit, te laudatam, te in Bethleemitico agro conditam lector agnoscat. Hieron., *Ep.* 86. *Epitaph. Paulæ*, p. 608.

crèche), Paula et sa fille brûlaient de l'y visiter au milieu de ses livres et de ses scribes. Elles tentèrent enfin l'aventure, et vinrent solliciter la faveur de lire avec lui l'Ancien et le Nouveau Testament. Jérôme refusa d'abord, par sentiment de son insuffisance, dit-il; « mais leurs instances, ajoute-t-il bientôt, étaient si douces[1] que je cédai. » Ils commencèrent donc à eux trois une lecture complète de la Bible, chacun apportant dans ce travail commun un caractère et des dispositions différentes. Paula, lente à prendre la parole, était prompte à écouter, suivant le précepte de l'*Exode*, qui dit: « Écoute, Israël, et tais-toi[2]. » Elle savait par cœur les Écritures, et, tout en aimant l'interprétation historique et le sens naturel, qui sont le fondement de leur vérité, elle en recherchait avec passion le sens spirituel, comme plus approprié aux élévations de l'âme[3]. Avec cela, son esprit, difficile à contenter, voulait approfondir chaque chose : il lui fallait des explications sur tout. « Quand j'avouais ingénument mon ignorance, raconte Jérôme, elle ne se rendait pas; elle voulait connaître les opinions des auteurs et mon

1. Denique compulit me, ut vetus et novum Instrumentum, cum filia, me disserente, perlegeret. Quod propter verecundiam negans, propter assiduitatem tamen et crebras postulationes ejus præstiti, ut docerem quod didiceram... Hieron., *Ep.* 86, p. 686.

2. Tarda erat ad loquendum, velox ad audiendum : memor illius præcepti : « *Audi, Israel, et tace.* » Id., *ibid.*

3. Scripturas sanctas tenebat memoriter. Et quum amaret historiam, et hoc veritatis diceret fundamentum, magis tamen sequebatur intelligentiam spiritualem : et hoc culmine, ædificationem animæ protegebat. Id., *ibid.*

jugement sur eux[1]. Je dirai encore, dussent les jaloux refuser de me croire, qu'elle avait appris en se jouant et à fond cette même langue hébraïque qui m'a coûté tant de peine dans ma jeunesse pour ne la savoir qu'imparfaitement, et qu'aujourd'hui encore je ne perds point de vue, de peur qu'elle ne me quitte[2]. Et non-seulement Paula savait admirablement l'hébreu, mais elle le prononçait sans une ombre d'accent latin[3]. Sa sainte fille Eustochium, modelée sur elle, atteignit la même perfection. » On comprend par ces paroles comment il pouvait dédier à ses deux amies ses traductions de l'hébreu, et invoquer leur témoignage en face du monde et de l'Église. Il mettait parfois sous l'autorité de leur savoir la responsabilité du sien. « Paula et Eustochium, leur disait-il dans la préface de sa traduction d'Esther, vous si fortes dans la littérature des Hébreux, et si habiles à juger le mérite d'une traduction, revoyez celle-ci mot à mot, afin de reconnaître si je n'aurais rien ajouté ni retranché à l'original, ou si, au contraire, interprète exact et sincère, j'ai su faire passer en latin cette histoire hébraïque, telle que nous la lisons en hébreu[4]. »

1. Sic ubi hæsitabam, et nescire me ingenue confitebar, nequaquam voluit mihi acquiescere, sed jugi interrogatione cogebat, ut e multis variisque sententiis, quæ mihi videretur probabilior, indicarem. Hieron., *Ep.* 86, p. 686.

2. Loquar, et aliud, quod forsitan æmulis videatur incredibile. Hebræam linguam, quam ego ab adolescentia multo labore ac sudore ex parte didici, et infatigabili meditatione non desero, ne ipse ab ea deserar, discere voluit, et consecuta est... Id., *ibid.*

3. Ita ut Psalmos hebraïce caneret, et sermonem absque ulla latinæ linguæ proprietate personaret. Id., *ibid.*

4. Vos autem, o Paula et Eustochium, quoniam et bibliothecas

J'ai raconté dans un de mes précédents récits comment Jérôme, à la prière du pape Damase, et pendant qu'il était secrétaire de la chancellerie romaine, avait revisé sur le grec des Septante la Vulgate italique du Psautier, pour en faire, en Italie, la version autorisée et canonique. Cette œuvre importante s'était altérée par sa propagation même; l'esprit de routine d'un côté, l'ignorance ou l'incurie des copistes de l'autre, l'avaient défigurée au point de la rendre méconnaissable. Pour l'honneur de Jérôme, il y avait nécessité d'en faire une édition corrigée et avouée par lui. Ses deux amies se chargèrent d'en réunir les matériaux, et cette édition, préparée par leurs soins, est restée comme sienne dans l'Église. Nous avons jusqu'aux instructions qu'il leur donna pour ce travail, jusqu'aux règles qu'il leur traça pour l'exactitude de leurs copies, jusqu'à la clef des signes qu'il avait adoptés dans la collation des différentes versions avec son texte, et auxquels ses amies devaient se conformer : c'étaient tantôt une ligne superposée, tantôt des obélisques ou des astérisques[1]. L'obélisque ou virgule suivi de deux points indiquait le retranchement de mots surabondants, provenant d'une paraphrase des Septante; une étoile suivie de deux points signalait au contraire l'ad-

Hebræorum studuistis intrare, et Interpretum certamina comprobastis, tenentes Esther hebraïcum librum, per singula verba nostram translationem aspicite; ut possitis agnoscere, me nihil etiam augmentasse addendo, sed fideli testimonio simpliciter, sicut in hebræo habetur, historiam hebraïcam latinæ linguæ tradidisse. Hieron., *Esther. Præfat.*

1. Notet sibi unusquisque vel jacentem lineam, vel radiantia signa, id est, obelos vel asteriscos... Hieron., *Psal. sec.* LXX. *Præfat.*

dition de quelque passage d'après l'hébreu. Une autre marque désignait les emprunts faits à la traduction de Théodotion, peu différente des Septante, quant à la simplicité du langage. « Ce travail, destiné à ceux qui aiment l'étude, ne plaira pas à tout le monde, ajoutait Jérôme dans la préface du Psautier ; mais qu'importe? Laissons dans leur chagrin superbe ceux qui mettent le dédain au-dessus de la science, et choisissent pour y boire un ruisseau bourbeux, de préférence à la plus pure fontaine[1]. »

En lisant ces curieuses pages, on aime à se représenter les deux nobles matrones attablées devant un vaste pupitre où s'étalent de nombreux manuscrits grecs, hébreux, latins : ici le texte hébraïque de la Bible, là différentes éditions des Septante, les *Hexaples* d'Origène, Théodotion, Symmaque, Aquila, la Vulgate italique enfin; et les savantes femmes contrôlant, comparant, mettant au net de leur main, avec piété et joie, ce Psautier de saint Jérôme que nous chantons encore aujourd'hui, en grande partie du moins, dans l'Église latine. L'esprit alors se reporte involontairement sur leurs palais de Rome, leurs lambris de marbre et d'or, leur armée d'eunuques, de servantes et de clients, sur leur vie enfin, environnée naguère de toutes les délicatesses de la fortune et de toutes les pompes du rang. Comme Marie, sœur de Marthe, elles croyaient

1. Non ambigo multos fore, qui vel invidia, vel supercilio, malint contemnere quam discere, et turbulento magis rivo, quam de purissimo fonte potare. Hieron., *Psalm. sec.* LXX. *Præfat.*

avoir choisi la meilleure part, et elles en jouissaient dans toute la plénitude de leur cœur. Ces douces femmes n'aidaient pas seulement Jérôme dans ses travaux, elles l'assistaient aux heures de ses chagrins parfois imaginaires, de ses persécutions trop souvent réelles. l appelle fréquemment le baume de leurs consolations sur ses plaies, il met ses livres sous leur défense, il y met son honneur. « Je vous en supplie, leur écrit-il dans sa préface du Livre des Rois, je vous en conjure, chères servantes du Christ, qui, pendant que le Seigneur est à table, versez sur sa tête les aromates de la foi; vous qui n'allez pas chercher le Sauveur au sépulcre lorsqu'il est ressuscité, assistez-moi[1], protégez-moi de vos prières contre la rage de ces chiens qui parcourent la ville, aboyant, calomniant, aiguisant leurs dents pour mieux mordre; de ces ignorants qui font consister leur science à ravaler celle des autres. Défendez-moi de leurs attaques, car vous êtes mon bouclier[2]. »

Ce bouclier ne suffit pas toujours à le couvrir. On lui fit un crime de dédier ses livres à des femmes, « comme si ces femmes, disait-il, n'étaient pas plus compétentes pour les juger que la plupart des hommes. » Il s'en expliquait quelquefois avec elles en riant. « Les

1. Sed et vos famulas Christi rogo, quæ Domini discumbentis pretiosissima fidei myrrha ungitis caput, quæ nequaquam Salvatorem quæritis in sepulcro, quibus jam ad patrem Christus ascendit... Hieron., *Reg. Præfat.*

2. Ut contra latrantes canes, qui adversum me rabido ore desæviunt, et circumeunt civitatem, atque in eo se doctos arbitrantur, si aliis detrahant, orationum vestrarum clypeos opponatis. Id., *ibid.*

honnêtes gens qui veulent que je les préfère à vous dans mon estime, ô Paula et Eustochium, écrit-il dans son épître dédicatoire du commentaire de Sophonie, ces gens-là ne connaissent pas plus la Bible que l'histoire grecque ou romaine. Ils ne savent pas qu'Olda prophétisait quand les hommes se taisaient, que Débora vainquit les ennemis d'Israël lorsque Barach tremblait, que Judith et Esther sauvèrent le peuple de Dieu. Voilà pour les Hébreux. Quant aux Grecs, à qui faut-il apprendre que Platon écoutait discuter Aspasie, que Sapho tenait la lyre à côté d'Alcée et de Pindare, que Thémiste professait parmi les savants de la Grèce[1]? Et chez nous, Cornélie, la mère des Gracques; et la fille de Caton, l'épouse de Brutus, devant qui pâlissent et l'inflexible vertu du père et l'austérité de l'époux; ne les comptons-nous pas parmi les gloires de Rome[2]? Il faudrait des livres entiers pour raconter tout ce qu'il y eut de grandeur chez les femmes[3]. »

L'achèvement des constructions mit fin, quant aux

1. Antequam Sophoniam aggrediar... respondendum videtur his qui me irridendum æstimant quod, omissis viris, ad vos scribam potissimum, o Paula et Eustochium. Qui si scirent Oldam, viris tacentibus, prophetasse, et Deboram judicem pariter et prophetam, hostes Israel, Barac tremente, superasse. Hieron., *in Soph. prol.*, t. III, p. 1642.

2. Ad gentiles feminas veniam, ut, et apud sæculi philosophos videam animorum differentiam quæri solere, non corporum. Plato inducit Aspasiam disputantem : Sappho cum Pindaro scribitur et Alcæo, Themista inter sapientissimos Græciæ philosophatur, Corneliam Gracchorum, id est vestram, tota Romanæ urbis turba miratur... Quid referam Catonis filiam, Bruti conjugem, cujus virtus facit ne patris maritique constantiam tantopere miremur? Id., *ibid.*

3. Plena est historia tam græca quam latina virtutibus feminarum, et quæ integros libros flagitent. Id., *ibid.*

amies de Jérôme, à cette vie de pieuse érudition, qui n'était pour elles qu'un délassement : un autre labeur, d'autres devoirs commencèrent alors, ceux d'une direction monastique. Paula déploya dans ces obligations nouvelles une constance opiniâtre et une fermeté qu'on eût pu croire incompatibles, soit avec la douceur de son caractère, soit avec la mollesse de sa vie mondaine. Le premier monastère fut bientôt rempli, puis le second et le troisième successivement. La petite troupe de vierges romaines amenée par Eustochium avait servi de noyau aux communautés, et il s'y était joint rapidement une multitude de filles et de veuves, les unes riches, les autres pauvres, accourues de toutes les parties de l'Orient[1], celles-ci pour trouver du pain près d'une femme riche et bienfaisante, celles-là pour partager la gloriole d'un grand nom, et recevoir la règle d'une descendante des consuls romains et des rois de Lacédémone. Ces dernières, qui voulaient faire étalage, se présentaient souvent avec un cortége de suivantes et d'eunuques : Paula ferma la porte à toute cette valetaille[2]. Chacun devait se servir soi-même et servir le couvent : elle en donnait l'exemple aux autres. Non-seulement elle se mettait aux gros ouvrages, mais elle

1. Post virorum monasterium quod viris tradiderat gubernandum, plures virgines quas e diversis provinciis congregarat, tam nobiles quam medii et infimi generis, in tres turmas monasteriaque divisit, ita duntaxat ut in opere et in cibo separatæ, psalmodiis et orationibus jungerentur. Hieron., *Ep.* 86, p. 682.

2. Si qua erat nobilis non permittebatur de domo sua habere comitem. Hieron., *Ep.* 86, p. 682. — A viris tanta separatio, ut a spadonibus quoque eas sejungeret. Id., *ibid.*

était la première à prier comme à surveiller. Quoique astreintes à la vie cénobitique, les recluses travaillaient et mangeaient séparément, mais elles faisaient l'oraison en commun. C'était au chant de l'*Alleluia* qu'on se réunissait; aucune ne pouvait rester alors dans sa cellule, la défense était absolue. On chantait tout le Psautier de suite à tierce, à sexte, à none, à vêpres et à minuit. Toutes les sœurs étaient tenues de le savoir par cœur et d'apprendre chaque jour quelque chose des Écritures[1].

Ces exercices se pratiquaient dans les chapelles des couvents, où d'ailleurs on n'offrait point le saint sacrifice, Jérôme ayant renoncé dès son ordination aux pratiques du sacerdoce, et Vincentius, plus moine que prêtre, en déclinant l'honneur par humilité. Le dimanche, toutes les communautés se rendaient à l'église, une des anciennes en tête, et revenaient dans le même ordre; l'église dépendait de l'évêque de Jérusalem et était desservie par des prêtres de son clergé. Au retour, on distribuait les ouvrages de la semaine. Les sœurs faisaient tout elles-mêmes, y compris leurs vêtements, qui étaient d'étoffe et de couleur uniformes[2]. Toute communication avec le dehors était interdite. Paula, naturellement si pleine de mansuétude, employait parfois la menace et la rigueur dans les corrections, pen-

1. Nec licebat cuiquam sororum ignorare Psalmos, et non de Scripturis sanctis quotidie aliquid discere. Hieron., *Ep.* 86, p. 682.

2. Et unumquodque agmen matrem propriam sequebatur : atque inde pariter revertentes, instabant operi distributo, et vel sibi, vel cæteris indumenta faciebant... Unus omnium habitus. Id., *ibid.*

sant qu'il n'y a pas de règle inflexible et qu'il faut approprier au caractère de chacun les moyens d'amendement. L'apôtre Paul disait : « Qu'ai-je à faire vis-à-vis de vous? Vous reprendrai-je avec sévérité ou avec douceur? choisissez d'après votre inclination. » Telle fut la pratique de Paula[1].

Elle ne souffrait pas que ses religieuses eussent rien en propre, excepté leurs vêtements et leur nourriture. Elle savait que la dernière passion qui persiste dans les cloîtres est l'avarice; elle en avait vu de tristes exemples, soit à Rome, soit en Égypte, et se rappelait cet acte d'un saint abbé faisant jeter dans la fosse, avec le cadavre d'un de ses moines, un trésor trouvé chez lui[2]. « Ne les séparons pas, avait-il dit, car ceci était son âme! » Point de contestation, point de querelle parmi les sœurs : Paula accourait au premier signe de dissentiment; elle jugeait, rapprochait ou condamnait. Elle appliquait le jeûne aux besoins de l'âme comme à ceux du corps. « Ayez plutôt, disait-elle à ses religieuses, l'estomac malade que le cœur malhonnête[3]. » Ennemie de la recherche des vêtements, elle détestait encore plus la négligence et la malpropreté : un extérieur mal réglé dénotait, suivant elle, quel-

1. Si erat iracunda, blanditiis : si patiens, correptione; illud Apostoli imitans : « Quid vultis? In virga veniam ad vos, an in spiritu lenitatis et mansuetudinis? » Hieron., *Ep.* 86, p. 682.

2. Quidam ex fratribus parcior magis quam avarior... centum solidos quos lina texendo acquisierat, moriens dereliquit... Macarius vero et Pambo et Isidorus.... decreverunt infodiendos esse cum eo... Hieron., *Ep.* 18, p. 34. — *Vit. patr.*, III, c. 219.

3. Lascivientem adolescentularum carnem crebris et duplicatis frangebat jejuniis, malens eis stomachum dolere quam mentem. Id., *ibid.*

que vice et quelque corruption intérieure[1]. Les caquets, les bavardages l'impatientaient, ainsi que la mauvaise humeur et les chicanes. C'étaient à ses yeux des défauts nuisibles à l'ordre et qu'il fallait réprimer. Le larcin lui faisait autant d'horreur que le sacrilége[2], et le détournement de quelque bagatelle parmi les sœurs passait dans la communauté pour un crime presque irrémissible.

Tel était le régime des couvents de Paula. Le monastère d'hommes soumis à Jérôme nous apparaît moins comme une maison d'ascétisme monacal que comme une retraite de savants, venus de toutes les parties du monde retremper leur esprit, en même temps que leur âme, dans une pieuse solitude, auprès de la crèche du Sauveur. Quant à l'hospice destiné à l'hébergement des étrangers, il regorgeait continuellement de visiteurs et de pèlerins, hommes et femmes, et, malgré la douce inspiration des fondateurs, Joseph et Marie, s'ils s'étaient présentés, auraient bien pu n'y pas trouver de place. Chacun y était reçu, à quelque nation, à quelque rang qu'il appartînt. « Nous ne sommes pas ici, disait Jérôme, pour peser le mérite de nos hôtes, mais pour leur laver les pieds[3].» Néanmoins ce concours tumultueux le troublait et lui prenait le meilleur de son temps. Ces admirations, ces

1. Per exteriorem hominem interioris hominis vita demonstratur. Hieron., *Ep.* 86, p. 682.

2. Furtum quasi sacrilegium detestabatur. Id., *ibid.*

3. Propositum quippe nobis est pedes lavare venientium, non merita discutere. Hieron., *in Ruf.*, III, p. 455.

curiosités indiscrètes, l'importunaient. « Notre solitude, écrivait-il à Rome, est devenue une foire perpétuelle de passants ; la paix en est tellement bannie qu'il nous faudra ou fermer nos portes ou abandonner l'étude des Écritures, qui nous ordonnent de les ouvrir[1]. » Pour se soustraire à ces ennuis, il gagnait en grande hâte le sentier d'Archélaüs et courait s'enfermer dans son paradis, dont l'abord était interdit aux fâcheux. Il paraît même, d'après la tradition, qu'il fit pratiquer dans le roc un chemin plus court, au moyen d'un escalier qui, de l'enceinte de son couvent, conduisait à l'endroit chéri de sa retraite.

III.

Au milieu de tout cela, Jérôme entretenait une vaste correspondance avec l'Italie, la Gaule, la Dalmatie, l'Espagne, avec Rome surtout. En dépit de leur séparation, il était resté l'âme de l'Église domestique et de tout ce qui s'y rattachait de près ou de loin. On le consultait sur toutes choses : questions de discipline monastique, questions de dogme, interprétation des textes bibliques, règles de discipline morale, tout était soumis à son tribunal, presque toujours sans appel. Il

1. Tantis de toto orbe confluentibus turbis obruimur monachorum ; ut nec cœptum opus deserere nec supra vires ferre valeamus. Hieron., *Ep.* 55, p. 588. — In tantum, ut aut claudendum sit nobis ostium, aut Scripturarum per quas aperiendæ sunt fores, studia relinquenda. Hieron., *Ezech. Proœm.*

trouvait en retour dans les membres de cette petite communauté un dévouement sans réserve : hommes et femmes veillaient à l'envi sur sa renommée et faisaient face à ses ennemis, qui n'avaient point désarmé. La polémique, en effet, se continuait entre eux et Jérôme, d'une rive à l'autre de la Méditerranée : c'est à Bethléem qu'il composa ses livres contre Jovinien [1], et, sous forme de lettres, plusieurs diatribes très-mordantes contre les moines et le clergé romain [2]. Cette nouvelle vie ne faisait point oublier non plus à Eustochium et à Paula les êtres si chers qu'elles avaient laissés en Occident. Malgré l'entraînement religieux, malgré cette fièvre de solitude qui l'avait arrachée à ses enfants, Paula était toujours une tendre mère, et ceux-ci lui pardonnaient volontiers, quand ils étaient chrétiens, car ils se fussent fait scrupule de blâmer une conduite à laquelle les plus grands docteurs chrétiens applaudissaient. Pauline, devenue femme de Pammachius, promettait de lui donner bientôt un héritier. Toxotius grandissait en âge plus qu'en raison, au jugement de sa mère. Il restait païen, païen moqueur, poursuivant les chrétiens de ses sarcasmes [3] jusqu'au jour assez prochain où l'amour le transformerait. On le destinait à Léta, fille d'Albinus, pontife des dieux païens [4]; mais Léta était chrétienne par sa mère, et le mot de saint

1. Hieron., *adv. Jovian.*, I, p. 144.
2. Hieron., *Ep.* 34, p. 257, *ad Nepotian. De vit. Cler. et Monach.*, *Ep.* 95, p. 769, *ad Rustic. Monach.*, etc. etc.
3. Hieron., *Ep.* 57, p. 590.
4. Id., *ibid.*

Paul devait se réaliser encore une fois : « Femme, qui sait si vous ne convertirez pas votre mari? » Furia, lasse de son veuvage, se décidait à le rompre, non sans beaucoup d'hésitation et de crainte du jugement de ses amis, et elle envoyait à Jérôme, à titre de consultation, un long exposé de ses raisons. Jérôme répondit par ce virulent traité contre les secondes noces, dont j'ai cité précédemment quelques passages[1]. Un événement cruel venait de frapper Marcella : Albine était morte, laissant autour de sa fille un vide que rien ne pouvait combler[2]. Jérôme eût désiré qu'elle quittât Rome pour venir vivre avec eux; Eustochium et Paula le souhaitaient encore davantage, et ils résolurent tous trois de lui écrire.

La lettre, composée en commun par Paula et sa fille, eut un double but : attirer près d'elles Marcella, qu'elles aimaient à l'égal d'une mère et d'une sœur, et réfuter certains bruits accrédités à Rome sur la Palestine et en particulier sur Bethléem. Beaucoup de gens, en effet, par une feinte pitié pour Paula, et principalement dans l'intention de blâmer Jérôme, se plaisaient à représenter Jérusalem comme une ville affreusement laide, dont les monuments ne parlaient point à l'âme, et Bethléem comme un mauvais village, aride, dénué de tout, indigne du séjour d'une patricienne de

1. Voir ci-dessus, livre IV.
2. Ecce subito litteræ mihi de urbe allatæ sunt, nuntiantes et Albinam venerabilem anum præsentiæ Domini redditam; et sanctam Marcellam, matris contubernio destitutam, magis nunc vestrum, o Paula et Eustochium, flagitare solatium. Hieron., *Comment. S. Paul, Epist. ad Galat., Præfat.*, t. IV, Iª P., p. 222.

Rome. Curieuse à ce point de vue, cette lettre, que nous avons encore, ne l'est pas moins par le style, où une certaine teinte de pédanterie se mêle à une grâce toute féminine; mais un petit étalage de science n'allait pas mal aux pieuses émigrées, et devait trouver bon accueil au couvent du mont Aventin.

PAULA ET EUSTOCHIUM A MARCELLA.

« Ce n'est pas une bien sincère affection que celle qui connaît la mesure, ni un bien vif désir que celui qui sait attendre. Excuse-nous donc si nous, tes humbles disciples, songeant plus à ce que nous voulons qu'à ce que nous pouvons, nous osons faire la leçon à notre maître, malgré le proverbe : « N'en remontrez pas à Minerve. » Mais aussi n'es-tu pas celle qui a porté l'étincelle au foyer de nos âmes, et qui, nous réunissant sous ton aile comme des poussins, nous a formées à ton image? Nous laisseras-tu maintenant sans guide, essayant de voler loin des yeux maternels, apprenant nous-mêmes à découvrir l'épervier et tremblant à l'ombre seule de l'oiseau qui passe[1]? Nous sentons trop bien que nous sommes seules... Viens donc, rends-nous Marcella, notre suave, notre douce Marcella, à qui nulle douceur et nul miel ne sont comparables. Voudrait-elle n'être dure et renfrognée que

1. Tu quæ prima scintillam nostro fomiti subjecisti, quæ ad hoc studium nos et sermone hortata es, et exemplo, et quasi gallina congregasti sub alas pullos tuos : nunc nos libere absque matre volitare patieris, et accipitris pavere formidinem? Paul. et Eust., *Ep.* ap. Hieron., *E.* 44, p. 546.

pour nous, que son charme et son amitié ont entraînées sur ses pas, dans la confraternité de sa vie[1]?

« Si ce que nous demandons est pour ton bien, et si l'Écriture nous approuve, notre hardiesse est pardonnable. La première parole de Dieu au patriarche Abraham fut celle-ci : « Sors de la terre que tu habites, quitte ta parenté, et va dans le pays que je te montrerai. » Abraham laissa là la Chaldée, la ville de confusion, les champs de Sennaar, où la tour d'orgueil s'élevait jusqu'au ciel; il marcha où le conduisait la voix de Dieu. Marie aussi, quand elle sentit que son sein était le temple du Seigneur, abandonna la plaine pour aller vers les hauts lieux.

« Plus cette terre montueuse qui nous rapproche du ciel est étrangère aux délices du monde, plus elle est précieuse à nos âmes. Jérusalem porte dans l'histoire un triple nom : *Jébus*, *Salem* et *Jérusalem;* le premier signifie *foulé*, le second *paix*, et le troisième *vision de la paix*. C'est ainsi qu'après avoir longtemps marché, nous pouvons atteindre le but, et être admis à la vision de la quiétude éternelle[2]. Jérusalem a vu naître Salomon *le Pacifique;* David et sa race l'ont gouvernée, et plus la Judée l'emporte, pour des cœurs chrétiens, sur les autres provinces de l'empire, plus

1. Marcellam nostram nobis reddas; et illam mitem, illam suavem, llam omni melle et dulcedine dulciorem, non patiaris apud eas esse rigidam, et tristem rugare frontem, quas affabilitate sua ad simile vitæ studium provocavit. Paul. et Eust., *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 44, p. 547.

2. *Jebus* et *Salem* et *Jerusalem,* appellatur. Primum nomen, *calcata;* secundum, *pax;* tertium, *visio pacis.* Paulatim quippe pervenimus ad finem, et post conculcationem ad pacis visionem erigimur.. Id., *ibid.*

cette ville l'emporte sur toute la Judée. Elle fut, dit-on, la demeure et le tombeau d'Adam, notre premier père, elle fut le lieu de la mort du Christ : sa sainte montagne s'appelle Calvaire, c'est-à-dire *crâne*, parce qu'elle recouvrait le crâne du vieil homme; afin que le second Adam, par le sang divin qui découla de sa croix, effaçât le péché du premier[1]. »

C'était en effet, comme nous l'avons dit dans un récit précédent, une tradition orientale, que le père des hommes, mort à Jérusalem, avait été enterré au Golgotha, sous le roc qui devait recevoir, au temps marqué par les prophéties, la croix du Sauveur. La tradition ajoutait qu'au moment où le Christ expira, où le jour se voila, où la terre tressaillit jusque dans ses fondements, Adam sortit de son sépulcre pour n'y plus rentrer. En mémoire de ce fait traditionnel, les Orientaux, dans les représentations de la mort de Jésus, plaçaient toujours un crâne au pied de la croix. Cette tradition d'une si haute poésie avait frappé sans doute les deux amies de Marcella, durant leur visite au saint sépulcre; et l'image du père des hommes, s'élevant du pied de la croix pour y recevoir la rosée sanglante de l'expiation par les souffrances du juste, complétait magnifiquement à leurs yeux les grandes scènes de la rédemption.

Abordant le double caractère de Jérusalem, cité

1. Unde et locus in quo crucifixus est Dominus noster, *Calvaria* appellatur; scilicet quod ibi sit antiqui hominis calvaria condita, ut secundus Adam, et sanguis Christi de cruce stillans, primi Adam et jacentis protoplasti peccata dilueret. Paul. et Eust., *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 44, p. 547.

bénie et cité maudite, les correspondantes de Marcella cherchent à combattre, dans l'esprit de leur amie, l'impression qu'avaient pu y laisser des bavardages inconsidérés ou malveillants. Marcella avait écrit, à ce qu'il paraît, qu'elle ne pourrait jamais habiter Jérusalem, que le seul aspect de la ville déicide, de la terre qui avait bu le sang du Sauveur, lui serait insupportable[1].

« Que fais-tu donc à Rome? lui répondent-elles. Rome n'a-t-elle pas reçu le sang de Pierre et de Paul, ces généraux de l'armée du Christ[2] ? Si la confession d'un homme, d'un esclave même, est glorieuse et sainte, que n'est pas celle d'un Dieu ? Nous allons baiser les os des martyrs, et il y a des gens qui pensent qu'il faut dédaigner le sépulcre où Dieu lui-même a reposé ! Ceux qui pensent ainsi n'ont qu'à consulter le diable et ses anges : chaque fois qu'on traîne un possédé devant le divin tombeau, il faut voir ses contorsions, il faut entendre ses gémissements. Le démon est là, qui frémit, comme devant le tribunal du Christ; il se lamente, mais trop tard, d'avoir crucifié son terrible juge[3]. Si ce mot qu'on nous répète à satiété : « Jérusalem est un lieu détestable[4] ! » si ce mot était vrai,

1. Maledictam terram nominant, quod cruorem Domini hauserit. Paul. et Eust., *Ep*. ap. Hieron., *Ep*. 44, p. 550.

2. Et quomodo benedicta loca putant, in quibus Petrus et Paulus, christiani exercitus duces, sanguinem fudere pro Christo? Paul. et Eust., *ibid.*

3. Si nobis non credimus, credamus saltem diabolo et angelis ejus; qui quotiescumque ante illud de obsessis corporibus expelluntur, quasi in conspectu tribunalis Christi stantes, contremiscunt, rugiunt, et sero dolent crucifixisse, quem timeant. Paul. et Eust., l. c.

4. Si post passionem Domini (ut scelerata vox concrepat) hic detesta-

parce que le Christ y a souffert, pourquoi Paul avait-il tant de hâte de s'y rendre? Pourquoi disait-il à ses frères, qui le retenaient : « Que faites-vous là à pleurer et à troubler mon cœur? Je suis prêt non-seulement à être lié, mais à mourir dans Jérusalem pour la confession de mon Dieu. » A la suite des apôtres, combien d'évêques, combien de martyrs, combien de docteurs, sont venus d'âge en âge visiter Jérusalem, persuadés qu'il leur manquerait quelque chose dans l'esprit et dans le cœur, dans l'éloquence et dans la foi; qu'ils n'atteindraient pas à la perfection, s'ils ne venaient *adorer*, dans le lieu où l'Évangile a illuminé le monde pour la première fois, du haut d'un gibet. On raconte qu'un auteur célèbre reprochait jadis à quelqu'un d'avoir appris le grec non à Athènes mais à Lilybée, le latin non à Rome mais en Sicile, chaque province ayant en propre quelque chose qui manque aux autres. Eh bien! pourquoi ne dirions-nous pas aussi que, hors de notre Athènes des études chrétiennes, nul n'en atteindra le sommet[1]?

« Pardonne-nous ce langage. Nous ne prétendons pas posséder le royaume de Dieu et nier qu'il y ait quelque sainteté ailleurs; nous voulons dire qu'on voit arriver ici tout ce qu'il y a de plus saint et de plus

bilis locus est; quid sibi voluit Paulus Jerosolymam festinare? Paul. et Eust., ap. Hieron., *Ep.* 44, p. 550.

1. Certe si etiam præclarus orator reprehendendum nescio quem putat, quod litteras græcas non Athenis, sed Lilybæi : latinas non Romæ, sed in Sicilia didicerat : quod videlicet unaquæque provincia habeat aliquid proprium, quod alia æque habere non possit; cur nos non putamus absque Athenis nostris, quemquam ad studiorum fastigia pervenisse? *Ibid.*

savant dans le monde entier. Nous y sommes venues, non assurément comme les premières, mais comme les dernières, afin de voir et d'entendre. C'est une fleur, une pierre précieuse dans la parure de l'Église, que ces chœurs de moines et de vierges qui couvrent la Palestine [1]. Quiconque se distingue par la science chrétienne au fond des Gaules n'a qu'une pensée : arriver ici. Le Breton, « séparé de notre monde, » quitte son soleil couchant, et se met à la recherche de la lointaine contrée que l'astre des Évangiles lui révèle. L'Orient fait la même chose. L'Arménie, la Perse, les Indes, l'Éthiopie, l'Égypte même, si féconde en solitaires, le Pont, la Cappadoce, la Mésopotamie, nous envoient leurs plus chers enfants. L'univers converge ici, suivant le mot du Sauveur : « Où est le corps, là se réuniront les aigles. »

« Nous tardons à te peindre la petite campagne du Christ et l'hôtellerie de Marie [2]; mais en quels termes le faire ? En face de cette grotte vénérable de la crèche, il y a plus de respect dans le silence que dans la parole. Nous n'avons point à décrire d'ailleurs des rangées de vastes portiques, des lambris d'or, des murailles décorées par la sueur des misérables et le travail des condamnés : la demeure du Dieu fait homme n'est point un de ces palais où vous vous empoisonnez avec

1. Certe flos quidam et pretiosissimus lapis inter ecclesiastica ornamenta, monachorum et virginum chorus est. Paul. et Eust., *Ep., ub. sup.*

2. Verum ut ad villulam Christi et Mariæ diversorium veniamus (plus enim laudat unusquisque quod possidet) ; quo sermone, qua voce speluncam tibi possumus Salvatoris exponere? Id., *ibid.*

délices, pensant qu'il vaut mieux apercevoir vos toits que contempler le ciel. C'est dans un petit trou de la terre, dans une fissure de rocher, qu'est né l'architecte du firmament[1]. Oh ! je crois ce lieu plus saint que la roche Tarpéienne, tant de fois frappée de la foudre, parce qu'elle est profane et odieuse au Seigneur[2].

« Lis l'Apocalypse de Jean, et vois ce qu'il dit de la femme vêtue de pourpre, au front de laquelle est écrit : « blasphème, » qui est assise sur ses montagnes et environnée d'eau. La reconnais-tu? Comprends-tu aussi cet ordre du Seigneur : « Fuyez du milieu de Babylone, car elle est devenue le domicile des démons? » Je ne veux certes point déprimer l'Église où sont les trophées des apôtres; mais l'ambition, la puissance, la grandeur de la ville, la nécessité de voir et d'être vu, de saluer et d'être salué, de louer et de critiquer, d'entendre parler sans cesse, de voir toujours des foules de monde, tout cela l'a gâtée, tout cela oppose un obstacle insurmontable à la quiétude du vrai moine[3]... On vous visite : si vous ouvrez votre porte, adieu le silence ; si vous la fermez, vous êtes des orgueilleuses. Rendez-vous la politesse due au monde : vous vous acheminez vers les palais des grands, vous

1. Ecce in hoc parvo terræ foramine, cælorum conditor natus est. Paul. et Eust., *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 44, p. 551.

2. Et hic puto locus sanctior est rupe Tarpeia, quæ, de cælo sæpius fulminata, ostendit quod Domino displiceret. *Ibid.*

3. Sed ipsa ambitio, potentia, magnitudo Urbis; videre et videri, salutari et salutare, laudari et detrahere, vel audire, vel proloqui, et tantam frequentiam hominum saltem invitum videre, a proposito monachorum et quiete, aliena sunt. *Ibid.*

traversez une cohue de valets insolents, au milieu de caquetages méchants ou grossiers[1]; enfin vous franchissez les portes dorées, et l'œuvre de la médisance commence. Chez nous, tout est simple, tout est rustique : on ne parle que psaumes; aucun mot frivole ne vous distrait. Le laboureur chante l'*Alleluia* en conduisant sa charrue; le moissonneur, couvert de sueur, se rafraîchit en entonnant un psaume, et c'est encore David qui fournit la chanson du vigneron occupé à tondre sa vigne. Voilà la poésie de ce pays-ci, ses chants d'amour, la flûte de ses bergers, l'amusement de ses paysans[2].

« Oh! quand viendra le temps où un courrier hors d'haleine nous apportera cette bonne nouvelle : votre Marcella vient d'aborder en Palestine[3]! Quel cri de joie dans tout le chœur des moines, dans tout le bataillon des vierges! On ne pourra nous arracher à cet embrassement si longtemps souhaité. Le jour ne luira-t-il pas où nous entrerons ensemble dans la caverne du Christ; où, penchées sur le sépulcre divin, nous pleurerons avec une sœur, nous pleurerons avec une mère[4]; où nos lèvres s'attacheront près des siennes au bois sanctifié de la croix; où, sur le mont des Oliviers,

1. Inter linguas rodentium ministrorum, postes ingredimur auratos. Paul. et Eust., ap. Hieron., *Ep.* 44, p. 552.

2. Hæc sunt in hac provincia carmina, hæ, ut vulgo dicitur, amatoriæ cantationes, hic pastorum sibilus, hic arma culturæ. *Ibid.*

3. O quando tempus illud adveniet, quum anhelus nuntium viator apportet, Marcellam nostram ad Palestinæ littus appulsam. *Ibid.*

4. In sepulcro Domini flere cum sorore, flere cum matre. *Ibid.*

nous sentirons s'élever nos désirs et notre âme dans l'ascension du Sauveur? Ne vois-tu pas sortir de la tombe Lazare, emprisonné dans son linceul? Ne vois-tu pas les eaux du Jourdain devenir plus pures pour baigner le corps de Jésus? Voilà les bergeries des pasteurs, courons-y; voilà le mausolée de David, entrons-y prier. Écoutons : c'est le prophète Amos, qui, du haut de sa roche, embouche la corne des bergers, et fait retentir au loin tout le pays. Puis entrons dans Nazareth, cette *fleur* de la Galilée, comme le dit son nom[1], et ensuite, par Siloh, Bethel et d'autres lieux où des églises s'élèvent comme les étendards des victoires du Christ, nous retournerons vers notre caverne. Là nous chanterons toujours, là nous pleurerons souvent; le cœur blessé de la flèche du Seigneur, nous dirons ensemble : « J'ai trouvé celui que cherchait mon âme, je le tiens et ne le laisserai point partir. »

La lettre de Jérôme se terminait ainsi :

« Nous qui avons déjà traversé en flottant bien des espaces de la vie, et dont la fragile nef, battue par les tempêtes, brisée par les écueils, fait eau de toutes parts, hâtons-nous d'entrer dans le port[2]. Ce port, c'est la solitude et les champs. Nous te les offrons. Ici

1. Ibimus ad Nazareth, et juxta interpretationem nominis ejus, florem videbimus Galileæ. Paul. et Eust., *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 44, p. 552.

2. Quapropter quia multa jam vitæ spatia transmisimus fluctuando, et navis nostra nunc procellarum concussa turbine, nunc scopulorum illisionibus perforata est, quum primum licet, quasi portum quemdam secreta ruris intremus. Hieron., *Ep.* 45, p. 553.

du pain bis, des herbes arrosées de nos mains, du lait, notre gourmandise rustique: vile, mais salutaire nourriture! A ce train de vie, nous ne craignons pas que le sommeil nous détourne de l'oraison, ou que des lourdeurs d'estomac interrompent notre lecture. En été, nous trouvons sous les rameaux d'un arbre la fraîcheur et la retraite. En automne, un lit de feuilles au grand air nous présente un lieu fait pour le repos[1]. Au printemps, quand les champs se peignent de fleurs, quand les oiseaux gazouillent sur nos têtes, le chant des psaumes est bien plus doux[2]. Arrivent l'hiver, le froid et les neiges, je n'ai pas besoin d'acheter du bois; la forêt voisine m'en fournit assez pour veiller ou dormir chaudement à bon compte. Que Rome garde pour elle ses tumultes; que ses arènes cruelles rougissent toujours du sang des gladiateurs; que des applaudissements insensés ébranlent toujours son cirque, et que la luxure règne sur ses théâtres; enfin, pour parler de nos amis, que le sénat des matrones y soit visité chaque jour[3]! Nous autres ici, nous pensons qu'il est bon de s'attacher à Dieu et de mettre en lui toute son espérance, afin que, quand nous changerons cette pauvreté d'ici-bas pour les richesses d'en haut,

1. Si æstus est, secretum arboris umbra præbebit. Si autumnus, ipsa aeris temperies, et strata subter folia, locum quietis ostendunt. Hieron., *Ep*. 45, p. 553.

2. Veré ager floribus pingitur, et inter querulas aves Psalmi dulcius cantabuntur. Id., *ibid*.

3. Habeat sibi Roma suos tumultus, arena sæviat, circus insaniat, theatra luxurient : et quia de nostris dicendum est, matronarum quotidie visitetur senatus! Id., *ibid*.

nous puissions nous écrier à notre tour : « Que désirai-je dans le ciel, et que t'ai-je demandé sur la terre, sinon toi seul, ô mon Dieu? »

Marcella ne vint point, et elle fut plus utile aux solitaires ses amis dans la ville du Capitole que dans celle du Golgotha. Vers la même époque, Jérôme écrivait à Pammachius : « Tu ne reconnaîtrais pas ta belle-mère et ta sœur, si tu les voyais aujourd'hui : leur corps s'est fortifié à l'égal de leur âme. Elles qui, du vivant de Toxotius, étaient les esclaves du siècle, ne pouvaient ni respirer l'air des carrefours, ni monter un escalier, à qui un vêtement de soie était une pesante charge et la chaleur du soleil un incendie, couvertes maintenant de vêtements sombres et négligés, mettent la main aux plus gros ouvrages[1]. Elles s'occupent à préparer les lampes, elles allument le feu, balayent la maison, épluchent les herbes, mettent les légumes au pot quand la marmite bout, dressent la table, placent les vases à boire, disposent les plats, courent de côté et d'autre[2]. Elles ont assurément autour d'elles un grand nombre de vierges à qui elles pourraient laisser ces sortes de services, mais elles tiennent à donner l'exemple et ne veulent pas se laisser vaincre dans le travail du corps

1. Quæ immunditias platearum ferre non poterant; quæ eunuchorum manibus portabantur, et inæquale solum molestius transcendebant, quibus serica vestis oneri erat, et solis calor incendium, nunc sorditatæ et lugubres, et sui comparatione forticulæ.... Hieron., *Ep.* 55, p. 587.

2. Vel lucernas concinnant, vel succendunt focum, pavimenta verrunt, mundant legumina, olerum fasciculos in ferventem ollam dejiciunt, apponunt mensas, calices porrigunt, effundunt cibos, huc et illuc discurrunt. Id., *ibid.*

par celles qu'elles surpassent dans le courage de l'âme.» Il disait encore à Furia : « Que ne puisses-tu voir ta sœur Eustochium! que ne puisses-tu avoir avec elle un entretien où cette sainte bouche se fît entendre! Comme tu remarquerais une grande âme dans un petit corps[1]! Ce que Marie fit devant les femmes d'Israël, elle le fait devant les vierges ses compagnes, en chantant la première les louanges du Seigneur. C'est ainsi que l'on passe ici la nuit et le jour, et qu'on attend l'arrivée de l'époux, en tenant l'huile toute prête pour les lampes[2]. »

Ils voulaient qu'on les crût heureux, et ils l'étaient en effet, mais leur bonheur ne dura pas. Une froideur toujours croissante se mit entre les couvents de Bethléem et celui du mont des Oliviers : le démon d'envie, comme au temps de Judas le démon d'avarice, s'était glissé dans ce jardin de Gethsémani au-dessus duquel résidait Rufin. Les visites du prêtre d'Aquilée à son ancien ami cessèrent bientôt complétement, et Mélanie n'est pas même nommée dans la lettre d'Eustochium et de Paula. De sourdes hostilités, dont le caractère devenait de plus en plus âcre, venaient de temps à autre émouvoir et irriter les hôtes de Bethléem. Enfin la guerre éclata au grand jour, et le nom d'Origène en fut le signal.

1. Si videres sororem tuam, et illud sacri oris eloquium coram audire te contingeret, cerneres in parvulo corpusculo ingentes animos. Hieron., *Ep.* 47, p. 559.

2. Sic dies, sic nox ducitnr, et oleo ad lampades præparato, spons expectatur adventus. Id., *ibid.*

LIVRE VIII.

D'Origène et de ses doctrines. — Double caractère sous lequel ce grand docteur est envisagé en Orient. — Propositions origénistes prêchées à Jérusalem. — L'évêque Jean et Rufin les approuvent; Jérôme les combat. — Commencement de la lutte de l'origénisme. — Épiphane y prend part : sa brouille avec Jean de Jérusalem. — Scènes entre les deux évêques dans l'église du Saint-Sépulcre et dans celle de la Croix. — Jérôme prend parti pour Épiphane. — Les monastères de Bethléem sont mis en interdit. — Paulinien ordonné prêtre par Épiphane, est rejeté par Jean de Jérusalem. — Sentence de bannissement obtenue par cet évêque contre Jérôme. — Trouble croissant dans les monastères. — Le patriarche d'Alexandrie, Théophile, se porte juge entre Jean de Jérusalem et Jérôme. — Bizarre conduite de son légat Isidore. — Théophile change subitement d'opinion sur l'origénisme, dont il excommunie les adhérents après les avoir soutenus. — Jérôme se réconcilie avec Jean de Jérusalem et Rufin. — Départ de Rufin pour Rome.

393-397.

I.

Avant d'introduire mon lecteur au milieu de ces querelles de l'origénisme qui remplirent la fin du IVe siècle et une partie du suivant, et où furent enveloppés Jérôme et ses amis de Bethléem, je dois dire quelques mots de la personne d'Origène, de son génie, du caractère de ses doctrines, des causes enfin qui firent sortir de son tombeau, au bout de cent

quarante ans, une des plus furieuses tempêtes qui aient battu la chrétienté.

Né vers l'année 185 de notre ère, Origène appartient, comme Tertullien, à cette époque de demi-incertitude où l'autorité de l'Église, encore muette sur beaucoup de questions dogmatiques, laissait le champ libre aux hypothèses, et où de grands et vigoureux esprits, amis de la vérité, purent consciencieusement flotter entre l'orthodoxie et l'erreur. Fils d'un martyr, maître de disciples dont beaucoup allèrent au martyre, et lui-même intrépide confesseur de la foi dans les prisons de Décius, il n'exerça pas moins de puissance sur son siècle par son caractère que par son savoir. Les surnoms qu'on lui donna d'Adamantius, *cœur de diamant*, Chalcenterus, *entrailles d'airain*, Chalceutès, *homme de bronze ou de fer*, indiquent sur lui le jugement de ses contemporains, que la postérité ratifia [1]. Il avait dix-sept ans quand son père, nommé Léonide, fut conduit au supplice par l'ordre du gouverneur d'Alexandrie, durant la persécution de Sévère [2], et sa mère dut l'emprisonner lui-même dans la maison et cacher ses habits, pour qu'il ne se livrât pas au bourreau [3]. Réduit à écrire au lieu d'agir, il exhorta

1. Origenes qui et Adamantius... Hieron., *Catal. Script. eccl.*, LIV, p. 115. — Chalcenterus noster... tanto studio in sanctarum Scripturarum labore sudavit, ut juste Adamantii nomen acceperit. Hieron., *Ep.* 29, p. 68.

2. Leonides Origenis pater, capite truncatus, supra dictum filium admodum adolescentem reliquit. Euseb., *Hist. eccles.*, VI, 1. — Leonides Origenis pater, captus est, et post alia supplicia obtruncatus... Zonar., XII, 11. — Leonide patre, Christi martyrio coronato. Hieron., *Catal. Script. eccl.*, LIV, p. 115. — Nicephor., V, 2.

3. Ac mater quidem, primum verbis supplicando rogabat, ut materni

son père par un billet à mourir généreusement, sans songer à ceux qu'il laissait après lui [1]. La confiscation des biens, conséquence ordinaire du martyre, le jeta, lui et sa famille (ils étaient six enfants), dans un tel dénûment, qu'il fut contraint de vendre ses livres pour une rente de quatre oboles par jour, qui suffisait à le nourrir [2]. Il ouvrit ensuite un cours public de grammaire où il se rendait pieds nus et en haillons [3]. Une riche matrone d'Alexandrie, qui était chrétienne, eut pitié de tant de misère si saintement gagnée et le recueillit dans sa maison; mais il la quitta presque aussitôt parce qu'il y trouva un hérétique [4]. Cependant

affectus reverentia moveretur. Sed quum illum vehementius incitatum vidisset, ex quo patrem comprehensum in vinculis detineri intellexerat (quippe posthac toto animi impetu ad martyrium ferebatur), abscondita omni illius veste, domi manere invitum coegit. Euseb., VI, 2. — Mater... vestibus omnibus occultatis effecit, ut vel invitus maneret domi. Zonar., XII, 11. — Nicephor., V, 3.

1. Quietis impatiens, litteras ad patrem misit, quibus illum ad martyrium vehementissime cohortabatur, his interea verbis eum admonens : « Cave, mi pater, ne nostra causa sententiam mutes. » Euseb., VI, 2, « — Perseverato, neque nostri causa mutaris sententiam. » Zonar., XII, 11.

2. Patre martyrii coronam adepto, ipse cum matre et parvulis fratribus, numero sex, orbus relictus est, annum agens ætatis septimum decimum. Euseb., VI, 2. — Hieron., *Catal. Script. eccl.*, LIV, p. 116. — Nicephor., V, 3. — Et quoniam facultates patris in fiscum principis illatæ fuerant, ad summam omnium rerum penuriam, una cum necessitudinibus suis redactus est.... Euseb., VI, 2.—Venditis priscæ doctrinæ voluminibus, quæ penes se habebat elegantissime elaborata, contentus fuit quatuor obolis qui ab emptore voluminum ipsi in dies singulos pendebantur. Euseb., VI, 3.

3. Nudis vestigiis ambulasse dicitur, nullo penitus calceamento. Id., *ibid.*

4. Exceptus et refocillatus est a matrona quadam opulentissima et alioqui eximia... Euseb., VI, 2. — Perversam hominis opinionem abominatus. Zonar., XII, 11.

son enseignement faisait déjà du bruit. Il atteignait sa dix-huitième année, quand la chaire des catéchèses chrétiennes, qu'avait fondée Pantenne et occupée Clément, devint vacante par l'effroi de la persécution, qui en écartait tout le monde : Origène la prit hardiment [1], et de son école sortirent coup sur coup sept martyrs, ses disciples. Il faillit vingt fois être lapidé; les parents d'un de ses élèves, qu'il avait accompagné à la mort, voulurent un jour le mettre en pièces [2], sa demeure fut assiégée par des soldats, et il erra longtemps sans domicile, de retraite en retraite [3]. Il n'obtint pourtant pas ce qu'il cherchait avec tant d'audace : soit dédain, soit admiration, le gouverneur d'Alexandrie le laissa vivre.

Ce commencement de sa vie, qui justifiait son surnom d'*entrailles d'airain*, est le tableau du reste. Quand la persécution s'apaisa, il se fit de l'étude un autre martyre. Pour appartenir sans réserve à ces passions de l'intelligence qu'il ressentait si violemment, mais qu'un fol instinct de jeunesse venait déranger parfois, — d'autres disent : pour obéir à une idée exaltée de la chasteté, — il se mutila lui-même [4], crime

1. Hic Alexandriæ dispersa ecclesia, decimo octavo ætatis suæ anno, κατηχήσεων opus aggressus; postea a Demetrio.... in locum Clementis presbyteri confirmatus, per multos annos floruit. Hieron., *Catal. Script. eccl.*, LIV, p. 116. — Annum ætatis octavum decimum agens, catechumenis instituendis præfectus est. Euseb., VI, 3.

2. Lapidibus jamjam obruendus videbatur, nisi dextram divini numinis semel adjutricem nactus, præter opinionem omnium evasisset. Id., *ibid.*

3. Ex aliis quidem ædibus in alias migrabat. Id., *ibid.*

4. Castitatis amore, genitales sibi partes ipse præcidit. Verum alii non

qui n'était point rare à ces premiers âges de l'Église malgré les pénalités de la loi civile, fortifiées par les prohibitions canoniques. Tout mutilé volontaire était en effet déclaré par les lois ecclésiastiques indigne du sacerdoce, et dégradé, s'il était prêtre; mais la gloire d'Origène brillait déjà de tant d'éclat, tant de respect environnait son courage et sa science, que les évêques de Jérusalem et de Césarée se disputèrent l'honneur de l'attacher à leur clergé, et il reçut l'ordination [1].

Prêtre et docteur, il n'éprouva pas moins de traverses au sein de l'Église pour l'indépendance de sa pensée que de tourments au dehors pour la confession de sa foi. Chassé comme hérétique par l'évêque d'Alexandrie, appelé par d'autres, excommunié ici, applaudi ailleurs, et passant tour à tour de l'anathème à l'apothéose, il parcourut la Palestine, l'Arabie, la Phénicie, la Syrie, l'Achaïe, la Cappadoce, professant, catéchisant, et déposant partout les germes de doctrines dont la splendeur éblouissait tous les yeux, mais dont la hardiesse effrayait à bon droit une orthodoxie rigide. De temps à autre, les bourreaux païens apportaient de la diversion aux persécutions ecclésiastiques. Jeté en prison à Césarée, au temps de Décius, Origène, mis sur le chevalet, eut ses pieds tirés jusqu'au quatrième trou, ce qui passait pour une affreuse

præcisas illas, sed adhibita herba ita emarcuisse ferunt, ut mortuæ esse viderentur. Zonar., XII, 11.

1. Probatissimi et maxime insignes apud antistites, Cæsariensis scilicet et Jerosolomytanus, quum Origenem et prærogativa et supremi honoris apice dignum judicarent.., presbyterum ordinaverunt. Euseb., VI. 8.

torture [1] : on le menaçait aussi du gril. Il ne mourut pourtant pas cette fois ; mais, dix-huit mois ou deux ans après, il achevait à Tyr cette vie doublement militante, à l'âge de soixante-neuf ans. On nous peint Origène comme petit et faible de corps : il fallut la force indomptable de son âme pour qu'une si frêle enveloppe pût résister à tant d'assauts livrés par la misère et par les hommes. Son corps fut enterré, dit-on, dans la muraille de l'église du Saint-Sépulcre, qui était la cathédrale de la ville de Tyr [2].

Les erreurs doctrinales d'Origène tinrent presque toutes à la nouvelle face qu'il prétendait donner à l'exégèse des livres juifs et chrétiens, par l'application de la philosophie grecque. Cette tendance avait existé avant lui dans l'école d'Alexandrie, mais avec plus de réserve et de mesure. Aussi savant que les plus renommés philosophes de son siècle, et réputé par eux leur égal ; familier avec leurs idées et leurs méthodes, il voulait absorber la philosophie païenne au sein du christianisme, en la subordonnant aux données historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Et en effet les polythéistes érudits suivaient son enseignement avec autant de curiosité et presque autant de goût que les chrétiens eux-mêmes ; il arriva à plusieurs d'entre eux de se convertir [3].

1. Vincula... corporis cruciatus, et in intimo carceris recessu, ferrei torquis ærumnas pertulit, adeo ut multorum dierum spatio pedes in nervo, ad quatuor usque foraminum interstitia, distenti fuerint. Euseb., VI, 39.

2. Euseb., VII, 1. — Hieron., *Catal. Script. eccl.*, LIV, p. 116.

3. Multi ex Gentilibus tum in omni genere doctrinæ, tum in philoso-

Mais Origène ne sentait pas assez qu'il entraînait la religion du Christ hors de sa voie véritable, la simplicité et la foi. Les païens eux-mêmes signalèrent ce vice de la nouvelle doctrine. « Ce fut l'écueil d'Origène, écrivait Porphyre, son admirateur sincère autant qu'ennemi du culte chrétien. Il corrompit ce qu'il y avait d'excellent dans sa personne et dans sa science par ce mélange qu'il entreprit de la philosophie et du christianisme, car, menant une vie chrétienne contraire à toutes les lois, il suivait, sur la Divinité et sur tout le reste les sentiments des Grecs qu'il recouvrait des fables des barbares [1]. Platon était son auteur favori; il lisait assidûment les écrits de Numène, de Longin et des plus habiles pythagoriciens; les stoïciens aussi, Cornutus surtout, étaient ses maîtres. Ayant appris par cette étude la manière d'expliquer et d'entendre les mystères des Grecs, il l'a appliquée aux écritures judaïques [2]. » Ceci est une récrimination païenne; mais on ne peut disconvenir qu'en lavant le christianisme des imputations d'ignorance sur lesquelles vivaient ses ennemis, en appelant les chrétiens eux-mêmes à l'étude des brillants systèmes qui passaient alors pour la vérité phi-

phia præstantissimi, ejus se magisterio subjecerunt... Quidam ex ipsis comprehensi, martyrio perfuncti sunt. Euseb., VI, 3.

1. Origenes, Gentilium innutritus disciplinis, ad barbaram declinavit audaciam. Quantum quidem ad mores, christiano ritu et adversus legum præscripta vivens; quantum vero ad opiniones de rebus ipsis ac de Deo spectat, græcissans et Græcorum seu Gentilium sermones peregrinis supponens fabulis : versabatur enim assidue cum Platone. Porph., ap. Euseb., VI, 19.

2. A quibus, quum allegoricum in explicandis Græcorum mysteriis modum didicisset, cum judaïcis scripturis adhibuit. Id., *ibid.*

losophique, en imprimant enfin à l'exégèse chrétienne l'élan sublime qui a produit après lui les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Chrysostome et Jérôme lui-même, au moins en partie, Origène n'ait rendu un immense service à cette religion qu'il avait si intrépidement confessée. Il était d'ailleurs d'une parfaite bonne foi, reconnaissant ses erreurs quand on les lui montrait, et faisant amende honorable d'avance pour celles qui ne lui étaient point signalées. S'il pécha par trop de science, il le fit en illuminant bien des vérités. Un concile qui l'excommunia de son vivant disait de lui, dans un amer mais magnifique langage : « Pareil à Satan, dont il est fils, Origène est tombé du ciel comme un éclair. »

Après sa mort, la division créée par ses écrits se perpétua : il eut des adversaires; il eut des admirateurs éclectiques qui distinguèrent en lui le mal du bien; il en eut d'absolus qui adoptèrent tout sur la parole du maître. Rentré en esprit, comme un triomphateur, dans cette patrie qui l'avait chassé, l'ancien excommunié redevint le roi de son école. J'ai dit, à propos de Didyme l'aveugle, quel culte presque idolâtrique y entourait sa mémoire. Lorsque des hommes tels que Didyme, imbus de ses doctrines, mais éclairés par les décisions récentes de l'Église, expliquaient les livres du grand docteur, ils se gardaient eux-mêmes des opinions aventureuses et en garantissaient soigneusement les autres. Toutefois, avec moins de clairvoyance, on pouvait se laisser égarer, et il sortit, des subtilités extrêmes de l'origénisme, plus d'une hérésie immorale

ou antichrétienne [1]. D'ailleurs, le fils du martyr Léonide avait été le plus fécond des écrivains ecclésiastiques ou profanes. « Notre Varron n'est rien à côté de lui, disait Jérôme; il a plus composé qu'un homme comme nous ne pourrait copier dans toute sa vie [2]. » Quelle difficulté alors de faire un choix parmi tant de livres, de tenir le fil de l'orthodoxie à travers un tel dédale d'opinions confuses!

Ce goût exagéré du symbole qui respire dans les écrits d'Origène charmait l'imagination vive des Orientaux; mais l'idole de l'Orient ne trouvait en Occident qu'une médiocre estime. Rome l'avait condamnée autrefois. Église pratique avant tout, église de la lettre, comme eût dit Paula, elle n'avait pas vu sans appréhension ces audaces de l'esprit qui vivifient sans doute, mais qui trompent. Même en Orient, on avait l'exemple de sectaires fanatiques qui, poussant à l'excès la manie des interprétations figurées, n'apercevaient plus l'Ancien et le Nouveau Testament que dans les nuages d'une vision apocalyptique. Une forte tendance vers ce mysticisme, où le sens religieux se perdait avec la lettre des Écritures, existait en Palestine, pays de prédilection du docteur exilé, qui y avait profondément imprimé sa trace. La ferme raison de Jérôme sut s'arrêter sur cette pente. Origéniste passionné dans le principe, il s'était cantonné dans de plus

1. Hydra, hæreseon multiceps. Theoph. Alex., *Lib. Pasch.*, I, ap. Hieron., p. 696.

2. Tantos libros composuit, quantos quivis nostrum alienos sua manu describere non possit. Hieron., *Ep.* 29, p. 68.

justes limites à mesure qu'il apprenait davantage, et quand il recommandait Origène et Didyme aux moines ou aux nonnes de Bethléem, quand il traduisait les homélies du maître, il savait en signaler les périls ou en corriger lui-même les erreurs.

Parmi les propositions d'Origène qu'on pouvait taxer d'hérésies, quatre surtout furent mises ou remises en discussion vers l'époque où se passent nos récits, et donnèrent lieu à un commencement de vive controverse et de lutte sur différents points de l'Orient, principalement en Égypte. La première de ces propositions regardait la préexistence des âmes. Par une doctrine qui tenait de Platon, de Pythagore et de quelques hérésiarques gnostiques, Origène avait enseigné que les âmes préexistaient à leur union avec les corps, et qu'elles avaient péché à l'état de purs esprits. Leur entrée dans un corps mortel, soumis aux besoins et aux maladies, leur assimilation aux animaux, leur vie terrestre en un mot, était le châtiment de leur péché[1]. Nos premiers parents, coupables de désobéissance envers le Créateur, avaient été relégués ainsi dans une prison d'os et de chair, et c'est ce que signifiaient, dans le livre de la Genèse, les tuniques de peaux de bêtes dont Adam et Ève se couvrirent après

1. Quod animæ in cœlorum regionibus aliquid peccaverunt, et idcirco in corpora relegatæ sunt. Theoph. Alex., *Lib. Pasch.*, 1, apud Hieron., p. 696.—Animas, Angelos fuisse in cœlis; et postquam peccaverint in supernis, dejectas esse in istum mundum et quasi in tumulos et sepulcra : sic in corpora ista relegatas, pœnas antiquorum luere peccatorum. Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron., p. 824.

leur chute[1]. Une seconde proposition, qui se liait à la première, regardait la résurrection des morts au jour du dernier jugement. Sous quelle forme s'accomplirait cette suprême résurrection ? Les morts sortiraient-ils du tombeau avec les corps qu'ils auraient eus pendant la vie, avec leur sexe, avec leur laideur ou leur beauté ? Origène prétendait que non. Cette dépouille, suivant lui, devait rester sur la terre, comme la chaîne du captif rendu à la liberté reste dans la prison où il vient d'achever sa peine. Une figure plus éthérée et inaltérable attendait l'âme, qui irait recevoir, par l'arrêt du souverain juge, sa récompense ou son châtiment[2]. Il repoussait d'ailleurs la croyance aux peines éternelles : c'était là une troisième proposition en rapport avec les deux autres.

Origène, en effet, voyait dans les épreuves de la vie un moyen de purification offert aux êtres faillibles par l'infinie bonté de Dieu, et le repentir était à ses yeux l'instrument tout-puissant du pardon. Le repentir et la miséricorde divine, sa compagne, devaient s'étendre jusqu'aux anges rebelles, et un jour viendrait où Satan lui-même, repentant et pardonné, replacerait sur son front le diadème des archanges : l'enfer alors serait aboli[3]. Origène tirait cette conséquence de

1. Tunicas pelliceas.... humana esse corpora. Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron., p. 825.

2. Singula membra negat, et corpus quum constat ex membris, dicit non resurgere... Futuræ Angelorum similes (animæ), habebunt et naturam... Liberatas dedignatur cum carne et ossibus resurgere. Hieron., *Ep.* 41, p. 344.

3. Sic permiscet omnia, ut de Archangelo possit Diabolus fieri, et rursus

l'épître de saint Jude, où il est dit que l'archange Michel, lorsqu'il précipita Lucifer dans l'abîme, s'abstint de prononcer sur lui la malédiction. Cette proposition hétérodoxe souleva tout d'abord tant de clameurs qu'Origène se vit contraint de la retirer et qu'il la nia ensuite. La ressemblance de l'homme avec Dieu, d'après les termes de la Genèse, donnait lieu à une quatrième hypothèse du docteur alexandrin, non moins hardie, non moins discutée que les autres. « Sans doute, disait-il, Dieu a créé l'homme à son image, mais comme âme et esprit; la ressemblance a cessé avec la faute : elle n'existait déjà plus dans le paradis terrestre, quand nos premiers parents y revêtirent cette forme matérielle, soumise aux infirmités, aux misères, aux vices, que l'Écriture appelle symboliquement des peaux de bêtes : elle renaîtra avec l'expiation[1]. » Le livre de Moïse était d'ailleurs pour lui une simple allégorie dans laquelle s'évanouissait la réalité du récit historique. Le paradis ne lui paraissait qu'un symbole : dans les arbres dont ce jardin était planté, il voulait voir de purs esprits; dans ses fleuves, des vertus célestes[2]. On comprend que cette méthode d'interprétation fût plus favorable à la poésie qu'à la foi.

Diabolus in Angelum revertatur. Hieron., *Ep.* 94, p. 762. — Ipsos dæmones ac rectores tenebrarum, ad antiquum redire principium. Id., *ibid.* — *Ep.* 41. pass. — Theoph. *l. c.* — Diabolum ad eamdem rediturum dignitatem et conscensurum regna cœlorum. Epiphan. *Ep*, ap. Hieron., p. 825.

1. Inter multa mala etiam illud ausus est dicere : perdidisse imaginem Dei Adam.... Quod imago Dei quam prius acceperit Adam, illo peccante perierit. Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron., p. 827, 828.

2. Omnes arbores quæ scribuntur in Genesi sic allegorice intelligendæ,

J'ai dit qu'une lutte fort animée, concernant ces propositions et quelques autres, venait de s'ouvrir en Égypte. Le patriarche d'Alexandrie trouva mauvais qu'on se permît d'attaquer un nom qui contribuait à la gloire de sa cité et à l'éclat de son siége épiscopal, et comme chez Théophile, qui occupait alors ce siége, la persécution était fort voisine du blâme, il traita rudement les moines ou les prêtres trouvés coupables de pareilles critiques. Théophile d'ailleurs, origéniste de position, passait pour l'être aussi de conviction, car c'était lui qui avait inculqué à Rufin, durant son séjour en Égypte avec Mélanie, quelques-unes des opinions du grand docteur alexandrin. Dans l'esprit logique et froid du prêtre d'Aquilée, ces opinions avaient pris un corps, et, à la différence de Jérôme, qui puisait dans Origène des armes pour fortifier sa propre orthodoxie, Rufin refaisait Origène à son image, prêtant à ce maître un peu fantasque l'esprit d'ensemble et de cohésion, qui lui avait toujours manqué. Au dire de Rufin, Origène était la lumière de l'Évangile après les apôtres[1]. Il le redit tant de fois à l'évêque de Jérusalem, avec lequel il s'était lié; il lui en donna tant de raisons arrangées à sa manière, que Jean de Jérusalem, fort médiocre savant, se fit à peu près origéniste, sur la parole de Rufin.

quod.... angelicæ fortitudines.... de aquis, quæ super firmamentum sunt, non esse aquas, sed fortitudines quasdam angelicæ potestatis. Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron., p. 826. — Origenem quis audiat, in tertio cœlo donantem nobis Paradisum? Id., *ibid.*

1. C'était aussi l'opinion de Sulpice Sévère : « Neminem post Apostolos habeat æqualem, in ea parte quæ probatur. » Sulp. Sever., *Dial.* 4.

II.

Les choses en étaient là, lorsqu'en l'année 395 un certain Aterbius, théologien subtil, qui avait pris à tâche de combattre Origène, arriva dans Jérusalem, suivant à la trace les disciples pour les saisir corps à corps avec le maître. Aterbius fit son enquête avec une adresse perfide : il vit l'évêque de Jérusalem et assista à ses homélies; il s'entretint plusieurs fois avec Rufin, et tâcha de savoir de lui ce qu'il fallait penser de Jérôme[1]; puis il lança tout à coup dans le public un manifeste par lequel il dénonçait l'évêque, le moine Jérôme[2], ami de Rufin, ce dernier surtout, comme des origénistes, et le diocèse de Jérusalem comme atteint tout entier de cette lèpre funeste. Jérôme ne perdit pas un moment pour se justifier, indiquant de quelle façon il suivait Origène, de quelle façon aussi il le condamnait : sa déclaration était nette et précise[3]. Rufin se tint enfermé dans son monastère pour ne point voir Aterbius, esquivant toute explication verbale ou écrite[4]. Quant à l'évêque de Jérusalem, il dédaigna l'accusation, du

1. Quis Aterbii rabiem concitavit? Hieron., *in Ruf.*, III, p. 466.
2. Nonne ille est qui et me hæreticum ex tuis amicitiis judicabat? Id., *ibid.*
3. Cui quum satisfecissem, damnatione dogmatum Origenis.... Id., *ibid.*
4. Tu clausus domi, nunquam eum videre ausus es; ne aut damnares quod nolebas; aut aperte retistens, hæreseos invidiam sustineres. Id., *ibid.*

haut de son orgueil; mais il en voulut mortellement à Jérôme d'avoir songé à se disculper quand son évêque gardait le silence.

Le successeur de Cyrille au siége épiscopal de la ville sainte, Jean de Jérusalem[1], avait en effet bien autre chose en tête que d'absoudre ou condamner Origène, et de donner son avis sur la résurrection des corps; il soutenait alors une guerre de prééminence contre l'évêque de Césarée, son métropolitain. Jean avait reçu de ses prédécesseurs l'héritage de cette guerre, qu'il transmit à ses successeurs. Il paraissait en effet contre toute raison et tout droit aux pasteurs de cette grande église, la première du monde, puisqu'elle avait été le théâtre de la rédemption et le lieu d'assemblée des apôtres, qu'on l'eût réduite à l'état d'église secondaire sous la suprématie de Césarée. Ainsi le voulait la hiérarchie civile, qui, lors de l'établissement ecclésiastique, sous Constantin, avait servi de règle à la hiérarchie religieuse : or, qu'était-ce que Césarée dans l'ordre religieux à côté de Jérusalem? Cette subordination pesait donc à tous les évêques possesseurs de ce siége, et ils cherchaient l'un après l'autre à la secouer, pour se rendre métropolitains eux-mêmes, ou du moins patriarches, indépendants sur leur territoire. Jean menait avec intrépidité cette campagne, qui se termina finalement à l'avantage de son église. Intraitable dans ses prétentions à l'indépendance, il reconnaissait pour ami quiconque les procla-

1. Il avait succédé à Cyrille le 18 mars de l'année 386.

mait comme lui; mais quiconque en doutait était son adversaire naturel, et devenait son mortel ennemi, s'il osait appeler de ses décisions au métropolitain, ou communiquer avec le métropolitain, sans son intermédiaire.

C'est ce qu'avait déjà fait Jérôme, suivant toute probabilité, à en juger par ce qu'il fit plus tard. Jean tenait donc dès lors en suspicion les monastères de Bethléem et leurs habitants. Il faut dire aussi que la renommée qui entourait Jérôme et Paula, la gloire littéraire de l'un, le nom illustre de l'autre, et ce grand concours d'étrangers accourus de toutes parts pour les voir, avaient de quoi offusquer un homme non dénué de mérite, mais que son infériorité reléguait bien loin d'eux dans l'ombre. Rufin, habile à profiter de tout, assez maître de lui-même pour sacrifier froidement sa vanité à son orgueil et son orgueil au plaisir d'écraser un rival, Rufin affectait d'approuver les rancunes de l'évêque pour l'aigrir davantage, et Mélanie, entrée aussi dans les confidences intimes du prélat, attisait le feu contre son ancien ami. Ils trouvèrent mauvais qu'on fît à Bethléem tant d'étalage d'orthodoxie sur la sommation d'un agresseur obscur, envers lequel Rufin « ne daignerait employer, disait-il, s'il se présentait à sa porte, que l'argument des personnages de Plaute, lorsqu'un valet les ennuie[1]. » Il y avait eu, suivant lui, de la part de Jérôme, intention évidente de les dénigrer tous. Quant à la question en elle-même,

1. Nisi cito abisset, sensisset baculum non litterarium, sed dexteræ tuæ, quo tu canes abigere consuevisti. Hieron., *in Ruf.*, III, p. 467.

Jean de Jérusalem n'était origéniste que pour le peu que lui en avait soufflé Rufin, et il ne se souciait pas d'en apprendre davantage.

Les choses, malgré beaucoup d'aigreur secrète, en seraient peut-être restées là, lorsque apparut tout à coup dans les murs de Jérusalem la discorde théologique elle-même, en la personne du vénérable évêque de Salamine, Épiphane, cet ami du bien qui traînait la guerre après lui, cet inflexible gardien de l'orthodoxie qui la compromettait souvent par ses ardeurs imprudentes et ses subtilités scolastiques. Il administrait tranquillement son diocèse de Chypre, quand le bruit de cette première querelle parvint, de proche en proche, jusqu'à lui. Humilié qu'un autre eût découvert une hérésie qu'il n'avait pas aperçue, et cela dans une Église qu'il pouvait presque revendiquer comme sienne, puisqu'il était né en Palestine, qu'il y avait passé sa jeunesse, et qu'il y dirigeait encore, au moins spirituellement, un monastère, celui qu'il avait fondé jadis près d'Éleuthéropolis, sur la route d'Ælia Capitolina à Hébron, il prit le parti de s'assurer du fait par lui-même. Laisser là son diocèse de Chypre et courir à Jérusalem fut pour lui l'affaire d'un moment; son voyage d'ailleurs n'avait aucune apparence extraordinaire, et il n'en ébruita pas le motif. A son arrivée, il descendit, comme il faisait toujours, chez l'évêque, et comme toujours il accepta sa table [1]. Lui confia-t-il dans cette

1. Mensæ suæ et domus contubernium (Johannes) imputat Epiphanio. Hieron., *Ep.* 38, p. 334.

intimité le soupçon qui l'amenait? l'interrogea-t-il sur les attaques d'Aterbius au sujet de son origénisme prétendu? chercha-t-il à sonder sa foi, à l'éclairer, lui si savant et si rigide en matière de dogme? Jean dit que non [1], Épiphane affirma le contraire devant témoins, en particulier devant Jérôme et les moines de Bethléem [2]. Quoi qu'il en soit, une explication eut lieu le lendemain, en présence de toute la ville, dans la basilique de Constantin.

La première scène se passa à la chapelle du Saint-Sépulcre. Les fidèles en nombre immense occupaient l'enceinte de l'édicule et l'atrium contigu qu'on appelait le Golgotha. Épiphane prit d'abord la parole et se mit à prêcher contre Origène et contre les fauteurs de l'origénisme. Les coups frappaient en plein, à ce qu'il paraît, sur l'évêque, qui se trouvait là entouré de ses prêtres, et sur Rufin, qui était absent. Jean et son clergé grimaçaient, murmuraient, les narines serrées et se grattant la tête; leurs gestes, leur contenance dédaigneuse, semblaient dire au public que le vieillard radotait [3]. Enfin un archidiacre se détacha de la bande pour aller intimer à Épiphane, au nom de Jean, l'ordre de cesser son discours [4]. C'était une insulte

1. Scribit eum nunquam esse secum de Origenis dogmatibus locutum, et sub jurisjurandi testificatione confirmat. Hieron., *Ep*. 38, p. 334.

2. Ille objecisse se dicit, tu negas : ille testes profert, tu non vis audire productos. Id., *ibid*.. — Totumque nostræ parvitatis testis est monasterium. Id., *ibid*.

3. Tu et chorus tuus, canino rictu, naribusque contractis, scalpentes capita, delirum senem nutibus loquebamini. Hieron., *Ep*. 38, p. 312.

4. Nonne ante sepulcrum Domini misso archidiacono præcepisti, ut

comme jamais évêque n'en avait fait à son subordonné en présence du peuple, et il la faisait à son égal par la dignité, à son supérieur par le mérite et par les cheveux blancs. L'assistance se leva, et de l'église du Sépulcre on se dirigea vers celle de la Croix, à travers le préau du Golgotha, que remplissait une foule serrée de gens de tout âge et de tout sexe. Épiphane eut peine à s'y frayer un passage, tant l'empressement était grand de le voir et de le toucher : des femmes lui présentaient leurs enfants pour qu'il les bénît; d'autres embrassaient ses genoux, baisaient ses pieds, arrachaient les franges de son vêtement [1]. Dans l'impossibilité d'aller plus avant, le vieil évêque dut s'arrêter. Jean se tordait de rage et criait qu'on fît place; il ne rougit même pas de dire en face à son collègue que c'était un jeu qu'il jouait, et qu'il restait là immobile pour se faire adorer [2].

Ceci avait lieu dans la matinée; une seconde convocation ayant déjà été faite pour l'après-midi dans la grande église de la Croix, le concours de fidèles y fut encore plus nombreux. On espérait entendre Épiphane, mais ce fut Jean qui parla [3]. Pour bien comprendre la

talia disputans conticesceret? Quis hoc unquam presbytero suo coram plebe imperavit episcopus? Hieron., *Ep.* 38, p. 312.

1. Nonne quum de Anastasi pergeretis ad Crucem, et ad eum omnis ætatis et sexus turba conflueret, offerens parvulos, pedes deosculans, fimbrias vellens... Id., *ibid.*

2. Tu, tortus invidia, adversus gloriosum senem clamitabas, nec erubuisti in os ei dicere : quod volens, et de industria, moraretur. Id., *ibid.*

3. Recordare, quæso, illius diei, quando ad horam septimam invitatus

portée de son allocution, il faut se rappeler la proposition d'Origène touchant la ressemblance de l'homme avec Dieu, proposition vivement combattue par les catholiques. De cette controverse et des efforts tentés plus anciennement pour interpréter le texte biblique « Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance, » était sortie la grossière hérésie des anthropomorphites. S'attachant à la lettre de la Genèse, et abusant en outre des expressions figurées sous lesquelles l'Écriture aime à peindre l'action et les sentiments de Dieu vis-à-vis des hommes et du monde, ces ignorants sectaires prêtaient au Créateur la forme matérielle de la créature; ils lui supposaient un visage, des membres, des passions à l'instar de l'humanité[1]. Qu'une pareille croyance, indigne de tout examen sérieux, se propageât chez des populations rustiques, capables de tout admettre, ou chez des moines livrés à leurs propres hallucinations, qui se contemplaient eux-mêmes en Dieu, cela se concevait, et en effet la secte ne s'étendait pas plus loin; mais les origénistes, spiritualistes déliés, affectaient d'englober tous leurs adversaires dans la même catégorie d'erreur. C'était une arme de guerre dont ils ne se faisaient point faute. Il fallait à la vérité beaucoup d'audace pour s'en servir contre un homme tel qu'Épiphane, dont toute la chrétienté admirait la science, et pourtant Jean de Jérusalem l'osa.

populus spe sola, quasi postea auditurus Epiphanium esset, detinebatur, quid tunc concionatus sis? Hieron., *Ep.* 38, p. 312.

1. Nempe contra Anthropomorphitas, qui simplicitate rustica Deum

Tout le temps qui s'était écoulé depuis la réunion du matin, il l'avait employé à aiguiser le trait perfide qu'il réservait à son adversaire. Épiphane avait parlé des origénistes : il parla des anthropomorphites, jetant à pleines mains sur leur doctrine le ridicule et l'odieux. Il fit son discours le corps tourné vers Épiphane, les regards fixés constamment sur lui, et le désignant, le plus clairement qu'il pouvait, à la risée publique [1]. S'enivrant de sa propre colère, à mesure qu'il parlait, il avait la bouche sèche, la tête rejetée en arrière, les lèvres tremblantes, la voix saccadée par l'émotion [2]. Épiphane au contraire restait impassible sur son siége. Lorsque Jean eut fini, il se leva et fit signe qu'il voulait parler à son tour. Après avoir salué l'assemblée de la voix et de la main [3], il prononça ces mots avec lenteur et solennité : « Tout ce que Jean, mon frère par l'union du sacerdoce et mon fils par l'âge, vient de dire contre l'hérésie des anthropomorphites, je le trouve fort bien dit et fort à propos, et je joins mon témoignage au sien pour condamner ces sectaires; mais comme nous réprouvons tous les deux cette absurde croyance, il est juste aussi que tous les deux nous déclarions réprouvés les dogmes pervers d'Ori-

habere membra, quæ in divinis Libris scripta sunt, arbitrantur, furens et indignans loquebaris. Hieron., *Ep.* 38, p. 312.

1. Oculos et manus et totius corporis truncum, in senem dirigebas, volens illum suspectum facere stultissimæ hæreseos. Id., *ibid.*

2. Postquam lassus, ore arido, resupinaque cervice ac trementibus labiis, conticuisti. Id., *ibid.*

3. Surrexit ut se indicaret pauca dicturum esse, salutataque et voce et manu Ecclesia.... Hieron., *Ep.* 38, p. 313.

gène [1]. » Un rire universel suivi d'une longue acclamation accueillit ces paroles du vieil évêque, et l'avantage fut encore pour Épiphane [2].

Une troisième scène, préparée par Jean, eut lieu le lendemain ou le surlendemain. On était alors au temps pascal, et l'évêque de Jérusalem, dans l'intention de mettre au grand jour son orthodoxie, profita de la présence d'Épiphane pour résumer, dans une grande catéchèse tenue à l'église de la Croix, l'ensemble de ses instructions du carême [3]. Il passa en revue les principaux dogmes de la foi : la trinité, l'incarnation, le mystère de la croix, l'enfer, l'état des âmes avant et après la vie, enfin la résurrection du Sauveur et la nôtre, donnant sur chaque point dogmatique une solution. Il paraît que son exposé fut interrompu plusieurs fois par les cris de désapprobation de l'assemblée, de sorte que Jean, tout troublé, interpella Épiphane pour qu'il eût à déclarer si cette profession de foi lui semblait orthodoxe ou non. La situation était délicate pour l'interpellé, car il s'agissait de prononcer, séance tenante, la condamnation d'un évêque dans sa propre église et devant son troupeau. Épiphane crut s'en tirer en répondant d'une manière vague qu'il ne trouvait rien à

1. Sed æquum est, ut quomodo hanc hæresim condemnamus, etiam Origenis perversa dogmata condemnemus. Hieron., *Ep.* 38, p. 313.

2. Qui risus omnium, quæ acclamatio consecuta sit, puto quod retineas. Id., *ibid.*

3. Consuetudo autem apud nos istius modi est, ut his qui baptizandi sunt, per quadraginta dies, publice tradamus sanctam et adorandam Trinitatem. Hieron., Id., *ibid.*

redire aux doctrines qu'il venait d'entendre [1], puis, rentré chez lui et repassant dans sa mémoire les solutions théologiques de Jean, il y découvrit erreur sur erreur, et se reprocha comme une lâcheté la déclaration qu'il avait faite. Il quitte aussitôt Jérusalem sans prendre congé de personne, court à Bethléem, et, encore tout hors de lui, raconte à ses amis ce qui s'est passé, ajoutant qu'il rompt désormais la communion avec cet évêque hérétique [2].

Ce fut comme un coup de foudre tombé sur les monastères. Jérôme, qui ne pouvait approuver ni la précipitation d'Épiphane, ni la violence de son procédé, ni l'extension qu'il donnait à ses anathèmes contre Origène, essaya de changer sa résolution, le priant instamment de retourner à Jérusalem et de se réconcilier, s'il était possible. Les moines de Jérôme, Paula et ses filles joignirent leurs supplications à ces instances pour que la paix de l'Église ne fût pas troublée [3]. Épiphane parut céder et se remit en route pour Ælia, mais il ne fit que traverser la ville pendant la nuit [4] et courut s'enfermer dans son monastère de Vieil-Ad, qui dépendait du diocèse d'Éleuthéropolis. Il

1. Quum provocatus esset ut diceret : prædicationem.... laudavit, et catholicam fidem esse omnibus declaravit. Hieron., *Ep.* 38, p. 314.

2. Hæc quam vere dixerit, et nos testes sumus qui audivimus, ad quos uis vocibus perturbatus venit exanimis, temere se communicasse, dicens..... Id., *ibid.*

3. Rogatus ab omni monasterio, ut ad te de Bethleem reverteretur, tantorum preces non ferens..... Id., *ibid.*

4. Sic reversus est vespere, ut medio noctis aufugeret. Id., *ibid.*

adressa de là une lettre encyclique à tous les monastères de la Palestine pour les engager à rompre la communion avec Jean, si celui-ci ne donnait prompte satisfaction sur sa foi.

Il y eut dès lors deux camps à Jérusalem, celui de l'évêque et celui d'Épiphane. Rufin et Mélanie se jetèrent avec ardeur dans le premier; Jérôme se rangea dans le second pour ne point abandonner un ami, et aussi parce qu'il ne croyait guère plus à l'orthodoxie de Jean qu'à la droiture de son caractère. Il ne le fit pourtant qu'avec hésitation et scrupule; mais l'évêque l'affranchit de tout ménagement en mettant les monastères de Bethléem en interdit. Les prêtres de Bethléem, qui dépendaient de lui ainsi que l'église, reçurent l'ordre de ne plus communiquer avec Jérôme, ni avec Paula, et bientôt le troupeau des moines et des nonnes se vit fermer la basilique de la Crèche, où ils assistaient au saint sacrifice, le dimanche. Leur désolation fut inexprimable. « Quoi donc! s'écriait Jérôme indigné en s'adressant aux prêtres de Bethléem, suis-je retranché de l'Église? Suis-je excommunié? Non, je ne le suis pas, car si je ne communique plus avec votre évêque, je communique avec celui d'Alexandrie, avec celui de Rome, je communique avec votre métropolitain de Césarée[1]! » Ce n'était pas précisément le titre qu'il fallait invoquer pour rétablir la paix entre Jean et lui.

1. Ad Cæsariensem episcopum referre debueras, cui spreta communione tua, communicare nos noveras. Hieron., *Ep.* 38, p. 330.

Les monastères se trouvèrent ainsi réduits à leurs prières en commun dans leurs propres chapelles, à l'exclusion du sacrifice, et ce fut pour eux une cruelle souffrance. Jérôme, il est vrai, était prêtre, Vincentius était prêtre aussi; mais ni l'un ni l'autre, comme je l'ai dit, n'avaient pu se décider jamais à remplir les fonctions sacerdotales, ils ne le purent pas davantage dans une circonstance si importante, tant étaient grandes à leurs yeux la dignité et la responsabilité du prêtre[1]! Il fallut chercher en dehors d'eux, et on chercha d'abord dans la communauté. Or, parmi les jeunes moines qui en faisaient partie, un surtout semblait réunir en sa personne toutes les qualités appropriées à ces difficiles fonctions : c'était Paulinien, le digne frère de Jérôme par la science autant que par l'élévation du caractère, le désintéressement et la charité.

Quoique Paulinien n'eût encore que vingt-huit ans[2], âge que les gens rigides trouvaient alors insuffisant pour une ordination canonique, tout le monde le jugeait digne du sacerdoce. Les monastères le souhaitaient pour eux, et Jean lui-même, à une époque où il vivait en bonne intelligence avec les moines, l'avait menacé plus d'une fois de l'ordonner malgré lui et de l'attacher à son clergé[3]. Paulinien avait tou-

1. Quum sancti presbyteri Hieronymus et Vincentius, propter verecundiam et humilitatem, nollent debita... exercere sacrificia. Epiphan *Ep.* ad Joann. Jerosol., ap. Hieron., *Ep.* 110, p. 822.
2. Hieron., *Ep.* 38, p. 334.
3. Quum enim comprehendere servum Dei non posses, qui te, eo quod

jours refusé et refusait encore, repoussant avec opiniâtreté jusqu'aux sollicitations de son frère. Épiphane, qui déplorait presque comme son ouvrage l'état d'abandon où la tyrannie de Jean mettait ses malheureux amis, prit pour les en tirer un parti hardi, mais que justifiaient les mœurs de l'Église primitive. Un jour que Paulinien s'était rendu avec quelques diacres à Vieil-Ad [1] pour le consulter sur des affaires concernant le couvent de Bethléem, Épiphane, qui célébrait le saint sacrifice dans l'église d'un village voisin, l'y fit venir, et enjoignit à ses diacres de l'enlever de force pendant qu'il prierait [2]. Les diacres, en effet, se jettent sur lui au signe convenu et l'emportent, en lui fermant la bouche, de peur qu'il ne conjurât l'évêque au nom de Jésus-Christ de ne lui point faire cette violence, ce qui eût pu désarmer Épiphane [3]. Ainsi saisi et bâillonné, le jeune moine est traîné au pied de l'autel. Épiphane en descend les degrés, s'approche de lui, lui coupe les cheveux, tandis qu'on le tient, l'ordonne diacre, et l'oblige, par la crainte de Dieu et l'autorité des Écritures, à servir en cette qualité la messe qu'il célébrait [4].

grave onus sacerdotii nollet suscipere, sæpe fugiebat. Epiphan... *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 110, p. 822.

1. Monasterium *Vetus Ad* dictum... in Eleutheropolitano situm. Hieron., *Ep.* 39, p. 337.

2. Quum igitur collecta celebraretur in ecclesia villæ, quæ est juxta monasterium nostrum, ignorantem eum, et nullam penitus habentem suspicionem, per multos diaconos apprehendi jussimus et teneri os ejus. Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron., *Ep.* 110, p. 823.

3. Ne forte liberari se cupiens, adjuraret nos per nomen Christi. Id., *ibid.*

4. Primum diaconum ordinavimus, proponentes ei timorem Dei, et compellentes ut ministraret. Id., *ibid.*

Paulinien eut beau protester aux oreilles de l'évêque qui ne l'écoutait pas : la majesté des fonctions qu'il remplissait bon gré mal gré le retint dans l'obéissance. A un nouveau signe de l'évêque, il est saisi une seconde fois, on étouffe sa voix, on le fait agenouiller, et quand il se releva, il était prêtre [1].

Cette nouvelle, arrivée à Bethléem par un courrier, fut accueillie dans les monastères avec des transports de joie; mais on ne l'apprit à Jérusalem qu'avec des accès de fureur. On s'attendait cependant à quelque chose de pareil, car le but évident des ennemis de Jérôme était de pousser à un éclat qui pût le compromettre gravement et l'évêque de Salamine avec lui. Rufin, puissant machinateur de ruses, l'avait laissé deviner. Causant un jour d'Épiphane et des affaires de Bethléem avec un prêtre nommé Zénon, ami du supérieur de Vieil-Ad, il lui disait avec une curiosité inquiète : « Crois-tu que le saint évêque ordonne quelqu'un [2]? » Quand Paulinien fut ordonné, on dénonça l'acte comme anticanonique pour deux raisons : d'abord à cause de la trop grande jeunesse du nouveau prêtre [3], ensuite parce qu'il n'appartenait pas à un évêque de conférer les pouvoirs spirituels dans un diocèse

1. Quum ministraret in sanctis sacrificiis, rursus cum ingenti difficultate tento ore ejus, ordinavimus presbyterum, et iisdem verbis, quibus antea suaseramus, impulimus ut sederet in ordine presbyterii. Epiphan. *Ep.*, ap. Hieron., *Ep.* 110, p. 823.

2. Zenon autem dixit, quia quum ei presbyter Rufinus, nescio quæ alia transitorie loqueretur, etiam hoc dixerit : « Putasne aliquos ordinaturus est sanctus episcopus? » Id., *ibid.*

3. Adolescentulum et pæne puerum. Hieron., *Ep.* 39, p. 337.

étranger et pour les besoins de ce diocèse, sans le consentement de l'évêque du lieu. On répondait sur le premier point que, s'il y avait par l'âge de Paulinien infraction aux canons, Jean en avait donné l'exemple tout le premier en détournant du diocèse de Tyr, pour le faire prêtre de Bethléem, un diacre plus jeune que celui-ci, personnage hargneux et bavard, dont il prétendait opposer l'éloquence à celle de Jérôme, ou, pour mieux dire, qu'il chargeait de dénigrer jusqu'aux portes de leur monastère Jérôme et ses amis [1]. On répondait, quant au second grief, que Paulinien n'avait pas été ordonné dans le diocèse de Jérusalem, mais dans celui d'Éleuthéropolis, et avec approbation ou du moins sans opposition, de la part de l'évêque du lieu; que de plus Épiphane l'avait choisi pour l'attacher à sa personne et à son église, sauf les cas de force majeure que justifiait la charité évangélique [2]. Ces réponses ne pouvaient contenter Jean qui avait pris son parti de se plaindre et de remplir l'Orient et l'Occident du bruit de ses réclamations. Il lança donc sans plus tarder l'excommunication en forme contre Jérôme, Paula, leurs subordonnés et adhérents, et contre tous les habitants de Bethléem qui reconnaîtraient Paulinien pour

1. Tantam habes fiduciam, ut ubi Paulinianum mentitus es puerum; illuc puerum mittas presbyterum; itemque Theosebam Tyriæ ecclesiæ diaconum facis presbyterum, et contra nos armas, illiusque in nos abuteris eloquentia. Hieron., *Ep.* 38, p. 334.

2. Hæc ita acta sunt in charitate Christi, quam te erga parvitatem nostram habere credebam; quanquam in monasterio ordinaverim, et non in parœcia, quæ tibi subjecta sit. Epiphan., *Ep.*, ap. Hieron., 110, p. 823.

prêtre : or ils étaient nombreux dans la ville, où les bienfaits et la sainteté des nouveaux venus leur avaient gagné beaucoup de cœurs. Par suite de cette mesure, non-seulement les prêtres de Bethléem interdirent plus étroitement que jamais l'accès de l'église aux reclus des monastères, mais ils exigèrent de leurs propres paroissiens, avant de les laisser entrer, une réponse catégorique à cette question : « croyez-vous que Paulinien soit un véritable prêtre [1] ? »

Sur ces entrefaites, des phénomènes effrayants, qui semblaient être les précurseurs d'une grande catastrophe, parcoururent presque tout l'Orient. Une nuée de feu parut sur Constantinople ; des tremblements de terre se firent sentir en Cappadoce, en Syrie, en Palestine. A Bethléem, le jour de la Pentecôte, le soleil s'obscurcit tout à coup, et la ville, enveloppée d'épaisses vapeurs, fut plongée dans une obscurité complète [2]. Les habitants glacés d'effroi désertaient leurs maisons, et dans les rues, où l'on se reconnaissait à peine, un seul cri sortait de toutes les bouches : « La nuit éternelle commence ; le dernier jugement est proche ! » Il y avait alors dans la ville de nombreux catéchumènes, hommes et femmes, que les moines préparaient à un prochain baptême ; croyant le jour suprême arrivé, ils vinrent frapper aux portes des

1. An non tu scindis Ecclesiam, qui mandas clericis tuis, ut si quis Paulinianum, ab Epiphanio Episcopo consecratum presbyterum dixerit, ecclesiam prohibeatur intrare. Hieron., *Ep*. 38, p. 333.

2. Circa dies Pentecostes, quum obscurato sole omnis mundus jamjamque venturum Judicem formidaret..... Id., *ibid*.

monastères, demandant qu'on les baptisât[1]. Les monastères aussi en contenaient un certain nombre qui sollicitaient cette grâce avec instance.

Jérôme n'osa pas satisfaire à leur vœu, quoiqu'il eût chez lui quelques prêtres en passage[2]. Il craignait d'attirer sur eux tous de nouvelles censures épiscopales en empiétant sur les droits du clergé de la ville. Il engagea donc les catéchumènes à le suivre, et les conduisit lui-même au baptistère de la Nativité. Les prêtres reçurent ceux qui étaient de la paroisse; ils fermèrent le baptistère aux autres, et Jérôme se vit contraint d'envoyer ses catéchumènes à l'évêque de Lydda, Dionysius, qu'il avait connu à Rome au concile de 382, et dont il savait les bonnes dispositions à son égard[3]. Ainsi, point de baptême pour les convertis des monastères, point d'assistance religieuse pour leurs malades, et bientôt plus de sépulture pour leurs morts! Un ordre impitoyable de l'évêque enleva aux habitants infortunés des couvents la consolation des derniers sacrements et la sépulture chrétienne. Exclus des cimetières comme de l'église, et n'ayant pas le courage d'enfouir les dépouilles mortelles de leurs frères et de leurs sœurs dans une terre profane, ils les déposèrent dans un lieu

1. Quadraginta diversæ ætatis et sexus baptizandi. Hieron., *Ep.* 38, p. 333.

2. Quinque presbyteri erant in monasterio, qui suo jure poterant baptizare, sed noluerunt quidquam contra stomachum tuum facere. Id., *ibid.*

3. Ne competentibus nostris in Pascha baptismum traderent, quos nos Diospolim ad confessorem et episcopum misimus Dionysium baptizandos. Id., *ibid.*

écarté, jusqu'à ce qu'un peu de terre chrétienne leur fût enfin rendue[1]. Telle était la charité de ce prêtre, qui persécutait jusqu'aux morts, et l'on rougit de penser qu'il avait pour conseillers, souvent pour instigateurs, deux Occidentaux, anciens amis des persécutés.

III.

Jean n'était pas encore satisfait : c'est Jérôme qu'il voulait frapper, afin que le troupeau fût dispersé après le pasteur. Il avait imaginé pour cela un moyen infaillible : c'était de dénoncer le prêtre romain au préfet du prétoire, premier ministre et tuteur d'Arcadius (on était en 395), comme un homme dangereux, un moine factieux d'Occident, qui mettait le trouble dans toute la Palestine[2]. Ce premier ministre d'Arcadius portait, par un des hasards de l'histoire, le même nom que le prêtre ancien ami de Jérôme; c'était ce Rufin dont l'histoire nous fait connaître les cruautés, l'avarice, l'ambition effrénée[3], et qui projetait dès lors contre Stilicon cette guerre fratricide qui finit par séparer

1. Vivis habitaculum, mortuis sepulcrum negat... Quis ossa sanctorum et innoxios cineres, hucusque verberari ab imbribus sinit? Hieron., *Ep.* 38, p. 333.
2. Id., *ibid.*
3. Voyez l'histoire du Préfet du Prétoire Rufin, dans mes *Nouveaux récits de l'Histoire romaine au* v^e^ *siècle : Trois ministres,* etc.

Constantinople de Rome et diviser le monde romain en deux empires ennemis. Rufin, qui quêtait des appuis parmi les évêques orientaux, accueillit avec faveur la dénonciation arrivée de Jérusalem, et rendit au nom de l'empereur un décret de bannissement contre Jérôme [1]. Les documents contemporains nous disent que Jean ne l'obtint pas gratuitement de cette cour corrompue, et qu'il ne ménagea près des affidés du ministre ni l'or ni les promesses [2]; enfin il l'obtint, et l'arrêt était parvenu entre les mains du gouverneur de Césarée, lorsque la *bête féroce* [3] (c'est ainsi qu'on désignait le préfet du prétoire) tomba sous l'épée des soldats de Gaïnas, à Constantinople, dans le faubourg de l'Hebdomon. Sans cet événement, Jérôme, mis aux fers comme un criminel d'État, serait allé mourir de misère dans quelque coin inhabitable de l'Éthiopie ou des frontières de la Perse, car les exils de Rufin aboutissaient d'ordinaire à la mort. Le gouverneur de Césarée, magistrat prudent et humain, profita de la chute du ministre pour mettre le décret de côté, et Jean n'osa pas en réclamer l'exécution. Ainsi les monastères de Bethléem furent sauvés d'une destruction complète. Jérôme éleva la voix avec dignité contre cette dernière infamie. « C'est un chagrin pour moi, écrivait-il, que le rescrit impérial ne puisse plus être exécuté : j'y aurais gagné la couronne de l'exil. Néanmoins, si Jean

1. Nuper nobis postulavit et impetravit exilium. Hieron., *Ep.* 39, p. 338. — Fratrum postulat exilia. Hieron., *Ep.* 38, p. 333.
2. Hieron., *Ep.* 39, p. 335.
3. Hieron., *Ep* 38, p. 333.

a tant d'envie de me chasser, il peut le faire sans accumuler tant de crimes ; il n'a qu'à me toucher du bout du doigt, et je pars à l'instant même[1] ! »

L'indignation enfin l'emporta ; Jérôme composa contre l'évêque de Jérusalem, sous la forme d'une lettre à Pammachius, une sorte de philippique qui peut se comparer sans trop de désavantage à celles de Cicéron : le même feu, la même ironie terrible, s'y retrouvent, et parfois le même éclat de style.

« A t'en croire, lui disait-il, c'est nous qui divisons l'Église, nous qui voulons faire dans son sein un gouvernement à part. Nous diviser l'Église ! quand notre communauté n'a qu'un désir, ne forme qu'un vœu, communiquer avec tes prêtres dans la basilique du Sauveur. Nous diviser l'Église ! lorsqu'au milieu de l'effroyable cataclysme qui semblait nous annoncer notre dernier jour, nous avons conduit à tes prêtres, pour les baptiser, quarante catéchumènes, hommes, femmes, enfants, jeunes filles, qui s'offraient à nous, que nous pouvions baptiser, et que nous avons refusé de baptiser, parce qu'il appartenait à tes prêtres de le faire. Puis, lorsque nous avons présenté nos propres catéchumènes, tes prêtres les ont exclus, et nous avons été forcés de les envoyer jusqu'à Diospolis, où Dionysius, évêque et confesseur, les a reçus dans la foi. Nous diviser l'Église ! quand nous n'y trouvons pas la

1. Quid opus est auctoritate publica, et rescripti impendiis, et toto orbe discursibus? Tangat saltem digitulo, et ultro exibimus. Hieron., *Ep.* 39, p. 338.

plus petite place hors de nos cellules, et que nous sommes réduits à contempler de loin la grotte du Sauveur, gémissant et pleurant de voir des hérétiques franchir librement ce seuil sacré qui nous repousse[1].

« C'est donc nous qui divisons l'Église, et non pas toi, toi qui refuses un toit aux vivants, une sépulture aux morts, et qui sollicites l'exil de tes frères[2] ! Qui donc est allé, par les armes spirituelles, exciter contre nos vies la redoutable et puissante bête qui menaçait la vie du monde entier[3] ? Qui donc a ordonné que les os des saints, ces cendres innocentes, restassent privés de sépulture, battus par la pluie, exposés à tous les outrages du temps[4] ? Voilà les douces caresses par lesquelles le bon pasteur nous invite à la paix et nous reproche paternellement de vouloir nous faire un gouvernement à part ! Mais nous n'en avons pas besoin : nous ne sommes point séparés; nous sommes unis, dans la communion et la charité, à tous les évêques qui professent la vraie foi. Es-tu donc l'Église à toi seul, et celui qui t'offense et celui que tu n'aimes pas doit-il être exclu par le Christ[5] ? Si tu défends ton

1. Ex quo tempore usque in præsentem diem videmus tantum specum Domini; et, hæreticis intrantibus, procul positi suspiramus. Hieron., *Ep.* 38, p. 333.

2. Nosne sumus, qui Ecclesiam scindimus, an ille qui vivis habitaculum, mortuis sepulcrum negat, qui fratrum exilia postulat ? Id., *ibid.*

3. Quis potentissimam illam feram, totius orbis cervicibus imminentem, contra nostras cervices spiritualiter incitavit? Id., *ibid.*

4. Quis ossa sanctorum, et innoxios cineres, hucusque verberari ab imbribus sinit? Id., *ibid.*

5. An tu solus Ecclesia es, et qui te offenderit, a Christo excluditur? Id., *ibid.*

propre gouvernement, montre-nous du moins un évêque dans ta personne, et non un persécuteur. Ce qui nous sépare de toi, c'est la question du dogme : nous le disons, nous le répétons. Prouve-nous que tu es chrétien, que tu es catholique, et lorsqu'il n'y aura plus entre nous d'autre sujet de dissentiment que l'ordination de Paulinien, la paix sera bientôt signée.

« Oh ! tes plaintes à ce sujet sont fondées sur de bien grandes raisons ! Paulinien est un enfant ! et tu nous fais annoncer ce crime canonique par un prêtre, ton légat, ton confident, ton ouvrage, et qui n'a pas l'âge de Paulinien[1]. Paulinien a été ordonné sans ton consentement, dans ton diocèse ! mais n'as-tu pas fait venir de l'Église de Tyr le diacre Théosèbe pour en faire un prêtre de Bethléem, parce qu'il est notre ennemi, parce que tu le crois éloquent, parce que tu le vois tout prêt à nous accabler de ses foudres[2] ? Tu peux sans scrupule fouler aux pieds les canons, car tous tes caprices sont des droits, tous tes actes des règles de doctrine, et tu oses citer le vénérable Épiphane au tribunal du Christ, pour y être jugé avec toi ! Tu reproches à ce saint évêque l'hospitalité de ton toit et la communauté de ta table, et tu écris qu'avant le dis-

1. A te est coargutus ætatis, qua Paulinianus erat : presbyterum ordinas et legatum mittis ac socium ; tantamque habes fiduciam, ut ubi Paulinianum mentitus es puerum, illuc puerum mittas presbyterum. Hieron., *Ep.* 38, p. 334.

2. Itemque Theosebam Tyriæ Ecclesiæ diaconum facis presbyterum, et contra nos armas, illiusque in nos abuteris eloquentia. Id., *ibid.*

cours prononcé dans la chapelle du Sépulcre il ne t'avait entretenu ni d'Origène ni de ses doutes sur ta foi; tu l'écris, et tu prends Dieu à témoin de la vérité de ton affirmation. Épiphane affirme le contraire, il l'écrit, il te l'a dit en face, il l'a dit à tout le monde, il l'a dit à nous-mêmes, en présence de toute notre congrégation, prête à en porter témoignage..... Mais je m'arrête: pour l'honneur de l'épiscopat, je ne voudrais pas convaincre un évêque de parjure[1]. »

Cependant le gouverneur de la Palestine, Archélaüs, homme honnête et éclairé, prit à tâche de rétablir la paix. S'étant rendu à Bethléem, il invita Jean de Jérusalem à s'y rendre de son côté pour s'expliquer publiquement devant lui sur les causes de cette désunion. « Qu'il nous expose sa foi, répétait Jérôme, qu'il dissipe nos doutes et nous nous soumettrons à lui sans réserve! » Jean promit d'abord de venir; mais au moment fixé pour l'entrevue il manda qu'une certaine dame de sa connaissance étant malade, cette maladie le retenait à Jérusalem[2]. Le jour de Pâques approchait, et un grand nombre de moines, accourus pour assister à la conférence et regagner ensuite leurs couvents, montraient de ce retard une vive contrariété. Archélaüs écrit de nouveau; il annonce à Jean qu'il restera à l'attendre un jour ou deux. Jean ne vint point; la dame ne pouvait se passer de lui; elle ne pouvait en

1. Nolo respondere et arguere acriter : ne perjurii episcopum convincere videar. Hieron., *Ep.* 38, p. 334.

2. Repente mandasti ægrotare, nescio quam : illo die te non posse venire. Hieron., *Ep.* 38, p. 331.

son absence supporter la migraine ou le mal de cœur : la dame vomissait toujours [1]. « Quel jeu ! disait Jérôme indigné ; est-ce d'un évêque ou d'un histrion [2] ? » De guerre lasse, Archélaüs s'en alla.

Au fond, c'est ce que voulait Jean de Jérusalem. Peu soucieux d'un arbitrage laïque qui devait aboutir à une conciliation ; moins empressé encore de se trouver en face d'un magistrat qui le connaissait de longue main, il avait traîné de délai en délai, et pendant qu'Archélaüs l'attendait à Bethléem, il sollicitait lui-même un arbitre ecclésiastique. L'arbitre de son choix, ce n'était certes pas son métropolitain de Césarée, il n'avait garde de s'adresser là ; il était allé prendre dans Alexandrie ce même patriarche Théophile, que Rufin proclamait son initiateur à l'origénisme, et qui avait commencé le premier dans les nômes de l'Égypte la guerre qui se poursuivait en Palestine. Jérôme sentit l'habileté perfide du coup. « Voyez, s'écriait-il, la loyauté de cet évêque, qui prend pour juge d'une querelle le même homme qui en est l'auteur [3] ! Voyez son obéissance aux lois de l'Église, lui qui, dans une question de discipline autant que de dogme, invoque un tribunal étranger ! Est-ce que Césarée n'existe plus ? Est-ce qu'elle n'est plus métropole de la Palestine ? Est-ce que l'Église de Jérusalem a été transportée sous l'auto-

1. Propter unius mulierculæ delicias, ne te absente doleat caput, fastidium sustineat, stomacho perfrigescat, Ecclesiæ causam negligis... Muliercula enim vomere non cessavit. Hieron., *Ep.* 38, p. 331.

2. Ludione an episcopus hæc loquitur ? Id., *ibid.*

3. Sciebas quid fugeres, quid vitares. Id., *ibid.*

rité d'Alexandrie [1] ? » Théophile ne refusa point, malgré l'irrégularité de la demande, un arbitrage qui lui était offert au nom de la concorde. Toujours disposé à mettre un pied dans les affaires d'autrui, il acceptait avec empressement ces sortes de missions, quand il ne les briguait pas; c'était relever encore l'importance déjà si haute de son siége que d'en faire un tribunal suprême des doctrines catholiques en Orient. Il entretenait d'ailleurs près de lui, pour cet usage, une sorte de ministre dans la personne du prêtre Isidore, son confident, sa créature, et le même qui joua plus tard un rôle honteux dans les affaires de Jean Chrysostome [2]. Il le dépêchait en qualité de légat dans les Églises où naissaient des querelles, et comme il en naissait beaucoup et de fort envenimées souvent, on avait surnommé Isidore l'Hippocrate des chrétiens [3].

Avant de partir pour la Judée, le légat s'était fait précéder de deux missives, l'une pour l'évêque Jean à Ælia, l'autre pour le prêtre Vincentius à Bethléem; mais, par la plus étrange des aventures, il se trompa d'adresse, et la lettre destinée à l'évêque fut remise par le porteur à Vincentius [4]. La lecture de ce mes-

1. Ad Alexandrinum episcopum Palæstina quid pertinet? Ni fallor, hoc ibi decernitur; ut Palæstinæ metropolis Cæsarea sit, et totius Orientis Antiochia. Hieron., *Ep.* 38, p. 330.

2. Consulter mes *Nouveaux récits de l'Histoire romaine au* v^e *siècle : Trois ministres,* etc., *Eutrope.*

3. Hippocrates Christianorum vocatur. Hieron., *Ep.* 38, p. 331. — Hippocrates spiritualis. Id., *ibid.*

4. Alioquin et litteræ manu ejus scriptæ, quæ ante tres menses legationis ad nos directæ erant, portantes errorem, Vincentio presbytero redditæ sunt, quæ usque hodie ab eo tenentur. Hieron., *Ep.* 38, p. 330.

sage remplit de stupeur les moines de Bethléem, et il n'y avait pas à se méprendre, la lettre était écrite en entier de la main d'Isidore. Jérôme y était traité du ton le plus méprisant : on ne daignait pas même lui conserver sa qualification de prêtre. Il en fut grandement offensé. « Cet Hippocrate, dit-il avec colère, commence donc par moi ses opérations chirurgicales! Le voilà qui me charpente sans emplâtre ni collyre [1], me mutilant du titre qui me fait son égal! » Dans cette lettre tout à fait confidentielle, Isidore s'efforçait de rassurer Jean et les amis de Jean sur les conséquences possibles de sa mission. « Comme la fumée se dissipe dans l'air, écrivait-il avec une emphase tout orientale, comme la cire se liquéfie au voisinage d'un brasier, ainsi vont se dissiper à mon arrivée ces ennemis de la vraie doctrine ecclésiastique, qui cherchent à inquiéter la foi des simples [2]. » Il taxait aussi de « niaiseries » les plaintes et les arguments de Jérôme : c'était en un mot la lettre d'un complice et non celle d'un juge.

En effet, après son arrivée, il resta quelque temps à Jérusalem, dans l'intimité de Jean et de Rufin, complotant ensemble les mesures à prendre vis-à-vis de leurs adversaires. Quand tout fut arrangé, il annonça sa visite à Bethléem, où il revint jusqu'à trois fois.

1. Ego misellus dum in solitudine delitesco, a tanto pontifice repente truncatus, presbyteri nomen amisi... Et quia sine emplastro venerat, et medicorum armamenta non habebat... Hieron., *Ep.* 38, p. 331.

2. Quomodo fumus in aere dissolvitur, et cera ad viciniam ignis liquescit : ita dissipabuntur qui semper ecclesiasticæ fidei resistentes, nunc per homines simplices eamdem fidem inquietare conantur. Hieron., *Ep.* 38, p. 330.

Son attirail et sa tenue en face de ces pauvres moines déguenillés, suivant le mot de Jérôme [1], furent tout à fait épiscopaux; il affectait un air à la fois dévot et superbe : on eût dit un ambassadeur qui avait à régler les destinées d'un État. On le reçut au monastère avec la dignité qui convenait à ses habitants. Jérôme lui demanda d'abord la lettre que le patriarche avait dû lui écrire avant de le faire interroger : Isidore répondit qu'il ne l'avait pas, et qu'à Jérusalem on lui avait conseillé de ne la point remettre [2]. Il lui demanda alors à voir ses instructions et en quelque sorte ses lettres de créance : « Un légat, disait-il, est tenu de justifier de sès pouvoirs. » Isidore s'y refusa arrogamment, et on fut obligé de passer outre aux explications [3]. L'Égyptien avait la réputation d'un théologien habile, et Jérôme crut pouvoir aborder les points de doctrine qui le séparaient de Jean de Jérusalem; mais Isidore, esquivant les réponses, se retrancha dans cette argumentation : « Comment pouvez-vous prétendre que Jean soit hérétique, quand vous avez communiqué avec lui [4]? — Mais, répliquait Jérôme avec feu, je l'ignorais alors, j'ai été éclairé depuis par les lettres du vénérable évêque Épiphane. D'ail-

1. Isidorus, presbyter θεοσεβέστατος..... sacro et venerabili incessu..... cum pannosa turba et sordidatis gregibus.... Hieron., *Ep*. 38, p. 331.

2. Respondit se habere quidem litteras ad nos : adjuratum tamen ab Jerosolymorum episcopo ne nobis eas redderet. Id., *ibid.*

3. Si legatus es, redde legationis epistolas : si epistolas non habes, quomodo te legatum probabis? Id., *ibid.*

4. Quum enim objiceret nobis : quare ei communicastis, si hæreticus erat?... Hieron., *Ep*. 38, p. 332.

leurs Jean n'était peut-être pas encore hérétique quand je communiquais avec lui. Vous devez savoir que c'est la peste qui fait le pestiféré [1]. » Cette épigramme adressée à l'Hippocrate des chrétiens ne changea rien à ses mauvaises dispositions, et Isidore ne sortit point de ce cercle vicieux : « Vous avez communiqué avec lui, donc il n'est pas hérétique, ou vous êtes hérétique vous-même; à moins que vous ne vous plaigniez faussement, et que vous ne soyez un calomniateur. » Les moines sentirent qu'ils étaient condamnés d'avance, et le départ d'Isidore les laissa dans la plus grande consternation.

La paix sortit cependant du sein même de la guerre, et les artifices de Jean ne servirent qu'à l'envelopper dans les rets qu'il avait si ingénieusement ourdis. La mission d'Isidore n'était pas encore terminée quand Théophile changea brusquement de drapeau : origéniste déclaré et persécuteur, il se trouva, sans transition aucune, anti-origéniste plus déclaré encore et plus persécuteur. Ces sortes d'évolutions soudaines étonnaient moins en Orient qu'en Occident, soit à cause de l'esprit d'intrigue qui travaillait l'Église orientale sur une plus grande échelle, soit à cause de la mobilité des caractères. Le patriarche d'Alexandrie avait-il reconnu, par une illumination spontanée de la conscience, qu'Origène, très-bon, très-utile entre les

1. Audivit ab omnibus : « Communicavimus, nihil de hæresi suspicantes. » Hac enim ratione ægrotare non debebit, qui ante ægrotationem sanus fuit. Hieron., *Ep.* 38, p. 332.

mains des savants, offrait un vrai danger pour les ignorants; que les besoins de l'âme ne sont pas les mêmes pour tous les esprits; et qu'un pasteur clairvoyant écarte du sentier des simples la pierre d'achoppement qu'éviterait le philosophe ou le théologien? Peut-être: mais à côté de ce motif respectable, l'histoire nous en révèle d'autres qui le sont moins. Théophile n'avait pas vu sans une profonde jalousie s'élever au-dessus de toutes les gloires de l'Orient celle du prêtre d'Antioche, qui, sous le nom de Jean Chrysostome ou Bouche d'Or [1], devait bientôt monter au siége épiscopal de Constantinople, désigné par le vœu public et appelé par l'empereur [2]. En examinant, avec l'œil perçant de la haine, les œuvres de cette nouvelle idole de la Syrie et ses titres à une si prodigieuse fortune, Théophile constata que ses livres contenaient des traces d'origénisme, traces innocentes, il est vrai, et qui n'altéraient en rien l'orthodoxie de Chrysostome; mais celui-ci prêtait le flanc aux accusations, en professant pour le grand docteur alexandrin une estime qu'il eût rougi de dissimuler. Théophile, qui tenait déjà les fils d'une intrigue ténébreuse, ourdie contre son élection au sein de la ville impériale, vit là une arme propre à ruiner ce rival et une occasion de jouer lui-même un rôle [2]. Il changea donc de thèse, et, abjurant son rôle

1. On peut consulter, au sujet de l'élection de Jean Chrysostome à Constantinople, mes *Nouveaux récits de l'Histoire romaine au* v[e] *siècle : Trois ministres*, etc., *Eutrope*.

2. Sur le talent des patriarches d'Alexandrie en fait d'intrigues électorales, voir, outre mes *Nouveaux récits*, le livre II du présent ouvrage, p. 90 et suiv.

de protecteur de l'origénisme, il s'en déclara l'adversaire implacable [1].

Sa résolution ainsi prise, il se hâta de frapper un coup qui attirât les regards, et choisit pour victimes, dans le diocèse d'Héliopolis-la-Petite, trois ou quatre de ces abbés de Nitrie dont il favorisait naguère et encourageait l'origénisme. Il leur enjoignit, sous peine d'anathème, de rejeter de leur couvent les livres d'Origène et de renier ses doctrines. Ceux-ci résistèrent : Théophile les excommunia et les chassa de leurs demeures ; puis, comme la population monastique de la ville du Seigneur recommençait à s'agiter, le préfet d'Égypte exila les excommuniés en Palestine [2]. Le patriarche, à qui le bruit convenait, y poursuivit ces malheureux, armant contre eux tout ce qu'il y avait d'hommes importants contraires aux doctrines origénistes : Épiphane et Jérôme figuraient au premier rang. Ils reçurent du patriarche des lettres de congratulation sur leur foi en même temps que la prière de l'assister dans ses efforts pour étouffer une secte impie [3]. On ne

1. Macte virtute, macte zelo fidei; ostendisti quod hucusque tacitur itas dispensatio fuit, non consensus... Dolebamus te nimium esse patientem; et ignorantes magistri gubernacula, gestiebamus in interitum perditorum. Sed, ut video, exaltasti manum diu, et suspendisti plagam, ut ferires fortius. Hieron., *Ep.* 59, ad Theoph., p. 597, 598.

2. Origenis hæresim in monasteriis Nitriæ quidam nequam et furiosi homines, serere et fundare cupientes, prophetica falce succisi sunt. Id., *ibid.* — Extinctis et fugatis Origenis sectatoribus, pax Ecclesiæ reddita est, disciplina Domini conservatur. Theoph. *Ep.* ap. Hieron., *Ep.* 60, p. 599.

3. Festina igitur et tu, partem hujus præmii recepturus, deceptos quosque emendare sermonibus. Theoph. *Ep.*, ap. Hieron., p. 598.

peut se figurer l'étonnement que de pareilles lettres causèrent tant à Bethléem qu'à Jérusalem : à Jérusalem, ce fut un coup de foudre, à Bethléem un rayon de soleil dans la nuit. Jean, qui était exempt de tout fanatisme dogmatique et à qui il était indifférent de dire du bien ou du mal d'Origène dans ses catéchèses; Jean, qui n'avait qu'une seule ambition, celle de se fortifier au dehors contre son métropolitain, et qui trouvait dans l'alliance du patriarche d'Alexandrie un appui qu'il faisait sonner bien haut; Jean ne se révolta point de la brusque conversion de son ancien juge, et, réfléchissant que ce changement entraînait nécessairement le sien, il fit à Jérôme des ouvertures de paix.

Vainqueur sur tous les points, celui-ci pouvait-il refuser? Cette longue séparation l'avait trop vivement tourmenté; elle avait trop durement affecté ses amis, et la paix fut conclue. Au reste, il faut le dire à l'honneur de Jean de Jérusalem, il se réconcilia sans arrière-pensée. Bethléem prit donc en un clin d'œil une autre physionomie, comme par l'effet d'une incantation magique. Les portes de la basilique et de sa crypte se rouvrirent aux habitants des monastères; leurs catéchumènes furent admis aux fonts baptismaux, et leurs morts allèrent reposer saintement en terre chrétienne. Jean fit plus. Non moins excessif dans cette voie nouvelle qu'il l'avait été dans l'autre, il ne se contenta pas de reconnaître Paulinien pour prêtre et de l'admettre dans son clergé, il offrit à Jérôme la direction de l'église paroissiale, et Jérôme l'accepta, afin de conjurer pour l'avenir les événements dont il venait d'être victime.

Les prêtres de Bethléem lui furent complétement soumis, quoiqu'il n'exerçât pas les fonctions curiales [1].

Rufin ne pouvait rester isolé au milieu d'une paix si complète : l'évêque tint à honneur de rapprocher les deux anciens amis. Jérôme et Rufin assistèrent à une messe qu'il célébra pour eux dans l'église de la Résurrection; ils y communièrent ensemble et se donnèrent la main sur le sépulcre du Dieu qui avait pardonné à ses bourreaux [2]. Dans le cœur de Jérôme, la réconciliation fut sincère, fervente même, et il s'y mêla des élans de retour vers les affections de sa jeunesse; dans celui de Rufin, elle fut compassée et froide : chez le moine superbe, l'émotion de l'orgueil humilié dominait toutes les autres. Jérusalem n'était plus pour lui qu'un lieu de supplice, dont la vue lui pesait. Il la quitta donc presque aussitôt pour se rendre à Rome, comme un général vaincu change de position, pour recommencer la guerre avec de nouvelles armes. Mélanie resta seule à Jérusalem.

1. Ecclesiam loci illius (Bethleem) Hieronymus presbyter regit : nam parochia est episcopi, qui Hierosolyman tenet. Sulp. Sever.. *Dial.* I.

2. Vos nobis pacem proficiscentibus dedistis... pacem dedimus... junximus dextras. Ruf. *Apol.*, ap. Hieron., III, p. 462.— In Anastasi, immolato Agno, dextras junximus. Hieron., *in Ruf.*, III, p. 466.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

341—380

LIVRE II

348 — 381

LIVRE III

366 — 384

LIVRE IV

384—385

LIVRE V

385—386

LIVRE VI

385 — 388

LIVRE VII

387 — 392

LIVRE VIII

(393 — 397



PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.



